

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

ET

DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DE MANAGMENT

ENSM.ALGER

MASTER EN MANAGEMENT DES ORGANISATIONS

MEMOIRE DE FIN D'ETUDE

THEME :

**L'ANALYSE FINANCIERE COMME INSTRUMENT
D'APPRECIATION DU RISQUE DE CREDIT**

Cas : DRE de la BNA de Chlef 196

Présenté par : **Mme BRAHAM Halima**

Encadré par : **Dr TOUMI Djamila**

2^{ème} Promotion

Année Universitaire : **2013/2014**

Bibliographie

Les ouvrages :

- BERNARD Philippe, JOULIA Vincent, LAFFERRIERE Bruno Julien, TARDITS Jean, Mesure et contrôle des risques de marché, éditions Economica, Paris, 1996.
- BESSIS Joël, Gestion des risques et gestion actif-passif des banques, éditions Dalloz, Paris, 1995.
- CALVET Henri, méthodologie d'analyse financière des établissements de crédit, éditions Economica, Paris, 1997
- COLLOMB, Jean-Albert ; finance d'entreprise; édition E.S.K.A., 1998
- DI-MARINO Michel, guide financière de la PME, les éditions d'organisation 1993
- DUBERNET Michael, Gestion Actif-Passif et tarification des services bancaires, Economica, Paris, 1997,
- EGLEM Jean-Yves, ANDRE Philippe, RAULET Christian, analyse comptable et financière édition 8,
- HAMDI Kamel, Le bilan c'est facile, lire établir et analyser un bilan collection entreprise,
- VIZZAVONA Patrice, gestion financière, éditions berti, Alger, 1993

Les mémoires :

- BENHOCINI Assia, opérations de crédit

Les textes officiels :

- Ordonnance n°66-178 du 13 juin 1966.
- Règlement BA N° 11-08 du 28 novembre 2011 relatif au Contrôle Interne des Banques et Etablissements Financiers l'autorité de tutelle.

Les documents internes à l'organisme d'accueil :

- Document interne de la B.N.A techniques de financement des entreprises 1992
- Le règlement intérieur.

SOMMAIRE

Résumé en Arabe

Résumé en Français

Abstarct

Remerciement

Liste des abréviations

Liste des tableaux

ITRODUCTION GENERALE 1

Chapitre I : NOTIONS FONDAMENTALES SUR LES RISQUES LIES A L'ACTIVITE BANCAIRE 4

Section1 : les risques bancaires..... 6

Section 2 : Le risque de crédit 10

Section3 : Les techniques d'analyse financière 12

Chapitre II : METHODOLOGIE DE RECHERCHE ET PRESENTATION DE L'ORGANISME D'ACCEUIL 27

Section 1 : La Méthodologie de recherche..... 28

Section 2 : Présentation de la BNA..... 29

Chapitre III : L'ANALYSE FINANCIERE COMME OUTIL DE MEUSRE DU RISQUE DE CREDIT 38

Section 1 : Etude d'une demande de crédit d'exploitation 39

Section 2 : étude d'un état de reporting de créances non performantes 51

Section 3 : synthèse et recommandations..... 53

CONCLUSION GENERALE..... 55

BIBLIOGRAPHIE

ANNEXES

ملخص

البنك هو عامل اقتصادي لا يستغنى عنه و القرض البنكي ضروري و هو حيوي سواء بالنسبة للأسر أو للمؤسسات، لقد ارتأينا إنهاء مسارنا التكويني في مؤسسة بنكية عمومية وطنية مهمة ألا وهي **البنك الوطني الجزائري** و اخترنا موضوعا تقنيا خالصا فقط لا يلم به إلا المتخصصين بالمهنة بفضل الممارسة اليومية.

يتعلق الأمر بخطر الدفع بالمقابل و محدودية التحليل المالي كأداة للتقييم و الوقاية من هذا النوع من الإخطار.

نستطيع القول ان "طبيعة الخطر هذه" تحتل وجود عدة أخطار: بطبيعة الحال فان العامل بالبنك معرض لعدد من الأخطار: خطر السيولة، خطر سعر الصرف، خطر نظامي... الخ. هذا ما تطرقنا إليه في المحور الأول تحت عنوان: "مبادئ أساسية حول الأخطار المتعلقة بالبنوك".

بما أن **القرض** هو النشاط الأساسي لأي بنك كلاسيكي، فان خطر الدفع بالمقابل يسمى كذلك خطر القرض أو الإعسار و هو إذن خطر رئيسي يتعرض له البنك. تم إعداد محور بكامله في هذا الموضوع.

بعد تقديم تقنيات التحليل المالي، شرعنا في المحور الثاني في تقديم البنك الذي استقبلنا و بالأخص مديرية شبكة الاستغلال بالشلف التي وضعت تحت تصرفنا ملف قرض للاستغلال و ساعدتنا على فهم مسار اتخاذ القرار و إنشاء قرض بالاعتماد بين أمور مختلفة، على مقاييس مالية.

و هذا ما تطرقنا إليه خاصة في المحور الأخير من هاته المذكرة التي تتضمن كذلك قسما مخصص لحالة تأجيل الديون غير المنتظمة الذي أبان عن محدودية التحليل المالي كأداة لتقييم خطر القرض، فان كان التقييم ايجابيا هذا لا يمنع من ظهور حالات عدم التسديد ناتجة عن القروض المتفق عليها.

اختتمنا عملنا هذا بتحليل و توصيات أخذنا بالاعتبار التجربة المكتسبة من ممارسة المهنة بالبنك.

هذا هو ملخص المذكرة المفصل في الصفحات التالية ...

كلمات مفتاح:

بنك، قرض، خطر، التحليل المالي.

RESUME

La banque étant un acteur économique incontournable, et le crédit bancaire étant nécessaire, voire vital aussi bien pour les ménages que les entreprises, nous avons préféré parachever notre cursus de formation au sein d'une importante banque publique nationale, la Banque Nationale d'Algérie, et en optant pour un thème purement technique que seuls les professionnels de la profession connaissent à travers la pratique de tous les jours.

Il s'agit du risque de contrepartie et des limites de l'analyse financière comme outil d'évaluation et de prévention de cette nature de risque.

Dire « cette nature de risque » suppose l'existence d'autres risques. Effectivement, le banquier est confronté à une multitude de risques ; risque de liquidité, risque de taux de change, risque systémique,...etc. C'est ce qui sera abordé dans le premier chapitre que nous avons intitulé « Notions fondamentales sur les risques liés à l'activité bancaire »

Le crédit étant l'activité principale de toute banque classique, le risque de contrepartie appelé aussi risque de crédit ou risque d'insolvabilité est donc le risque majeur auquel la banque est exposée. Une section entière y est consacrée.

Après présentation des techniques d'analyse financière, nous présenterons dans le 2ème chapitre la Banque qui nous a accueillie et plus précisément la Direction du Réseau d'Exploitation de Chlef qui a surtout mis à notre disposition un dossier de crédit d'exploitation et nous a aidé à comprendre le processus de prise de décision de mise en place d'un crédit en se basant, entre autres, sur les paramètres financiers.

C'est ce qui sera notamment abordé au dernier chapitre du présent mémoire qui comprendra également une section consacrée à un état de reporting des créances non performantes, qui met en relief les limites de l'analyse financière comme outil d'évaluation du risque de crédit, dès lors où l'évaluation positive n'empêche pas la survenance d'impayés des crédits consentis.

Nous clôturons ce travail par une synthèse et des recommandations en tenant compte de l'expérience acquise à travers l'exercice de la profession bancaire.

Tel est succinctement le résumé du mémoire que nous développerons dans les pages suivantes.

Mots clés :

Banque, crédit, risque, analyse financière.

ABSTRACT

The bank is an indispensable economic actor and the bank credit is necessary ,or vital for both business and companies .We have preferred to end up our training course in an interesting national public bank,namely « BNA ».We have chosen a purely technical theme which is known only by professionals through daily practice.

It is about counterparty risk and the limits of the financial analysis as evaluation and prevention tools of this kind of risk.

When saying « this kind of risk » ,it implies the existence of other risks.Indeed,the banker is faced by a lot of risks:liquidity risk,exchange rates risk,systematic risk,...etc.All this will be dealt with in the first chapter which has been entitled « Basic Notions of banking activities-related risks ».

The credit is the main activity of every classical bank.the counterparty risk also called credit risk,or insolvency risk is the biggest risk that the bank is exposed to.A whole chapter is devoted to it.

After the presentation of financial analysis techniques, we will present in the second chapter the Bank which has welcome us,or precisely the operating network direction of Chlef which has mainly put at our disposal an operating credit file and it has given us a hand to understand the process of decision –taking,the establishment of a credit based on the financial parameters.

This will be dealt with in the last chapter of the present memoir which equally includes a section devoted to a state of reporting of the ineffecient debts which highlights the limits of the financial analysis from the moment when the positive evaluation don't hinder the occurrence of unpaid credits issued from agreed credits.

In the end, we will conclude our work by a synthesis and some recommendations taking into account the experience acquired through practising the banking profession.

This is the summary of the memoir which we will develop in the following pages.

Key words:

Credit, bank, risk, financial analysis.

LISTE DES TABLEAUX

N°	TITRE	N° DE PAGE
01	Le bilan financier	14
02	Les agences du réseau de BNA de Chlef	31
03	Les mouvements confiés	40
04	Actif du bilan financier de Chélifienne des travaux	41
05	Actif du bilan condensé de Chélifienne des travaux	42
06	Passif du bilan financier de Chélifienne des travaux	43
07	Passif du bilan condensé de Chélifienne des travaux	44
08	Le calcule des valeurs structurelles	45
09	Représentation des SIG	46
10	Les grandes valeurs des SIG	47
11	Les ratios de structure	48
12	Les ratios de liquidité	49
13	Les ratios de rentabilité	50

LISTE DES ABREVIATIONS

Abréviation	Significations
BA	Banque d'Algérie
BNA	Banque Nationale D'Algérie
BFR	BFR Besoin de Fond de Roulement
CA	Chiffre d'Affaire
CAF	Capacité d'Autofinancement
DA	Dinars Algérien
DCT	Dettes à Court Terme
DLMT	Dettes à Long et Moyen Terme
DRE	Direction du Réseau d'Exploitation
FP	Fonds Propres
FR	Fond de Roulement
IBS	Impôt sur le Bénéfice
KDA	Kilo Dinars Algérien
MC	Marge Commerciale
SIG	Soles Intermédiaires de Gestion
SNC	Situation Nette Comptable
T	Trésorerie
TCR	Tableau des Comptes de Résultat
U	Unité
VA	Valeur Ajoutée
VAR	Value At Risk
VD	Valeurs Disponibles
VE	Valeurs d'Exploitation
VIN	Valeurs Immobilisées Nettes
VR	Valeurs Réalisables
VTN	Valeurs Temporairement Immobilisées

Introduction Générale

Le rôle de la banque est l'intermédiation. Elle collecte l'épargne et distribue les crédits. Elle joue donc un rôle primordial dans le développement économique.

Cette intermédiation induit des opérations de transformation. Celles-ci vont faire émerger plusieurs risques tel le risque de crédit et le risque du taux de change.

Le risque est partie prenante du métier de banquier. Il s'inscrit dans l'évolution du monde qui est pleine d'incertitude. Les banques doivent donc donner une extrême importance aux différents risques auxquels elles sont exposées.

Le phénomène de mondialisation impose à l'activité bancaire une dimension à l'international. La banque devra s'imprégner des spécificités de la contrepartie bancaire et celle du pays où elle se trouve.

Actuellement, la maîtrise des risques est capitale : elle est devenue un enjeu fondamental.

Les instances réglementaires internationales sont conscientes de la nécessité d'imposer des procédures de contrôle renforcées.

La gestion du risque de crédit, objectif majeur, impose la mise en œuvre de nouvelles méthodes, à même d'assurer une meilleure efficacité des banques.

Compte tenu de la libéralisation du secteur bancaire, les banques algériennes doivent prendre en considération la gestion du risque que représente une contrepartie bancaire car la mise à mal d'une banque porterait atteinte non seulement à ses créanciers mais aussi à toute l'économie.

Le risque de crédit est le risque le plus important qu'un établissement bancaire puisse encourir. Il désigne le risque de pertes suite au défaut d'un emprunteur sur les engagements de remboursement de dettes contractées par celui-ci.

Quel que soit le risque encouru, ce dernier doit être reconnu et évalué. En ce qui concerne le risque de contrepartie une bonne évaluation permettra de choisir au mieux la contrepartie.

Par ailleurs de nouveaux instruments de mesure apparaissent régulièrement.

Introduction Générale

L'un des instruments universels et essentiels dans l'appréciation du risque et la prise de décision d'octroi de crédit est l'analyse financière.

Toute fois, et a travers la pratique bancaire, **cet instrument suffit – il, a lui seul, de se prémunir du risque de contrepartie ?**

On suppose les hypothèses suivantes :

- L'analyse financière est incontournable pour se prémunir contre le risque de contrepartie.
- L'analyse financière est insuffisante pour se prémunir du risque de contrepartie.

Pour prendre en charge ces préoccupations, nous avons structuré notre travail en 3 chapitres :

- ***Premier chapitre : Notions fondamentales sur les risques liés à l'activité bancaire***

Ce chapitre abordera les risques bancaires, l'identification et mesure du risque de crédit et enfin les techniques d'analyse financière.

- ***Deuxième chapitre : Méthodologie de la recherche et présentation de l'organisme d'accueil "BNA"***

Ce chapitre mettra en évidence la méthodologie de la recherche et la présentation de la BNA.

- ***Troisième chapitre : L'analyse financière comme outil de mesure du risque de crédit au sein de la BNA.***

Ce chapitre portera sur l'étude d'une demande de crédit d'exploitation et d'un état de reporting de créances non performantes, il se terminera par une synthèse et des recommandations.

Et enfin une conclusion clôturera notre travail.

CHAPITRE I : NOTIONS FONDAMENTALES SUR LES RISQUES LIES A L'ACTIVITE BANCAIRE

Le risque existe partout. En particulier au niveau bancaire il est omniprésent. Il doit donc être défini, analysé et incorporé dans la gestion.

Le crédit est la raison d'être d'une banque. En collectant des fonds et en les redistribuant sous forme de prêts elle dynamise l'activité économique. Du fait de la concurrence et de l'ouverture économique la banque voit « ses risques » augmenter.

Le risque de contrepartie doit donc être bien évalué.

L'objet de ce chapitre est de présenter en premier lieu les risques bancaires, puis en second lieu le risque de crédit (identification et mesure) et enfin les techniques d'analyse financière.

SECTION 1 : LES RISQUES BANCAIRES

Sous section 1.1 : Notions des risques

Avant de présenter les différents types de risques bancaires, il est opportun de passer en revue la définition du risque, ainsi que le processus du risque.

1.1.1- Définition du risque :

« Le risque désigne l'incertitude qui pèse sur les résultats et les pertes susceptibles de survenir lorsque les évolutions de l'environnement sont adverses »¹

A partir des années 80, l'activité bancaire s'est totalement transformée, en raison notamment de la montée des marchés financiers, de l'accroissement de la concurrence et de la déréglementation.

Les banques doivent donc promouvoir de nouvelles méthodes de gestion pour en tirer des avantages concurrentiels certains. Et c'est l'évaluation des différents risques, auxquels est confrontée la banque qui est déterminante. Le risque sera mesuré et quantifié, reconnu comme facteur de performance.

Les facteurs de risque ne doivent pas être redondants mais en aussi grand nombre que possible, afin d'expliquer clairement les variations qui peuvent générer des risques.

1.1.2- Le processus du risque :

C'est le processus par lequel une banque identifie, mesure et contrôle ses risques.

L'identification du risque : Cette étape consiste à repérer les facteurs de risque et à définir le type de risque auquel la banque doit faire face.

La mesure du risque : Il s'agit de l'évaluation du risque par différentes méthodes ou par l'intermédiaire d'indicateurs tels que la VAR.

Le contrôle du risque : Il consiste en la prévention du risque par les instruments adéquats et en la vérification que les indicateurs de risque respectent certaines contraintes.

¹ BESSIS J, Gestion des risques et gestion actif-passif des banques, éditions Dalloz, Paris, 1995, page2.

CHAPITRE I : NOTIONS FONDAMENTALES SUR LES RISQUES LIES A L'ACTIVITE BANCAIRE

Après avoir présenté les généralités relatives au risque, nous procéderons dans la seconde section à la présentation des différents types de risques.

Sous section 1. 2 : Typologie des risques bancaires

Les risques bancaires sont multiples, intégrant plusieurs espaces. Ils doivent être reconnus et catalogués permettant ainsi des les quantifier, les suivre et les contrôler.

Les principaux risques auxquels les banques doivent faire face sont : les risques de marché, les risques de contrepartie (Ou de crédit) et les risques opérationnels.

1.2.1- Les risques de marché :

Les risques de marché peuvent être définis comme les risques de perte suite à la variation du prix d'une grandeur économique. Cette dernière est généralement un taux d'intérêt, un taux de change ou le prix d'un actif. De ce fait, on distingue un risque de taux d'intérêt, un risque de change et un risque de prix.

1.2.1.1- Le risque de taux d'intérêt :

C'est le risque de subir des pertes suite à la variation d'un taux d'intérêt, d'un écart entre deux taux ou de la forme de la courbe de taux d'intérêt.

1.2.1.2- Le risque de change :

C'est le risque de variation du cours des devises étrangères par rapport à la monnaie de référence.

1.2.1.3- Le risque de prix :

C'est le risque de variation du prix d'un instrument financier ou d'une matière première et qui peut affecter la valeur du portefeuille de la banque.

1.2.2- Le risque de contrepartie :

Le risque de contrepartie est le risque le plus important pour une banque. Il désigne le risque de voir ses débiteurs dans l'incapacité de faire face totalement ou partiellement à leurs engagements.

1.2.3- Les risques opérationnels :

Le risque opérationnel est un risque majeur pour l'activité bancaire. Le nouveau dispositif du comité de Bâle définit ce risque comme «le risque de pertes résultant de carences ou de défauts attribuables à des procédures, personnels et systèmes internes ou à des événements extérieurs ».

Les risques opérationnels sont inhérents a toute activité bancaire : prestation de services, activité d'intermédiation ou de marché. Parfois dissimulé, le risque opérationnel est la cause de mal gestion dans les banques ; induisant au risque procédurier, matériel, juridique et/ou fiscal.

1.2.3.1- Le risque de procédure :

- Risque d'erreur administrative (erreur dans l'enregistrement des opérations...).
- Risque humain (lorsque les exigences attendues des moyens humains telles que la compétence et la disponibilité ne sont pas satisfaites).

1.2.3.2- Le risque matériel :

Il consiste en l'indisponibilité des moyens en raison d'événements accidentels internes ou externes (incendies, inondations, pannes informatiques,...).

1.2.3.3- Le risque juridique et fiscal :

Le risque juridique : C'est le risque de se trouver obligé de verser des dommages et intérêts du fait d'une erreur (ou imprécision) dans la rédaction d'un contrat.

Le risque fiscal : C'est le risque d'être condamné à payer une amende suite à une mauvaise interprétation de la loi fiscale.

1.2.3.4- Le risque informatique :

Lorsqu'il y a une erreur dans la conception des programmes informatiques...

La maîtrise des risques opérationnels s'avère primordiale afin d'assurer une gestion efficace et permanente des risques bancaires classiques.

1.2.4- Autres risques :

1.2.4.1- Le risque de liquidité :

« *Le risque de liquidité représente pour un établissement de crédit l'éventualité de ne pas pouvoir faire face, à un instant donné, à ses engagements ou à ses échéances par la mobilisation des actifs* ». ¹

Il consiste en l'incapacité de la banque à faire face à ses engagements financiers à temps et à financer n'importe quel actif qu'elle veut acquérir. Il apparaît généralement lorsque la banque crée des gaps négatifs (elle place plus long que les dépôts) ou lorsque celle-ci est incapable de lever des fonds dans la monnaie locale ou dans une devise particulière (réglementation contraignante).

1.2.4.2- Le risque systémique :

Le risque systémique est le risque que la défaillance d'une banque entraîne celle d'autres banques et, de proche en proche, celle du système bancaire.

Les risques systémiques bancaires se produisent généralement dans un environnement de faible réglementation prudentielle. Les difficultés rencontrées par un acteur peuvent entraîner des faillites en chaîne dans l'ensemble du système bancaire.

1.2.4.3- Le risque de solvabilité :

«Le risque de solvabilité est celui de ne pas disposer de fonds propres suffisants pour absorber des pertes éventuelles. Par contre, le risque de contrepartie désigne le risque de dégradation de la solvabilité des contreparties, non de l'établissement prêteur » ²

Il ne faut donc pas confondre risque de contrepartie où l'insolvabilité concerne les contreparties de la banque et risque de solvabilité qui concerne la banque elle-même.

¹ DUBERNET. M, Gestion Actif-Passif et tarification des services bancaires, Economica, Paris, 1997, page 71.

² BESSIS. J, Op Cit, Page20.

SECTION 2 : LE RISQUE DE CREDIT

Sous section 2.1 : Identification du risque de crédit

La banque doit définir la nature du risque auquel elle est exposée. L'étape d'identification, objet de cette sous section, consiste à définir le risque de contrepartie, et à identifier les différents facteurs qui en sont à l'origine.

2.1.1- Définition du risque de contrepartie :

Le risque de contrepartie, également appelé risque de crédit, est le premier risque qu'une banque doit supporter. Il désigne « Le risque de défaillance d'une contrepartie sur laquelle est détenue une créance ou un engagement de hors bilan assimilable »¹

Dans le Règlement BA N° 11-08 du 28 novembre 2011 relatif au Contrôle Interne des Banques et Etablissements Financiers l'autorité de tutelle ne définit qu'un volet du risque de contrepartie à savoir "le risque de crédit" étant le risque le plus important auquel sont exposées les banques en Algérie dans le cadre de l'exercice de leurs activités.

C'est donc le risque de subir une perte au cas où la contrepartie serait incapable de faire face à ses engagements.

2.1.2- Les facteurs de risque :

Par vocation la banque détient des portefeuilles de créances sur divers agents économiques (particuliers, entreprises, banques, état) : elle s'expose ainsi au risque de contrepartie.

Les facteurs de risque liés au risque de contrepartie et dont les variations pourraient influencer la valeur du portefeuille des créances et des engagements de la banque peuvent être:

- Un taux d'intérêt.
- Un cours de change (pour les opérations à l'international).
- Le prix d'un actif.
- La volatilité des sous-jacents (concernant le risque de contrepartie sur instruments dérivés).

L'étude du risque de contrepartie est un acte majeur pour une gestion optimisée de la banque.

¹ CALVET H, « méthodologie d'analyse financière des établissements de crédit », éditions Economica, Paris, 1997, Page 78.

CHAPITRE I : NOTIONS FONDAMENTALES SUR LES RISQUES LIES A L'ACTIVITE BANCAIRE

Sous section 2.2: La mesure du risque de crédit

Le risque de contrepartie est le risque le plus important pour les banques. Elles doivent donc se doter de procédures pour le mesurer.

Cette mesure passe par l'étude de la solvabilité de la contrepartie. Une compétence adaptée à la qualité de la contrepartie doit exister.

2.2.1- L'analyse financière :

Grace à l'analyse financière - par la mesure de l'exposition au risque de contrepartie - la banque prendra une décision responsable sur un dossier d'entreprise.

L'étude financière mettra en exergue :

- Les opportunités et menaces du marché, les forces et faiblesses de l'entreprise (intégrant son environnement économique).
- La rentabilité de l'entreprise et son devenir.
- La relation du crédit avec la situation industrielle, commerciale et sociale de l'entreprise, ses perspectives d'avenir dans son secteur.
- Le besoin de financement à court terme et ses possibilités à emprunter à long terme.

2.2.1.1- Le diagnostic financier :

La performance économique et financière de l'entreprise est l'élément déterminant d'une bonne analyse financière. Cette performance est assurée par une production qui génère des bénéfices ; elle est également contrôlée par son équilibre et/ou indépendance financière (capacité d'autofinancement, trésorerie nette,...).

L'analyse financière doit se baser sur les états financiers de l'entreprise sur plusieurs années (un seul exercice ne permettant pas de juger la performance de l'entreprise).

Par ailleurs selon l'activité de l'entreprise certains postes doivent être strictement surveillés.

SECTION 3 : LES TECHNIQUES D'ANALYSE FINANCIERE

Face à une demande de crédit d'exploitation, la solvabilité de l'entreprise intéresse le banquier donc il doit faire une analyse rétrospective et prévisionnelle de sa situation. Procéder à une analyse financière c'est :

- Constaté la situation actuelle d'une entreprise sur les plans juridique, humain, technique, économique et financier.
- Apprécier cette même situation avec ces points forts et ces points faibles.
- Expliquer son évolution passée afin de pronostiquer son évolution future.
- Suggérer des moyens d'optimiser la situation future de l'entreprise.
- Prendre position en tant que banquier sur la politique à adopter vis à vis de l'entreprise et de ses demandes de financement.

Considérées comme l'un des outils essentiels à l'analyse d'une décision bancaire, les techniques d'analyse financière, permettent à la banque de mesurer le risque que pourrait représenter l'entreprise.

Pour ce couvrir de ce risque, la banque fait appel en général à différentes analyses inter-complémentaires, dont les plus utilisées par celle -ci sont :

- L'analyse rétrospective.
- L'analyse de l'équilibre financier.
- L'analyse des ratios.
- L'analyse prévisionnelle.

3.1- L'analyse rétrospective :

Le but de cette analyse est de faire une comparaison entre les pourcentages, chiffres et ratios des trois dernières années d'exercices pour voir l'évolution qu'a connue l'entreprise.

Pour son analyse, le banquier se basera sur le bilan et le tableau de compte de résultat (T.C.R).

3.1.1- Le bilan :

Le bilan des entreprises intéresse le banquier, en effet ce dernier souhaite savoir si l'entreprise est à même de rembourser les montants qui lui sont prêtés.

CHAPITRE I : NOTIONS FONDAMENTALES SUR LES RISQUES LIES A L'ACTIVITE BANCAIRE

De même la connaissance du bilan lui permettra aussi de se prononcer sur la demande de prêt que fait l'entreprise.

Si le bilan est déstructuré, risquant de conduire l'entreprise à la faillite, la banque se gardera bien de lui prêter de l'argent à cette entreprise, mais en réalité, il arrive aussi que la banque aide des entreprises en difficultés pour leurs permettre de se redresser et de pouvoir rembourser les montants qu'elles ont empruntés.

Le bilan est un document comptable qui reflète la situation patrimoniale et financière de l'entreprise à un moment donné¹ (généralement le 31-12 de chaque année), c'est la représentation, sous forme de tableau, des ressources dont dispose l'entreprise et des emplois à une date précise.

• Les principaux retraitements :

Le but d'une opération pareille est de :

- Déterminer les vraies valeurs des ressources dont dispose l'entreprise pour le financement de ses emplois.
- Classer ces ressources en grandes masses et mettre en évidence les conditions économiques de fonctionnement de l'entreprise.
- L'opération de traitement porte sur :
 - L'élimination des non- valeurs.
 - La réintégration des engagements hors bilan.
 - Le reclassement des rubriques du bilan.
 - Les principaux postes d'un bilan financier et leur constitution.

¹ BENHOCINI ASSIA: opérations de crédit, mémoire de fin d'étude; page23.

CHAPITRE I : NOTIONS FONDAMENTALES SUR LES RISQUES LIES A L'ACTIVITE BANCAIRE

Le bilan financier se présente comme suit :

Tableau N° 1 : Le bilan financier

Actif	Passif
Valeurs immobilisées nettes (VIN) : Destinées à la production de biens et/ou de services dans le cadre de l'objet social de l'entreprise et à la commercialisation.	Capitaux propres (fonds propres) (FP) : Capital social, écarts de réévaluation, réserves, report à nouveau , provision pour pertes et charges , provision à caractère de réserve , résultat en instance d'affectation et part stable des comptes courants des associés.
Valeurs temporairement immobilisées (VTI) Ce sont les valeurs qui sont imparfaitement liquides ou comportant un doute quant à leur réalisation au cours d'une année.	Dettes à long et moyen terme (DLMT) ; Les capitaux d'emprunt dont l'échéance de remboursement dépassent une année.
Valeurs d'exploitation : (VE) Les stocks (marchandises, matières et fournitures, produits finis...).	Dettes à court terme (DCT) non bancaires : Dettes « fournisseurs », avances reçues des clients, des emprunts et des dettes envers les associés
Valeurs réalisables : (VR) Créances détenues sur la clientèle, avance aux fournisseurs. Valeurs disponibles (VD) Les éléments du bilan immédiatement transférables en monnaie.	Concours de trésorerie : Effets escomptés non- échus, concours bancaires courant, soldes débiteurs auprès des banques, annuités exigibles à long et moyen terme.

Source : HAMIDI K, « Le bilan c'est facile; lire établir et analyser un bilan » collection entreprise, les pages 35 et 61.

L'actif immobilisé = valeurs immobilisées nettes + valeurs temporairement immobilisée

L'actif circulant = valeurs d'exploitation + valeurs réalisables + valeurs disponibles

Les capitaux permanents = capitaux propres + dettes à long et moyen terme

Le passif circulant = dettes à court terme

• **Quelques notions fondamentales du bilan :**

Il s'agit d'un nombre de termes, concepts ou notions habituellement utilisés dans l'analyse financière et qu'il va falloir expliquer. Parmi ces notions on peut relever :¹

¹ HAMDI K, ,idem, les page30et51.

CHAPITRE I : NOTIONS FONDAMENTALES SUR LES RISQUES LIES A L'ACTIVITE BANCAIRE

- **Les fonds propres** : les fonds propres représentent l'ensemble des capitaux qui appartiennent à l'entreprise ; ils sont en général constitués du capital social, la réserve légale, les réserves et provisions divers, les provisions pour risques et le report à nouveau.
- **Les capitaux étrangers** : ils s'opposent aux fonds propres dans la mesure où les capitaux étrangers n'appartiennent pas à l'entreprise .On voit tout de suite qu'il s'agit de la totalité des dettes de l'entreprise.
- **L'actif immobilisé**: l'actif immobilisé est une autre appellation des immobilisations, on l'oppose ainsi à l'actif circulant. On trouvera souvent aussi le terme « immobilisation nettes», il s'agit de la valeur des immobilisations après déduction des amortissements.
- **L'actif circulant** : c'est la partie de l'actif qui tourne en permanence. Elle est constituée par les stocks, les créances et les disponibilités.
- **Les capitaux permanents** : les capitaux permanents sont des capitaux qui demeurent au sein de l'entreprise pendant assez longtemps pour permettre à l'entreprise de fonctionner sans se soucier d'un éventuel remboursement à court terme. Ils sont constitués par la somme des fonds propres et des dettes à long et moyen terme.
- **L'amortissement** : ce sont les fonds mis de côté par l'entreprise en prévision du remplacement du matériel le moment venu (soit parce qu'il est devenu vétuste, obsolète ou dépassé).
- **Les réserves** : ce sont les sommes qu'une entreprise met de côté parce qu'elle n'a pas distribué tout le bénéfice.
- **Les provisions** : elles correspondent à la couverture d'un risque possible, et c'est une somme d'argent que l'entreprise met de côté pour faire face à un risque potentiel.
- **Les bénéfices non distribués** : tout ou partie des bénéfices réalisés au cours des exercices antérieurs et qui n'ont pas encore fait l'objet d'une distribution.

3.1.2- L'analyse du tableau de compte de résultat (T.C.R) :

Le tableau des comptes de résultats donne une idée sur l'activité de l'entreprise et ses performances pendant l'exercice. ¹

L'analyse de ce tableau se fera par le calcul et l'appréciation des soldes intermédiaires de gestion (S.I.G).

Les soldes intermédiaires de gestion (S.I.G) :

Le calcul et l'application des soldes intermédiaires de gestion permettent de détailler les différentes étapes ayant mené à l'élaboration du résultat (bénéficiaire ou déficitaire).

• Chiffre d'affaires (CA) :

C'est le montant qui traduit le volume des affaires réalisées il se calcule comme suit :

$CA = \text{vente de marchandise} + \text{production vendue} + \text{prestations fournies.}$

Son évolution est suivie attentivement par le banquier : elle peut en effet, marquer une stagnation, régression ou progression.

La régression des ventes est généralement un signe défavorable, lorsqu'elle ne peut être considérée comme exceptionnelle ou accidentelle.

• Marge commerciale (MC) :

C'est le montant du supplément de valeur apporté par l'entreprise, elle se calcule comme suit :

$MC = \text{vente de marchandises} - \text{achat des marchandises} + \text{variation des stocks (stockage ou déstockage de marchandises).}$

• Valeur ajoutée (VA) :

La valeur ajoutée d'un produit vendu par une entreprise correspond à la différence de son prix de vente HT et du total de tout ce qu'il a fallu acquérir pour le produire.

Globalement la VA d'un exercice correspond à l'activité de l'entreprise moins tout ce qui a été réglé pour les besoins de sa production ; elle représente la richesse dégagée qui est partagée entre : la rémunération du personnel, les impôts, les charges financières et les frais divers.

¹ COLLOMB, J-A; « finance d'entreprise » ; éditions E.S.K.A., 1998 les pages 64,65 et 66.

CHAPITRE I : NOTIONS FONDAMENTALES SUR LES RISQUES LIÉS A L'ACTIVITE BANCAIRE

Une progression régulière de la VA est à priori un signe de bonne santé de l'entreprise. Donc la VA est un indicateur très important dans l'analyse de gestion, et elle se calcule comme suit :

$VA = \text{production de l'exercice} - \text{consommation en provenance des tiers.}$

Remarque: (consommation en provenance des tiers ou consommation intermédiaire).

● **Résultat d'exploitation hors charges et produits financiers :**

C'est le résultat découlant de l'activité normale de l'entreprise (opérations courantes) abstraction faite des opérations financières, ce résultat se calcule comme suit :

Résultat d'exploitation = produits divers + transferts de charges d'exploitation - frais de personnel - impôts et taxes - frais divers - dotation aux amortissements et provisions

Le résultat ainsi dégagé doit : Exister, être réel, suffisant et bien utilisé.

- Le résultat doit exister : une entreprise doit faire des bénéfices, sinon elle ne peut survivre, ainsi en cas de perte cumulée cela entraînera : une dégradation de la structure financière et des difficultés de trésorerie
- Le résultat doit être réel : d'une façon générale, le banquier devra être en alerte lorsque le résultat sur plusieurs exercices est quelconque (bénéfice dérisoire ou même perte insignifiante), car il est tentant pour le dirigeant de l'entreprise de ne pas comptabiliser certaines charges ou de gonfler la valeur des stocks pour effacer les pertes et les mauvaises impressions que l'on pourrait avoir.
- Le résultat doit être suffisant : même s'il représente un pourcentage faible du chiffre d'affaire, il doit néanmoins rémunérer les capitaux mis en œuvre d'une manière suffisante.
- Le résultat doit être bien utilisé : les bénéfices ont normalement trois utilisations la première partie est prélevée par l'état (impôts), la deuxième partie sert à rémunérer les associés, la troisième partie reste pour l'entreprise.

● **Résultat hors exploitation :**

Il représente le solde des produits, charges et opérations hors exploitation ; donc non liés à l'activité originale de l'entreprise. Le banquier devra toujours exiger le détail des produits et

CHAPITRE I : NOTIONS FONDAMENTALES SUR LES RISQUES LIES A L'ACTIVITE BANCAIRE

charges hors exploitation en particulier lorsqu'ils sont importants et qu'ils influent considérablement sur le résultat final. Et il est calculé de la façon qui suit :

Résultat hors exploitation = produits hors exploitation - charges hors exploitation.

• La capacité d'autofinancement (C.A.F) (ou le cash flow) :

Elle représente ce qui reste dans l'entreprise après qu'elle ait tout payé y compris l'impôt sur les bénéfices.

CAF = amortissements + réserves pour perte et charge + provisions + résultat net + charge non déductible.

Elle permet de : rembourser les annuités de dettes à terme, procéder à des dépenses d'investissement, renforcer la structure financière, donc le fond de roulement (qu'on verra juste après ça) réaliser un placement.

3.2- L'analyse de l'équilibre financier :

La méthode de l'équilibre financier consiste à établir une assiette financière stable au profit de l'entreprise, afin de la préserver d'un déséquilibre qui conduit généralement à l'endettement ; et aussi de lui permettre d'avoir une appréciation plus précise et plus pertinente de sa santé économique et financière.

Dans un premier temps, nous allons voir la notion de l'équilibre financier et en second temps, nous énumérerons d'abord les différents indicateurs de cette méthode, puis nous exposerons les différents cas qui peuvent se présenter à la banque.

3.2.1- La notion de l'équilibre financier :

Une entreprise est dite équilibrée financièrement lorsque son actif circulant est financé par son passif circulant.¹

L'équilibre financier est réalisé encore, lorsque l'entreprise a la capacité de s'acquitter de ses dettes arrivées à échéance, sans avoir à recourir à un crédit.

¹ EGLEM J-Y; ANDRE P ; RAULET C, « analyse comptable et financière », édition 8, les pages 74 et 75.

CHAPITRE I : NOTIONS FONDAMENTALES SUR LES RISQUES LIES A L'ACTIVITE BANCAIRE

Si l'entreprise a atteint cet équilibre et qu'il est en plus positif, alors l'entreprise est dite solvable. Pour avoir déterminé l'équilibre financier de l'entreprise et d'apprécier sa solvabilité, la banque procède au calcul de plusieurs indicateurs.

3.2.2- Les indicateurs de l'équilibre financier :

Les indicateurs de l'équilibre financier permettent l'appréciation de la situation financière, ces indicateurs sont calculés à partir du bilan financier. Et il existe trois indicateurs qui sont les suivants :

- Le fonds de roulement.
- Le besoin de fonds de roulement.
- La trésorerie.

*** Le fonds de roulement (FR) :**

Il est aussi appelé fonds de roulement permanent ou fonds de roulement net, il est défini comme étant « *la partie des capitaux permanents employés à financer l'actif à moins d'un an* », ou encore « *l'excédent des ressources permanentes par rapport aux valeurs immobilisées* ». ¹

Il représente l'aptitude de l'entreprise à financer son cycle d'exploitation par des capitaux stables, dont leur durée est supérieure à une année. Autrement dit, c'est le montant des ressources permanentes restant à la disposition de l'entreprise après le financement de ses investissements.

Le fonds de roulement est nécessaire parce qu'une entreprise court des risques à différents titres notamment sur des actifs circulants et principalement sur les valeurs d'exploitation (stocks, matières premières, et produits semi-finis ou finis) et sur les valeurs réalisables et spécialement sur le poste client. Ces risques sont :

- Risque sur les valeurs d'exploitation : par exemple risque de variation de cours de matières premières, risque d'évaluation des techniques et mode de production, risque de mévente des produits finis,...

¹ Document interne de la B.N.A techniques de financement des entreprises 1992, page26.

CHAPITRE I : NOTIONS FONDAMENTALES SUR LES RISQUES LIES A L'ACTIVITE BANCAIRE

- Risques sur les créances de la clientèle : une entreprise vend mais encore faut-il recouvrer le produit de ses ventes, bien souvent elle vend à crédit et il se peut qu'un ou plusieurs clients soient défaillants
- On peut calculer le fond de roulement net par deux méthodes :
- Calcul du fond de roulement net par le haut du bilan (FR net) :

FR net = capitaux permanents - actif immobilisé.

- Calcul du fonds de roulement net par le bas du bilan (FR net) :

Parfois le banquier souhaite connaître le fond de roulement propre (FR propre) de l'entreprise qui représente la part de fonds de roulement dont l'origine est les fonds propres à l'entreprise, là la formule est la suivante $FR \text{ propre} = \text{fonds propres} - \text{actif immobilisé}$.

Sachant que normalement, pour financer son développement, toute entreprise doit faire appel au financement bancaire et ne pas chercher à financer tous ces investissements sur ces fonds propres. Une entreprise qui dispose d'un fonds de roulement propre ne sait pas en vérité faire travailler l'argent des autres. Elle ne finance ses immobilisations que sur ses propres ressources alors qu'elle peut faire appel à des prêts bancaires.

Il faut néanmoins insister sur une chose. Il est rare de voir une entreprise disposer d'un fonds de roulement propre, cela voudra dire que toutes ses immobilisations sont couvertes par un financement propre et qu'elle n'a pas eu recours à l'endettement bancaire pour financer une partie de ses immobilisations.

Contrairement à ce qu'on peut penser, cette situation même si elle est bonne ne veut pas automatiquement dire que nous sommes en présence d'une entreprise efficace.

Enfin pour mieux apprécier l'importance du fonds de roulement, le banquier calculera le ratio évolution du fonds de roulement par rapport à l'activité qui est égal à :

FR x 360 jours

CA hors taxes.

A partir de ces calculs, trois cas peuvent se présenter à la banque et ainsi le fond de roulement peut être positif, nul ou négatif.

*** FR > 0**

CHAPITRE I : NOTIONS FONDAMENTALES SUR LES RISQUES LIES A L'ACTIVITE BANCAIRE

Ce premier cas traduit la supériorité en valeurs des capitaux permanents sur les immobilisations, c'est le cas idéal pour une entreprise.

En couvrant ses emplois par ces ressources plus importantes, l'entreprise bénéficiera d'une relative indépendance financière concernant le financement de son exploitation, et la réponse à la question suivante répondra bien à ça :

** Pourquoi les capitaux permanents doivent-ils être supérieurs aux immobilisations ?*

Pour la simple raison que les capitaux circulants (c'est à dire : stock + réalisable + disponible) ont généralement une rotation habituelle plus lente pour devenir argent que celle des dettes à court terme (D.C.T) pour devenir exigible. Autrement dit, l'entreprise est souvent dans la situation où ces crédeurs, lui exigent le paiement de ses dettes avant que ses capitaux circulants (stock et client) ne soient transformés en argent frais.

L'entreprise doit donc avoir en permanence des capitaux permanents pour payer ses dettes à court terme. Ils doivent donc couvrir toutes les immobilisations ainsi qu'une partie des capitaux circulants, en retenant bien que c'est ce surplus que doivent avoir les capitaux permanents sur les immobilisations qui est appelé fonds de roulement net.

*** FR=0**

Ce cas signifie que l'ensemble des valeurs immobilisées est financé par des capitaux permanents, et que l'actif circulant pour sa part couvre les dettes à court terme (CMT), c'est à dire que les capitaux de même durée se financent tout justement. La situation est plus au moins correcte pour l'entreprise, mais elle reste fragile.

*** FR < 0**

Dans ce cas, l'entreprise se trouve dans une situation difficile, car les capitaux permanents sont insuffisants pour couvrir les investissements, ce qui amènera l'entreprise à chercher d'autres sources de financement généralement extérieures, ce qui se manifeste par la suite par un endettement souvent lourd.

Pour s'assurer du bon équilibre financier de l'entreprise, la banque calculera le deuxième indicateur et qui est le besoin en fonds de roulement.

*** Le besoin de fonds de roulements (B. F .R) :**

CHAPITRE I : NOTIONS FONDAMENTALES SUR LES RISQUES LIES A L'ACTIVITE BANCAIRE

On a dit que l'existence d'un fonds de roulement net (FR net) était une condition nécessaire au bon équilibre mais non suffisante. En effet, il va falloir comparer le fonds de roulement existant au besoin en fonds de roulement (BFR) pour apprécier si le premier est capable de couvrir le second.

« Le besoin en fonds de roulement est le besoin financier nécessité et engendré par l'exécution des opérations renouvelables qui composent le cycle d'exploitation (achat, ventes, paiement des salaires, ...etc.) »¹

Il peut être défini aussi comme étant « la différence entre les besoins cycliques et les ressources cycliques » générés par l'activité de l'entreprise.

Le BFR est lié au décalage entre les ressources et les emplois d'une entreprise, il peut-être calculer de la manière suivante :

BFR = actif circulant sans disponibilités - dettes à court terme hors concours bancaire. Donc :

BFR = (stocks + créances client) - dettes fournisseurs.

Dans la réalité, l'actif cyclique et le passif cyclique tournent à des vitesses différentes selon la nature de l'entreprise.

Dans les entreprises industrielles, le BFR excède presque tout le long de l'année les capacités du FR en raison de la longueur de rotation des stocks. Par contre le BFR est plutôt rare dans l'entreprise commerciale du fait de la rotation rapide des stocks. Donc, on examine les éléments d'actif à financer (stocks et créances) et les moyens de les financer (les dettes fournisseurs).

* La trésorerie : (T)

«La trésorerie, au sens large, de l'entreprise se définit alors comme l'ensemble des actifs rapidement transformables en liquidités pour le règlement des dettes à court terme ». ²

¹DI-MARTINO M; « guide financier de la PME »; les éditions d'organisation 1993 page57.

² EGLEM J-Y; ANDRE P; RAULET C, Op Cit, page 102.

CHAPITRE I : NOTIONS FONDAMENTALES SUR LES RISQUES LIES A L'ACTIVITE BANCAIRE

La trésorerie permet à l'entreprise de faire face à des échéances, dont leur règlement est immédiat ou proche. Elle est définie aussi comme étant la différence entre le fonds de roulement et le besoin de fonds de roulement selon l'équation suivante :

$$\mathbf{T=FR - BFR}$$

Et tout comme le FR la trésorerie peut être positive, nulle, ou négative.

$$\mathbf{*T > 0 :}$$

Ce cas signifie qu'il n'existe pas de décalage à l'encontre des emplois, c'est à dire que l'entreprise dispose encore de capitaux en suffisance pour faire face à des échéances prévues.

Ce bon équilibre financier permet de souligner une fois de plus de la bonne solvabilité de l'entreprise.

$$\mathbf{* T=0 :}$$

Aussi rare qu'il soit, l'équilibre financier est atteint dans ce cas, puisque aucun décalage n'apparaît entre les ressources et les emplois de l'entreprise.

Cependant avec une trésorerie nulle, la solvabilité de l'entreprise reste précaire et le recours à un crédit est devenu bien plus probable.

$$\mathbf{* T < 0 :}$$

Il constitue le cas le plus critique pour une entreprise, celle -ci doit faire face à un déséquilibre financier, où elle se trouve avec un manque de capitaux pour permettre la bonne continuité de son activité qui se traduit par une menace sur la solvabilité de l'entreprise.

Si cette première technique d'analyse financière se rapporte à la méthode de l'équilibre financier, il existe une seconde méthode financière qui se base sur l'idée d'un rapport entre deux éléments financiers. Il s'agit de la méthode des ratios que nous traiterons maintenant.

3.3- l'analyse des ratios :

L'analyse des ratios permet à la banque, tout comme la précédente méthode, d'apprécier la situation de l'entreprise et le degré du risque inhérent, cette méthode joue un rôle important dans l'analyse de la décision bancaire en matière d'octroi de crédits d'exploitation, car elle permet à la banque de faire ressortir des valeurs significatives.

CHAPITRE I : NOTIONS FONDAMENTALES SUR LES RISQUES LIES A L'ACTIVITE BANCAIRE

La méthode des ratios, ou tout simplement les ratios, se définit comme étant «le simple rapport entre deux grandeurs numériques»¹, et se présentent aussi comme « des indicateurs qui mettent en œuvre deux valeurs pour lesquelles existe une corrélation»². Le ratio étant un rapport de deux grandeurs de caractéristique dénombrées, mesurées ou évaluées dans une organisation, grandeurs qui ont besoin d'être rapportées à des fins de gestion.

* Ainsi les ratios peuvent être classifiés en trois grandeurs :

Ratio de structure financière, ratio de gestion (d'activité) et ratio de rentabilité.

3.3.1- Ratio de structure financière :

L'étude de ce type de ratio permet d'analyser l'équilibre des éléments du patrimoine de l'entreprise, la solvabilité et l'état de liquidité de l'entreprise, lié au cycle d'exploitation. Parmi ces ratios, nous comptons les suivants :

- **Ratio de solvabilité générale** = actif total / dettes globales, Ce ratio permet à la banque d'évaluer le degré de solvabilité d'une entreprise. De préférence, ce ratio doit être supérieur à 1, ce qui traduit le bon état de l'entreprise.
- **Ratio de liquidité générale** = actif circulant / dettes globales à court terme. Ce ratio permet de qualifier les capacités de liquidités de l'entreprise.

Il est préférable aussi que ce ratio soit supérieur à 1.

3.3.2- Ratio d'activité :

Etant donné, que l'ensemble des activités d'une entreprise est de produire en vue de commercialiser, les ratios d'activité permettent de mesurer l'activité productrice d'une entreprise et d'évaluer le rendement de l'entreprise. Parmi ces ratios nous avons :

- **Ratio de rotation des stocks de matière première et fournitures**

= stock moyen de matière et fournitures x 360 / consommation HT.

- **Ratio de rotation de stock de produits finis**

= stock moyen de produits finis x 360 / consommation HT.

¹ VIZZA VONA P, « gestion financière », berti éditions Alger, 1993; page 51.

² EGLEM J-Y; ANDRE P ; RAULET C, Op Cit; page 63.

CHAPITRE I : NOTIONS FONDAMENTALES SUR LES RISQUES LIES A L'ACTIVITE BANCAIRE

Ces ratios permettent de déterminer le temps d'écoulement d'un stock des matières premières ou de produits finis. Exprimés en jours, ce ratio doit être de préférence le plus court possible, car il signifierait que l'entreprise a une forte activité et réaliserait ainsi un important chiffre d'affaire ¹.

- Ratio crédit client = $(\text{client} + \text{effet à recevoir}) \times 360 / \text{Ventes TTC}$.

Ce ratio permet de connaître le délai moyen consenti à la clientèle de l'entreprise pour le règlement de leurs créances, il peut être considéré comme un rapport de force qu'exercerait l'entreprise sur ses clients.

Exprimé en jours, le ratio crédit client est jugé meilleur pour l'entreprise créditrice dans le cas où celui-ci est le plus court possible. En effet, il permettra à l'entreprise de se faire payer rapidement, ce qui en conséquence favorisera une régénération de sa trésorerie.

- Ratio crédit fournisseur = $(\text{dettes de stocks} + \text{effets à payer}) \times 360 / \text{Achats TTC}$

Ce ratio permet d'établir le délai moyen, consenti par les fournisseurs d'une entreprise, pour le paiement de ses achats. Exprimé également, en jours ce ratio crédit fournisseur est considéré comme bon pour l'entreprise, si le délai de ce ratio est le plus long. En effet, plus le délai ne sera étalé sur l'échelle du temps, plus l'entreprise aura eu largement le temps pour produire et commercialiser.

3.3.3- Ratio de rentabilité :

Les ratios de rentabilité permettent de mesurer la rentabilité d'une entreprise sur divers plans tels que le plan de l'exploitation et le plan financier. Parmi cette catégorie de ratios, on peut citer :

● **Ratio de rentabilité d'exploitation = $\text{résultat d'exploitation} / \text{chiffre d'affaire HT}$**

Le ratio de rentabilité d'exploitation montre la capacité de l'entreprise à produire un bénéfice, après le calcul de l'ensemble des charges d'exploitation.

● **Ratio de rentabilité financière = $\text{résultat net de l'exercice} / \text{fonds propres}$**

¹ EGLEM J-Y ; ANDRE P ; RAULET C, Op Cit, pages 94.

CHAPITRE I : NOTIONS FONDAMENTALES SUR LES RISQUES LIES A L'ACTIVITE BANCAIRE

Ce ratio met en relief l'aptitude de l'entreprise à rentabiliser les capitaux engagés pour son activité.

Après avoir étudié les différentes techniques d'analyse financière en matière d'octroi de crédit, et pour minimiser le risque lié à ce crédit, la banque doit examiner un dernier élément avant la prise de décision. Cet élément se résume aux garanties.

3.4- L'analyse prévisionnelle :

En octroyant un crédit, le banquier court un risque de non remboursement alors, il doit mener une étude sur la situation financière future de cette entreprise.

L'analyse prévisionnelle repose sur l'étude des documents suivants :

- Budget d'exploitation détaillé.
- Le plan de trésorerie.
- Chiffres d'affaires prévisionnels.

3.4.1- Budget d'exploitation détaillé :

C'est un document où sont repris l'ensemble des recettes et dépenses prévisionnelles liées à l'exploitation.

3.4.2- Le plan de trésorerie :

C'est la synthèse de l'ensemble des recettes et dépenses à périodicité mensuelle (parfois trimestrielle). Il permet de cerner les besoins du cycle d'exploitation à financer.

La bonne lecture de ce plan permettra au banquier de déterminer le mode de financement approprié.

3.4.3- Chiffres d'affaires prévisionnels :

L'évolution prévisionnelle de l'activité traduite par l'évolution prévisionnelle du chiffre d'affaire peut être parfois erronée ou surévaluée, c'est pour cela que le banquier procède par une autre méthode qui permet de savoir si le chiffre d'affaires prévisionnel est suffisant pour l'absorption des différentes charges de l'affaire et de dégager un résultat positif, à la limite nul. Sachant que le résultat n'est nul que seulement si :

CHAPITRE I : NOTIONS FONDAMENTALES SUR LES RISQUES LIES A L'ACTIVITE BANCAIRE

$$P \times Q = F + (V \times Q)$$

Avec :

F : charges fixes (frais de personnel, amortissements,...)

V : charges variables (consommations intermédiaires, ...)

P : prix de vente.

Q : quantité vendue.

CHAPITRE II : METHODOLOGIE DE RECHERCHE ET PRESENTATION DE L'ORGANISME D'ACCEUIL

Ce chapitre sera consacré à la méthodologie de recherche en première partie, puis à la présentation de l'organisme d'accueil "BNA" en second lieu.

SECTION 1 : LA METHODOLOGIE DE RECHERCHE

Ce travail est de définir, étudier et juger l'analyse financière comme outil clé d'évaluation du risque de contrepartie.

Nous avons d'abord pratiqué une étude théorique à partir d'ouvrages spécialisés.

Nous avons ensuite approché le Directeur du Réseau d'Exploitation de la BNA, qui nous a confirmé la pertinence du sujet qui représente l'essence même de la banque. Le directeur nous a orientés vers le chargé d'études et le chef du Départements Crédits.

Le dossier de crédit d'exploitation intégral a été mis à notre disposition et l'avons examiné.

A partir des documents fournis, nous avons élaboré :

- L'analyse financière : traitement des bilans et TCR, calcul des ratios et principaux agrégats.

Il nous a été également remis l'état de reportiong de créances non performantes au 31/03/2014 qui met en relief le volume des impayés issus des crédits d'exploitation. D'ailleurs une étude appropriée lui a été réservée.

SECTION 2 : PRESENTATION DE LA BANQUE NATIONALE D'ALGERIE (BNA)

La BNA a été créée par ordonnance n°66-178 du 13 juin 1966. Elle avait jusqu'en 1982, date de création de la Banque d'Agriculture et du Développement Rural (BADR), l'exclusivité du financement du secteur agricole. Actuellement, elle dispose d'un réseau d'exploitation très dense réparti sur l'ensemble du territoire national.

La BNA exerce toutes les activités d'une Banque de dépôts, elle assure notamment le service financier des groupements professionnels, des entreprises.

Elle traite toutes les opérations de banque, de change et de crédit dans le cadre de la législation et de la réglementation des banques et peut notamment ¹:

- Recevoir du public des dépôts de fonds, en compte ou autrement, remboursables à vue, à préavis, à terme ou échéance fixe; émettre des bons et obligations : emprunté pour les besoins de son activité.
- Effectuer et recevoir tous paiements en espèces ou par chèques, virements, domiciliations, mises à disposition, lettres de crédit, accreditifs et autres opérations de banque.
- Consentir sous toutes formes des crédits, prêts ou avances avec ou sans garanties, tant par elle-même qu'en participation.
- Exécuter, en y attachant ou non sa garantie, toute opération de crédit pour le compte d'autres institutions financières ou pour le compte de l'état, répartir toutes subventions sur fonds publics et en surveiller l'utilisation.
- Acquérir en tout ou en partie, avec ou sans la garantie de bonne fin du cédant.
- Payer en lieu et place du débiteur toutes créances avec subrogation dans les droits et rang du créancier.
- Financer par tous modes les opérations de commerce extérieur.
- Recevoir en dépôt tous titres et valeurs.
- Recevoir ou effectuer tous paiements et tous recouvrements des lettres de change,

¹ Document interne de la banque,

CHAPITRE II : METHODOLOGIE DE RECHERCHE ET PRESENTATION DE L'ORGANISME D'ACCEUIL

billets à ordre, chèques, warrants, coupons d'intérêts ou de dividendes, titres remboursables ou amortis, factures et autres documents commerciaux ou financier.

- Louer tous coffres et compartiments de coffres.
- Servir d'intermédiaire pour l'achat, la souscription ou la vente de tous effets publics, actions, obligations, plus généralement, de toutes valeurs mobilières, ainsi que des métaux précieux.
- Procéder ou participer à l'émission, à la prise ferme, à la garantie, au placement, ou à la négociation de toutes valeurs mobilières, soumissionner tous emprunts publics ou autres; acquérir, aliéner ou nantir toutes valeurs mobilières, assurer le service financier de tous titres.
- Traiter toutes les opérations de change, aux comptant ou à terme, contractés tous emprunts, prêts, nantissements, reports de devises étrangères, le tous en conformité de la réglementation en la matière.
- Accepter ou conférer toutes hypothèques et toutes autres sûretés, souscrire tous engagements de garantie par acceptations, endossements, avals, cautions ducroires, crédits documentaires irrévocables, confirmation de crédits documentaires, garanties de bonne exécution, de bonne fin ou de remboursement ou renonciation à des recours légaux; constituer toutes cautions réelles.
- Remplir le rôle de correspondants d'autres banques.
- Assurer le service d'agence des autres institutions officielles de crédits. Etablir ou gérer des magasins généraux.
- Assurer la constitution de sociétés ou associations et accepter en conséquence tout mandat ou pouvoir s'y rapportant ou en résultant, prendre éventuellement une part dans le capital desdites sociétés sous réserve des dispositions légales ou réglementaires applicables aux banques.
- Effectuer toutes acquisitions, ventes, locations ou autres opérations mobilières ou immobilières nécessitées par l'activité de la banque ou les mesures sociales en faveur de son personnel.
- Elle pourra prendre sous toutes formes, tous intérêts et participations, dans toutes sociétés ou entreprises algériennes ou étrangères, ayant un objet similaire ou de nature à développer ses propres affaires.
- Elle pourra agir, directement ou indirectement, pour son compte le compte de tiers et

CHAPITRE II : METHODOLOGIE DE RECHERCHE ET PRESENTATION DE L'ORGANISME D'ACCEUIL

soit seule, soit en association, participation ou société, avec toutes autres sociétés ou personnes et réaliser, directement ou indirectement en Algérie ou à l'étranger, sous quelque forme que ce soit, les opérations rentrant dans son objet.

2.1 Direction du réseau d'exploitation

Le réseau d'exploitation est constitué de 194 agences à l'échelle nationale. Notre étude se concentrera sur le réseau d'exploitation de Chlef. La direction d'exploitation BNA 196 de Chlef, se situe dans la Rue Ibn Badis.

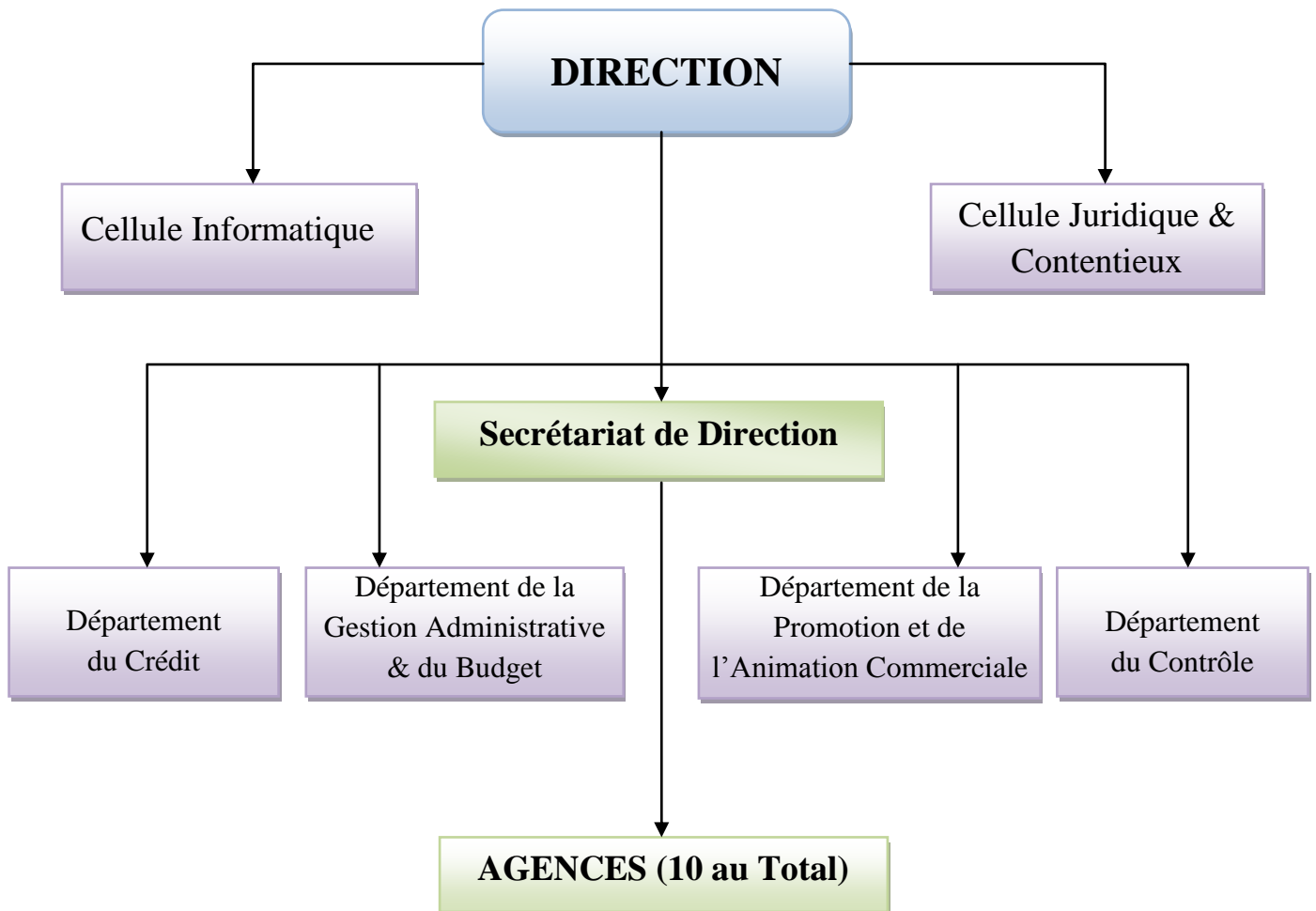
Le réseau de BNA de Chlef est composé de dix agences réparties comme suit :

Tableau n°2 : Les agences du réseau de BNA de chlef

Agence	Indice	Localisation
Chlef	275	Rue Commandant Bounaama
Ain Defla	268	Bd Emir Abdelkader
Chlef	260	21 Rue Ibn Badis
El Attaf	272	Rue Med Khemisti
Relizane	869	29 Bd Mohamed Khemisti
Miliana	262	Rue Emir Abdelkader
Oued Rhiou	276	Rue Dahmane Mohamed
Tissemsilt	277	Ave. du 1 ^{er} Novembre
Khemis Miliana	278	Rue Djitli Mohamed
Tenes	279	Bd Meriem Brahim

Source : synthèse réalisée d'après une consultation d'un document

**Schéma N°1 : ORGANIGRAMME DE LA DIRECTION DU RESEAU
D'EXPLOITATION DE CHLEF 196**



Source : Document interne de l'entreprise

2.2- Département du Crédit :

2.2.1-Attributions :

a) Attributions du chef de service : le service « Département du Crédit » est dirigé par un chef de service qui anime et coordonne les activités crédits et engagements de l'agence.

- Il est responsable de tous les aspects relevant du crédit à la clientèle et de la gestion des engagements.
- Il a pour mission l'assistance et l'orientation de ces collaborateurs en matière des études et analyses des dossiers de crédit, de traitement des engagements par signature et de gestion des créances compromises.
- Il présente les dossiers de crédit finalisés à l'appréciation et décision du Directeur de l'agence ou du Directeur adjoint en cas d'absence.
- Il suit régulièrement l'évolution des emplois de l'agence et dresse périodiquement des comptes rendus tant sur l'utilisation des crédits que sur les faits marquant la vie de ces entreprises, veille au respect de l'application des règles prudentielles de gestion édictées par la B.A.
- Il répartit les dossiers de crédit entre les chargés d'études.
- Il oriente et apprécie les études et analyses des dossiers réalisés par ces collaborateurs.
- Il présente les dossiers de crédit ainsi finalisés à l'appréciation du Directeur Adjoint.
- Il suit régulièrement l'échéancier de renouvellement des dossiers de crédit.
- Il gère les autorisations de crédit octroyé à la clientèle et suit leur utilisation.

b) Attributions du chargé d'études :

- Il recueille les documents concernant le client et son activité ou son projet à financer (bilans, attestations fiscales et parafiscales).
- Il synthétise des informations disponibles sur le client (états des encours par client, fonctionnement des différents comptes, renseignements commerciaux internes et externes).
- Il instruit les demandes de crédit de la clientèle, procède au montage de dossier de demandes de crédits (retraitement des bilans, calcul des ratios, analyse financière etc.) et au recueil des garanties appropriées.

CHAPITRE II : METHODOLOGIE DE RECHERCHE ET PRESENTATION DE L'ORGANISME D'ACCEUIL

- Il rend compte quotidiennement de ses actions au chef de service.
- Il suit l'évolution de l'activité des clients dont les dossiers qui lui sont confiés.

Organisation du service :

Le service Département du Crédits regroupe trois (03) cellules :

- ▶ Cellule Etudes et Gestion Administrative des Crédits.
- ▶ Cellule Engagements par Signature.
- ▶ Cellule Gestion des Créances Compromises.

1) Cellules Etudes et Gestion Administrative des Crédits : chaque cellule est animée par un chargé d'études principal, assisté par des chargés d'études dont le nombre varie en fonction de la dimension de l'agence (nombre de dossier de crédit, dimension des entreprises etc.).

Elles ont pour charge de :

- Réunir tous les éléments d'appréciation (documents comptables, économiques, commerciaux, fiscaux et parafiscaux, garanties) nécessaires à l'appréciation de l'opportunité du crédit et à la détermination de la nature et du montant des lignes de crédits appropriées.
- Effectuer des visites sur le site des entreprises ainsi que des entretiens avec le ou les dirigeants de l'affaire.
- Instruire avant décision de la direction de l'agence ou transmission à la DRE de rattachement, les demandes d'octroi, de renouvellement ou d'aménagement de crédits formulés par la clientèle.
- Notifier à la clientèle des crédits accordés.
- Signifier la convention de crédit au client bénéficiaire.
- Transmettre les copies des autorisations de crédits au service « Engagement par Signature ».
- Assurer la confection et la transmission des dossiers concernés par le contrôle à posteriori à la Banque d'Algérie.

CHAPITRE II : METHODOLOGIE DE RECHERCHE ET PRESENTATION DE L'ORGANISME D'ACCEUIL

- Centraliser les autorisations de crédit « ticket d'autorisation » transmis par les secrétariats des comités de crédit « Comité Central de Crédit et Comité Régional de crédits ».
- Informer les différentes entités de l'agence sur le sort des demandes de crédit.
- Suivre le bon renouvellement des crédits qui arrivent à échéance.

2) Cellule Engagements par Signature : cette cellule a pour charge de :

- Etablir et délivrer les actes de cautions et avals dans le cadre des autorisations de crédit et en suit la remise des mainlevées y afférentes.
- Procéder à la souscription de billets à ordre (mobilisation, réescompte).
- Suivre la perception des commissions sur engagements par signature.
- Exécuter et suivre toutes les opérations liées aux crédits gagés (avances sur délégation de marchés, avance sur marchandises, avances sur factures etc.)
- Tenue des fiches de risque.
- Etablir dans les détails, tous les états statistiques engagements prévus par les instructions en vigueur.
- La cellule Engagement par Signature se compose de deux sections :
 - Section Formalisation des Engagements par Signature.
 - Section Statistiques Engagements.

Chaque section est animée par un chef de section et de rédacteurs dont le nombre varie en fonction de la dimension de l'agence et du volume des opérations traitées.

3) Cellule Gestion des Créances Compromises : dirigée par un chargé de recouvrement de formation juridique, au rang de chef de service, celui-ci a pour charge de :

- Contrôler et gérer les garanties recueillies.
- Collecter et analyser les informations relatives aux incidents et aux clients défaillants pour diagnostiquer le degré de gravité.
- Procéder au recouvrement des créances impayées et participer à l'apurement des contentieux.

CHAPITRE II : METHODOLOGIE DE RECHERCHE ET PRESENTATION DE L'ORGANISME D'ACCEUIL

- Mettre en œuvre les actions de recouvrement et déclencher les procédures de sauvegarde des intérêts de l'institution conformément aux règles et procédures applicables en la matière.
- Mettre en jeu les garanties recueillies au cas où le recouvrement de notre créance par voie amiable s'avère totalement compromise.
- Préparer les éléments nécessaires à la mise en œuvre des poursuites judiciaires.
- Informer la Direction du Suivi des Engagements et du Recouvrement des Créances (D.S.E.R.C) et de la régularisation des impayés.
- Participer à l'étude de toutes propositions de négociation d'un plan de remboursement du débiteur et de les transmettre accompagnées de son avis circonstancié à la DRE de rattachement.
- Pour assurer ces attributions, le chargé de recouvrement est assisté par un chargé d'études.

Relations fonctionnelles et hiérarchiques :

1) Relations fonctionnelles : Le service crédit est le compartiment d'études, d'analyse des risques et de la mise en place et du suivi des crédits bancaires. Il est relié aux autres services de l'agence de ce fait :

- Le service Département du Crédits est en relation permanente avec le service Commercial et Juridique car il participe à la réalisation du programme de visite à la clientèle ainsi qu'à son application, mais aussi il analyse et suit quotidiennement l'évolution des rentrés d'argents, en outre il vérifie que les documents recueillis sont bien conformes à la loi, en cas de contentieux, il édicte les dispositions à prendre et procède aux saisies-arrêts
- Il est en relation avec le service Caisse lorsqu'il s'agit de mise en place des crédits par caisse (Facilité de Caisse, Découvert etc.)
- Le Service Portefeuille intervient dans les opérations d'escompte suite à une autorisation d'une ligne d'escompte.
- Le Service Commerce Extérieur exécute les lignes de crédits documentaire ou encore les crédits acheteurs.

- Le service Crédit et Engagements étant sous le pouvoir du Directeur d'agence il va de soit qu'il soit en rapport avec le service Contrôle Comptable Informatique et Gestion administrative : en effet toute décision ou opération doit être approuvé par le Directeur, il vérifie toutes les pièces comptables et valide les opérations passées sur ordinateur, ce service veille au bon fonctionnement du service informatique du service Crédit et Engagement entre autres, mais aussi au respect des principes comptables au moyens des pièces confectionnées par les agents du service Crédit et Engagements.

2) Relations hiérarchiques : l'agence bancaire en général et le service Crédit et Engagement en particulier est sous le pouvoir de plusieurs Directions présidées par un Président Directeur Général.

Le service Département du Crédit est en relation avec la Direction du Suivi des Engagements et du Recouvrement des Créances lors de la gestion du contentieux, il est en relation avec la Direction Régionale d'Exploitation, Direction des Petites et Moyennes Entreprises ainsi que celle de la Direction des Grandes Entreprises pour la transmission des dossiers de crédit. Il est aussi en relation avec la Direction de la Comptabilité quant à la transmission de celle-ci des états de comptes des clients au service.

Quant au dernier chapitre il se consacrera à l'étude d'une demande de crédit d'exploitation et d'un état de reporting de créances non performantes, il se terminera par une synthèse et des recommandations

SECTION 1 : ETUDE D'UNE DEMANDE DE CREDIT D'EXPLOITATION

Pour des raisons de secret professionnel, nous avons changé la raison sociale du client ainsi que quelques informations susceptibles de l'identifier. La dénomination sociale de la relation tout au long de notre étude sera "CHELIFIENNE DES TRAVAUX".

La présente étude de cas porte sur une demande de renouvellement de crédits d'exploitation de l'entreprise CHELIFIENNE DES TRAVAUX au titre de l'exercice 2013/2014.

En vue du financement du plan de charge, l'entreprise a remis à la banque un dossier comprenant les pièces suivantes:

Sous section 1 : Identification de la relation

1.1- Constitution du dossier :

- Une demande de crédit;
- Les Bilans et TCR fiscaux des exercices 2010, 2011, 2012 ;
- Plan de trésorerie prévisionnel sur deux années ;
- Une copie légalisée de l'extrait du registre de commerce ;
- Un extrait de rôle apuré ;
- Une attestation de mise à jour CNAS ;
- Un état signalétique des marchés ;
- Un état récapitulatif d'avancement des travaux ;
- Un plan de financement par marché et cumulé ;
- Une liste du matériel ;
- Une copie certifiée conforme du certificat de qualification et de classification professionnelle prévu par la réglementation en vigueur.

CHAPITRE III : L'ANALYSE FINANCIERE COMME OUTIL DE MESURE DU RISQUE DE CREDIT AU SEIN DE LA BNA

1.2- Présentation de l'entreprise :

Il s'agit d'une affaire qui a été créée le 03-03-1997 et classée en catégorie 06, gérée convenablement par son propriétaire qui respecte ses engagements.

Aussi, elle dispose d'un parc du matériel roulant expertisé à 322 082 615DA et emploie un nombre de 88 employés entre ouvriers et dirigeants.

1.3- La relation de la banque avec le client :

A) Historique de la relation :

L'entreprise CHELIFIENNE DES TRAVAUX est domiciliée à l'agence BNA 260 depuis 2002, elle avait bénéficié d'un crédit d'exploitation en 2005, le remboursement s'est fait dans les délais sans aucun défaut de paiement. Depuis cette date l'entreprise sollicite des découverts et des avances sur délégations de marchés pour soulager sa trésorerie.

B) Les mouvements confiés :

Le client est connu pour le respect de ses engagements et la confiance qu'il témoigne à sa banque apparaît par le niveau des mouvements d'affaires confiés.

Tableau N° 03 : Tableau des mouvements confiés

U = KDA

Années	Mouvements confiés	Chiffre d'affaires	Mouvements confiés/CA
2010	233 339	197 319	1.18
2011	216 940	275 216	0.79
2012	213 904	285 112	0.75

Source : document interne de la banque

On remarque que l'entreprise confie presque la totalité de son chiffre d'affaires à la banque.

CHAPITRE III : L'ANALYSE FINANCIERE COMME OUTIL DE MESURE DU RISQUE DE CREDIT AU SEIN DE LA BNA

Sous section 2 : L'analyse financière :

L'analyse de la situation financière concernant CHELIFIENNE DES TRAVAUX sera basée sur l'étude des documents présentés par la relation, à savoir : les Bilans et tableaux des comptes de résultat

Des années 2010, 2011 et 2012 ; ceci afin d'apprécier ces performances.

2.1- Les bilans financiers : les bilans financiers sont obtenus après retraitement et reclassement des postes des bilans comptables présentés par le client et figurant en annexe.

2.1.1- Actif du bilan financier :

Tableau N°04 : Actif du bilan financier de « Chélifienne des travaux »

Rubriques de l'actif

Actif	Bilan 2010	Bilan 2011	Bilan 2012
Investissement	44 828 387	83 026 801	37 782 027
Autres Actif Non Courant	19 728 808	9 612 383	14 244 055
Actif Immobilisé	64 557 195	92 639 184	52 026 082
Valeur d'exploitation stock	63 555 722	80 542 137	45 477 866
Valeurs réalisables Créances	7 829 792	10 940 140	11 953 126
Valeurs Disponibles Trésorerie.	-	310 184	12 959 898
Actif Circulant.	71 385 514	91 792 461	70 390 890
TOTAL ACTIF	135 942 709	184 431 645	122 416 972

Source : élaboré par nous même en se référant aux bilans de l'entreprise

**CHAPITRE III : L'ANALYSE FINANCIERE COMME OUTIL DE MESURE DU
RISQUE DE CREDIT AU SEIN DE LA BNA**

2.1.1.1- Actif du Bilan financier condensé :

Tableau N° 05 : Actif du bilan condensé de « Chélifienne des travaux »

Actif	2010	2011	2012	2010%	2011%	2012 %
Investissem.	44 828 387	83 026 801	37 782 027	70	90	73
Autre Actif	19 728 808	9 612 383	14 244 055	31	10	27
Actif Immo.	64 557 195	92 639 184	52 026 085	47	50	43
Val. Exploit.	63 555 722	80 542 137	45 477 866	89	88	65
Val.réal.créa	7 829 792	10 940 140	11 953 126	11	12	17
Val. Disp. Trésorerie	-	310 184	12 959 898	-	0.33	18
Actif Circulant	71 385 514	91 792 461	70 390 890	52	50	53
TOTAL ACTIF	135 942 709	184 431 645	122 416 972			

Source : élaboré par nous même en se référant au tableau n°04

**CHAPITRE III : L'ANALYSE FINANCIERE COMME OUTIL DE MESURE DU
RISQUE DE CREDIT AU SEIN DE LA BNA**

2.1.2- Passif du Bilan Financier :

Tableau N° 06 : Passif du bilan financier de « Chélifienne des travaux »

Rubriques du Passif

Passif	2010	2011	2012
Capitaux Permanents	68 168 012	150 583 543	100 111 729
Fonds Propres	36 855 12	82 031 879	85 111 729
Fonds Social	28 518 002	67 161 479	58 079 562
Résultat Conserve	8 337 510	6 545 955	9 421 609
Autres capitaux propres	56 529	8 324 445	17 610 558
Dettes à long et moyen terme	31 312 500	68 551 664	15 000 000
Emprunts et dettes financières	31 312 500	48 615 950	15 000 000
Autres dettes non courantes	-	19 935 714	-
Dettes à court terme	67 774 697	33 848 102	22 305 243
Fournisseur	35 518 740	19 000 000	3 155 770
Impôts	10 259 921	13 950 255	17 398 928
Autres Dettes	286 947	897 847	1 750 545
Trésorerie Passif	21 709 089	-	-
TOTALPASSIF	135 942 709	184 431 645	122 416 972

Source : élaboré par nous même en se référant aux bilans de l'entreprise

CHAPITRE III : L'ANALYSE FINANCIERE COMME OUTIL DE MESURE DU RISQUE DE CREDIT AU SEIN DE LA BNA

2.1.2.1- Passif du Bilan financier condense :

Tableau N° 07 : Passif du bilan condensé de « Chélifienne des travaux »

Passif	2010	2011	2012	2010 %	2011%	2012 %
Capitaux Permanents	68 168 012	150 583 543	100 111 729			
Fond Prop.	36 855 512	82 031 879	85 111 729	54	54	85
DettesLMT	31 312 500	68 551 664	15 000 000	46	45	15
Dettes CT	67 774 697	33 848 102	22 305 243	50	18	18
Dettes exp	35 518 740	19 000 000	3 155 770	52	56	14
Dettes H E	32 255 957	14 848 102	19 149 473	47	44	86
TOTAL PASSIF	135 942 709	184 431 645	122 416 972			

Source : élaboré par nous même en se référant au tableau n°06

Commentaires :

L'analyse de la structure du bilan financier induit les remarques suivantes :

2.2- Structure de l'actif :

a) L'actif immobilisé : il représente un pourcentage important du total bilan. Il est constitué principalement du poste « investissement » qui représente 77 % de l'actif immobilisé sur les trois années.

Les 23% restants, sont classés dans la rubrique « autres valeurs immobilisées » constituée exclusivement de créances d'investissement.

On constate sa hausse en 2011 due essentiellement à l'augmentation du poste d'investissement entrant dans l'activité de l'entreprise.

Toutefois il a connu une baisse durant l'exercice 2012 en raison des amortissements.

b) L'actif circulant : il augmente en 2011 de 20 406 947 par rapport à l'année précédente, en 2012 on constate une diminution du poste stock, il se constitue de :

CHAPITRE III : L'ANALYSE FINANCIERE COMME OUTIL DE MESURE DU RISQUE DE CREDIT AU SEIN DE LA BNA

- Les valeurs d'exploitation : ce poste est d'une grande part de 80%. Ceci est du essentiellement à l'activité de l'entreprise qui est la réalisation des travaux publics et qui nécessite beaucoup d'achat de matières premières « stock ».
- Les valeurs réalisables : il augmente d'année en année résultant de l'augmentation des réalisations.
- Les valeurs disponibles : ce poste est en progression passant de 310 184 en 2011 à 12 959 898, et permettra à l'entreprise de faire face à certaines charges cycliques.

2.3- Structure du passif :

a) **Les capitaux permanents** : on constate une amélioration appréciable en 2011/2010 passant de 68 168 012DA en 2010 à 150 583 553DA en 2011 soit un taux d'évolution de 2.21% ce qui va permettre à l'entreprise de fonctionner dans de bonnes conditions. Toute fois ce dernier a connu une baisse du 33% en raison du remboursement d'une partie des DLMT à échéance auprès de sa banque (BNA).

b) **Les Dettes à court terme** : représentant 18% en 2011 et de même en 2012 dont une trésorerie passive progressive permettant à l'entreprise à faire face à certaines Charges d'exploitations.

2.4- Calcul des valeurs structurelles :

Le but est de savoir si les fonds permanents parviennent à financer la totalité de l'actif immobilisé et si les dettes a court terme arrivent quand à elles, à financer les emplois cycliques.

L'appréciation de cet équilibre financier de l'entreprise nous incite à calculer : le FR, le BFR et solde de la trésorerie.

Tableau N°08 : Calcul des valeurs structurelles.

Année	U :DA		
	2010	2011	2012
FR	3 610 817	57 944 359	48 085 647
BFR	25 319 906	57 634 195	35 125 749
Trésorerie	- 21 709 089	310 164	12 959 898

Source : élaboré par nous même en se référant au tableau n°06

CHAPITRE III : L'ANALYSE FINANCIERE COMME OUTIL DE MESURE DU RISQUE DE CREDIT AU SEIN DE LA BNA

Commentaire :

L'activité dégage un besoin de financement lequel est pleinement assuré par des ressources à long terme notamment en 2011 et 2012.

La situation financière de l'entreprise est très bonne, puisqu'elle dispose d'un matelas de ressources à L.T supplémentaires. Cependant la trésorerie ne devrait pas être importante (année 2012) car cela traduirait alors une mauvaise gestion (excédent de ressources couteuses).

2.5- Les soldes intermédiaires de gestion (SIG) :

Les détails de calcul sont donnés dans le tableau suivant :

Tableau N° 09 : Représentation des SIG

Rubriques	2010	2011	2012
Productions vendus	166 912 274	258 835 731	285 112 465
Matière et Fournitures consommées	103 861 843	174 745 182	195 154 660
Service	18 929 626	26 173 188	40 769 483
Valeur Ajoutée	44 120 805	57 917 361	49 188 322
Frais des personnels	7 464 351	7 696 044	10 754 602
Impôts et Taxes	4 607 715	3 567 291	85 794
Excédant brut d'exploitation EBE	32 048 739	46 654 026	38 347 926
Frais divers	16 217	43 241	103 410
Dotations aux amortissements	14 402 223	33 017 224	20 581 790
Résultat d'exploitation	17 630 313	13 593 578	17 662 757
Charges financiers	4 794 715	3 660 825	4 203 316
<u>Résultat brut</u>	12 835 598	9 932 753	13 459 441
IBS	4 441 559	3 386 798	4 037 832
Résultat Net	8 394 039	6 545 955	9 421 609
CAF	22 796 262	39 563 179	30 003 399

Source : élaboré par nous même en se référant aux TCR de l'entreprise

Le tableau ci-après reprend les grandes valeurs des soldes intermédiaires de gestion:

CHAPITRE III : L'ANALYSE FINANCIERE COMME OUTIL DE MESURE DU RISQUE DE CREDIT AU SEIN DE LA BNA

Tableau N° 10 : Les grandes valeurs des SIG

Années	U :DA		
	2010	2011	2012
Valeur ajoutée	44 120 805	57 917 361	49 188 322
Excédant Brut d'exploitation	32 048 739	46 654 026	38 347 926
Résultat d'exploitation	17 630 313	13 593 578	17 662 757
Résultat brut	12 835 598	9 932 753	13 459 441
Résultat net de l'exercice	8 394 039	6 545 955	9 421 609
Capacité d'auto financement	22 796 262	39 563 179	30 003 399

Source : élaboré par nous même en se référant au tableau n°09

Commentaire :

De la lecture du tableau ci-dessus, nous distinguons que l'entreprise a réalisé :

- Un CA en nette amélioration d'un exercice à l'autre passant de 166 912 274DA en 2010 à 258 835 731DA en 2011 pour atteindre 285 112 465DA en 2012.
- La valeur ajoutée couvre intégralement le volet social de l'entreprise en sus des impôts et taxes liées généralement à la production.
- Un excédent brut d'exploitation lui permettra de couvrir les frais financiers ; engendrant un résultat net positif et progressif.
- Une capacité d'autofinancement se traduit par un surplus qui lui servira à rembourser ses dettes d'investissements en temps opportun.

2.6- L'appréciation de la solvabilité de l'entreprise :

Elle est appréciée par la surface nette comptable SNC : actif réel – dettes

Année	2010	2011	2012
Situation nette comptable	36 855 512	82 031 879	85 111 729

Source : élaboré par nous même en se référant au tableau n°06

CHAPITRE III : L'ANALYSE FINANCIERE COMME OUTIL DE MESURE DU RISQUE DE CREDIT AU SEIN DE LA BNA

Commentaire :

La SNC est la perte maximale que pourrait supporter l'entreprise dans l'hypothèse de liquidation de son actif sans que le remboursement intégral de ses créanciers soit compromis.

Elle est très importante et en augmentation remarquable d'un exercice à un autre grâce à l'accumulation de résultats positifs et l'augmentation du fond social de l'entreprise.

2.7- L'analyse des ratios :

2.7.1- Les ratios de structure

Tableau N° 11 : Les ratios de structure

Appellation	Mode de calcul	2010%	2011%	2012%
Financement des immobilisations	C permanent / Immobilisation nette	1.06	1.63	1.92
Risque liquidatif	Fond propre / total bilan	2.7	4.5	7
Capacité d'endettement	Dette long et moyen terme / Fond propre	8.5	8.4	1.8
Productivité du capital	CA / Actif immobilisé	0.3	0.42	0.57
Capacité de remboursement	DLMT / CAF	1.37	1.7	0.5

Source : élaboré par nous même en se référant aux tableaux n°04 et 06

Commentaire :

- Le ratio de financement des immobilisations par les capitaux est moins satisfaisant. Il est en moyen de 1.53%.
- L'analyse du ratio du risque liquidatif révèle que l'entreprise est solvable, et ne présente théoriquement aucun risque de liquidation (le ratio est en moyenne de 47 % sur les trois exercices).
- Le ratio de capacité d'endettement est en diminution continue, l'entreprise rembourse ses dettes.

CHAPITRE III : L'ANALYSE FINANCIERE COMME OUTIL DE MESURE DU RISQUE DE CREDIT AU SEIN DE LA BNA

- En ce qui concerne le ratio de productivité du capital, nous constatons qu'il est assez fort, il représente en moyenne 43 % sur les trois années.
- Quand à la capacité de remboursement elle est satisfaisante.

2.7.2- Ratio de liquidité :

Tableau N° 12 : Les ratios de liquidité

Appellation	Mode de calcul	2010	2011	2011
Liquidité générale	$VE+VR+VD / \text{dette a court terme.}$	1.05%	2.71%	3.16%
Liquidité réduite	$VR+VD / \text{dette a court terme.}$	0.12%	0.33%	1.12%
Liquidité immédiate	$VD / \text{dette a court terme.}$	-	0.009%	0.58%

Source : élaboré par nous même en se référant aux tableaux n°05 et 07

Commentaire :

- Le ratio de liquidité générale est supérieur à 1, signifiant l'existence de FRN par le bas de bilan autrement dit les dettes à court terme sont financées par l'actif circulant
- Le ratio de liquidité réduite est aussi supérieur à 1, c'est à dire que l'entreprise peut avec ses valeurs réalisables et disponibles rembourser ses dettes à court terme.

A partir de ces ratios nous constatons que l'entreprise a mobilisé beaucoup de liquidité sur les trois années et que l'entreprise avec ces disponibilités arrive à couvrir toutes ses dettes a court terme

CHAPITRE III : L'ANALYSE FINANCIERE COMME OUTIL DE MESURE DU RISQUE DE CREDIT AU SEIN DE LA BNA

2.7.3- Ratio de rentabilité :

Tableau N° 13 : Les ratios de rentabilité

Appellation	Mode de calcul	2010	2011	2012
Rent. Economique	Résultat Net / total actif	6 %	4%	8 %
Rent. Financière	Résultat Net / Fond propre	23 %	8%	11%
Rent. Commerciale	Résultat Net / CA HT	4%	2%	3 %
Rent. Activité	CAF / CA HT	12 %	9%	11%
L'effet de levier	Rent. Financière – Rent. Econom.	17%	4%	3%

Source : élaboré par nous même en se référant aux tableaux n°05,07 et 10

Commentaire :

Les ratios de rentabilité font ressortir que l'entreprise a la capacité de s'enrichir grâce aux des ressources de financement dont elle dispose.

2.3- Conclusion de l'étude

L'entreprise "LA CHELIFIENNE DES TRAVAUX", spécialisée dans les travaux publics objet de notre étude présente une situation financière équilibrée comme le met en évidence le Fonds de roulement positif au fil des exercices et dispose d'un actif net confortable.

Cette entreprise d'envergure régionale dont le gérant est connu pour son sérieux et son professionnalisme est fidèle à la banque depuis plusieurs années et lui confie d'importants chiffres d'affaires en nette croissance.

Aucun incident n'a été enregistré avec ce client.

Elle dispose également d'un plan de charges consistant pour lequel elle a sollicité la mise en place de crédits d'exploitation dans le cadre du renouvellement des autorisations.

Sur la base de ces critères d'appréciation outre le fait qu'elle a confié à la Banque des garanties réelles (hypothèque et gages sur matériel roulant), qui garantissent la bonne issue des crédits, le comité régional de Crédit a mis en place en sa faveur des concours d'exploitation par caisse et par signature.

SECTION 2 : ETUDE D'UN ETAT DE REPORTING DE CREANCES NON PERFORMANTES

L'appréciation du risque de contrepartie avant la mise en place des crédits d'exploitation en recourant notamment à l'analyse financière, outre d'autres critères d'évaluation (compétence du client, sa moralité, sa place sur le marché,), n'empêche pas que le risque, au départ potentiel, devient une réalité par la survenance d'impayés.

En d'autres termes, il n'y a pas de risque nul en matière de concours d'exploitation. Les impayés existent toujours tant que la banque continue à distribuer des crédits. Ce qui est important pour un banquier ne sont pas les impayés eux-mêmes mais leur volume par rapport à la masse des crédits, leur évolution dans le temps et les remboursements obtenus.

A titre d'illustration et en ce qui concerne les agences de la Direction du Réseau de Chlef, il a été enregistré au 31.03.2014 des impayés nés de crédits d'exploitation de 124.312.000,00 DA. Comparativement avec le volume des impayés enregistré au 31.12.2013 (89.826.000,00 DA), il est relevé une croissance de 34.486.000,00 DA soit 27,74 %.

Cette hausse est évidemment inquiétante et impose une analyse au cas par cas et la prise de mesures de recouvrement à l'endroit des débiteurs. L'évolution des impayés peut aussi être la conséquence de l'évolution de la masse des crédits.

Parmi les mesures que prend le banquier en pareil cas, il est procédé au blocage de la ligne de crédit jusqu'à régularisation de l'impayé.

Au cas où les impayés persistent, il est procédé en fin d'exercice à la constitution d'une provision pour risque. Conformément aux règles prudentielles édictées par la Banque d'Algérie, les créances sont classées en trois catégories : les créances à problèmes potentiels, les créances très risquées et les créances compromises.

Une part importante de ces impayés concerne les avances garanties. Ces avances sont accordées aux entreprises réalisatrices de travaux (bâtiment, travaux publics et hydraulique). Ces impayés sont enregistrés du fait de retards de paiement que le banquier ne peut pas prévoir. Les avances étant de courte durée (3 mois), toute avance qui n'est pas remboursée dans ce délai est systématiquement comptabilisée par le système informatique comme un impayé.

CHAPITRE III : L'ANALYSE FINANCIERE COMME OUTIL DE MESURE DU RISQUE DE CREDIT AU SEIN DE LA BNA

Les crédits d'exploitation pour ce qui est du Réseau de Chlef étant essentiellement accordés aux entreprises réalisatrices de travaux, cette nature d'impayés est courante et le remboursement est quasiment assuré dès lors où les marchés sont nantis au profit de la banque.

Les autres impayés d'exploitation (49.480.000,00 DA) sont issus d'effets avalisés que les clients n'ont pas honorés à échéance (provisions intégrales non constituées).

Ces impayés, une fois survenus, donnent lieu également au blocage de la ligne de crédit jusqu'à régularisation de l'impayé.

Contrairement aux impayés issus d'avances garanties, ces impayés traduisent une vraie insolvabilité qui peut être accidentelle et passagère comme elle peut être volontaire.

En conclusion, l'analyse financière comme outil d'évaluation du risque de contrepartie, n'empêche pas la survenance des impayés comme le mettent en évidence les statistiques évoquées plus haut.

Le banquier a appris à « normaliser » les impayés. Autrement dit, les impayés ne sont pas une fatalité. Ils sont gérés par le biais de règles et procédures à l'instar des engagements sains. Ce qui doit susciter l'inquiétude c'est leur croissance surtout si elle est conjuguée à une faiblesse des recouvrements.

SECTION 3 : SYNTHESE ET RECOMMANDATIONS

A travers l'état de reporting des créances non performantes, nous avons mis en relief les impayés qui naissent des crédits d'exploitation mis en place, en dépit de l'analyse financière des données bilancielle de l'entreprise faite au préalable.

Autrement dit, même si les ratios et agrégats comptables sont positifs et donnent au banquier une certaine assurance quant à la structure de l'entreprise, le non remboursement partiel ou total d'un concours peut avoir lieu en raison de facteurs exogènes imprévisibles.

Cette analyse financière est systématiquement opérée pour le traitement de toutes les demandes de crédit. Elle fait partie des procédures usitées et elle est règlementée par des notes et circulaires d'application.

Toutefois, elle devra s'ajouter à d'autres outils d'appréciation et d'analyse pour donner au directeur d'agence qui consent le crédit ou au comité régional de crédit qui met en place l'autorisation, une plus grande assurance quant au remboursement du crédit à l'échéance convenue.

Il est donc recommandé au banquier de fonder sa décision de mettre en place un crédit sur d'autres critères d'appréciation dont nous citons notamment.

- *Le client ou gérant de la société lui-même : son niveau d'instruction, sa compétence professionnelle dans le créneau d'activité, sa moralité,*
- *Le chiffre d'affaires et son évolution à travers les exercices ;*
- *Le plan de charges de l'entreprise (les marchés de travaux pour lesquels elle sollicite la mise en place de crédits) ;*
- *L'existence ou non d'incidents de paiement à travers la relation avec le client,*
- *Les opérations créditrices qui transitent par le compte (mouvements confiés) ;*
- *La taille de l'entreprise et l'étendue de son actif (terrains et constructions, engins et matériels roulants),*
- *Le marché de l'entreprise (local, régional, national ou international),*
- *La conjoncture économique et même politique (subvention et encouragement de l'Etat à certaines activités), etc.....*

Il s'agit d'outils d'aide à la décision connus par les professionnels qui sont nécessaires et dans la plupart des cas déterminants.

En outre, il est recommandé au banquier de prévoir la constitution de garanties réelles (hypothèque, nantissements, gages) ou personnelles (caution solidaire) ou la subrogation

CHAPITRE III : L'ANALYSE FINANCIERE COMME OUTIL DE MESURE DU RISQUE DE CREDIT AU SEIN DE LA BNA

d'assurance. Les garanties ou sûretés font partie également du dispositif d'outils de prévention du risque de crédit.

La nature des garanties exigées et leur valeur dépendent du volume des concours mis en place. Le recours à un expert pour évaluer le bien meuble ou immeuble devant être hypothéqué est nécessaire.

Cette panoplie d'instruments d'analyse n'est efficace que lorsque la banque est dotée d'un système d'information performant permettant de gérer et suivre automatiquement les autorisations de crédit, et d'avoir des informations exactes en temps opportun sur les impayés. Comme nous l'avons constaté tout le long de notre stage pratique, la Banque Nationale d'Algérie, établissement qui accompagne les entreprises de réalisation, est dotée d'un tel système.

Conclusion Générale

S'il y a une phrase ou une citation qui illustre parfaitement la notion du risque et avec laquelle nous concluons ce travail, c'est le proverbe très connu « Prudence est mère de sûreté ».

En effet, seule la prudence, nous procure la sûreté et nous prémuni des aléas et des imprévus qui jalonnent notre vie et Dieu sait combien ils sont nombreux et diversifiés.

Ceci est valable pour tout le monde et à fortiori pour le banquier quand il est appelé à octroyer un crédit à une entreprise.

Face à une demande de crédit, le plus grand risque auquel est exposé un banquier est celui de voir ce crédit non remboursé voire compromis du fait de l'insolvabilité accidentelle du bénéficiaire. Le crédit étant un emploi de ressources collectées, le risque d'insolvabilité peut induire d'autres risques (risque d'immobilisation, risque de liquidité).

Le crédit étant une anticipation de recettes futures, tout crédit comporte en lui même le risque que ces recettes ne viennent pas à l'échéance convenue ou ne viennent pas du tout.

Mais comme l'octroi de crédit est l'activité essentielle de toute banque voire même sa raison d'être, l'existence d'un risque probable ou l'existence de créances nées de crédits déjà accordés ne devra pas dissuader le banquier de consentir des concours à la clientèle qu'il s'agisse de particuliers ou d'entreprises.

En d'autres termes, le banquier continuera toujours à mettre en place des crédits en faisant abstraction des risques réels ou potentiels dans la mesure où il s'agit pour la banque, acteur économique incontournable, de rentabiliser des ressources collectées qui sont constituées de ressources à vue gratuites (avoirs en comptes courants) et de ressources à terme productrices d'intérêts (Dépôts à terme et Bons de Caisse).

Néanmoins, soucieux de minimiser ou neutraliser le risque de crédit, appelé aussi risque de contrepartie ou risque d'insolvabilité du débiteur, il n'accordera un concours que s'il estimera que la probabilité de remboursement est supérieure à celle de non remboursement.

Cette estimation n'est pas aussi simple. La technique bancaire étant plus un art qu'une science exacte, la Banque qu'il s'agit du directeur d'agence ou de la structure habilitée à autoriser la mise en place d'un crédit (Comité Régional de Crédit pour le cas pratique que

Conclusion Générale

nous avons traité) fondera sa décision de consentir ou ne pas consentir un crédit sur un ensemble de critères, objectifs mais aussi subjectifs.

Le critère objectif universel parmi le dispositif d'outils d'évaluation pour quantifier le risque de crédit, est l'analyse financière.

Reposant sur des ratios et agrégats dont le banquier ne sélectionnera que les plus significatifs, l'analyse financière, ne suffit pas toutefois à elle seule pour prémunir la banque du risque d'insolvabilité du client, comme nous l'avons mis en évidence à travers l'état de reporting des créances non performantes nées de crédits aux entreprises, ayant pourtant fait l'objet d'une analyse financière préalable.

L'insuffisance de l'analyse financière comme outil d'évaluation s'explique également par la non pertinence et la non exactitude des chiffres que communique le client demandeur de crédit. Ces chiffres, à travers l'expérience acquise, ne reflètent pas dans tous les cas la réalité, comme nous l'a affirmé le Directeur du Réseau d'Exploitation de la BNA de Chlef, qui nous a accueillis au titre du traitement du cas pratique.

Le banquier recourra forcément, outre le sens des affaires et l'expérience acquise, à d'autres outils et d'autres critères d'appréciation, subjectifs mais déterminants.

Il s'agit du client ou du gérant de la société lui-même (son niveau académique, sa compétence professionnelle dans le créneau d'activité, sa moralité, l'existence ou non d'incidents de paiement,.....), de la taille de l'entreprise, de l'étendue de son patrimoine (engins et matériels roulants), du marché de l'entreprise (local, régional, national ou international), de la conjoncture économique et même politique (subvention et encouragement de l'Etat à certaines activités), etc.....

La prise de décision en matière de crédits d'exploitation aux entreprises est la résultante de tous ces critères.

La constitution de garanties réelles (hypothèque, nantissements, gages) ou personnelles (caution solidaire) ou la subrogation d'assurance fait partie également du dispositif d'outils de prévention du risque de crédit. La nature des garanties exigées et leur valeur dépendent du volume des concours mis en place.

Conclusion Générale

L'exigence des garanties est systématique pour tous les crédits consentis. Même si la mise en jeu pose parfois des problèmes, les garanties, notamment réelles, restent le moyen le plus sûr entre les mains du banquier pour se prémunir du risque de crédit.

Pour ce qui est des banques nationales plus précisément, et en plus de la culture de la prise de risque qui doit animer le banquier, il est nécessaire que la banque soit dotée d'un système d'information performant permettant de gérer d'une manière automatique les autorisations de crédit et disposer d'informations utiles en temps opportun (celui de la BNA en est un comme nous l'a affirmé le Directeur du Réseau d'Exploitation de la BNA de Chlef).

La mise en place d'outils modernes (système de pilotage du risque à l'aide de clignotants d'alerte, scoring, rating), les procédures de contrôle interne, et la gestion prudentielle des risques, sont également des instruments d'analyse et de prévention du risque de crédit.

Il ressort clairement de ce qui précède que l'analyse financière en tant qu'instrument d'appréciation du risque de crédit est loin de suffire à elle seule pour protéger le banquier et lui donner toute l'assurance quant la bonne issue du crédit.

D'autres outils, et d'autres procédés, les uns aussi anciens que la profession bancaire, les autres modernes, sont nécessaires pour donner au banquier l'assurance qu'il recherche lorsqu'il est appelé à consentir un crédit.

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

ET

DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DE MANAGMENT

ENSM.ALGER

MASTER EN MANAGEMENT DES ORGANISATIONS

MEMOIRE DE FIN D'ETUDE

THEME :

**L'ANALYSE FINANCIERE COMME INSTRUMENT
D'APPRECITION DU RISQUE DE CREDIT**

Cas : DRE de la BNA de Chlef 196

Présenté par : **Mme BRAHAM Halima**

Encadré par : **Dr TOUMI Djamila**

2^{ème} Promotion

Année Universitaire : **2013/2014**

Bibliographie

Les ouvrages :

- BERNARD Philippe, JOULIA Vincent, LAFFERRIERE Bruno Julien, TARDITS Jean, Mesure et contrôle des risques de marché, éditions Economica, Paris, 1996.
- BESSIS Joël, Gestion des risques et gestion actif-passif des banques, éditions Dalloz, Paris, 1995.
- CALVET Henri, méthodologie d'analyse financière des établissements de crédit, éditions Economica, Paris, 1997
- COLLOMB, Jean-Albert ; finance d'entreprise; édition E.S.K.A., 1998
- DI-MARINO Michel, guide financière de la PME, les éditions d'organisation 1993
- DUBERNET Michael, Gestion Actif-Passif et tarification des services bancaires, Economica, Paris, 1997,
- EGLEM Jean-Yves, ANDRE Philippe, RAULET Christian, analyse comptable et financière édition 8,
- HAMDI Kamel, Le bilan c'est facile, lire établir et analyser un bilan collection entreprise,
- VIZZAVONA Patrice, gestion financière, éditions berti, Alger, 1993

Les mémoires :

- BENHOCINI Assia, opérations de crédit

Les textes officiels :

- Ordonnance n°66-178 du 13 juin 1966.
- Règlement BA N° 11-08 du 28 novembre 2011 relatif au Contrôle Interne des Banques et Etablissements Financiers l'autorité de tutelle.

Les documents internes à l'organisme d'accueil :

- Document interne de la B.N.A techniques de financement des entreprises 1992
- Le règlement intérieur.

SOMMAIRE

Résumé en Arabe

Résumé en Français

Abstarct

Remerciement

Liste des abréviations

Liste des tableaux

ITRODUCTION GENERALE 1

Chapitre I : NOTIONS FONDAMENTALES SUR LES RISQUES LIES A L'ACTIVITE BANCAIRE 4

Section1 : les risques bancaires..... 6

Section 2 : Le risque de crédit 10

Section3 : Les techniques d'analyse financière 12

Chapitre II : METHODOLOGIE DE RECHERCHE ET PRESENTATION DE L'ORGANISME D'ACCEUIL 27

Section 1 : La Méthodologie de recherche..... 28

Section 2 : Présentation de la BNA..... 29

Chapitre III : L'ANALYSE FINANCIERE COMME OUTIL DE MEUSRE DU RISQUE DE CREDIT 38

Section 1 : Etude d'une demande de crédit d'exploitation 39

Section 2 : étude d'un état de reporting de créances non performantes 51

Section 3 : synthèse et recommandations..... 53

CONCLUSION GENERALE..... 55

BIBLIOGRAPHIE

ANNEXES

ملخص

البنك هو عامل اقتصادي لا يستغنى عنه و القرض البنكي ضروري و هو حيوي سواء بالنسبة للأسر أو للمؤسسات، لقد ارتأينا إنهاء مسارنا التكويني في مؤسسة بنكية عمومية وطنية مهمة ألا وهي **البنك الوطني الجزائري** و اخترنا موضوعا تقنيا خالصا فقط لا يلم به إلا المتخصصين بالمهنة بفضل الممارسة اليومية.

يتعلق الأمر بخطر الدفع بالمقابل و محدودية التحليل المالي كأداة للتقييم و الوقاية من هذا النوع من الإخطار.

نستطيع القول ان "طبيعة الخطر هذه" تحتل وجود عدة أخطار: بطبيعة الحال فان العامل بالبنك معرض لعدد من الأخطار: خطر السيولة، خطر سعر الصرف، خطر نظامي... الخ. هذا ما تطرقنا إليه في المحور الأول تحت عنوان: "مبادئ أساسية حول الأخطار المتعلقة بالبنوك".

بما أن **القرض** هو النشاط الأساسي لأي بنك كلاسيكي، فان خطر الدفع بالمقابل يسمى كذلك خطر القرض أو الإعسار و هو إذن خطر رئيسي يتعرض له البنك. تم إعداد محور بكامله في هذا الموضوع.

بعد تقديم تقنيات التحليل المالي، شرعنا في المحور الثاني في تقديم البنك الذي استقبلنا و بالأخص مديرية شبكة الاستغلال بالشلف التي وضعت تحت تصرفنا ملف قرض للاستغلال و ساعدتنا على فهم مسار اتخاذ القرار و إنشاء قرض بالاعتماد بين أمور مختلفة، على مقاييس مالية.

و هذا ما تطرقنا إليه خاصة في المحور الأخير من هاته المذكرة التي تتضمن كذلك قسما مخصص لحالة تأجيل الديون غير المنتظمة الذي أبان عن محدودية التحليل المالي كأداة لتقييم خطر القرض، فان كان التقييم ايجابيا هذا لا يمنع من ظهور حالات عدم التسديد ناتجة عن القروض المتفق عليها.

اختتمنا عملنا هذا بتحليل و توصيات أخذا بالاعتبار التجربة المكتسبة من ممارسة المهنة بالبنك.

هذا هو ملخص المذكرة المفصل في الصفحات التالية ...

كلمات مفتاح:

بنك، قرض، خطر، التحليل المالي.

RESUME

La banque étant un acteur économique incontournable, et le crédit bancaire étant nécessaire, voire vital aussi bien pour les ménages que les entreprises, nous avons préféré parachever notre cursus de formation au sein d'une importante banque publique nationale, la Banque Nationale d'Algérie, et en optant pour un thème purement technique que seuls les professionnels de la profession connaissent à travers la pratique de tous les jours.

Il s'agit du risque de contrepartie et des limites de l'analyse financière comme outil d'évaluation et de prévention de cette nature de risque.

Dire « cette nature de risque » suppose l'existence d'autres risques. Effectivement, le banquier est confronté à une multitude de risques ; risque de liquidité, risque de taux de change, risque systémique,...etc. C'est ce qui sera abordé dans le premier chapitre que nous avons intitulé « Notions fondamentales sur les risques liés à l'activité bancaire »

Le crédit étant l'activité principale de toute banque classique, le risque de contrepartie appelé aussi risque de crédit ou risque d'insolvabilité est donc le risque majeur auquel la banque est exposée. Une section entière y est consacrée.

Après présentation des techniques d'analyse financière, nous présenterons dans le 2ème chapitre la Banque qui nous a accueillie et plus précisément la Direction du Réseau d'Exploitation de Chlef qui a surtout mis à notre disposition un dossier de crédit d'exploitation et nous a aidé à comprendre le processus de prise de décision de mise en place d'un crédit en se basant, entre autres, sur les paramètres financiers.

C'est ce qui sera notamment abordé au dernier chapitre du présent mémoire qui comprendra également une section consacrée à un état de reporting des créances non performantes, qui met en relief les limites de l'analyse financière comme outil d'évaluation du risque de crédit, dès lors où l'évaluation positive n'empêche pas la survenance d'impayés des crédits consentis.

Nous clôturons ce travail par une synthèse et des recommandations en tenant compte de l'expérience acquise à travers l'exercice de la profession bancaire.

Tel est succinctement le résumé du mémoire que nous développerons dans les pages suivantes.

Mots clés :

Banque, crédit, risque, analyse financière.

ABSTRACT

The bank is an indispensable economic actor and the bank credit is necessary ,or vital for both business and companies .We have preferred to end up our training course in an interesting national public bank,namely « BNA ».We have chosen a purely technical theme which is known only by professionals through daily practice.

It is about counterparty risk and the limits of the financial analysis as evaluation and prevention tools of this kind of risk.

When saying « this kind of risk » ,it implies the existence of other risks.Indeed,the banker is faced by a lot of risks:liquidity risk,exchange rates risk,systematic risk,...etc.All this will be dealt with in the first chapter which has been entitled « Basic Notions of banking activities-related risks ».

The credit is the main activity of every classical bank.the counterparty risk also called credit risk,or insolvency risk is the biggest risk that the bank is exposed to.A whole chapter is devoted to it.

After the presentation of financial analysis techniques, we will present in the second chapter the Bank which has welcome us,or precisely the operating network direction of Chlef which has mainly put at our disposal an operating credit file and it has given us a hand to understand the process of decision –taking,the establishment of a credit based on the financial parameters.

This will be dealt with in the last chapter of the present memoir which equally includes a section devoted to a state of reporting of the ineffecient debts which highlights the limits of the financial analysis from the moment when the positive evaluation don't hinder the occurrence of unpaid credits issued from agreed credits.

In the end, we will conclude our work by a synthesis and some recommendations taking into account the experience acquired through practising the banking profession.

This is the summary of the memoir which we will develop in the following pages.

Key words:

Credit, bank, risk, financial analysis.

LISTE DES TABLEAUX

N°	TITRE	N° DE PAGE
01	Le bilan financier	14
02	Les agences du réseau de BNA de Chlef	31
03	Les mouvements confiés	40
04	Actif du bilan financier de Chélifienne des travaux	41
05	Actif du bilan condensé de Chélifienne des travaux	42
06	Passif du bilan financier de Chélifienne des travaux	43
07	Passif du bilan condensé de Chélifienne des travaux	44
08	Le calcule des valeurs structurelles	45
09	Représentation des SIG	46
10	Les grandes valeurs des SIG	47
11	Les ratios de structure	48
12	Les ratios de liquidité	49
13	Les ratios de rentabilité	50

LISTE DES ABREVIATIONS

Abréviation	Significations
BA	Banque d'Algérie
BNA	Banque Nationale D'Algérie
BFR	BFR Besoin de Fond de Roulement
CA	Chiffre d'Affaire
CAF	Capacité d'Autofinancement
DA	Dinars Algérien
DCT	Dettes à Court Terme
DLMT	Dettes à Long et Moyen Terme
DRE	Direction du Réseau d'Exploitation
FP	Fonds Propres
FR	Fond de Roulement
IBS	Impôt sur le Bénéfice
KDA	Kilo Dinars Algérien
MC	Marge Commerciale
SIG	Soles Intermédiaires de Gestion
SNC	Situation Nette Comptable
T	Trésorerie
TCR	Tableau des Comptes de Résultat
U	Unité
VA	Valeur Ajoutée
VAR	Value At Risk
VD	Valeurs Disponibles
VE	Valeurs d'Exploitation
VIN	Valeurs Immobilisées Nettes
VR	Valeurs Réalisables
VTN	Valeurs Temporairement Immobilisées

Introduction Générale

Le rôle de la banque est l'intermédiation. Elle collecte l'épargne et distribue les crédits. Elle joue donc un rôle primordial dans le développement économique.

Cette intermédiation induit des opérations de transformation. Celles-ci vont faire émerger plusieurs risques tel le risque de crédit et le risque du taux de change.

Le risque est partie prenante du métier de banquier. Il s'inscrit dans l'évolution du monde qui est pleine d'incertitude. Les banques doivent donc donner une extrême importance aux différents risques auxquels elles sont exposées.

Le phénomène de mondialisation impose à l'activité bancaire une dimension à l'international. La banque devra s'imprégner des spécificités de la contrepartie bancaire et celle du pays où elle se trouve.

Actuellement, la maîtrise des risques est capitale : elle est devenue un enjeu fondamental.

Les instances réglementaires internationales sont conscientes de la nécessité d'imposer des procédures de contrôle renforcées.

La gestion du risque de crédit, objectif majeur, impose la mise en œuvre de nouvelles méthodes, à même d'assurer une meilleure efficacité des banques.

Compte tenu de la libéralisation du secteur bancaire, les banques algériennes doivent prendre en considération la gestion du risque que représente une contrepartie bancaire car la mise à mal d'une banque porterait atteinte non seulement à ses créanciers mais aussi à toute l'économie.

Le risque de crédit est le risque le plus important qu'un établissement bancaire puisse encourir. Il désigne le risque de pertes suite au défaut d'un emprunteur sur les engagements de remboursement de dettes contractées par celui-ci.

Quel que soit le risque encouru, ce dernier doit être reconnu et évalué. En ce qui concerne le risque de contrepartie une bonne évaluation permettra de choisir au mieux la contrepartie.

Par ailleurs de nouveaux instruments de mesure apparaissent régulièrement.

Introduction Générale

L'un des instruments universels et essentiels dans l'appréciation du risque et la prise de décision d'octroi de crédit est l'analyse financière.

Toute fois, et a travers la pratique bancaire, **cet instrument suffit – il, a lui seul, de se prémunir du risque de contrepartie ?**

On suppose les hypothèses suivantes :

- L'analyse financière est incontournable pour se prémunir contre le risque de contrepartie.
- L'analyse financière est insuffisante pour se prémunir du risque de contrepartie.

Pour prendre en charge ces préoccupations, nous avons structuré notre travail en 3 chapitres :

- ***Premier chapitre : Notions fondamentales sur les risques liés à l'activité bancaire***

Ce chapitre abordera les risques bancaires, l'identification et mesure du risque de crédit et enfin les techniques d'analyse financière.

- ***Deuxième chapitre : Méthodologie de la recherche et présentation de l'organisme d'accueil "BNA"***

Ce chapitre mettra en évidence la méthodologie de la recherche et la présentation de la BNA.

- ***Troisième chapitre : L'analyse financière comme outil de mesure du risque de crédit au sein de la BNA.***

Ce chapitre portera sur l'étude d'une demande de crédit d'exploitation et d'un état de reporting de créances non performantes, il se terminera par une synthèse et des recommandations.

Et enfin une conclusion clôturera notre travail.

CHAPITRE I : NOTIONS FONDAMENTALES SUR LES RISQUES LIES A L'ACTIVITE BANCAIRE

Le risque existe partout. En particulier au niveau bancaire il est omniprésent. Il doit donc être défini, analysé et incorporé dans la gestion.

Le crédit est la raison d'être d'une banque. En collectant des fonds et en les redistribuant sous forme de prêts elle dynamise l'activité économique. Du fait de la concurrence et de l'ouverture économique la banque voit « ses risques » augmenter.

Le risque de contrepartie doit donc être bien évalué.

L'objet de ce chapitre est de présenter en premier lieu les risques bancaires, puis en second lieu le risque de crédit (identification et mesure) et enfin les techniques d'analyse financière.

SECTION 1 : LES RISQUES BANCAIRES

Sous section 1.1 : Notions des risques

Avant de présenter les différents types de risques bancaires, il est opportun de passer en revue la définition du risque, ainsi que le processus du risque.

1.1.1- Définition du risque :

« Le risque désigne l'incertitude qui pèse sur les résultats et les pertes susceptibles de survenir lorsque les évolutions de l'environnement sont adverses »¹

A partir des années 80, l'activité bancaire s'est totalement transformée, en raison notamment de la montée des marchés financiers, de l'accroissement de la concurrence et de la déréglementation.

Les banques doivent donc promouvoir de nouvelles méthodes de gestion pour en tirer des avantages concurrentiels certains. Et c'est l'évaluation des différents risques, auxquels est confrontée la banque qui est déterminante. Le risque sera mesuré et quantifié, reconnu comme facteur de performance.

Les facteurs de risque ne doivent pas être redondants mais en aussi grand nombre que possible, afin d'expliquer clairement les variations qui peuvent générer des risques.

1.1.2- Le processus du risque :

C'est le processus par lequel une banque identifie, mesure et contrôle ses risques.

L'identification du risque : Cette étape consiste à repérer les facteurs de risque et à définir le type de risque auquel la banque doit faire face.

La mesure du risque : Il s'agit de l'évaluation du risque par différentes méthodes ou par l'intermédiaire d'indicateurs tels que la VAR.

Le contrôle du risque : Il consiste en la prévention du risque par les instruments adéquats et en la vérification que les indicateurs de risque respectent certaines contraintes.

¹ BESSIS J, Gestion des risques et gestion actif-passif des banques, éditions Dalloz, Paris, 1995, page2.

CHAPITRE I : NOTIONS FONDAMENTALES SUR LES RISQUES LIES A L'ACTIVITE BANCAIRE

Après avoir présenté les généralités relatives au risque, nous procéderons dans la seconde section à la présentation des différents types de risques.

Sous section 1. 2 : Typologie des risques bancaires

Les risques bancaires sont multiples, intégrant plusieurs espaces. Ils doivent être reconnus et catalogués permettant ainsi des les quantifier, les suivre et les contrôler.

Les principaux risques auxquels les banques doivent faire face sont : les risques de marché, les risques de contrepartie (Ou de crédit) et les risques opérationnels.

1.2.1- Les risques de marché :

Les risques de marché peuvent être définis comme les risques de perte suite à la variation du prix d'une grandeur économique. Cette dernière est généralement un taux d'intérêt, un taux de change ou le prix d'un actif. De ce fait, on distingue un risque de taux d'intérêt, un risque de change et un risque de prix.

1.2.1.1- Le risque de taux d'intérêt :

C'est le risque de subir des pertes suite à la variation d'un taux d'intérêt, d'un écart entre deux taux ou de la forme de la courbe de taux d'intérêt.

1.2.1.2- Le risque de change :

C'est le risque de variation du cours des devises étrangères par rapport à la monnaie de référence.

1.2.1.3- Le risque de prix :

C'est le risque de variation du prix d'un instrument financier ou d'une matière première et qui peut affecter la valeur du portefeuille de la banque.

1.2.2- Le risque de contrepartie :

Le risque de contrepartie est le risque le plus important pour une banque. Il désigne le risque de voir ses débiteurs dans l'incapacité de faire face totalement ou partiellement à leurs engagements.

1.2.3- Les risques opérationnels :

Le risque opérationnel est un risque majeur pour l'activité bancaire. Le nouveau dispositif du comité de Bâle définit ce risque comme «le risque de pertes résultant de carences ou de défauts attribuables à des procédures, personnels et systèmes internes ou à des événements extérieurs ».

Les risques opérationnels sont inhérents a toute activité bancaire : prestation de services, activité d'intermédiation ou de marché. Parfois dissimulé, le risque opérationnel est la cause de mal gestion dans les banques ; induisant au risque procédurier, matériel, juridique et/ou fiscal.

1.2.3.1- Le risque de procédure :

- Risque d'erreur administrative (erreur dans l'enregistrement des opérations...).
- Risque humain (lorsque les exigences attendues des moyens humains telles que la compétence et la disponibilité ne sont pas satisfaites).

1.2.3.2- Le risque matériel :

Il consiste en l'indisponibilité des moyens en raison d'événements accidentels internes ou externes (incendies, inondations, pannes informatiques,...).

1.2.3.3- Le risque juridique et fiscal :

Le risque juridique : C'est le risque de se trouver obligé de verser des dommages et intérêts du fait d'une erreur (ou imprécision) dans la rédaction d'un contrat.

Le risque fiscal : C'est le risque d'être condamné à payer une amende suite à une mauvaise interprétation de la loi fiscale.

1.2.3.4- Le risque informatique :

Lorsqu'il y a une erreur dans la conception des programmes informatiques...

La maîtrise des risques opérationnels s'avère primordiale afin d'assurer une gestion efficace et permanente des risques bancaires classiques.

1.2.4- Autres risques :

1.2.4.1- Le risque de liquidité :

« *Le risque de liquidité représente pour un établissement de crédit l'éventualité de ne pas pouvoir faire face, à un instant donné, à ses engagements ou à ses échéances par la mobilisation des actifs* ». ¹

Il consiste en l'incapacité de la banque à faire face à ses engagements financiers à temps et à financer n'importe quel actif qu'elle veut acquérir. Il apparaît généralement lorsque la banque crée des gaps négatifs (elle place plus long que les dépôts) ou lorsque celle-ci est incapable de lever des fonds dans la monnaie locale ou dans une devise particulière (réglementation contraignante).

1.2.4.2- Le risque systémique :

Le risque systémique est le risque que la défaillance d'une banque entraîne celle d'autres banques et, de proche en proche, celle du système bancaire.

Les risques systémiques bancaires se produisent généralement dans un environnement de faible réglementation prudentielle. Les difficultés rencontrées par un acteur peuvent entraîner des faillites en chaîne dans l'ensemble du système bancaire.

1.2.4.3- Le risque de solvabilité :

«Le risque de solvabilité est celui de ne pas disposer de fonds propres suffisants pour absorber des pertes éventuelles. Par contre, le risque de contrepartie désigne le risque de dégradation de la solvabilité des contreparties, non de l'établissement prêteur » ²

Il ne faut donc pas confondre risque de contrepartie où l'insolvabilité concerne les contreparties de la banque et risque de solvabilité qui concerne la banque elle-même.

¹ DUBERNET. M, Gestion Actif-Passif et tarification des services bancaires, Economica, Paris, 1997, page 71.

² BESSIS. J, Op Cit, Page20.

SECTION 2 : LE RISQUE DE CREDIT

Sous section 2.1 : Identification du risque de crédit

La banque doit définir la nature du risque auquel elle est exposée. L'étape d'identification, objet de cette sous section, consiste à définir le risque de contrepartie, et à identifier les différents facteurs qui en sont à l'origine.

2.1.1- Définition du risque de contrepartie :

Le risque de contrepartie, également appelé risque de crédit, est le premier risque qu'une banque doit supporter. Il désigne « Le risque de défaillance d'une contrepartie sur laquelle est détenue une créance ou un engagement de hors bilan assimilable »¹

Dans le Règlement BA N° 11-08 du 28 novembre 2011 relatif au Contrôle Interne des Banques et Etablissements Financiers l'autorité de tutelle ne définit qu'un volet du risque de contrepartie à savoir "le risque de crédit" étant le risque le plus important auquel sont exposées les banques en Algérie dans le cadre de l'exercice de leurs activités.

C'est donc le risque de subir une perte au cas où la contrepartie serait incapable de faire face à ses engagements.

2.1.2- Les facteurs de risque :

Par vocation la banque détient des portefeuilles de créances sur divers agents économiques (particuliers, entreprises, banques, état) : elle s'expose ainsi au risque de contrepartie.

Les facteurs de risque liés au risque de contrepartie et dont les variations pourraient influencer la valeur du portefeuille des créances et des engagements de la banque peuvent être:

- Un taux d'intérêt.
- Un cours de change (pour les opérations à l'international).
- Le prix d'un actif.
- La volatilité des sous-jacents (concernant le risque de contrepartie sur instruments dérivés).

L'étude du risque de contrepartie est un acte majeur pour une gestion optimisée de la banque.

¹ CALVET H, « méthodologie d'analyse financière des établissements de crédit », éditions Economica, Paris, 1997, Page 78.

CHAPITRE I : NOTIONS FONDAMENTALES SUR LES RISQUES LIES A L'ACTIVITE BANCAIRE

Sous section 2.2: La mesure du risque de crédit

Le risque de contrepartie est le risque le plus important pour les banques. Elles doivent donc se doter de procédures pour le mesurer.

Cette mesure passe par l'étude de la solvabilité de la contrepartie. Une compétence adaptée à la qualité de la contrepartie doit exister.

2.2.1- L'analyse financière :

Grace à l'analyse financière - par la mesure de l'exposition au risque de contrepartie - la banque prendra une décision responsable sur un dossier d'entreprise.

L'étude financière mettra en exergue :

- Les opportunités et menaces du marché, les forces et faiblesses de l'entreprise (intégrant son environnement économique).
- La rentabilité de l'entreprise et son devenir.
- La relation du crédit avec la situation industrielle, commerciale et sociale de l'entreprise, ses perspectives d'avenir dans son secteur.
- Le besoin de financement à court terme et ses possibilités à emprunter à long terme.

2.2.1.1- Le diagnostic financier :

La performance économique et financière de l'entreprise est l'élément déterminant d'une bonne analyse financière. Cette performance est assurée par une production qui génère des bénéfices ; elle est également contrôlée par son équilibre et/ou indépendance financière (capacité d'autofinancement, trésorerie nette,...).

L'analyse financière doit se baser sur les états financiers de l'entreprise sur plusieurs années (un seul exercice ne permettant pas de juger la performance de l'entreprise).

Par ailleurs selon l'activité de l'entreprise certains postes doivent être strictement surveillés.

SECTION 3 : LES TECHNIQUES D'ANALYSE FINANCIERE

Face à une demande de crédit d'exploitation, la solvabilité de l'entreprise intéresse le banquier donc il doit faire une analyse rétrospective et prévisionnelle de sa situation. Procéder à une analyse financière c'est :

- Constaté la situation actuelle d'une entreprise sur les plans juridique, humain, technique, économique et financier.
- Apprécier cette même situation avec ces points forts et ces points faibles.
- Expliquer son évolution passée afin de pronostiquer son évolution future.
- Suggérer des moyens d'optimiser la situation future de l'entreprise.
- Prendre position en tant que banquier sur la politique à adopter vis à vis de l'entreprise et de ses demandes de financement.

Considérées comme l'un des outils essentiels à l'analyse d'une décision bancaire, les techniques d'analyse financière, permettent à la banque de mesurer le risque que pourrait représenter l'entreprise.

Pour ce couvrir de ce risque, la banque fait appel en général à différentes analyses inter-complémentaires, dont les plus utilisées par celle -ci sont :

- L'analyse rétrospective.
- L'analyse de l'équilibre financier.
- L'analyse des ratios.
- L'analyse prévisionnelle.

3.1- L'analyse rétrospective :

Le but de cette analyse est de faire une comparaison entre les pourcentages, chiffres et ratios des trois dernières années d'exercices pour voir l'évolution qu'a connue l'entreprise.

Pour son analyse, le banquier se basera sur le bilan et le tableau de compte de résultat (T.C.R).

3.1.1- Le bilan :

Le bilan des entreprises intéresse le banquier, en effet ce dernier souhaite savoir si l'entreprise est à même de rembourser les montants qui lui sont prêtés.

CHAPITRE I : NOTIONS FONDAMENTALES SUR LES RISQUES LIES A L'ACTIVITE BANCAIRE

De même la connaissance du bilan lui permettra aussi de se prononcer sur la demande de prêt que fait l'entreprise.

Si le bilan est déstructuré, risquant de conduire l'entreprise à la faillite, la banque se gardera bien de lui prêter de l'argent à cette entreprise, mais en réalité, il arrive aussi que la banque aide des entreprises en difficultés pour leurs permettre de se redresser et de pouvoir rembourser les montants qu'elles ont empruntés.

Le bilan est un document comptable qui reflète la situation patrimoniale et financière de l'entreprise à un moment donné¹ (généralement le 31-12 de chaque année), c'est la représentation, sous forme de tableau, des ressources dont dispose l'entreprise et des emplois à une date précise.

• Les principaux retraitements :

Le but d'une opération pareille est de :

- Déterminer les vraies valeurs des ressources dont dispose l'entreprise pour le financement de ses emplois.
- Classer ces ressources en grandes masses et mettre en évidence les conditions économiques de fonctionnement de l'entreprise.
- L'opération de traitement porte sur :
 - L'élimination des non- valeurs.
 - La réintégration des engagements hors bilan.
 - Le reclassement des rubriques du bilan.
 - Les principaux postes d'un bilan financier et leur constitution.

¹ BENHOCINI ASSIA: opérations de crédit, mémoire de fin d'étude; page23.

CHAPITRE I : NOTIONS FONDAMENTALES SUR LES RISQUES LIES A L'ACTIVITE BANCAIRE

Le bilan financier se présente comme suit :

Tableau N° 1 : Le bilan financier

Actif	Passif
Valeurs immobilisées nettes (VIN) : Destinées à la production de biens et/ou de services dans le cadre de l'objet social de l'entreprise et à la commercialisation.	Capitaux propres (fonds propres) (FP) : Capital social, écarts de réévaluation, réserves, report à nouveau , provision pour pertes et charges , provision à caractère de réserve , résultat en instance d'affectation et part stable des comptes courants des associés.
Valeurs temporairement immobilisées (VTI) Ce sont les valeurs qui sont imparfaitement liquides ou comportant un doute quant à leur réalisation au cours d'une année.	Dettes à long et moyen terme (DLMT) ; Les capitaux d'emprunt dont l'échéance de remboursement dépassent une année.
Valeurs d'exploitation : (VE) Les stocks (marchandises, matières et fournitures, produits finis...).	Dettes à court terme (DCT) non bancaires : Dettes « fournisseurs », avances reçues des clients, des emprunts et des dettes envers les associés
Valeurs réalisables : (VR) Créances détenues sur la clientèle, avance aux fournisseurs. Valeurs disponibles (VD) Les éléments du bilan immédiatement transférables en monnaie.	Concours de trésorerie : Effets escomptés non- échus, concours bancaires courant, soldes débiteurs auprès des banques, annuités exigibles à long et moyen terme.

Source : HAMIDI K, « Le bilan c'est facile; lire établir et analyser un bilan » collection entreprise, les pages 35 et 61.

L'actif immobilisé = valeurs immobilisées nettes + valeurs temporairement immobilisée

L'actif circulant = valeurs d'exploitation + valeurs réalisables + valeurs disponibles

Les capitaux permanents = capitaux propres + dettes à long et moyen terme

Le passif circulant = dettes à court terme

• **Quelques notions fondamentales du bilan :**

Il s'agit d'un nombre de termes, concepts ou notions habituellement utilisés dans l'analyse financière et qu'il va falloir expliquer. Parmi ces notions on peut relever :¹

¹ HAMDI K, ,idem, les page30et51.

CHAPITRE I : NOTIONS FONDAMENTALES SUR LES RISQUES LIES A L'ACTIVITE BANCAIRE

- **Les fonds propres** : les fonds propres représentent l'ensemble des capitaux qui appartiennent à l'entreprise ; ils sont en général constitués du capital social, la réserve légale, les réserves et provisions divers, les provisions pour risques et le report à nouveau.
- **Les capitaux étrangers** : ils s'opposent aux fonds propres dans la mesure où les capitaux étrangers n'appartiennent pas à l'entreprise .On voit tout de suite qu'il s'agit de la totalité des dettes de l'entreprise.
- **L'actif immobilisé**: l'actif immobilisé est une autre appellation des immobilisations, on l'oppose ainsi à l'actif circulant. On trouvera souvent aussi le terme « immobilisation nettes», il s'agit de la valeur des immobilisations après déduction des amortissements.
- **L'actif circulant** : c'est la partie de l'actif qui tourne en permanence. Elle est constituée par les stocks, les créances et les disponibilités.
- **Les capitaux permanents** : les capitaux permanents sont des capitaux qui demeurent au sein de l'entreprise pendant assez longtemps pour permettre à l'entreprise de fonctionner sans se soucier d'un éventuel remboursement à court terme. Ils sont constitués par la somme des fonds propres et des dettes à long et moyen terme.
- **L'amortissement** : ce sont les fonds mis de côté par l'entreprise en prévision du remplacement du matériel le moment venu (soit parce qu'il est devenu vétuste, obsolète ou dépassé).
- **Les réserves** : ce sont les sommes qu'une entreprise met de côté parce qu'elle n'a pas distribué tout le bénéfice.
- **Les provisions** : elles correspondent à la couverture d'un risque possible, et c'est une somme d'argent que l'entreprise met de côté pour faire face à un risque potentiel.
- **Les bénéfices non distribués** : tout ou partie des bénéfices réalisés au cours des exercices antérieurs et qui n'ont pas encore fait l'objet d'une distribution.

3.1.2- L'analyse du tableau de compte de résultat (T.C.R) :

Le tableau des comptes de résultats donne une idée sur l'activité de l'entreprise et ses performances pendant l'exercice. ¹

L'analyse de ce tableau se fera par le calcul et l'appréciation des soldes intermédiaires de gestion (S.I.G).

Les soldes intermédiaires de gestion (S.I.G) :

Le calcul et l'application des soldes intermédiaires de gestion permettent de détailler les différentes étapes ayant mené à l'élaboration du résultat (bénéficiaire ou déficitaire).

• Chiffre d'affaires (CA) :

C'est le montant qui traduit le volume des affaires réalisées il se calcule comme suit :

$CA = \text{vente de marchandise} + \text{production vendue} + \text{prestations fournies.}$

Son évolution est suivie attentivement par le banquier : elle peut en effet, marquer une stagnation, régression ou progression.

La régression des ventes est généralement un signe défavorable, lorsqu'elle ne peut être considérée comme exceptionnelle ou accidentelle.

• Marge commerciale (MC) :

C'est le montant du supplément de valeur apporté par l'entreprise, elle se calcule comme suit :

$MC = \text{vente de marchandises} - \text{achat des marchandises} + \text{variation des stocks (stockage ou déstockage de marchandises).}$

• Valeur ajoutée (VA) :

La valeur ajoutée d'un produit vendu par une entreprise correspond à la différence de son prix de vente HT et du total de tout ce qu'il a fallu acquérir pour le produire.

Globalement la VA d'un exercice correspond à l'activité de l'entreprise moins tout ce qui a été réglé pour les besoins de sa production ; elle représente la richesse dégagée qui est partagée entre : la rémunération du personnel, les impôts, les charges financières et les frais divers.

¹ COLLOMB, J-A; « finance d'entreprise » ; éditions E.S.K.A., 1998 les pages 64,65 et 66.

CHAPITRE I : NOTIONS FONDAMENTALES SUR LES RISQUES LIES A L'ACTIVITE BANCAIRE

Une progression régulière de la VA est à priori un signe de bonne santé de l'entreprise. Donc la VA est un indicateur très important dans l'analyse de gestion, et elle se calcule comme suit :

$VA = \text{production de l'exercice} - \text{consommation en provenance des tiers.}$

Remarque: (consommation en provenance des tiers ou consommation intermédiaire).

● **Résultat d'exploitation hors charges et produits financiers :**

C'est le résultat découlant de l'activité normale de l'entreprise (opération courantes) abstraction faites des opérations financières, ce résultat se calcule comme suit :

Résultat d'exploitation = produits divers + transferts de charges d'exploitation - frais de personnel - impôts et taxes - frais divers - dotation aux amortissements et provisions

Le résultat ainsi dégagé doit : Exister, être réel, suffisant et bien utilisé.

- Le résultat doit exister : une entreprise doit faire des bénéfices, sinon elle ne peut survivre, ainsi en cas de perte cumulée cela entraînera : une dégradation de la structure financière et des difficultés de trésorerie
- Le résultat doit être réel : d'une façon générale, le banquier devra être en alerte lorsque le résultat sur plusieurs exercices est quelconque (bénéfice dérisoire ou même perte insignifiante), car il est tentant pour le dirigeant de l'entreprise de ne pas comptabiliser certaines charges ou de gonfler la valeur des stocks pour effacer les pertes et les mauvaises impressions que l'on pourrait avoir.
- Le résultat doit être suffisant : même s'il représente un pourcentage faible du chiffre d'affaire, il doit néanmoins rémunérer les capitaux mise en œuvre d'une manière suffisante.
- Le résultat doit être bien utilisé : les bénéfices ont normalement trois utilisations la première partie est prélevée par l'état (impôts), la deuxième partie sert à rémunérer les associés, la troisième partie reste pour l'entreprise.

● **Résultat hors exploitation :**

Il représente le solde des produits, charges et opérations hors exploitation ; donc non liés à l'activité originale de l'entreprise. Le banquier devra toujours exiger le détail des produits et

CHAPITRE I : NOTIONS FONDAMENTALES SUR LES RISQUES LIÉS A L'ACTIVITE BANCAIRE

charges hors exploitation en particulier lorsqu'ils sont importants et qu'ils influent considérablement sur le résultat final. Et il est calculé de la façon qui suit :

Résultat hors exploitation = produits hors exploitation - charges hors exploitation.

• La capacité d'autofinancement (C.A.F) (ou le cash flow) :

Elle représente ce qui reste dans l'entreprise après qu'elle ait tout payé y compris l'impôt sur les bénéfices.

CAF = amortissements + réserves pour perte et charge + provisions + résultat net + charge non déductible.

Elle permet de : rembourser les annuités de dettes à terme, procéder à des dépenses d'investissement, renforcer la structure financière, donc le fond de roulement (qu'on verra juste après ça) réaliser un placement.

3.2- L'analyse de l'équilibre financier :

La méthode de l'équilibre financier consiste à établir une assiette financière stable au profit de l'entreprise, afin de la préserver d'un déséquilibre qui conduit généralement à l'endettement ; et aussi de lui permettre d'avoir une appréciation plus précise et plus pertinente de sa santé économique et financière.

Dans un premier temps, nous allons voir la notion de l'équilibre financier et en second temps, nous énumérerons d'abord les différents indicateurs de cette méthode, puis nous exposerons les différents cas qui peuvent se présenter à la banque.

3.2.1- La notion de l'équilibre financier :

Une entreprise est dite équilibrée financièrement lorsque son actif circulant est financé par son passif circulant.¹

L'équilibre financier est réalisé encore, lorsque l'entreprise a la capacité de s'acquitter de ses dettes arrivées à échéance, sans avoir à recourir à un crédit.

¹ EGLEM J-Y; ANDRE P ; RAULET C, « analyse comptable et financière », édition 8, les pages 74 et 75.

CHAPITRE I : NOTIONS FONDAMENTALES SUR LES RISQUES LIES A L'ACTIVITE BANCAIRE

Si l'entreprise a atteint cet équilibre et qu'il est en plus positif, alors l'entreprise est dite solvable. Pour avoir déterminé l'équilibre financier de l'entreprise et d'apprécier sa solvabilité, la banque procède au calcul de plusieurs indicateurs.

3.2.2- Les indicateurs de l'équilibre financier :

Les indicateurs de l'équilibre financier permettent l'appréciation de la situation financière, ces indicateurs sont calculés à partir du bilan financier. Et il existe trois indicateurs qui sont les suivants :

- Le fonds de roulement.
- Le besoin de fonds de roulement.
- La trésorerie.

*** Le fonds de roulement (FR) :**

Il est aussi appelé fonds de roulement permanent ou fonds de roulement net, il est défini comme étant « *la partie des capitaux permanents employés à financer l'actif à moins d'un an* », ou encore « *l'excédent des ressources permanentes par rapport aux valeurs immobilisées* ». ¹

Il représente l'aptitude de l'entreprise à financer son cycle d'exploitation par des capitaux stables, dont leur durée est supérieure à une année. Autrement dit, c'est le montant des ressources permanentes restant à la disposition de l'entreprise après le financement de ses investissements.

Le fonds de roulement est nécessaire parce qu'une entreprise court des risques à différents titres notamment sur des actifs circulants et principalement sur les valeurs d'exploitation (stocks, matières premières, et produits semi-finis ou finis) et sur les valeurs réalisables et spécialement sur le poste client. Ces risques sont :

- Risque sur les valeurs d'exploitation : par exemple risque de variation de cours de matières premières, risque d'évaluation des techniques et mode de production, risque de mévente des produits finis,...

¹ Document interne de la B.N.A techniques de financement des entreprises 1992, page26.

CHAPITRE I : NOTIONS FONDAMENTALES SUR LES RISQUES LIES A L'ACTIVITE BANCAIRE

- Risques sur les créances de la clientèle : une entreprise vend mais encore faut-il recouvrer le produit de ses ventes, bien souvent elle vend à crédit et il se peut qu'un ou plusieurs clients soient défaillants
- On peut calculer le fond de roulement net par deux méthodes :
- Calcul du fond de roulement net par le haut du bilan (FR net) :

FR net = capitaux permanents - actif immobilisé.

- Calcul du fonds de roulement net par le bas du bilan (FR net) :

Parfois le banquier souhaite connaître le fond de roulement propre (FR propre) de l'entreprise qui représente la part de fonds de roulement dont l'origine est les fonds propres à l'entreprise, là la formule est la suivante $FR \text{ propre} = \text{fonds propres} - \text{actif immobilisé}$.

Sachant que normalement, pour financer son développement, toute entreprise doit faire appel au financement bancaire et ne pas chercher à financer tous ces investissements sur ces fonds propres. Une entreprise qui dispose d'un fonds de roulement propre ne sait pas en vérité faire travailler l'argent des autres. Elle ne finance ses immobilisations que sur ses propres ressources alors qu'elle peut faire appel à des prêts bancaires.

Il faut néanmoins insister sur une chose. Il est rare de voir une entreprise disposer d'un fonds de roulement propre, cela voudra dire que toutes ses immobilisations sont couvertes par un financement propre et qu'elle n'a pas eu recours à l'endettement bancaire pour financer une partie de ses immobilisations.

Contrairement à ce qu'on peut penser, cette situation même si elle est bonne ne veut pas automatiquement dire que nous sommes en présence d'une entreprise efficace.

Enfin pour mieux apprécier l'importance du fonds de roulement, le banquier calculera le ratio évolution du fonds de roulement par rapport à l'activité qui est égal à :

FR x 360 jours

CA hors taxes.

A partir de ces calculs, trois cas peuvent se présenter à la banque et ainsi le fond de roulement peut être positif, nul ou négatif.

*** FR > 0**

CHAPITRE I : NOTIONS FONDAMENTALES SUR LES RISQUES LIES A L'ACTIVITE BANCAIRE

Ce premier cas traduit la supériorité en valeurs des capitaux permanents sur les immobilisations, c'est le cas idéal pour une entreprise.

En couvrant ses emplois par ces ressources plus importantes, l'entreprise bénéficiera d'une relative indépendance financière concernant le financement de son exploitation, et la réponse à la question suivante répondra bien à ça :

** Pourquoi les capitaux permanents doivent-ils être supérieurs aux immobilisations ?*

Pour la simple raison que les capitaux circulants (c'est à dire : stock + réalisable + disponible) ont généralement une rotation habituelle plus lente pour devenir argent que celle des dettes à court terme (D.C.T) pour devenir exigible. Autrement dit, l'entreprise est souvent dans la situation où ces crédeurs, lui exigent le paiement de ses dettes avant que ses capitaux circulants (stock et client) ne soient transformés en argent frais.

L'entreprise doit donc avoir en permanence des capitaux permanents pour payer ses dettes à court terme. Ils doivent donc couvrir toutes les immobilisations ainsi qu'une partie des capitaux circulants, en retenant bien que c'est ce surplus que doivent avoir les capitaux permanents sur les immobilisations qui est appelé fonds de roulement net.

*** FR=0**

Ce cas signifie que l'ensemble des valeurs immobilisées est financé par des capitaux permanents, et que l'actif circulant pour sa part couvre les dettes à court terme (CMT), c'est à dire que les capitaux de même durée se financent tout justement. La situation est plus au moins correcte pour l'entreprise, mais elle reste fragile.

*** FR < 0**

Dans ce cas, l'entreprise se trouve dans une situation difficile, car les capitaux permanents sont insuffisants pour couvrir les investissements, ce qui amènera l'entreprise à chercher d'autres sources de financement généralement extérieures, ce qui se manifeste par la suite par un endettement souvent lourd.

Pour s'assurer du bon équilibre financier de l'entreprise, la banque calculera le deuxième indicateur et qui est le besoin en fonds de roulement.

*** Le besoin de fonds de roulements (B. F .R) :**

CHAPITRE I : NOTIONS FONDAMENTALES SUR LES RISQUES LIES A L'ACTIVITE BANCAIRE

On a dit que l'existence d'un fonds de roulement net (FR net) était une condition nécessaire au bon équilibre mais non suffisante. En effet, il va falloir comparer le fonds de roulement existant au besoin en fonds de roulement (BFR) pour apprécier si le premier est capable de couvrir le second.

« Le besoin en fonds de roulement est le besoin financier nécessité et engendré par l'exécution des opérations renouvelables qui composent le cycle d'exploitation (achat, ventes, paiement des salaires, ...etc.) »¹

Il peut être défini aussi comme étant « la différence entre les besoins cycliques et les ressources cycliques » générés par l'activité de l'entreprise.

Le BFR est lié au décalage entre les ressources et les emplois d'une entreprise, il peut-être calculer de la manière suivante :

BFR = actif circulant sans disponibilités - dettes à court terme hors concours bancaire. Donc :

BFR = (stocks + créances client) - dettes fournisseurs.

Dans la réalité, l'actif cyclique et le passif cyclique tournent à des vitesses différentes selon la nature de l'entreprise.

Dans les entreprises industrielles, le BFR excède presque tout le long de l'année les capacités du FR en raison de la longueur de rotation des stocks. Par contre le BFR est plutôt rare dans l'entreprise commerciale du fait de la rotation rapide des stocks. Donc, on examine les éléments d'actif à financer (stocks et créances) et les moyens de les financer (les dettes fournisseurs).

* La trésorerie : (T)

«La trésorerie, au sens large, de l'entreprise se définit alors comme l'ensemble des actifs rapidement transformables en liquidités pour le règlement des dettes à court terme ». ²

¹DI-MARTINO M; « guide financier de la PME »; les éditions d'organisation 1993 page57.

² EGLEM J-Y; ANDRE P; RAULET C, Op Cit, page 102.

CHAPITRE I : NOTIONS FONDAMENTALES SUR LES RISQUES LIES A L'ACTIVITE BANCAIRE

La trésorerie permet à l'entreprise de faire face à des échéances, dont leur règlement est immédiat ou proche. Elle est définie aussi comme étant la différence entre le fonds de roulement et le besoin de fonds de roulement selon l'équation suivante :

$$\mathbf{T=FR - BFR}$$

Et tout comme le FR la trésorerie peut être positive, nulle, ou négative.

$$\mathbf{*T > 0 :}$$

Ce cas signifie qu'il n'existe pas de décalage à l'encontre des emplois, c'est à dire que l'entreprise dispose encore de capitaux en suffisance pour faire face à des échéances prévues.

Ce bon équilibre financier permet de souligner une fois de plus de la bonne solvabilité de l'entreprise.

$$\mathbf{* T=0 :}$$

Aussi rare qu'il soit, l'équilibre financier est atteint dans ce cas, puisque aucun décalage n'apparaît entre les ressources et les emplois de l'entreprise.

Cependant avec une trésorerie nulle, la solvabilité de l'entreprise reste précaire et le recours à un crédit est devenu bien plus probable.

$$\mathbf{* T < 0 :}$$

Il constitue le cas le plus critique pour une entreprise, celle -ci doit faire face à un déséquilibre financier, où elle se trouve avec un manque de capitaux pour permettre la bonne continuité de son activité qui se traduit par une menace sur la solvabilité de l'entreprise.

Si cette première technique d'analyse financière se rapporte à la méthode de l'équilibre financier, il existe une seconde méthode financière qui se base sur l'idée d'un rapport entre deux éléments financiers. Il s'agit de la méthode des ratios que nous traiterons maintenant.

3.3- l'analyse des ratios :

L'analyse des ratios permet à la banque, tout comme la précédente méthode, d'apprécier la situation de l'entreprise et le degré du risque inhérent, cette méthode joue un rôle important dans l'analyse de la décision bancaire en matière d'octroi de crédits d'exploitation, car elle permet à la banque de faire ressortir des valeurs significatives.

CHAPITRE I : NOTIONS FONDAMENTALES SUR LES RISQUES LIES A L'ACTIVITE BANCAIRE

La méthode des ratios, ou tout simplement les ratios, se définit comme étant «le simple rapport entre deux grandeurs numériques»¹, et se présentent aussi comme « des indicateurs qui mettent en œuvre deux valeurs pour lesquelles existe une corrélation»². Le ratio étant un rapport de deux grandeurs de caractéristique dénombrées, mesurées ou évaluées dans une organisation, grandeurs qui ont besoin d'être rapportées à des fins de gestion.

* Ainsi les ratios peuvent être classifiés en trois grandeurs :

Ratio de structure financière, ratio de gestion (d'activité) et ratio de rentabilité.

3.3.1- Ratio de structure financière :

L'étude de ce type de ratio permet d'analyser l'équilibre des éléments du patrimoine de l'entreprise, la solvabilité et l'état de liquidité de l'entreprise, lié au cycle d'exploitation. Parmi ces ratios, nous comptons les suivants :

- **Ratio de solvabilité générale** = actif total / dettes globales, Ce ratio permet à la banque d'évaluer le degré de solvabilité d'une entreprise. De préférence, ce ratio doit être supérieur à 1, ce qui traduit le bon état de l'entreprise.
- **Ratio de liquidité générale** = actif circulant / dettes globales à court terme. Ce ratio permet de qualifier les capacités de liquidités de l'entreprise.

Il est préférable aussi que ce ratio soit supérieur à 1.

3.3.2- Ratio d'activité :

Etant donné, que l'ensemble des activités d'une entreprise est de produire en vue de commercialiser, les ratios d'activité permettent de mesurer l'activité productrice d'une entreprise et d'évaluer le rendement de l'entreprise. Parmi ces ratios nous avons :

- **Ratio de rotation des stocks de matière première et fournitures**

= stock moyen de matière et fournitures x 360 / consommation HT.

- **Ratio de rotation de stock de produits finis**

= stock moyen de produits finis x 360 / consommation HT.

¹ VIZZA VONA P, « gestion financière », berti éditions Alger, 1993; page 51.

² EGLEM J-Y; ANDRE P ; RAULET C, Op Cit; page 63.

CHAPITRE I : NOTIONS FONDAMENTALES SUR LES RISQUES LIES A L'ACTIVITE BANCAIRE

Ces ratios permettent de déterminer le temps d'écoulement d'un stock des matières premières ou de produits finis. Exprimés en jours, ce ratio doit être de préférence le plus court possible, car il signifierait que l'entreprise a une forte activité et réaliserait ainsi un important chiffre d'affaire ¹.

- Ratio crédit client = $(\text{client} + \text{effet à recevoir}) \times 360 / \text{Ventes TTC}$.

Ce ratio permet de connaître le délai moyen consenti à la clientèle de l'entreprise pour le règlement de leurs créances, il peut être considéré comme un rapport de force qu'exercerait l'entreprise sur ses clients.

Exprimé en jours, le ratio crédit client est jugé meilleur pour l'entreprise créditrice dans le cas où celui-ci est le plus court possible. En effet, il permettra à l'entreprise de se faire payer rapidement, ce qui en conséquence favorisera une régénération de sa trésorerie.

- Ratio crédit fournisseur = $(\text{dettes de stocks} + \text{effets à payer}) \times 360 / \text{Achats TTC}$

Ce ratio permet d'établir le délai moyen, consenti par les fournisseurs d'une entreprise, pour le paiement de ses achats. Exprimé également, en jours ce ratio crédit fournisseur est considéré comme bon pour l'entreprise, si le délai de ce ratio est le plus long. En effet, plus le délai ne sera étalé sur l'échelle du temps, plus l'entreprise aura eu largement le temps pour produire et commercialiser.

3.3.3- Ratio de rentabilité :

Les ratios de rentabilité permettent de mesurer la rentabilité d'une entreprise sur divers plans tels que le plan de l'exploitation et le plan financier. Parmi cette catégorie de ratios, on peut citer :

● **Ratio de rentabilité d'exploitation = $\text{résultat d'exploitation} / \text{chiffre d'affaire HT}$**

Le ratio de rentabilité d'exploitation montre la capacité de l'entreprise à produire un bénéfice, après le calcul de l'ensemble des charges d'exploitation.

● **Ratio de rentabilité financière = $\text{résultat net de l'exercice} / \text{fonds propres}$**

¹ EGLEM J-Y ; ANDRE P ; RAULET C, Op Cit, pages 94.

CHAPITRE I : NOTIONS FONDAMENTALES SUR LES RISQUES LIES A L'ACTIVITE BANCAIRE

Ce ratio met en relief l'aptitude de l'entreprise à rentabiliser les capitaux engagés pour son activité.

Après avoir étudié les différentes techniques d'analyse financière en matière d'octroi de crédit, et pour minimiser le risque lié à ce crédit, la banque doit examiner un dernier élément avant la prise de décision. Cet élément se résume aux garanties.

3.4- L'analyse prévisionnelle :

En octroyant un crédit, le banquier court un risque de non remboursement alors, il doit mener une étude sur la situation financière future de cette entreprise.

L'analyse prévisionnelle repose sur l'étude des documents suivants :

- Budget d'exploitation détaillé.
- Le plan de trésorerie.
- Chiffres d'affaires prévisionnels.

3.4.1- Budget d'exploitation détaillé :

C'est un document où sont repris l'ensemble des recettes et dépenses prévisionnelles liées à l'exploitation.

3.4.2- Le plan de trésorerie :

C'est la synthèse de l'ensemble des recettes et dépenses à périodicité mensuelle (parfois trimestrielle). Il permet de cerner les besoins du cycle d'exploitation à financer.

La bonne lecture de ce plan permettra au banquier de déterminer le mode de financement approprié.

3.4.3- Chiffres d'affaires prévisionnels :

L'évolution prévisionnelle de l'activité traduite par l'évolution prévisionnelle du chiffre d'affaire peut être parfois erronée ou surévaluée, c'est pour cela que le banquier procède par une autre méthode qui permet de savoir si le chiffre d'affaires prévisionnel est suffisant pour l'absorption des différentes charges de l'affaire et de dégager un résultat positif, à la limite nul. Sachant que le résultat n'est nul que seulement si :

CHAPITRE I : NOTIONS FONDAMENTALES SUR LES RISQUES LIES A L'ACTIVITE BANCAIRE

$$P \times Q = F + (V \times Q)$$

Avec :

F : charges fixes (frais de personnel, amortissements,...)

V : charges variables (consommations intermédiaires, ...)

P : prix de vente.

Q : quantité vendue.

CHAPITRE II : METHODOLOGIE DE RECHERCHE ET PRESENTATION DE L'ORGANISME D'ACCEUIL

Ce chapitre sera consacré à la méthodologie de recherche en première partie, puis à la présentation de l'organisme d'accueil "BNA" en second lieu.

SECTION 1 : LA METHODOLOGIE DE RECHERCHE

Ce travail est de définir, étudier et juger l'analyse financière comme outil clé d'évaluation du risque de contrepartie.

Nous avons d'abord pratiqué une étude théorique à partir d'ouvrages spécialisés.

Nous avons ensuite approché le Directeur du Réseau d'Exploitation de la BNA, qui nous a confirmé la pertinence du sujet qui représente l'essence même de la banque. Le directeur nous a orientés vers le chargé d'études et le chef du Départements Crédits.

Le dossier de crédit d'exploitation intégral a été mis à notre disposition et l'avons examiné.

A partir des documents fournis, nous avons élaboré :

- L'analyse financière : traitement des bilans et TCR, calcul des ratios et principaux agrégats.

Il nous a été également remis l'état de reportiong de créances non performantes au 31/03/2014 qui met en relief le volume des impayés issus des crédits d'exploitation. D'ailleurs une étude appropriée lui a été réservée.

SECTION 2 : PRESENTATION DE LA BANQUE NATIONALE D'ALGERIE (BNA)

La BNA a été créée par ordonnance n°66-178 du 13 juin 1966. Elle avait jusqu'en 1982, date de création de la Banque d'Agriculture et du Développement Rural (BADR), l'exclusivité du financement du secteur agricole. Actuellement, elle dispose d'un réseau d'exploitation très dense réparti sur l'ensemble du territoire national.

La BNA exerce toutes les activités d'une Banque de dépôts, elle assure notamment le service financier des groupements professionnels, des entreprises.

Elle traite toutes les opérations de banque, de change et de crédit dans le cadre de la législation et de la réglementation des banques et peut notamment ¹:

- Recevoir du public des dépôts de fonds, en compte ou autrement, remboursables à vue, à préavis, à terme ou échéance fixe; émettre des bons et obligations : emprunté pour les besoins de son activité.
- Effectuer et recevoir tous paiements en espèces ou par chèques, virements, domiciliations, mises à disposition, lettres de crédit, accreditifs et autres opérations de banque.
- Consentir sous toutes formes des crédits, prêts ou avances avec ou sans garanties, tant par elle-même qu'en participation.
- Exécuter, en y attachant ou non sa garantie, toute opération de crédit pour le compte d'autres institutions financières ou pour le compte de l'état, répartir toutes subventions sur fonds publics et en surveiller l'utilisation.
- Acquérir en tout ou en partie, avec ou sans la garantie de bonne fin du cédant.
- Payer en lieu et place du débiteur toutes créances avec subrogation dans les droits et rang du créancier.
- Financer par tous modes les opérations de commerce extérieur.
- Recevoir en dépôt tous titres et valeurs.
- Recevoir ou effectuer tous paiements et tous recouvrements des lettres de change,

¹ Document interne de la banque,

CHAPITRE II : METHODOLOGIE DE RECHERCHE ET PRESENTATION DE L'ORGANISME D'ACCEUIL

billets à ordre, chèques, warrants, coupons d'intérêts ou de dividendes, titres remboursables ou amortis, factures et autres documents commerciaux ou financier.

- Louer tous coffres et compartiments de coffres.
- Servir d'intermédiaire pour l'achat, la souscription ou la vente de tous effets publics, actions, obligations, plus généralement, de toutes valeurs mobilières, ainsi que des métaux précieux.
- Procéder ou participer à l'émission, à la prise ferme, à la garantie, au placement, ou à la négociation de toutes valeurs mobilières, soumissionner tous emprunts publics ou autres; acquérir, aliéner ou nantir toutes valeurs mobilières, assurer le service financier de tous titres.
- Traiter toutes les opérations de change, aux comptant ou à terme, contractés tous emprunts, prêts, nantissements, reports de devises étrangères, le tous en conformité de la réglementation en la matière.
- Accepter ou conférer toutes hypothèques et toutes autres sûretés, souscrire tous engagements de garantie par acceptations, endossements, avals, cautions ducroires, crédits documentaires irrévocables, confirmation de crédits documentaires, garanties de bonne exécution, de bonne fin ou de remboursement ou renonciation à des recours légaux; constituer toutes cautions réelles.
- Remplir le rôle de correspondants d'autres banques.
- Assurer le service d'agence des autres institutions officielles de crédits. Etablir ou gérer des magasins généraux.
- Assurer la constitution de sociétés ou associations et accepter en conséquence tout mandat ou pouvoir s'y rapportant ou en résultant, prendre éventuellement une part dans le capital desdites sociétés sous réserve des dispositions légales ou réglementaires applicables aux banques.
- Effectuer toutes acquisitions, ventes, locations ou autres opérations mobilières ou immobilières nécessitées par l'activité de la banque ou les mesures sociales en faveur de son personnel.
- Elle pourra prendre sous toutes formes, tous intérêts et participations, dans toutes sociétés ou entreprises algériennes ou étrangères, ayant un objet similaire ou de nature à développer ses propres affaires.
- Elle pourra agir, directement ou indirectement, pour son compte le compte de tiers et

CHAPITRE II : METHODOLOGIE DE RECHERCHE ET PRESENTATION DE L'ORGANISME D'ACCEUIL

soit seule, soit en association, participation ou société, avec toutes autres sociétés ou personnes et réaliser, directement ou indirectement en Algérie ou à l'étranger, sous quelque forme que ce soit, les opérations rentrant dans son objet.

2.1 Direction du réseau d'exploitation

Le réseau d'exploitation est constitué de 194 agences à l'échelle nationale. Notre étude se concentrera sur le réseau d'exploitation de Chlef. La direction d'exploitation BNA 196 de Chlef, se situe dans la Rue Ibn Badis.

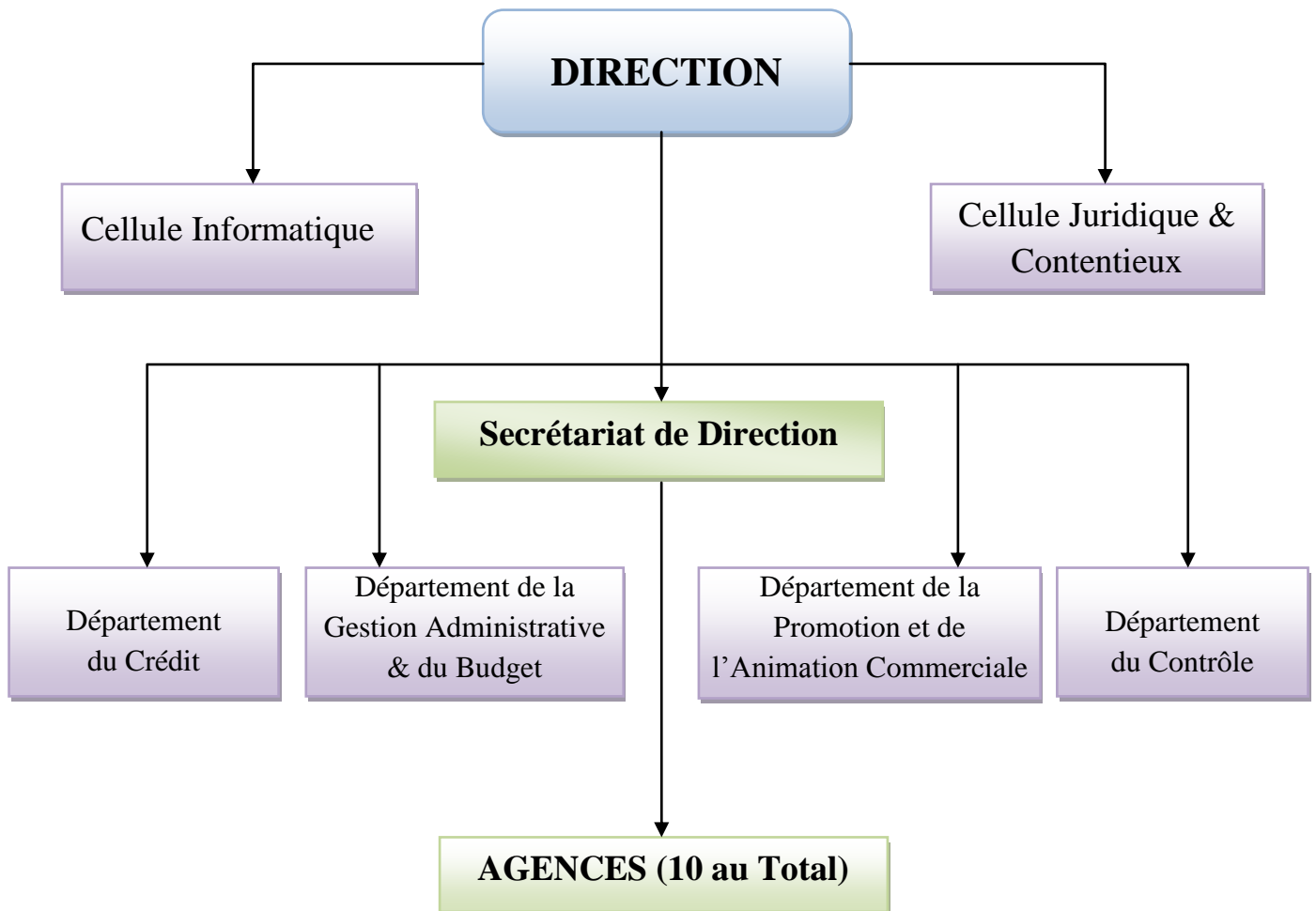
Le réseau de BNA de Chlef est composé de dix agences réparties comme suit :

Tableau n°2 : Les agences du réseau de BNA de chlef

Agence	Indice	Localisation
Chlef	275	Rue Commandant Bounaama
Ain Defla	268	Bd Emir Abdelkader
Chlef	260	21 Rue Ibn Badis
El Attaf	272	Rue Med Khemisti
Relizane	869	29 Bd Mohamed Khemisti
Miliana	262	Rue Emir Abdelkader
Oued Rhiou	276	Rue Dahmane Mohamed
Tissemsilt	277	Ave. du 1 ^{er} Novembre
Khemis Miliana	278	Rue Djitli Mohamed
Tenes	279	Bd Meriem Brahim

Source : synthèse réalisée d'après une consultation d'un document

**Schéma N°1 : ORGANIGRAMME DE LA DIRECTION DU RESEAU
D'EXPLOITATION DE CHLEF 196**



Source : Document interne de l'entreprise

2.2- Département du Crédit :

2.2.1-Attributions :

a) Attributions du chef de service : le service « Département du Crédit » est dirigé par un chef de service qui anime et coordonne les activités crédits et engagements de l'agence.

- Il est responsable de tous les aspects relevant du crédit à la clientèle et de la gestion des engagements.
- Il a pour mission l'assistance et l'orientation de ces collaborateurs en matière des études et analyses des dossiers de crédit, de traitement des engagements par signature et de gestion des créances compromises.
- Il présente les dossiers de crédit finalisés à l'appréciation et décision du Directeur de l'agence ou du Directeur adjoint en cas d'absence.
- Il suit régulièrement l'évolution des emplois de l'agence et dresse périodiquement des comptes rendus tant sur l'utilisation des crédits que sur les faits marquant la vie de ces entreprises, veille au respect de l'application des règles prudentielles de gestion édictées par la B.A.
- Il répartit les dossiers de crédit entre les chargés d'études.
- Il oriente et apprécie les études et analyses des dossiers réalisés par ces collaborateurs.
- Il présente les dossiers de crédit ainsi finalisés à l'appréciation du Directeur Adjoint.
- Il suit régulièrement l'échéancier de renouvellement des dossiers de crédit.
- Il gère les autorisations de crédit octroyé à la clientèle et suit leur utilisation.

b) Attributions du chargé d'études :

- Il recueille les documents concernant le client et son activité ou son projet à financer (bilans, attestations fiscales et parafiscales).
- Il synthétise des informations disponibles sur le client (états des encours par client, fonctionnement des différents comptes, renseignements commerciaux internes et externes).
- Il instruit les demandes de crédit de la clientèle, procède au montage de dossier de demandes de crédits (retraitement des bilans, calcul des ratios, analyse financière etc.) et au recueil des garanties appropriées.

CHAPITRE II : METHODOLOGIE DE RECHERCHE ET PRESENTATION DE L'ORGANISME D'ACCEUIL

- Il rend compte quotidiennement de ses actions au chef de service.
- Il suit l'évolution de l'activité des clients dont les dossiers qui lui sont confiés.

Organisation du service :

Le service Département du Crédits regroupe trois (03) cellules :

- ▶ Cellule Etudes et Gestion Administrative des Crédits.
- ▶ Cellule Engagements par Signature.
- ▶ Cellule Gestion des Créances Compromises.

1) Cellules Etudes et Gestion Administrative des Crédits : chaque cellule est animée par un chargé d'études principal, assisté par des chargés d'études dont le nombre varie en fonction de la dimension de l'agence (nombre de dossier de crédit, dimension des entreprises etc.).

Elles ont pour charge de :

- Réunir tous les éléments d'appréciation (documents comptables, économiques, commerciaux, fiscaux et parafiscaux, garanties) nécessaires à l'appréciation de l'opportunité du crédit et à la détermination de la nature et du montant des lignes de crédits appropriées.
- Effectuer des visites sur le site des entreprises ainsi que des entretiens avec le ou les dirigeants de l'affaire.
- Instruire avant décision de la direction de l'agence ou transmission à la DRE de rattachement, les demandes d'octroi, de renouvellement ou d'aménagement de crédits formulés par la clientèle.
- Notifier à la clientèle des crédits accordés.
- Signifier la convention de crédit au client bénéficiaire.
- Transmettre les copies des autorisations de crédits au service « Engagement par Signature ».
- Assurer la confection et la transmission des dossiers concernés par le contrôle à posteriori à la Banque d'Algérie.

CHAPITRE II : METHODOLOGIE DE RECHERCHE ET PRESENTATION DE L'ORGANISME D'ACCEUIL

- Centraliser les autorisations de crédit « ticket d'autorisation » transmis par les secrétariats des comités de crédit « Comité Central de Crédit et Comité Régional de crédits ».
- Informer les différentes entités de l'agence sur le sort des demandes de crédit.
- Suivre le bon renouvellement des crédits qui arrivent à échéance.

2) Cellule Engagements par Signature : cette cellule a pour charge de :

- Etablir et délivrer les actes de cautions et avals dans le cadre des autorisations de crédit et en suit la remise des mainlevées y afférentes.
- Procéder à la souscription de billets à ordre (mobilisation, réescompte).
- Suivre la perception des commissions sur engagements par signature.
- Exécuter et suivre toutes les opérations liées aux crédits gagés (avances sur délégation de marchés, avance sur marchandises, avances sur factures etc.)
- Tenue des fiches de risque.
- Etablir dans les détails, tous les états statistiques engagements prévus par les instructions en vigueur.
- La cellule Engagement par Signature se compose de deux sections :
 - Section Formalisation des Engagements par Signature.
 - Section Statistiques Engagements.

Chaque section est animée par un chef de section et de rédacteurs dont le nombre varie en fonction de la dimension de l'agence et du volume des opérations traitées.

3) Cellule Gestion des Créances Compromises : dirigée par un chargé de recouvrement de formation juridique, au rang de chef de service, celui-ci a pour charge de :

- Contrôler et gérer les garanties recueillies.
- Collecter et analyser les informations relatives aux incidents et aux clients défailants pour diagnostiquer le degré de gravité.
- Procéder au recouvrement des créances impayées et participer à l'apurement des contentieux.

CHAPITRE II : METHODOLOGIE DE RECHERCHE ET PRESENTATION DE L'ORGANISME D'ACCEUIL

- Mettre en œuvre les actions de recouvrement et déclencher les procédures de sauvegarde des intérêts de l'institution conformément aux règles et procédures applicables en la matière.
- Mettre en jeu les garanties recueillies au cas où le recouvrement de notre créance par voie amiable s'avère totalement compromise.
- Préparer les éléments nécessaires à la mise en œuvre des poursuites judiciaires.
- Informer la Direction du Suivi des Engagements et du Recouvrement des Créances (D.S.E.R.C) et de la régularisation des impayés.
- Participer à l'étude de toutes propositions de négociation d'un plan de remboursement du débiteur et de les transmettre accompagnées de son avis circonstancié à la DRE de rattachement.
- Pour assurer ces attributions, le chargé de recouvrement est assisté par un chargé d'études.

Relations fonctionnelles et hiérarchiques :

1) Relations fonctionnelles : Le service crédit est le compartiment d'études, d'analyse des risques et de la mise en place et du suivi des crédits bancaires. Il est relié aux autres services de l'agence de ce fait :

- Le service Département du Crédits est en relation permanente avec le service Commercial et Juridique car il participe à la réalisation du programme de visite à la clientèle ainsi qu'à son application, mais aussi il analyse et suit quotidiennement l'évolution des rentrés d'argents, en outre il vérifie que les documents recueillis sont bien conformes à la loi, en cas de contentieux, il édicte les dispositions à prendre et procède aux saisies-arrêts
- Il est en relation avec le service Caisse lorsqu'il s'agit de mise en place des crédits par caisse (Facilité de Caisse, Découvert etc.)
- Le Service Portefeuille intervient dans les opérations d'escompte suite à une autorisation d'une ligne d'escompte.
- Le Service Commerce Extérieur exécute les lignes de crédits documentaire ou encore les crédits acheteurs.

- Le service Crédit et Engagements étant sous le pouvoir du Directeur d'agence il va de soit qu'il soit en rapport avec le service Contrôle Comptable Informatique et Gestion administrative : en effet toute décision ou opération doit être approuvé par le Directeur, il vérifie toutes les pièces comptables et valide les opérations passées sur ordinateur, ce service veille au bon fonctionnement du service informatique du service Crédit et Engagement entre autres, mais aussi au respect des principes comptables au moyens des pièces confectionnées par les agents du service Crédit et Engagements.

2) Relations hiérarchiques : l'agence bancaire en général et le service Crédit et Engagement en particulier est sous le pouvoir de plusieurs Directions présidées par un Président Directeur Général.

Le service Département du Crédit est en relation avec la Direction du Suivi des Engagements et du Recouvrement des Créances lors de la gestion du contentieux, il est en relation avec la Direction Régionale d'Exploitation, Direction des Petites et Moyennes Entreprises ainsi que celle de la Direction des Grandes Entreprises pour la transmission des dossiers de crédit. Il est aussi en relation avec la Direction de la Comptabilité quant à la transmission de celle-ci des états de comptes des clients au service.

Quant au dernier chapitre il se consacrera à l'étude d'une demande de crédit d'exploitation et d'un état de reporting de créances non performantes, il se terminera par une synthèse et des recommandations

SECTION 1 : ETUDE D'UNE DEMANDE DE CREDIT D'EXPLOITATION

Pour des raisons de secret professionnel, nous avons changé la raison sociale du client ainsi que quelques informations susceptibles de l'identifier. La dénomination sociale de la relation tout au long de notre étude sera "CHELIFIENNE DES TRAVAUX".

La présente étude de cas porte sur une demande de renouvellement de crédits d'exploitation de l'entreprise CHELIFIENNE DES TRAVAUX au titre de l'exercice 2013/2014.

En vue du financement du plan de charge, l'entreprise a remis à la banque un dossier comprenant les pièces suivantes:

Sous section 1 : Identification de la relation

1.1- Constitution du dossier :

- Une demande de crédit;
- Les Bilans et TCR fiscaux des exercices 2010, 2011, 2012 ;
- Plan de trésorerie prévisionnel sur deux années ;
- Une copie légalisée de l'extrait du registre de commerce ;
- Un extrait de rôle apuré ;
- Une attestation de mise à jour CNAS ;
- Un état signalétique des marchés ;
- Un état récapitulatif d'avancement des travaux ;
- Un plan de financement par marché et cumulé ;
- Une liste du matériel ;
- Une copie certifiée conforme du certificat de qualification et de classification professionnelle prévu par la réglementation en vigueur.

CHAPITRE III : L'ANALYSE FINANCIERE COMME OUTIL DE MESURE DU RISQUE DE CREDIT AU SEIN DE LA BNA

1.2- Présentation de l'entreprise :

Il s'agit d'une affaire qui a été créée le 03-03-1997 et classée en catégorie 06, gérée convenablement par son propriétaire qui respecte ses engagements.

Aussi, elle dispose d'un parc du matériel roulant expertisé à 322 082 615DA et emploie un nombre de 88 employés entre ouvriers et dirigeants.

1.3- La relation de la banque avec le client :

A) Historique de la relation :

L'entreprise CHELIFIENNE DES TRAVAUX est domiciliée à l'agence BNA 260 depuis 2002, elle avait bénéficié d'un crédit d'exploitation en 2005, le remboursement s'est fait dans les délais sans aucun défaut de paiement. Depuis cette date l'entreprise sollicite des découverts et des avances sur délégations de marchés pour soulager sa trésorerie.

B) Les mouvements confiés :

Le client est connu pour le respect de ses engagements et la confiance qu'il témoigne à sa banque apparaît par le niveau des mouvements d'affaires confiés.

Tableau N° 03 : Tableau des mouvements confiés

U = KDA

Années	Mouvements confiés	Chiffre d'affaires	Mouvements confiés/CA
2010	233 339	197 319	1.18
2011	216 940	275 216	0.79
2012	213 904	285 112	0.75

Source : document interne de la banque

On remarque que l'entreprise confie presque la totalité de son chiffre d'affaires à la banque.

CHAPITRE III : L'ANALYSE FINANCIERE COMME OUTIL DE MESURE DU RISQUE DE CREDIT AU SEIN DE LA BNA

Sous section 2 : L'analyse financière :

L'analyse de la situation financière concernant CHELIFIENNE DES TRAVAUX sera basée sur l'étude des documents présentés par la relation, à savoir : les Bilans et tableaux des comptes de résultat

Des années 2010, 2011 et 2012 ; ceci afin d'apprécier ces performances.

2.1- Les bilans financiers : les bilans financiers sont obtenus après retraitement et reclassement des postes des bilans comptables présentés par le client et figurant en annexe.

2.1.1- Actif du bilan financier :

Tableau N°04 : Actif du bilan financier de « Chélifienne des travaux »

Rubriques de l'actif

Actif	Bilan 2010	Bilan 2011	Bilan 2012
Investissement	44 828 387	83 026 801	37 782 027
Autres Actif Non Courant	19 728 808	9 612 383	14 244 055
Actif Immobilisé	64 557 195	92 639 184	52 026 082
Valeur d'exploitation stock	63 555 722	80 542 137	45 477 866
Valeurs réalisables Créances	7 829 792	10 940 140	11 953 126
Valeurs Disponibles Trésorerie.	-	310 184	12 959 898
Actif Circulant.	71 385 514	91 792 461	70 390 890
TOTAL ACTIF	135 942 709	184 431 645	122 416 972

Source : élaboré par nous même en se référant aux bilans de l'entreprise

**CHAPITRE III : L'ANALYSE FINANCIERE COMME OUTIL DE MESURE DU
RISQUE DE CREDIT AU SEIN DE LA BNA**

2.1.1.1- Actif du Bilan financier condensé :

Tableau N° 05 : Actif du bilan condensé de « Chélifienne des travaux »

Actif	2010	2011	2012	2010%	2011%	2012 %
Investissem.	44 828 387	83 026 801	37 782 027	70	90	73
Autre Actif	19 728 808	9 612 383	14 244 055	31	10	27
Actif Immo.	64 557 195	92 639 184	52 026 085	47	50	43
Val. Exploit.	63 555 722	80 542 137	45 477 866	89	88	65
Val.réal.créa	7 829 792	10 940 140	11 953 126	11	12	17
Val. Disp. Trésorerie	-	310 184	12 959 898	-	0.33	18
Actif Circulant	71 385 514	91 792 461	70 390 890	52	50	53
TOTAL ACTIF	135 942 709	184 431 645	122 416 972			

Source : élaboré par nous même en se référant au tableau n°04

**CHAPITRE III : L'ANALYSE FINANCIERE COMME OUTIL DE MESURE DU
RISQUE DE CREDIT AU SEIN DE LA BNA**

2.1.2- Passif du Bilan Financier :

Tableau N° 06 : Passif du bilan financier de « Chélifienne des travaux »

Rubriques du Passif

Passif	2010	2011	2012
Capitaux Permanents	68 168 012	150 583 543	100 111 729
Fonds Propres	36 855 12	82 031 879	85 111 729
Fonds Social	28 518 002	67 161 479	58 079 562
Résultat Conserve	8 337 510	6 545 955	9 421 609
Autres capitaux propres	56 529	8 324 445	17 610 558
Dettes à long et moyen terme	31 312 500	68 551 664	15 000 000
Emprunts et dettes financières	31 312 500	48 615 950	15 000 000
Autres dettes non courantes	-	19 935 714	-
Dettes à court terme	67 774 697	33 848 102	22 305 243
Fournisseur	35 518 740	19 000 000	3 155 770
Impôts	10 259 921	13 950 255	17 398 928
Autres Dettes	286 947	897 847	1 750 545
Trésorerie Passif	21 709 089	-	-
TOTALPASSIF	135 942 709	184 431 645	122 416 972

Source : élaboré par nous même en se référant aux bilans de l'entreprise

CHAPITRE III : L'ANALYSE FINANCIERE COMME OUTIL DE MESURE DU RISQUE DE CREDIT AU SEIN DE LA BNA

2.1.2.1- Passif du Bilan financier condense :

Tableau N° 07 : Passif du bilan condensé de « Chélifienne des travaux »

Passif	2010	2011	2012	2010 %	2011%	2012 %
Capitaux Permanents	68 168 012	150 583 543	100 111 729			
Fond Prop.	36 855 512	82 031 879	85 111 729	54	54	85
DettesLMT	31 312 500	68 551 664	15 000 000	46	45	15
Dettes CT	67 774 697	33 848 102	22 305 243	50	18	18
Dettes exp	35 518 740	19 000 000	3 155 770	52	56	14
Dettes H E	32 255 957	14 848 102	19 149 473	47	44	86
TOTAL PASSIF	135 942 709	184 431 645	122 416 972			

Source : élaboré par nous même en se référant au tableau n°06

Commentaires :

L'analyse de la structure du bilan financier induit les remarques suivantes :

2.2- Structure de l'actif :

a) L'actif immobilisé : il représente un pourcentage important du total bilan. Il est constitué principalement du poste « investissement » qui représente 77 % de l'actif immobilisé sur les trois années.

Les 23% restants, sont classés dans la rubrique « autres valeurs immobilisées » constituée exclusivement de créances d'investissement.

On constate sa hausse en 2011 due essentiellement à l'augmentation du poste d'investissement entrant dans l'activité de l'entreprise.

Toutefois il a connu une baisse durant l'exercice 2012 en raison des amortissements.

b) L'actif circulant : il augmente en 2011 de 20 406 947 par rapport à l'année précédente, en 2012 on constate une diminution du poste stock, il se constitue de :

CHAPITRE III : L'ANALYSE FINANCIERE COMME OUTIL DE MESURE DU RISQUE DE CREDIT AU SEIN DE LA BNA

- Les valeurs d'exploitation : ce poste est d'une grande part de 80%. Ceci est du essentiellement à l'activité de l'entreprise qui est la réalisation des travaux publics et qui nécessite beaucoup d'achat de matières premières « stock ».
- Les valeurs réalisables : il augmente d'année en année résultant de l'augmentation des réalisations.
- Les valeurs disponibles : ce poste est en progression passant de 310 184 en 2011 à 12 959 898, et permettra à l'entreprise de faire face à certaines charges cycliques.

2.3- Structure du passif :

a) **Les capitaux permanents** : on constate une amélioration appréciable en 2011/2010 passant de 68 168 012DA en 2010 à 150 583 553DA en 2011 soit un taux d'évolution de 2.21% ce qui va permettre à l'entreprise de fonctionner dans de bonnes conditions. Toute fois ce dernier a connu une baisse du 33% en raison du remboursement d'une partie des DLMT à échéance auprès de sa banque (BNA).

b) **Les Dettes à court terme** : représentant 18% en 2011 et de même en 2012 dont une trésorerie passive progressive permettant à l'entreprise à faire face à certaines Charges d'exploitations.

2.4- Calcul des valeurs structurelles :

Le but est de savoir si les fonds permanents parviennent à financer la totalité de l'actif immobilisé et si les dettes a court terme arrivent quand à elles, à financer les emplois cycliques.

L'appréciation de cet équilibre financier de l'entreprise nous incite à calculer : le FR, le BFR et solde de la trésorerie.

Tableau N°08 : Calcul des valeurs structurelles.

Année	U :DA		
	2010	2011	2012
FR	3 610 817	57 944 359	48 085 647
BFR	25 319 906	57 634 195	35 125 749
Trésorerie	- 21 709 089	310 164	12 959 898

Source : élaboré par nous même en se référant au tableau n°06

CHAPITRE III : L'ANALYSE FINANCIERE COMME OUTIL DE MESURE DU RISQUE DE CREDIT AU SEIN DE LA BNA

Commentaire :

L'activité dégage un besoin de financement lequel est pleinement assuré par des ressources à long terme notamment en 2011 et 2012.

La situation financière de l'entreprise est très bonne, puisqu'elle dispose d'un matelas de ressources à L.T supplémentaires. Cependant la trésorerie ne devrait pas être importante (année 2012) car cela traduirait alors une mauvaise gestion (excédent de ressources couteuses).

2.5- Les soldes intermédiaires de gestion (SIG) :

Les détails de calcul sont donnés dans le tableau suivant :

Tableau N° 09 : Représentation des SIG

Rubriques	2010	2011	2012
Productions vendus	166 912 274	258 835 731	285 112 465
Matière et Fournitures consommées	103 861 843	174 745 182	195 154 660
Service	18 929 626	26 173 188	40 769 483
Valeur Ajoutée	44 120 805	57 917 361	49 188 322
Frais des personnels	7 464 351	7 696 044	10 754 602
Impôts et Taxes	4 607 715	3 567 291	85 794
Excédant brut d'exploitation EBE	32 048 739	46 654 026	38 347 926
Frais divers	16 217	43 241	103 410
Dotations aux amortissements	14 402 223	33 017 224	20 581 790
Résultat d'exploitation	17 630 313	13 593 578	17 662 757
Charges financiers	4 794 715	3 660 825	4 203 316
<u>Résultat brut</u>	12 835 598	9 932 753	13 459 441
IBS	4 441 559	3 386 798	4 037 832
Résultat Net	8 394 039	6 545 955	9 421 609
CAF	22 796 262	39 563 179	30 003 399

Source : élaboré par nous même en se référant aux TCR de l'entreprise

Le tableau ci-après reprend les grandes valeurs des soldes intermédiaires de gestion:

CHAPITRE III : L'ANALYSE FINANCIERE COMME OUTIL DE MESURE DU RISQUE DE CREDIT AU SEIN DE LA BNA

Tableau N° 10 : Les grandes valeurs des SIG

Années	U :DA		
	2010	2011	2012
Valeur ajoutée	44 120 805	57 917 361	49 188 322
Excédant Brut d'exploitation	32 048 739	46 654 026	38 347 926
Résultat d'exploitation	17 630 313	13 593 578	17 662 757
Résultat brut	12 835 598	9 932 753	13 459 441
Résultat net de l'exercice	8 394 039	6 545 955	9 421 609
Capacité d'auto financement	22 796 262	39 563 179	30 003 399

Source : élaboré par nous même en se référant au tableau n°09

Commentaire :

De la lecture du tableau ci-dessus, nous distinguons que l'entreprise a réalisé :

- Un CA en nette amélioration d'un exercice à l'autre passant de 166 912 274DA en 2010 à 258 835 731DA en 2011 pour atteindre 285 112 465DA en 2012.
- La valeur ajoutée couvre intégralement le volet social de l'entreprise en sus des impôts et taxes liées généralement à la production.
- Un excédent brut d'exploitation lui permettra de couvrir les frais financiers ; engendrant un résultat net positif et progressif.
- Une capacité d'autofinancement se traduit par un surplus qui lui servira à rembourser ses dettes d'investissements en temps opportun.

2.6- L'appréciation de la solvabilité de l'entreprise :

Elle est appréciée par la surface nette comptable SNC : actif réel – dettes

Année	2010	2011	2012
Situation nette comptable	36 855 512	82 031 879	85 111 729

Source : élaboré par nous même en se référant au tableau n°06

CHAPITRE III : L'ANALYSE FINANCIERE COMME OUTIL DE MESURE DU RISQUE DE CREDIT AU SEIN DE LA BNA

Commentaire :

La SNC est la perte maximale que pourrait supporter l'entreprise dans l'hypothèse de liquidation de son actif sans que le remboursement intégral de ses créanciers soit compromis.

Elle est très importante et en augmentation remarquable d'un exercice à un autre grâce à l'accumulation de résultats positifs et l'augmentation du fond social de l'entreprise.

2.7- L'analyse des ratios :

2.7.1- Les ratios de structure

Tableau N° 11 : Les ratios de structure

Appellation	Mode de calcul	2010%	2011%	2012%
Financement des immobilisations	C permanent / Immobilisation nette	1.06	1.63	1.92
Risque liquidatif	Fond propre / total bilan	2.7	4.5	7
Capacité d'endettement	Dette long et moyen terme / Fond propre	8.5	8.4	1.8
Productivité du capital	CA / Actif immobilisé	0.3	0.42	0.57
Capacité de remboursement	DLMT / CAF	1.37	1.7	0.5

Source : élaboré par nous même en se référant aux tableaux n°04 et 06

Commentaire :

- Le ratio de financement des immobilisations par les capitaux est moins satisfaisant. Il est en moyen de 1.53%.
- L'analyse du ratio du risque liquidatif révèle que l'entreprise est solvable, et ne présente théoriquement aucun risque de liquidation (le ratio est en moyenne de 47 % sur les trois exercices).
- Le ratio de capacité d'endettement est en diminution continue, l'entreprise rembourse ses dettes.

CHAPITRE III : L'ANALYSE FINANCIERE COMME OUTIL DE MESURE DU RISQUE DE CREDIT AU SEIN DE LA BNA

- En ce qui concerne le ratio de productivité du capital, nous constatons qu'il est assez fort, il représente en moyenne 43 % sur les trois années.
- Quand à la capacité de remboursement elle est satisfaisante.

2.7.2- Ratio de liquidité :

Tableau N° 12 : Les ratios de liquidité

Appellation	Mode de calcul	2010	2011	2011
Liquidité générale	VE+VR+VD / dette a court terme.	1.05%	2.71%	3.16%
Liquidité réduite	VR+VD / dette a court terme.	0.12%	0.33%	1.12%
Liquidité immédiate	VD / dette a court terme.	-	0.009%	0.58%

Source : élaboré par nous même en se référant aux tableaux n°05 et 07

Commentaire :

- Le ratio de liquidité générale est supérieur à 1, signifiant l'existence de FRN par le bas de bilan autrement dit les dettes à court terme sont financées par l'actif circulant
- Le ratio de liquidité réduite est aussi supérieur à 1, c'est à dire que l'entreprise peut avec ses valeurs réalisables et disponibles rembourser ses dettes à court terme.

A partir de ces ratios nous constatons que l'entreprise a mobilisé beaucoup de liquidité sur les trois années et que l'entreprise avec ces disponibilités arrive à couvrir toutes ses dettes a court terme

CHAPITRE III : L'ANALYSE FINANCIERE COMME OUTIL DE MESURE DU RISQUE DE CREDIT AU SEIN DE LA BNA

2.7.3- Ratio de rentabilité :

Tableau N° 13 : Les ratios de rentabilité

Appellation	Mode de calcul	2010	2011	2012
Rent. Economique	Résultat Net / total actif	6 %	4%	8 %
Rent. Financière	Résultat Net / Fond propre	23 %	8%	11%
Rent. Commerciale	Résultat Net / CA HT	4%	2%	3 %
Rent. Activité	CAF / CA HT	12 %	9%	11%
L'effet de levier	Rent. Financière – Rent. Econom.	17%	4%	3%

Source : élaboré par nous même en se référant aux tableaux n°05,07 et 10

Commentaire :

Les ratios de rentabilité font ressortir que l'entreprise a la capacité de s'enrichir grâce aux des ressources de financement dont elle dispose.

2.3- Conclusion de l'étude

L'entreprise "LA CHELIFIENNE DES TRAVAUX", spécialisée dans les travaux publics objet de notre étude présente une situation financière équilibrée comme le met en évidence le Fonds de roulement positif au fil des exercices et dispose d'un actif net confortable.

Cette entreprise d'envergure régionale dont le gérant est connu pour son sérieux et son professionnalisme est fidèle à la banque depuis plusieurs années et lui confie d'importants chiffres d'affaires en nette croissance.

Aucun incident n'a été enregistré avec ce client.

Elle dispose également d'un plan de charges consistant pour lequel elle a sollicité la mise en place de crédits d'exploitation dans le cadre du renouvellement des autorisations.

Sur la base de ces critères d'appréciation outre le fait qu'elle a confié à la Banque des garanties réelles (hypothèque et gages sur matériel roulant), qui garantissent la bonne issue des crédits, le comité régional de Crédit a mis en place en sa faveur des concours d'exploitation par caisse et par signature.

SECTION 2 : ETUDE D'UN ETAT DE REPORTING DE CREANCES NON PERFORMANTES

L'appréciation du risque de contrepartie avant la mise en place des crédits d'exploitation en recourant notamment à l'analyse financière, outre d'autres critères d'évaluation (compétence du client, sa moralité, sa place sur le marché,), n'empêche pas que le risque, au départ potentiel, devient une réalité par la survenance d'impayés.

En d'autres termes, il n'y a pas de risque nul en matière de concours d'exploitation. Les impayés existent toujours tant que la banque continue à distribuer des crédits. Ce qui est important pour un banquier ne sont pas les impayés eux-mêmes mais leur volume par rapport à la masse des crédits, leur évolution dans le temps et les remboursements obtenus.

A titre d'illustration et en ce qui concerne les agences de la Direction du Réseau de Chlef, il a été enregistré au 31.03.2014 des impayés nés de crédits d'exploitation de 124.312.000,00 DA. Comparativement avec le volume des impayés enregistré au 31.12.2013 (89.826.000,00 DA), il est relevé une croissance de 34.486.000,00 DA soit 27,74 %.

Cette hausse est évidemment inquiétante et impose une analyse au cas par cas et la prise de mesures de recouvrement à l'endroit des débiteurs. L'évolution des impayés peut aussi être la conséquence de l'évolution de la masse des crédits.

Parmi les mesures que prend le banquier en pareil cas, il est procédé au blocage de la ligne de crédit jusqu'à régularisation de l'impayé.

Au cas où les impayés persistent, il est procédé en fin d'exercice à la constitution d'une provision pour risque. Conformément aux règles prudentielles édictées par la Banque d'Algérie, les créances sont classées en trois catégories : les créances à problèmes potentiels, les créances très risquées et les créances compromises.

Une part importante de ces impayés concerne les avances garanties. Ces avances sont accordées aux entreprises réalisatrices de travaux (bâtiment, travaux publics et hydraulique). Ces impayés sont enregistrés du fait de retards de paiement que le banquier ne peut pas prévoir. Les avances étant de courte durée (3 mois), toute avance qui n'est pas remboursée dans ce délai est systématiquement comptabilisée par le système informatique comme un impayé.

CHAPITRE III : L'ANALYSE FINANCIERE COMME OUTIL DE MESURE DU RISQUE DE CREDIT AU SEIN DE LA BNA

Les crédits d'exploitation pour ce qui est du Réseau de Chlef étant essentiellement accordés aux entreprises réalisatrices de travaux, cette nature d'impayés est courante et le remboursement est quasiment assuré dès lors où les marchés sont nantis au profit de la banque.

Les autres impayés d'exploitation (49.480.000,00 DA) sont issus d'effets avalisés que les clients n'ont pas honorés à échéance (provisions intégrales non constituées).

Ces impayés, une fois survenus, donnent lieu également au blocage de la ligne de crédit jusqu'à régularisation de l'impayé.

Contrairement aux impayés issus d'avances garanties, ces impayés traduisent une vraie insolvabilité qui peut être accidentelle et passagère comme elle peut être volontaire.

En conclusion, l'analyse financière comme outil d'évaluation du risque de contrepartie, n'empêche pas la survenance des impayés comme le mettent en évidence les statistiques évoquées plus haut.

Le banquier a appris à « normaliser » les impayés. Autrement dit, les impayés ne sont pas une fatalité. Ils sont gérés par le biais de règles et procédures à l'instar des engagements sains. Ce qui doit susciter l'inquiétude c'est leur croissance surtout si elle est conjuguée à une faiblesse des recouvrements.

SECTION 3 : SYNTHESE ET RECOMMANDATIONS

A travers l'état de reporting des créances non performantes, nous avons mis en relief les impayés qui naissent des crédits d'exploitation mis en place, en dépit de l'analyse financière des données bilancielle de l'entreprise faite au préalable.

Autrement dit, même si les ratios et agrégats comptables sont positifs et donnent au banquier une certaine assurance quant à la structure de l'entreprise, le non remboursement partiel ou total d'un concours peut avoir lieu en raison de facteurs exogènes imprévisibles.

Cette analyse financière est systématiquement opérée pour le traitement de toutes les demandes de crédit. Elle fait partie des procédures usitées et elle est règlementée par des notes et circulaires d'application.

Toutefois, elle devra s'ajouter à d'autres outils d'appréciation et d'analyse pour donner au directeur d'agence qui consent le crédit ou au comité régional de crédit qui met en place l'autorisation, une plus grande assurance quant au remboursement du crédit à l'échéance convenue.

Il est donc recommandé au banquier de fonder sa décision de mettre en place un crédit sur d'autres critères d'appréciation dont nous citons notamment.

- *Le client ou gérant de la société lui-même : son niveau d'instruction, sa compétence professionnelle dans le créneau d'activité, sa moralité,*
- *Le chiffre d'affaires et son évolution à travers les exercices ;*
- *Le plan de charges de l'entreprise (les marchés de travaux pour lesquels elle sollicite la mise en place de crédits) ;*
- *L'existence ou non d'incidents de paiement à travers la relation avec le client,*
- *Les opérations créditrices qui transitent par le compte (mouvements confiés) ;*
- *La taille de l'entreprise et l'étendue de son actif (terrains et constructions, engins et matériels roulants),*
- *Le marché de l'entreprise (local, régional, national ou international),*
- *La conjoncture économique et même politique (subvention et encouragement de l'Etat à certaines activités), etc.....*

Il s'agit d'outils d'aide à la décision connus par les professionnels qui sont nécessaires et dans la plupart des cas déterminants.

En outre, il est recommandé au banquier de prévoir la constitution de garanties réelles (hypothèque, nantissements, gages) ou personnelles (caution solidaire) ou la subrogation

CHAPITRE III : L'ANALYSE FINANCIERE COMME OUTIL DE MESURE DU RISQUE DE CREDIT AU SEIN DE LA BNA

d'assurance. Les garanties ou sûretés font partie également du dispositif d'outils de prévention du risque de crédit.

La nature des garanties exigées et leur valeur dépendent du volume des concours mis en place. Le recours à un expert pour évaluer le bien meuble ou immeuble devant être hypothéqué est nécessaire.

Cette panoplie d'instruments d'analyse n'est efficace que lorsque la banque est dotée d'un système d'information performant permettant de gérer et suivre automatiquement les autorisations de crédit, et d'avoir des informations exactes en temps opportun sur les impayés. Comme nous l'avons constaté tout le long de notre stage pratique, la Banque Nationale d'Algérie, établissement qui accompagne les entreprises de réalisation, est dotée d'un tel système.

Conclusion Générale

S'il y a une phrase ou une citation qui illustre parfaitement la notion du risque et avec laquelle nous concluons ce travail, c'est le proverbe très connu « Prudence est mère de sûreté ».

En effet, seule la prudence, nous procure la sûreté et nous prémuni des aléas et des imprévus qui jalonnent notre vie et Dieu sait combien ils sont nombreux et diversifiés.

Ceci est valable pour tout le monde et à fortiori pour le banquier quand il est appelé à octroyer un crédit à une entreprise.

Face à une demande de crédit, le plus grand risque auquel est exposé un banquier est celui de voir ce crédit non remboursé voire compromis du fait de l'insolvabilité accidentelle du bénéficiaire. Le crédit étant un emploi de ressources collectées, le risque d'insolvabilité peut induire d'autres risques (risque d'immobilisation, risque de liquidité).

Le crédit étant une anticipation de recettes futures, tout crédit comporte en lui même le risque que ces recettes ne viennent pas à l'échéance convenue ou ne viennent pas du tout.

Mais comme l'octroi de crédit est l'activité essentielle de toute banque voire même sa raison d'être, l'existence d'un risque probable ou l'existence de créances nées de crédits déjà accordés ne devra pas dissuader le banquier de consentir des concours à la clientèle qu'il s'agisse de particuliers ou d'entreprises.

En d'autres termes, le banquier continuera toujours à mettre en place des crédits en faisant abstraction des risques réels ou potentiels dans la mesure où il s'agit pour la banque, acteur économique incontournable, de rentabiliser des ressources collectées qui sont constituées de ressources à vue gratuites (avoirs en comptes courants) et de ressources à terme productrices d'intérêts (Dépôts à terme et Bons de Caisse).

Néanmoins, soucieux de minimiser ou neutraliser le risque de crédit, appelé aussi risque de contrepartie ou risque d'insolvabilité du débiteur, il n'accordera un concours que s'il estimera que la probabilité de remboursement est supérieure à celle de non remboursement.

Cette estimation n'est pas aussi simple. La technique bancaire étant plus un art qu'une science exacte, la Banque qu'il s'agit du directeur d'agence ou de la structure habilitée à autoriser la mise en place d'un crédit (Comité Régional de Crédit pour le cas pratique que

Conclusion Générale

nous avons traité) fondera sa décision de consentir ou ne pas consentir un crédit sur un ensemble de critères, objectifs mais aussi subjectifs.

Le critère objectif universel parmi le dispositif d'outils d'évaluation pour quantifier le risque de crédit, est l'analyse financière.

Reposant sur des ratios et agrégats dont le banquier ne sélectionnera que les plus significatifs, l'analyse financière, ne suffit pas toutefois à elle seule pour prémunir la banque du risque d'insolvabilité du client, comme nous l'avons mis en évidence à travers l'état de reporting des créances non performantes nées de crédits aux entreprises, ayant pourtant fait l'objet d'une analyse financière préalable.

L'insuffisance de l'analyse financière comme outil d'évaluation s'explique également par la non pertinence et la non exactitude des chiffres que communique le client demandeur de crédit. Ces chiffres, à travers l'expérience acquise, ne reflètent pas dans tous les cas la réalité, comme nous l'a affirmé le Directeur du Réseau d'Exploitation de la BNA de Chlef, qui nous a accueillis au titre du traitement du cas pratique.

Le banquier recourra forcément, outre le sens des affaires et l'expérience acquise, à d'autres outils et d'autres critères d'appréciation, subjectifs mais déterminants.

Il s'agit du client ou du gérant de la société lui-même (son niveau académique, sa compétence professionnelle dans le créneau d'activité, sa moralité, l'existence ou non d'incidents de paiement,.....), de la taille de l'entreprise, de l'étendue de son patrimoine (engins et matériels roulants), du marché de l'entreprise (local, régional, national ou international), de la conjoncture économique et même politique (subvention et encouragement de l'Etat à certaines activités), etc.....

La prise de décision en matière de crédits d'exploitation aux entreprises est la résultante de tous ces critères.

La constitution de garanties réelles (hypothèque, nantissements, gages) ou personnelles (caution solidaire) ou la subrogation d'assurance fait partie également du dispositif d'outils de prévention du risque de crédit. La nature des garanties exigées et leur valeur dépendent du volume des concours mis en place.

Conclusion Générale

L'exigence des garanties est systématique pour tous les crédits consentis. Même si la mise en jeu pose parfois des problèmes, les garanties, notamment réelles, restent le moyen le plus sûr entre les mains du banquier pour se prémunir du risque de crédit.

Pour ce qui est des banques nationales plus précisément, et en plus de la culture de la prise de risque qui doit animer le banquier, il est nécessaire que la banque soit dotée d'un système d'information performant permettant de gérer d'une manière automatique les autorisations de crédit et disposer d'informations utiles en temps opportun (celui de la BNA en est un comme nous l'a affirmé le Directeur du Réseau d'Exploitation de la BNA de Chlef).

La mise en place d'outils modernes (système de pilotage du risque à l'aide de clignotants d'alerte, scoring, rating), les procédures de contrôle interne, et la gestion prudentielle des risques, sont également des instruments d'analyse et de prévention du risque de crédit.

Il ressort clairement de ce qui précède que l'analyse financière en tant qu'instrument d'appréciation du risque de crédit est loin de suffire à elle seule pour protéger le banquier et lui donner toute l'assurance quant la bonne issue du crédit.

D'autres outils, et d'autres procédés, les uns aussi anciens que la profession bancaire, les autres modernes, sont nécessaires pour donner au banquier l'assurance qu'il recherche lorsqu'il est appelé à consentir un crédit.

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

ET

DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DE MANAGMENT

ENSM.ALGER

MASTER EN MANAGEMENT DES ORGANISATIONS

MEMOIRE DE FIN D'ETUDE

THEME :

**L'ANALYSE FINANCIERE COMME INSTRUMENT
D'APPRECITION DU RISQUE DE CREDIT**

Cas : DRE de la BNA de Chlef 196

Présenté par : **Mme BRAHAM Halima**

Encadré par : **Dr TOUMI Djamila**

2^{ème} Promotion

Année Universitaire : **2013/2014**

Bibliographie

Les ouvrages :

- BERNARD Philippe, JOULIA Vincent, LAFFERRIERE Bruno Julien, TARDITS Jean, Mesure et contrôle des risques de marché, éditions Economica, Paris, 1996.
- BESSIS Joël, Gestion des risques et gestion actif-passif des banques, éditions Dalloz, Paris, 1995.
- CALVET Henri, méthodologie d'analyse financière des établissements de crédit, éditions Economica, Paris, 1997
- COLLOMB, Jean-Albert ; finance d'entreprise; édition E.S.K.A., 1998
- DI-MARINO Michel, guide financière de la PME, les éditions d'organisation 1993
- DUBERNET Michael, Gestion Actif-Passif et tarification des services bancaires, Economica, Paris, 1997,
- EGLEM Jean-Yves, ANDRE Philippe, RAULET Christian, analyse comptable et financière édition 8,
- HAMDI Kamel, Le bilan c'est facile, lire établir et analyser un bilan collection entreprise,
- VIZZAVONA Patrice, gestion financière, éditions berti, Alger, 1993

Les mémoires :

- BENHOCINI Assia, opérations de crédit

Les textes officiels :

- Ordonnance n°66-178 du 13 juin 1966.
- Règlement BA N° 11-08 du 28 novembre 2011 relatif au Contrôle Interne des Banques et Etablissements Financiers l'autorité de tutelle.

Les documents internes à l'organisme d'accueil :

- Document interne de la B.N.A techniques de financement des entreprises 1992
- Le règlement intérieur.

SOMMAIRE

Résumé en Arabe

Résumé en Français

Abstarct

Remerciement

Liste des abréviations

Liste des tableaux

ITRODUCTION GENERALE1

Chapitre I : NOTIONS FONDAMENTALES SUR LES RISQUES LIES A L'ACTIVITE BANCAIRE4

Section1 : les risques bancaires.....6

Section 2 : Le risque de crédit10

Section3 : Les techniques d'analyse financière12

Chapitre II : METHODOLOGIE DE RECHERCHE ET PRESENTATION DE L'ORGANISME D'ACCEUIL27

Section 1 : La Méthodologie de recherche.....28

Section 2 : Présentation de la BNA.....29

Chapitre III : L'ANALYSE FINANCIERE COMME OUTIL DE MEUSRE DU RISQUE DE CREDIT38

Section 1 : Etude d'une demande de crédit d'exploitation39

Section 2 : étude d'un état de reporting de créances non performantes51

Section 3 : synthèse et recommandations.....53

CONCLUSION GENERALE.....55

BIBLIOGRAPHIE

ANNEXES

ملخص

البنك هو عامل اقتصادي لا يستغنى عنه و القرض البنكي ضروري و هو حيوي سواء بالنسبة للأسر أو للمؤسسات، لقد ارتأينا إنهاء مسارنا التكويني في مؤسسة بنكية عمومية وطنية مهمة ألا وهي **البنك الوطني الجزائري** و اخترنا موضوعا تقنيا خالصا فقط لا يلم به إلا المتخصصين بالمهنة بفضل الممارسة اليومية.

يتعلق الأمر بخطر الدفع بالمقابل و محدودية التحليل المالي كأداة للتقييم و الوقاية من هذا النوع من الإخطار.

نستطيع القول ان "طبيعة الخطر هذه" تحتل وجود عدة أخطار: بطبيعة الحال فان العامل بالبنك معرض لعدد من الأخطار: خطر السيولة، خطر سعر الصرف، خطر نظامي... الخ. هذا ما تطرقنا إليه في المحور الأول تحت عنوان: "مبادئ أساسية حول الأخطار المتعلقة بالبنوك".

بما أن **القرض** هو النشاط الأساسي لأي بنك كلاسيكي، فان خطر الدفع بالمقابل يسمى كذلك خطر القرض أو الإعسار و هو إذن خطر رئيسي يتعرض له البنك. تم إعداد محور بكامله في هذا الموضوع.

بعد تقديم تقنيات التحليل المالي، شرعنا في المحور الثاني في تقديم البنك الذي استقبلنا و بالأخص مديرية شبكة الاستغلال بالشلف التي وضعت تحت تصرفنا ملف قرض للاستغلال و ساعدتنا على فهم مسار اتخاذ القرار و إنشاء قرض بالاعتماد بين أمور مختلفة، على مقاييس مالية.

و هذا ما تطرقنا إليه خاصة في المحور الأخير من هاته المذكرة التي تتضمن كذلك قسما مخصص لحالة تأجيل الديون غير المنتظمة الذي أبان عن محدودية التحليل المالي كأداة لتقييم خطر القرض، فان كان التقييم ايجابيا هذا لا يمنع من ظهور حالات عدم التسديد ناتجة عن القروض المتفق عليها.

اختتمنا عملنا هذا بتحليل و توصيات أخذا بالاعتبار التجربة المكتسبة من ممارسة المهنة بالبنك.

هذا هو ملخص المذكرة المفصل في الصفحات التالية ...

كلمات مفتاح:

بنك، قرض، خطر، التحليل المالي.

RESUME

La banque étant un acteur économique incontournable, et le crédit bancaire étant nécessaire, voire vital aussi bien pour les ménages que les entreprises, nous avons préféré parachever notre cursus de formation au sein d'une importante banque publique nationale, la Banque Nationale d'Algérie, et en optant pour un thème purement technique que seuls les professionnels de la profession connaissent à travers la pratique de tous les jours.

Il s'agit du risque de contrepartie et des limites de l'analyse financière comme outil d'évaluation et de prévention de cette nature de risque.

Dire « cette nature de risque » suppose l'existence d'autres risques. Effectivement, le banquier est confronté à une multitude de risques ; risque de liquidité, risque de taux de change, risque systémique,...etc. C'est ce qui sera abordé dans le premier chapitre que nous avons intitulé « Notions fondamentales sur les risques liés à l'activité bancaire »

Le crédit étant l'activité principale de toute banque classique, le risque de contrepartie appelé aussi risque de crédit ou risque d'insolvabilité est donc le risque majeur auquel la banque est exposée. Une section entière y est consacrée.

Après présentation des techniques d'analyse financière, nous présenterons dans le 2ème chapitre la Banque qui nous a accueillie et plus précisément la Direction du Réseau d'Exploitation de Chlef qui a surtout mis à notre disposition un dossier de crédit d'exploitation et nous a aidé à comprendre le processus de prise de décision de mise en place d'un crédit en se basant, entre autres, sur les paramètres financiers.

C'est ce qui sera notamment abordé au dernier chapitre du présent mémoire qui comprendra également une section consacrée à un état de reporting des créances non performantes, qui met en relief les limites de l'analyse financière comme outil d'évaluation du risque de crédit, dès lors où l'évaluation positive n'empêche pas la survenance d'impayés des crédits consentis.

Nous clôturons ce travail par une synthèse et des recommandations en tenant compte de l'expérience acquise à travers l'exercice de la profession bancaire.

Tel est succinctement le résumé du mémoire que nous développerons dans les pages suivantes.

Mots clés :

Banque, crédit, risque, analyse financière.

ABSTRACT

The bank is an indispensable economic actor and the bank credit is necessary ,or vital for both business and companies .We have preferred to end up our training course in an interesting national public bank,namely « BNA ».We have chosen a purely technical theme which is known only by professionals through daily practice.

It is about counterparty risk and the limits of the financial analysis as evaluation and prevention tools of this kind of risk.

When saying « this kind of risk » ,it implies the existence of other risks.Indeed,the banker is faced by a lot of risks:liquidity risk,exchange rates risk,systematic risk,...etc.All this will be dealt with in the first chapter which has been entitled « Basic Notions of banking activities-related risks ».

The credit is the main activity of every classical bank.the counterparty risk also called credit risk,or insolvency risk is the biggest risk that the bank is exposed to.A whole chapter is devoted to it.

After the presentation of financial analysis techniques, we will present in the second chapter the Bank which has welcome us,or precisely the operating network direction of Chlef which has mainly put at our disposal an operating credit file and it has given us a hand to understand the process of decision –taking,the establishment of a credit based on the financial parameters.

This will be dealt with in the last chapter of the present memoir which equally includes a section devoted to a state of reporting of the ineffecient debts which highlights the limits of the financial analysis from the moment when the positive evaluation don't hinder the occurrence of unpaid credits issued from agreed credits.

In the end, we will conclude our work by a synthesis and some recommendations taking into account the experience acquired through practising the banking profession.

This is the summary of the memoir which we will develop in the following pages.

Key words:

Credit, bank, risk, financial analysis.

LISTE DES TABLEAUX

N°	TITRE	N° DE PAGE
01	Le bilan financier	14
02	Les agences du réseau de BNA de Chlef	31
03	Les mouvements confiés	40
04	Actif du bilan financier de Chélifienne des travaux	41
05	Actif du bilan condensé de Chélifienne des travaux	42
06	Passif du bilan financier de Chélifienne des travaux	43
07	Passif du bilan condensé de Chélifienne des travaux	44
08	Le calcule des valeurs structurelles	45
09	Représentation des SIG	46
10	Les grandes valeurs des SIG	47
11	Les ratios de structure	48
12	Les ratios de liquidité	49
13	Les ratios de rentabilité	50

LISTE DES ABREVIATIONS

Abréviation	Significations
BA	Banque d'Algérie
BNA	Banque Nationale D'Algérie
BFR	BFR Besoin de Fond de Roulement
CA	Chiffre d'Affaire
CAF	Capacité d'Autofinancement
DA	Dinars Algérien
DCT	Dettes à Court Terme
DLMT	Dettes à Long et Moyen Terme
DRE	Direction du Réseau d'Exploitation
FP	Fonds Propres
FR	Fond de Roulement
IBS	Impôt sur le Bénéfice
KDA	Kilo Dinars Algérien
MC	Marge Commerciale
SIG	Soles Intermédiaires de Gestion
SNC	Situation Nette Comptable
T	Trésorerie
TCR	Tableau des Comptes de Résultat
U	Unité
VA	Valeur Ajoutée
VAR	Value At Risk
VD	Valeurs Disponibles
VE	Valeurs d'Exploitation
VIN	Valeurs Immobilisées Nettes
VR	Valeurs Réalisables
VTN	Valeurs Temporairement Immobilisées

Introduction Générale

Le rôle de la banque est l'intermédiation. Elle collecte l'épargne et distribue les crédits. Elle joue donc un rôle primordial dans le développement économique.

Cette intermédiation induit des opérations de transformation. Celles-ci vont faire émerger plusieurs risques tel le risque de crédit et le risque du taux de change.

Le risque est partie prenante du métier de banquier. Il s'inscrit dans l'évolution du monde qui est pleine d'incertitude. Les banques doivent donc donner une extrême importance aux différents risques auxquels elles sont exposées.

Le phénomène de mondialisation impose à l'activité bancaire une dimension à l'international. La banque devra s'imprégner des spécificités de la contrepartie bancaire et celle du pays où elle se trouve.

Actuellement, la maîtrise des risques est capitale : elle est devenue un enjeu fondamental.

Les instances réglementaires internationales sont conscientes de la nécessité d'imposer des procédures de contrôle renforcées.

La gestion du risque de crédit, objectif majeur, impose la mise en œuvre de nouvelles méthodes, à même d'assurer une meilleure efficacité des banques.

Compte tenu de la libéralisation du secteur bancaire, les banques algériennes doivent prendre en considération la gestion du risque que représente une contrepartie bancaire car la mise à mal d'une banque porterait atteinte non seulement à ses créanciers mais aussi à toute l'économie.

Le risque de crédit est le risque le plus important qu'un établissement bancaire puisse encourir. Il désigne le risque de pertes suite au défaut d'un emprunteur sur les engagements de remboursement de dettes contractées par celui-ci.

Quel que soit le risque encouru, ce dernier doit être reconnu et évalué. En ce qui concerne le risque de contrepartie une bonne évaluation permettra de choisir au mieux la contrepartie.

Par ailleurs de nouveaux instruments de mesure apparaissent régulièrement.

Introduction Générale

L'un des instruments universels et essentiels dans l'appréciation du risque et la prise de décision d'octroi de crédit est l'analyse financière.

Toute fois, et a travers la pratique bancaire, **cet instrument suffit – il, a lui seul, de se prémunir du risque de contrepartie ?**

On suppose les hypothèses suivantes :

- L'analyse financière est incontournable pour se prémunir contre le risque de contrepartie.
- L'analyse financière est insuffisante pour se prémunir du risque de contrepartie.

Pour prendre en charge ces préoccupations, nous avons structuré notre travail en 3 chapitres :

- ***Premier chapitre : Notions fondamentales sur les risques liés à l'activité bancaire***

Ce chapitre abordera les risques bancaires, l'identification et mesure du risque de crédit et enfin les techniques d'analyse financière.

- ***Deuxième chapitre : Méthodologie de la recherche et présentation de l'organisme d'accueil "BNA"***

Ce chapitre mettra en évidence la méthodologie de la recherche et la présentation de la BNA.

- ***Troisième chapitre : L'analyse financière comme outil de mesure du risque de crédit au sein de la BNA.***

Ce chapitre portera sur l'étude d'une demande de crédit d'exploitation et d'un état de reporting de créances non performantes, il se terminera par une synthèse et des recommandations.

Et enfin une conclusion clôturera notre travail.

CHAPITRE I : NOTIONS FONDAMENTALES SUR LES RISQUES LIES A L'ACTIVITE BANCAIRE

Le risque existe partout. En particulier au niveau bancaire il est omniprésent. Il doit donc être défini, analysé et incorporé dans la gestion.

Le crédit est la raison d'être d'une banque. En collectant des fonds et en les redistribuant sous forme de prêts elle dynamise l'activité économique. Du fait de la concurrence et de l'ouverture économique la banque voit « ses risques » augmenter.

Le risque de contrepartie doit donc être bien évalué.

L'objet de ce chapitre est de présenter en premier lieu les risques bancaires, puis en second lieu le risque de crédit (identification et mesure) et enfin les techniques d'analyse financière.

SECTION 1 : LES RISQUES BANCAIRES

Sous section 1.1 : Notions des risques

Avant de présenter les différents types de risques bancaires, il est opportun de passer en revue la définition du risque, ainsi que le processus du risque.

1.1.1- Définition du risque :

« Le risque désigne l'incertitude qui pèse sur les résultats et les pertes susceptibles de survenir lorsque les évolutions de l'environnement sont adverses »¹

A partir des années 80, l'activité bancaire s'est totalement transformée, en raison notamment de la montée des marchés financiers, de l'accroissement de la concurrence et de la déréglementation.

Les banques doivent donc promouvoir de nouvelles méthodes de gestion pour en tirer des avantages concurrentiels certains. Et c'est l'évaluation des différents risques, auxquels est confrontée la banque qui est déterminante. Le risque sera mesuré et quantifié, reconnu comme facteur de performance.

Les facteurs de risque ne doivent pas être redondants mais en aussi grand nombre que possible, afin d'expliquer clairement les variations qui peuvent générer des risques.

1.1.2- Le processus du risque :

C'est le processus par lequel une banque identifie, mesure et contrôle ses risques.

L'identification du risque : Cette étape consiste à repérer les facteurs de risque et à définir le type de risque auquel la banque doit faire face.

La mesure du risque : Il s'agit de l'évaluation du risque par différentes méthodes ou par l'intermédiaire d'indicateurs tels que la VAR.

Le contrôle du risque : Il consiste en la prévention du risque par les instruments adéquats et en la vérification que les indicateurs de risque respectent certaines contraintes.

¹ BESSIS J, Gestion des risques et gestion actif-passif des banques, éditions Dalloz, Paris, 1995, page2.

CHAPITRE I : NOTIONS FONDAMENTALES SUR LES RISQUES LIES A L'ACTIVITE BANCAIRE

Après avoir présenté les généralités relatives au risque, nous procéderons dans la seconde section à la présentation des différents types de risques.

Sous section 1. 2 : Typologie des risques bancaires

Les risques bancaires sont multiples, intégrant plusieurs espaces. Ils doivent être reconnus et catalogués permettant ainsi des les quantifier, les suivre et les contrôler.

Les principaux risques auxquels les banques doivent faire face sont : les risques de marché, les risques de contrepartie (Ou de crédit) et les risques opérationnels.

1.2.1- Les risques de marché :

Les risques de marché peuvent être définis comme les risques de perte suite à la variation du prix d'une grandeur économique. Cette dernière est généralement un taux d'intérêt, un taux de change ou le prix d'un actif. De ce fait, on distingue un risque de taux d'intérêt, un risque de change et un risque de prix.

1.2.1.1- Le risque de taux d'intérêt :

C'est le risque de subir des pertes suite à la variation d'un taux d'intérêt, d'un écart entre deux taux ou de la forme de la courbe de taux d'intérêt.

1.2.1.2- Le risque de change :

C'est le risque de variation du cours des devises étrangères par rapport à la monnaie de référence.

1.2.1.3- Le risque de prix :

C'est le risque de variation du prix d'un instrument financier ou d'une matière première et qui peut affecter la valeur du portefeuille de la banque.

1.2.2- Le risque de contrepartie :

Le risque de contrepartie est le risque le plus important pour une banque. Il désigne le risque de voir ses débiteurs dans l'incapacité de faire face totalement ou partiellement à leurs engagements.

1.2.3- Les risques opérationnels :

Le risque opérationnel est un risque majeur pour l'activité bancaire. Le nouveau dispositif du comité de Bâle définit ce risque comme «le risque de pertes résultant de carences ou de défauts attribuables à des procédures, personnels et systèmes internes ou à des événements extérieurs ».

Les risques opérationnels sont inhérents a toute activité bancaire : prestation de services, activité d'intermédiation ou de marché. Parfois dissimulé, le risque opérationnel est la cause de mal gestion dans les banques ; induisant au risque procédurier, matériel, juridique et/ou fiscal.

1.2.3.1- Le risque de procédure :

- Risque d'erreur administrative (erreur dans l'enregistrement des opérations...).
- Risque humain (lorsque les exigences attendues des moyens humains telles que la compétence et la disponibilité ne sont pas satisfaites).

1.2.3.2- Le risque matériel :

Il consiste en l'indisponibilité des moyens en raison d'événements accidentels internes ou externes (incendies, inondations, pannes informatiques,...).

1.2.3.3- Le risque juridique et fiscal :

Le risque juridique : C'est le risque de se trouver obligé de verser des dommages et intérêts du fait d'une erreur (ou imprécision) dans la rédaction d'un contrat.

Le risque fiscal : C'est le risque d'être condamné à payer une amende suite à une mauvaise interprétation de la loi fiscale.

1.2.3.4- Le risque informatique :

Lorsqu'il y a une erreur dans la conception des programmes informatiques...

La maîtrise des risques opérationnels s'avère primordiale afin d'assurer une gestion efficace et permanente des risques bancaires classiques.

1.2.4- Autres risques :

1.2.4.1- Le risque de liquidité :

« *Le risque de liquidité représente pour un établissement de crédit l'éventualité de ne pas pouvoir faire face, à un instant donné, à ses engagements ou à ses échéances par la mobilisation des actifs* ». ¹

Il consiste en l'incapacité de la banque à faire face à ses engagements financiers à temps et à financer n'importe quel actif qu'elle veut acquérir. Il apparaît généralement lorsque la banque crée des gaps négatifs (elle place plus long que les dépôts) ou lorsque celle-ci est incapable de lever des fonds dans la monnaie locale ou dans une devise particulière (réglementation contraignante).

1.2.4.2- Le risque systémique :

Le risque systémique est le risque que la défaillance d'une banque entraîne celle d'autres banques et, de proche en proche, celle du système bancaire.

Les risques systémiques bancaires se produisent généralement dans un environnement de faible réglementation prudentielle. Les difficultés rencontrées par un acteur peuvent entraîner des faillites en chaîne dans l'ensemble du système bancaire.

1.2.4.3- Le risque de solvabilité :

«Le risque de solvabilité est celui de ne pas disposer de fonds propres suffisants pour absorber des pertes éventuelles. Par contre, le risque de contrepartie désigne le risque de dégradation de la solvabilité des contreparties, non de l'établissement prêteur » ²

Il ne faut donc pas confondre risque de contrepartie où l'insolvabilité concerne les contreparties de la banque et risque de solvabilité qui concerne la banque elle-même.

¹ DUBERNET. M, Gestion Actif-Passif et tarification des services bancaires, Economica, Paris, 1997, page 71.

² BESSIS. J, Op Cit, Page20.

SECTION 2 : LE RISQUE DE CREDIT

Sous section 2.1 : Identification du risque de crédit

La banque doit définir la nature du risque auquel elle est exposée. L'étape d'identification, objet de cette sous section, consiste à définir le risque de contrepartie, et à identifier les différents facteurs qui en sont à l'origine.

2.1.1- Définition du risque de contrepartie :

Le risque de contrepartie, également appelé risque de crédit, est le premier risque qu'une banque doit supporter. Il désigne « Le risque de défaillance d'une contrepartie sur laquelle est détenue une créance ou un engagement de hors bilan assimilable »¹

Dans le Règlement BA N° 11-08 du 28 novembre 2011 relatif au Contrôle Interne des Banques et Etablissements Financiers l'autorité de tutelle ne définit qu'un volet du risque de contrepartie à savoir "le risque de crédit" étant le risque le plus important auquel sont exposées les banques en Algérie dans le cadre de l'exercice de leurs activités.

C'est donc le risque de subir une perte au cas où la contrepartie serait incapable de faire face à ses engagements.

2.1.2- Les facteurs de risque :

Par vocation la banque détient des portefeuilles de créances sur divers agents économiques (particuliers, entreprises, banques, état) : elle s'expose ainsi au risque de contrepartie.

Les facteurs de risque liés au risque de contrepartie et dont les variations pourraient influencer la valeur du portefeuille des créances et des engagements de la banque peuvent être:

- Un taux d'intérêt.
- Un cours de change (pour les opérations à l'international).
- Le prix d'un actif.
- La volatilité des sous-jacents (concernant le risque de contrepartie sur instruments dérivés).

L'étude du risque de contrepartie est un acte majeur pour une gestion optimisée de la banque.

¹ CALVET H, « méthodologie d'analyse financière des établissements de crédit », éditions Economica, Paris, 1997, Page 78.

CHAPITRE I : NOTIONS FONDAMENTALES SUR LES RISQUES LIES A L'ACTIVITE BANCAIRE

Sous section 2.2: La mesure du risque de crédit

Le risque de contrepartie est le risque le plus important pour les banques. Elles doivent donc se doter de procédures pour le mesurer.

Cette mesure passe par l'étude de la solvabilité de la contrepartie. Une compétence adaptée à la qualité de la contrepartie doit exister.

2.2.1- L'analyse financière :

Grace à l'analyse financière - par la mesure de l'exposition au risque de contrepartie - la banque prendra une décision responsable sur un dossier d'entreprise.

L'étude financière mettra en exergue :

- Les opportunités et menaces du marché, les forces et faiblesses de l'entreprise (intégrant son environnement économique).
- La rentabilité de l'entreprise et son devenir.
- La relation du crédit avec la situation industrielle, commerciale et sociale de l'entreprise, ses perspectives d'avenir dans son secteur.
- Le besoin de financement à court terme et ses possibilités à emprunter à long terme.

2.2.1.1- Le diagnostic financier :

La performance économique et financière de l'entreprise est l'élément déterminant d'une bonne analyse financière. Cette performance est assurée par une production qui génère des bénéfices ; elle est également contrôlée par son équilibre et/ou indépendance financière (capacité d'autofinancement, trésorerie nette,...).

L'analyse financière doit se baser sur les états financiers de l'entreprise sur plusieurs années (un seul exercice ne permettant pas de juger la performance de l'entreprise).

Par ailleurs selon l'activité de l'entreprise certains postes doivent être strictement surveillés.

SECTION 3 : LES TECHNIQUES D'ANALYSE FINANCIERE

Face à une demande de crédit d'exploitation, la solvabilité de l'entreprise intéresse le banquier donc il doit faire une analyse rétrospective et prévisionnelle de sa situation. Procéder à une analyse financière c'est :

- Constaté la situation actuelle d'une entreprise sur les plans juridique, humain, technique, économique et financier.
- Apprécier cette même situation avec ces points forts et ces points faibles.
- Expliquer son évolution passée afin de pronostiquer son évolution future.
- Suggérer des moyens d'optimiser la situation future de l'entreprise.
- Prendre position en tant que banquier sur la politique à adopter vis à vis de l'entreprise et de ses demandes de financement.

Considérées comme l'un des outils essentiels à l'analyse d'une décision bancaire, les techniques d'analyse financière, permettent à la banque de mesurer le risque que pourrait représenter l'entreprise.

Pour ce couvrir de ce risque, la banque fait appel en général à différentes analyses inter-complémentaires, dont les plus utilisées par celle -ci sont :

- L'analyse rétrospective.
- L'analyse de l'équilibre financier.
- L'analyse des ratios.
- L'analyse prévisionnelle.

3.1- L'analyse rétrospective :

Le but de cette analyse est de faire une comparaison entre les pourcentages, chiffres et ratios des trois dernières années d'exercices pour voir l'évolution qu'a connue l'entreprise.

Pour son analyse, le banquier se basera sur le bilan et le tableau de compte de résultat (T.C.R).

3.1.1- Le bilan :

Le bilan des entreprises intéresse le banquier, en effet ce dernier souhaite savoir si l'entreprise est à même de rembourser les montants qui lui sont prêtés.

CHAPITRE I : NOTIONS FONDAMENTALES SUR LES RISQUES LIES A L'ACTIVITE BANCAIRE

De même la connaissance du bilan lui permettra aussi de se prononcer sur la demande de prêt que fait l'entreprise.

Si le bilan est déstructuré, risquant de conduire l'entreprise à la faillite, la banque se gardera bien de lui prêter de l'argent à cette entreprise, mais en réalité, il arrive aussi que la banque aide des entreprises en difficultés pour leurs permettre de se redresser et de pouvoir rembourser les montants qu'elles ont empruntés.

Le bilan est un document comptable qui reflète la situation patrimoniale et financière de l'entreprise à un moment donné¹ (généralement le 31-12 de chaque année), c'est la représentation, sous forme de tableau, des ressources dont dispose l'entreprise et des emplois à une date précise.

• Les principaux retraitements :

Le but d'une opération pareille est de :

- Déterminer les vraies valeurs des ressources dont dispose l'entreprise pour le financement de ses emplois.
- Classer ces ressources en grandes masses et mettre en évidence les conditions économiques de fonctionnement de l'entreprise.
- L'opération de traitement porte sur :
 - L'élimination des non- valeurs.
 - La réintégration des engagements hors bilan.
 - Le reclassement des rubriques du bilan.
 - Les principaux postes d'un bilan financier et leur constitution.

¹ BENHOCINI ASSIA: opérations de crédit, mémoire de fin d'étude; page23.

CHAPITRE I : NOTIONS FONDAMENTALES SUR LES RISQUES LIES A L'ACTIVITE BANCAIRE

Le bilan financier se présente comme suit :

Tableau N° 1 : Le bilan financier

Actif	Passif
Valeurs immobilisées nettes (VIN) : Destinées à la production de biens et/ou de services dans le cadre de l'objet social de l'entreprise et à la commercialisation.	Capitaux propres (fonds propres) (FP) : Capital social, écarts de réévaluation, réserves, report à nouveau , provision pour pertes et charges , provision à caractère de réserve , résultat en instance d'affectation et part stable des comptes courants des associés.
Valeurs temporairement immobilisées (VTI) Ce sont les valeurs qui sont imparfaitement liquides ou comportant un doute quant à leur réalisation au cours d'une année.	Dettes à long et moyen terme (DLMT) ; Les capitaux d'emprunt dont l'échéance de remboursement dépassent une année.
Valeurs d'exploitation : (VE) Les stocks (marchandises, matières et fournitures, produits finis...).	Dettes à court terme (DCT) non bancaires : Dettes « fournisseurs », avances reçues des clients, des emprunts et des dettes envers les associés
Valeurs réalisables : (VR) Créances détenues sur la clientèle, avance aux fournisseurs. Valeurs disponibles (VD) Les éléments du bilan immédiatement transférables en monnaie.	Concours de trésorerie : Effets escomptés non- échus, concours bancaires courant, soldes débiteurs auprès des banques, annuités exigibles à long et moyen terme.

Source : HAMIDI K, « Le bilan c'est facile; lire établir et analyser un bilan » collection entreprise, les pages 35 et 61.

L'actif immobilisé = valeurs immobilisées nettes + valeurs temporairement immobilisée

L'actif circulant = valeurs d'exploitation + valeurs réalisables + valeurs disponibles

Les capitaux permanents = capitaux propres + dettes à long et moyen terme

Le passif circulant = dettes à court terme

• **Quelques notions fondamentales du bilan :**

Il s'agit d'un nombre de termes, concepts ou notions habituellement utilisés dans l'analyse financière et qu'il va falloir expliquer. Parmi ces notions on peut relever :¹

¹ HAMDI K, ,idem, les page30et51.

CHAPITRE I : NOTIONS FONDAMENTALES SUR LES RISQUES LIES A L'ACTIVITE BANCAIRE

- **Les fonds propres** : les fonds propres représentent l'ensemble des capitaux qui appartiennent à l'entreprise ; ils sont en général constitués du capital social, la réserve légale, les réserves et provisions divers, les provisions pour risques et le report à nouveau.
- **Les capitaux étrangers** : ils s'opposent aux fonds propres dans la mesure où les capitaux étrangers n'appartiennent pas à l'entreprise .On voit tout de suite qu'il s'agit de la totalité des dettes de l'entreprise.
- **L'actif immobilisé**: l'actif immobilisé est une autre appellation des immobilisations, on l'oppose ainsi à l'actif circulant. On trouvera souvent aussi le terme « immobilisation nettes», il s'agit de la valeur des immobilisations après déduction des amortissements.
- **L'actif circulant** : c'est la partie de l'actif qui tourne en permanence. Elle est constituée par les stocks, les créances et les disponibilités.
- **Les capitaux permanents** : les capitaux permanents sont des capitaux qui demeurent au sein de l'entreprise pendant assez longtemps pour permettre à l'entreprise de fonctionner sans se soucier d'un éventuel remboursement à court terme. Ils sont constitués par la somme des fonds propres et des dettes à long et moyen terme.
- **L'amortissement** : ce sont les fonds mis de côté par l'entreprise en prévision du remplacement du matériel le moment venu (soit parce qu'il est devenu vétuste, obsolète ou dépassé).
- **Les réserves** : ce sont les sommes qu'une entreprise met de côté parce qu'elle n'a pas distribué tout le bénéfice.
- **Les provisions** : elles correspondent à la couverture d'un risque possible, et c'est une somme d'argent que l'entreprise met de côté pour faire face à un risque potentiel.
- **Les bénéfices non distribués** : tout ou partie des bénéfices réalisés au cours des exercices antérieurs et qui n'ont pas encore fait l'objet d'une distribution.

3.1.2- L'analyse du tableau de compte de résultat (T.C.R) :

Le tableau des comptes de résultats donne une idée sur l'activité de l'entreprise et ses performances pendant l'exercice. ¹

L'analyse de ce tableau se fera par le calcul et l'appréciation des soldes intermédiaires de gestion (S.I.G).

Les soldes intermédiaires de gestion (S.I.G) :

Le calcul et l'application des soldes intermédiaires de gestion permettent de détailler les différentes étapes ayant mené à l'élaboration du résultat (bénéficiaire ou déficitaire).

• Chiffre d'affaires (CA) :

C'est le montant qui traduit le volume des affaires réalisées il se calcule comme suit :

$CA = \text{vente de marchandise} + \text{production vendue} + \text{prestations fournies.}$

Son évolution est suivie attentivement par le banquier : elle peut en effet, marquer une stagnation, régression ou progression.

La régression des ventes est généralement un signe défavorable, lorsqu'elle ne peut être considérée comme exceptionnelle ou accidentelle.

• Marge commerciale (MC) :

C'est le montant du supplément de valeur apporté par l'entreprise, elle se calcule comme suit :

$MC = \text{vente de marchandises} - \text{achat des marchandises} + \text{variation des stocks (stockage ou déstockage de marchandises).}$

• Valeur ajoutée (VA) :

La valeur ajoutée d'un produit vendu par une entreprise correspond à la différence de son prix de vente HT et du total de tout ce qu'il a fallu acquérir pour le produire.

Globalement la VA d'un exercice correspond à l'activité de l'entreprise moins tout ce qui a été réglé pour les besoins de sa production ; elle représente la richesse dégagée qui est partagée entre : la rémunération du personnel, les impôts, les charges financières et les frais divers.

¹ COLLOMB, J-A; « finance d'entreprise » ; éditions E.S.K.A., 1998 les pages 64,65 et 66.

CHAPITRE I : NOTIONS FONDAMENTALES SUR LES RISQUES LIES A L'ACTIVITE BANCAIRE

Une progression régulière de la VA est à priori un signe de bonne santé de l'entreprise. Donc la VA est un indicateur très important dans l'analyse de gestion, et elle se calcule comme suit :

$VA = \text{production de l'exercice} - \text{consommation en provenance des tiers.}$

Remarque: (consommation en provenance des tiers ou consommation intermédiaire).

● **Résultat d'exploitation hors charges et produits financiers :**

C'est le résultat découlant de l'activité normale de l'entreprise (opération courantes) abstraction faites des opérations financières, ce résultat se calcule comme suit :

Résultat d'exploitation = produits divers + transferts de charges d'exploitation - frais de personnel - impôts et taxes - frais divers - dotation aux amortissements et provisions

Le résultat ainsi dégagé doit : Exister, être réel, suffisant et bien utilisé.

- Le résultat doit exister : une entreprise doit faire des bénéfices, sinon elle ne peut survivre, ainsi en cas de perte cumulée cela entraînera : une dégradation de la structure financière et des difficultés de trésorerie
- Le résultat doit être réel : d'une façon générale, le banquier devra être en alerte lorsque le résultat sur plusieurs exercices est quelconque (bénéfice dérisoire ou même perte insignifiante), car il est tentant pour le dirigeant de l'entreprise de ne pas comptabiliser certaines charges ou de gonfler la valeur des stocks pour effacer les pertes et les mauvaises impressions que l'on pourrait avoir.
- Le résultat doit être suffisant : même s'il représente un pourcentage faible du chiffre d'affaire, il doit néanmoins rémunérer les capitaux mise en œuvre d'une manière suffisante.
- Le résultat doit être bien utilisé : les bénéfices ont normalement trois utilisations la première partie est prélevée par l'état (impôts), la deuxième partie sert à rémunérer les associés, la troisième partie reste pour l'entreprise.

● **Résultat hors exploitation :**

Il représente le solde des produits, charges et opérations hors exploitation ; donc non liés à l'activité originale de l'entreprise. Le banquier devra toujours exiger le détail des produits et

CHAPITRE I : NOTIONS FONDAMENTALES SUR LES RISQUES LIES A L'ACTIVITE BANCAIRE

charges hors exploitation en particulier lorsqu'ils sont importants et qu'ils influent considérablement sur le résultat final. Et il est calculé de la façon qui suit :

Résultat hors exploitation = produits hors exploitation - charges hors exploitation.

- **La capacité d'autofinancement (C.A.F)** (ou le cash flow) :

Elle représente ce qui reste dans l'entreprise après qu'elle ait tout payé y compris l'impôt sur les bénéfices.

CAF = amortissements + réserves pour perte et charge + provisions + résultat net + charge non déductible.

Elle permet de : rembourser les annuités de dettes à terme, procéder à des dépenses d'investissement, renforcer la structure financière, donc le fond de roulement (qu'on verra juste après ça) réaliser un placement.

3.2- L'analyse de l'équilibre financier :

La méthode de l'équilibre financier consiste à établir une assiette financière stable au profit de l'entreprise, afin de la préserver d'un déséquilibre qui conduit généralement à l'endettement ; et aussi de lui permettre d'avoir une appréciation plus précise et plus pertinente de sa santé économique et financière.

Dans un premier temps, nous allons voir la notion de l'équilibre financier et en second temps, nous énumérerons d'abord les différents indicateurs de cette méthode, puis nous exposerons les différents cas qui peuvent se présenter à la banque.

3.2.1- La notion de l'équilibre financier :

Une entreprise est dite équilibrée financièrement lorsque son actif circulant est financé par son passif circulant.¹

L'équilibre financier est réalisé encore, lorsque l'entreprise a la capacité de s'acquitter de ses dettes arrivées à échéance, sans avoir à recourir à un crédit.

¹ EGLEM J-Y; ANDRE P ; RAULET C, « analyse comptable et financière », édition 8, les pages 74 et 75.

CHAPITRE I : NOTIONS FONDAMENTALES SUR LES RISQUES LIES A L'ACTIVITE BANCAIRE

Si l'entreprise a atteint cet équilibre et qu'il est en plus positif, alors l'entreprise est dite solvable. Pour avoir déterminé l'équilibre financier de l'entreprise et d'apprécier sa solvabilité, la banque procède au calcul de plusieurs indicateurs.

3.2.2- Les indicateurs de l'équilibre financier :

Les indicateurs de l'équilibre financier permettent l'appréciation de la situation financière, ces indicateurs sont calculés à partir du bilan financier. Et il existe trois indicateurs qui sont les suivants :

- Le fonds de roulement.
- Le besoin de fonds de roulement.
- La trésorerie.

*** Le fonds de roulement (FR) :**

Il est aussi appelé fonds de roulement permanent ou fonds de roulement net, il est défini comme étant « *la partie des capitaux permanents employés à financer l'actif à moins d'un an* », ou encore « *l'excédent des ressources permanentes par rapport aux valeurs immobilisées* ». ¹

Il représente l'aptitude de l'entreprise à financer son cycle d'exploitation par des capitaux stables, dont leur durée est supérieure à une année. Autrement dit, c'est le montant des ressources permanentes restant à la disposition de l'entreprise après le financement de ses investissements.

Le fonds de roulement est nécessaire parce qu'une entreprise court des risques à différents titres notamment sur des actifs circulants et principalement sur les valeurs d'exploitation (stocks, matières premières, et produits semi-finis ou finis) et sur les valeurs réalisables et spécialement sur le poste client. Ces risques sont :

- Risque sur les valeurs d'exploitation : par exemple risque de variation de cours de matières premières, risque d'évaluation des techniques et mode de production, risque de mévente des produits finis,...

¹ Document interne de la B.N.A techniques de financement des entreprises 1992, page26.

CHAPITRE I : NOTIONS FONDAMENTALES SUR LES RISQUES LIES A L'ACTIVITE BANCAIRE

- Risques sur les créances de la clientèle : une entreprise vend mais encore faut-il recouvrer le produit de ses ventes, bien souvent elle vend à crédit et il se peut qu'un ou plusieurs clients soient défaillants
- On peut calculer le fond de roulement net par deux méthodes :
- Calcul du fond de roulement net par le haut du bilan (FR net) :

FR net = capitaux permanents - actif immobilisé.

- Calcul du fonds de roulement net par le bas du bilan (FR net) :

Parfois le banquier souhaite connaître le fond de roulement propre (FR propre) de l'entreprise qui représente la part de fonds de roulement dont l'origine est les fonds propres à l'entreprise, là la formule est la suivante $FR \text{ propre} = \text{fonds propres} - \text{actif immobilisé}$.

Sachant que normalement, pour financer son développement, toute entreprise doit faire appel au financement bancaire et ne pas chercher à financer tous ces investissements sur ces fonds propres. Une entreprise qui dispose d'un fonds de roulement propre ne sait pas en vérité faire travailler l'argent des autres. Elle ne finance ses immobilisations que sur ses propres ressources alors qu'elle peut faire appel à des prêts bancaires.

Il faut néanmoins insister sur une chose. Il est rare de voir une entreprise disposer d'un fonds de roulement propre, cela voudra dire que toutes ses immobilisations sont couvertes par un financement propre et qu'elle n'a pas eu recours à l'endettement bancaire pour financer une partie de ses immobilisations.

Contrairement à ce qu'on peut penser, cette situation même si elle est bonne ne veut pas automatiquement dire que nous sommes en présence d'une entreprise efficace.

Enfin pour mieux apprécier l'importance du fonds de roulement, le banquier calculera le ratio évolution du fonds de roulement par rapport à l'activité qui est égal à :

FR x 360 jours

CA hors taxes.

A partir de ces calculs, trois cas peuvent se présenter à la banque et ainsi le fond de roulement peut être positif, nul ou négatif.

*** FR > 0**

CHAPITRE I : NOTIONS FONDAMENTALES SUR LES RISQUES LIES A L'ACTIVITE BANCAIRE

Ce premier cas traduit la supériorité en valeurs des capitaux permanents sur les immobilisations, c'est le cas idéal pour une entreprise.

En couvrant ses emplois par ces ressources plus importantes, l'entreprise bénéficiera d'une relative indépendance financière concernant le financement de son exploitation, et la réponse à la question suivante répondra bien à ça :

** Pourquoi les capitaux permanents doivent-ils être supérieurs aux immobilisations ?*

Pour la simple raison que les capitaux circulants (c'est à dire : stock + réalisable + disponible) ont généralement une rotation habituelle plus lente pour devenir argent que celle des dettes à court terme (D.C.T) pour devenir exigible. Autrement dit, l'entreprise est souvent dans la situation où ces crédeurs, lui exigent le paiement de ses dettes avant que ses capitaux circulants (stock et client) ne soient transformés en argent frais.

L'entreprise doit donc avoir en permanence des capitaux permanents pour payer ses dettes à court terme. Ils doivent donc couvrir toutes les immobilisations ainsi qu'une partie des capitaux circulants, en retenant bien que c'est ce surplus que doivent avoir les capitaux permanents sur les immobilisations qui est appelé fonds de roulement net.

*** FR=0**

Ce cas signifie que l'ensemble des valeurs immobilisées est financé par des capitaux permanents, et que l'actif circulant pour sa part couvre les dettes à court terme (CMT), c'est à dire que les capitaux de même durée se financent tout justement. La situation est plus au moins correcte pour l'entreprise, mais elle reste fragile.

*** FR < 0**

Dans ce cas, l'entreprise se trouve dans une situation difficile, car les capitaux permanents sont insuffisants pour couvrir les investissements, ce qui amènera l'entreprise à chercher d'autres sources de financement généralement extérieures, ce qui se manifeste par la suite par un endettement souvent lourd.

Pour s'assurer du bon équilibre financier de l'entreprise, la banque calculera le deuxième indicateur et qui est le besoin en fonds de roulement.

*** Le besoin de fonds de roulements (B. F .R) :**

CHAPITRE I : NOTIONS FONDAMENTALES SUR LES RISQUES LIES A L'ACTIVITE BANCAIRE

On a dit que l'existence d'un fonds de roulement net (FR net) était une condition nécessaire au bon équilibre mais non suffisante. En effet, il va falloir comparer le fonds de roulement existant au besoin en fonds de roulement (BFR) pour apprécier si le premier est capable de couvrir le second.

« Le besoin en fonds de roulement est le besoin financier nécessité et engendré par l'exécution des opérations renouvelables qui composent le cycle d'exploitation (achat, ventes, paiement des salaires, ...etc.) »¹

Il peut être défini aussi comme étant « la différence entre les besoins cycliques et les ressources cycliques » générés par l'activité de l'entreprise.

Le BFR est lié au décalage entre les ressources et les emplois d'une entreprise, il peut-être calculer de la manière suivante :

BFR = actif circulant sans disponibilités - dettes à court terme hors concours bancaire. Donc :

BFR = (stocks + créances client) - dettes fournisseurs.

Dans la réalité, l'actif cyclique et le passif cyclique tournent à des vitesses différentes selon la nature de l'entreprise.

Dans les entreprises industrielles, le BFR excède presque tout le long de l'année les capacités du FR en raison de la longueur de rotation des stocks. Par contre le BFR est plutôt rare dans l'entreprise commerciale du fait de la rotation rapide des stocks. Donc, on examine les éléments d'actif à financer (stocks et créances) et les moyens de les financer (les dettes fournisseurs).

* La trésorerie : (T)

«La trésorerie, au sens large, de l'entreprise se définit alors comme l'ensemble des actifs rapidement transformables en liquidités pour le règlement des dettes à court terme ». ²

¹DI-MARTINO M; « guide financier de la PME »; les éditions d'organisation 1993 page57.

² EGLEM J-Y; ANDRE P; RAULET C, Op Cit, page 102.

CHAPITRE I : NOTIONS FONDAMENTALES SUR LES RISQUES LIES A L'ACTIVITE BANCAIRE

La trésorerie permet à l'entreprise de faire face à des échéances, dont leur règlement est immédiat ou proche. Elle est définie aussi comme étant la différence entre le fonds de roulement et le besoin de fonds de roulement selon l'équation suivante :

$$\mathbf{T=FR - BFR}$$

Et tout comme le FR la trésorerie peut être positive, nulle, ou négative.

$$\mathbf{*T > 0 :}$$

Ce cas signifie qu'il n'existe pas de décalage à l'encontre des emplois, c'est à dire que l'entreprise dispose encore de capitaux en suffisance pour faire face à des échéances prévues.

Ce bon équilibre financier permet de souligner une fois de plus de la bonne solvabilité de l'entreprise.

$$\mathbf{* T=0 :}$$

Aussi rare qu'il soit, l'équilibre financier est atteint dans ce cas, puisque aucun décalage n'apparaît entre les ressources et les emplois de l'entreprise.

Cependant avec une trésorerie nulle, la solvabilité de l'entreprise reste précaire et le recours à un crédit est devenu bien plus probable.

$$\mathbf{* T < 0 :}$$

Il constitue le cas le plus critique pour une entreprise, celle -ci doit faire face à un déséquilibre financier, où elle se trouve avec un manque de capitaux pour permettre la bonne continuité de son activité qui se traduit par une menace sur la solvabilité de l'entreprise.

Si cette première technique d'analyse financière se rapporte à la méthode de l'équilibre financier, il existe une seconde méthode financière qui se base sur l'idée d'un rapport entre deux éléments financiers. Il s'agit de la méthode des ratios que nous traiterons maintenant.

3.3- l'analyse des ratios :

L'analyse des ratios permet à la banque, tout comme la précédente méthode, d'apprécier la situation de l'entreprise et le degré du risque inhérent, cette méthode joue un rôle important dans l'analyse de la décision bancaire en matière d'octroi de crédits d'exploitation, car elle permet à la banque de faire ressortir des valeurs significatives.

CHAPITRE I : NOTIONS FONDAMENTALES SUR LES RISQUES LIES A L'ACTIVITE BANCAIRE

La méthode des ratios, ou tout simplement les ratios, se définit comme étant «le simple rapport entre deux grandeurs numériques»¹, et se présentent aussi comme « des indicateurs qui mettent en œuvre deux valeurs pour lesquelles existe une corrélation»². Le ratio étant un rapport de deux grandeurs de caractéristique dénombrées, mesurées ou évaluées dans une organisation, grandeurs qui ont besoin d'être rapportées à des fins de gestion.

* Ainsi les ratios peuvent être classifiés en trois grandeurs :

Ratio de structure financière, ratio de gestion (d'activité) et ratio de rentabilité.

3.3.1- Ratio de structure financière :

L'étude de ce type de ratio permet d'analyser l'équilibre des éléments du patrimoine de l'entreprise, la solvabilité et l'état de liquidité de l'entreprise, lié au cycle d'exploitation. Parmi ces ratios, nous comptons les suivants :

- **Ratio de solvabilité générale** = actif total / dettes globales, Ce ratio permet à la banque d'évaluer le degré de solvabilité d'une entreprise. De préférence, ce ratio doit être supérieur à 1, ce qui traduit le bon état de l'entreprise.
- **Ratio de liquidité générale** = actif circulant / dettes globales à court terme. Ce ratio permet de qualifier les capacités de liquidités de l'entreprise.

Il est préférable aussi que ce ratio soit supérieur à 1.

3.3.2- Ratio d'activité :

Etant donné, que l'ensemble des activités d'une entreprise est de produire en vue de commercialiser, les ratios d'activité permettent de mesurer l'activité productrice d'une entreprise et d'évaluer le rendement de l'entreprise. Parmi ces ratios nous avons :

- **Ratio de rotation des stocks de matière première et fournitures**

= stock moyen de matière et fournitures x 360 / consommation HT.

- **Ratio de rotation de stock de produits finis**

= stock moyen de produits finis x 360 / consommation HT.

¹ VIZZA VONA P, « gestion financière », berti éditions Alger, 1993; page 51.

² EGLEM J-Y; ANDRE P ; RAULET C, Op Cit; page 63.

CHAPITRE I : NOTIONS FONDAMENTALES SUR LES RISQUES LIES A L'ACTIVITE BANCAIRE

Ces ratios permettent de déterminer le temps d'écoulement d'un stock des matières premières ou de produits finis. Exprimés en jours, ce ratio doit être de préférence le plus court possible, car il signifierait que l'entreprise a une forte activité et réaliserait ainsi un important chiffre d'affaire ¹.

- Ratio crédit client = $(\text{client} + \text{effet à recevoir}) \times 360 / \text{Ventes TTC}$.

Ce ratio permet de connaître le délai moyen consenti à la clientèle de l'entreprise pour le règlement de leurs créances, il peut être considéré comme un rapport de force qu'exercerait l'entreprise sur ses clients.

Exprimé en jours, le ratio crédit client est jugé meilleur pour l'entreprise créditrice dans le cas où celui-ci est le plus court possible. En effet, il permettra à l'entreprise de se faire payer rapidement, ce qui en conséquence favorisera une régénération de sa trésorerie.

- Ratio crédit fournisseur = $(\text{dettes de stocks} + \text{effets à payer}) \times 360 / \text{Achats TTC}$

Ce ratio permet d'établir le délai moyen, consenti par les fournisseurs d'une entreprise, pour le paiement de ses achats. Exprimé également, en jours ce ratio crédit fournisseur est considéré comme bon pour l'entreprise, si le délai de ce ratio est le plus long. En effet, plus le délai ne sera étalé sur l'échelle du temps, plus l'entreprise aura eu largement le temps pour produire et commercialiser.

3.3.3- Ratio de rentabilité :

Les ratios de rentabilité permettent de mesurer la rentabilité d'une entreprise sur divers plans tels que le plan de l'exploitation et le plan financier. Parmi cette catégorie de ratios, on peut citer :

● **Ratio de rentabilité d'exploitation = $\text{résultat d'exploitation} / \text{chiffre d'affaire HT}$**

Le ratio de rentabilité d'exploitation montre la capacité de l'entreprise à produire un bénéfice, après le calcul de l'ensemble des charges d'exploitation.

● **Ratio de rentabilité financière = $\text{résultat net de l'exercice} / \text{fonds propres}$**

¹ EGLEM J-Y ; ANDRE P ; RAULET C, Op Cit, pages 94.

CHAPITRE I : NOTIONS FONDAMENTALES SUR LES RISQUES LIES A L'ACTIVITE BANCAIRE

Ce ratio met en relief l'aptitude de l'entreprise à rentabiliser les capitaux engagés pour son activité.

Après avoir étudié les différentes techniques d'analyse financière en matière d'octroi de crédit, et pour minimiser le risque lié à ce crédit, la banque doit examiner un dernier élément avant la prise de décision. Cet élément se résume aux garanties.

3.4- L'analyse prévisionnelle :

En octroyant un crédit, le banquier court un risque de non remboursement alors, il doit mener une étude sur la situation financière future de cette entreprise.

L'analyse prévisionnelle repose sur l'étude des documents suivants :

- Budget d'exploitation détaillé.
- Le plan de trésorerie.
- Chiffres d'affaires prévisionnels.

3.4.1- Budget d'exploitation détaillé :

C'est un document où sont repris l'ensemble des recettes et dépenses prévisionnelles liées à l'exploitation.

3.4.2- Le plan de trésorerie :

C'est la synthèse de l'ensemble des recettes et dépenses à périodicité mensuelle (parfois trimestrielle). Il permet de cerner les besoins du cycle d'exploitation à financer.

La bonne lecture de ce plan permettra au banquier de déterminer le mode de financement approprié.

3.4.3- Chiffres d'affaires prévisionnels :

L'évolution prévisionnelle de l'activité traduite par l'évolution prévisionnelle du chiffre d'affaire peut être parfois erronée ou surévaluée, c'est pour cela que le banquier procède par une autre méthode qui permet de savoir si le chiffre d'affaires prévisionnel est suffisant pour l'absorption des différentes charges de l'affaire et de dégager un résultat positif, à la limite nul. Sachant que le résultat n'est nul que seulement si :

CHAPITRE I : NOTIONS FONDAMENTALES SUR LES RISQUES LIES A L'ACTIVITE BANCAIRE

$$P \times Q = F + (V \times Q)$$

Avec :

F : charges fixes (frais de personnel, amortissements,...)

V : charges variables (consommations intermédiaires, ...)

P : prix de vente.

Q : quantité vendue.

CHAPITRE II : METHODOLOGIE DE RECHERCHE ET PRESENTATION DE L'ORGANISME D'ACCEUIL

Ce chapitre sera consacré à la méthodologie de recherche en première partie, puis à la présentation de l'organisme d'accueil "BNA" en second lieu.

SECTION 1 : LA METHODOLOGIE DE RECHERCHE

Ce travail est de définir, étudier et juger l'analyse financière comme outil clé d'évaluation du risque de contrepartie.

Nous avons d'abord pratiqué une étude théorique à partir d'ouvrages spécialisés.

Nous avons ensuite approché le Directeur du Réseau d'Exploitation de la BNA, qui nous a confirmé la pertinence du sujet qui représente l'essence même de la banque. Le directeur nous a orientés vers le chargé d'études et le chef du Départements Crédits.

Le dossier de crédit d'exploitation intégral a été mis à notre disposition et l'avons examiné.

A partir des documents fournis, nous avons élaboré :

- L'analyse financière : traitement des bilans et TCR, calcul des ratios et principaux agrégats.

Il nous a été également remis l'état de reportiong de créances non performantes au 31/03/2014 qui met en relief le volume des impayés issus des crédits d'exploitation. D'ailleurs une étude appropriée lui a été réservée.

SECTION 2 : PRESENTATION DE LA BANQUE NATIONALE D'ALGERIE (BNA)

La BNA a été créée par ordonnance n°66-178 du 13 juin 1966. Elle avait jusqu'en 1982, date de création de la Banque d'Agriculture et du Développement Rural (BADR), l'exclusivité du financement du secteur agricole. Actuellement, elle dispose d'un réseau d'exploitation très dense réparti sur l'ensemble du territoire national.

La BNA exerce toutes les activités d'une Banque de dépôts, elle assure notamment le service financier des groupements professionnels, des entreprises.

Elle traite toutes les opérations de banque, de change et de crédit dans le cadre de la législation et de la réglementation des banques et peut notamment ¹:

- Recevoir du public des dépôts de fonds, en compte ou autrement, remboursables à vue, à préavis, à terme ou échéance fixe; émettre des bons et obligations : emprunté pour les besoins de son activité.
- Effectuer et recevoir tous paiements en espèces ou par chèques, virements, domiciliations, mises à disposition, lettres de crédit, accreditifs et autres opérations de banque.
- Consentir sous toutes formes des crédits, prêts ou avances avec ou sans garanties, tant par elle-même qu'en participation.
- Exécuter, en y attachant ou non sa garantie, toute opération de crédit pour le compte d'autres institutions financières ou pour le compte de l'état, répartir toutes subventions sur fonds publics et en surveiller l'utilisation.
- Acquérir en tout ou en partie, avec ou sans la garantie de bonne fin du cédant.
- Payer en lieu et place du débiteur toutes créances avec subrogation dans les droits et rang du créancier.
- Financer par tous modes les opérations de commerce extérieur.
- Recevoir en dépôt tous titres et valeurs.
- Recevoir ou effectuer tous paiements et tous recouvrements des lettres de change,

¹ Document interne de la banque,

CHAPITRE II : METHODOLOGIE DE RECHERCHE ET PRESENTATION DE L'ORGANISME D'ACCEUIL

billets à ordre, chèques, warrants, coupons d'intérêts ou de dividendes, titres remboursables ou amortis, factures et autres documents commerciaux ou financier.

- Louer tous coffres et compartiments de coffres.
- Servir d'intermédiaire pour l'achat, la souscription ou la vente de tous effets publics, actions, obligations, plus généralement, de toutes valeurs mobilières, ainsi que des métaux précieux.
- Procéder ou participer à l'émission, à la prise ferme, à la garantie, au placement, ou à la négociation de toutes valeurs mobilières, soumissionner tous emprunts publics ou autres; acquérir, aliéner ou nantir toutes valeurs mobilières, assurer le service financier de tous titres.
- Traiter toutes les opérations de change, aux comptant ou à terme, contractés tous emprunts, prêts, nantissements, reports de devises étrangères, le tous en conformité de la réglementation en la matière.
- Accepter ou conférer toutes hypothèques et toutes autres sûretés, souscrire tous engagements de garantie par acceptations, endossements, avals, cautions ducroires, crédits documentaires irrévocables, confirmation de crédits documentaires, garanties de bonne exécution, de bonne fin ou de remboursement ou renonciation à des recours légaux; constituer toutes cautions réelles.
- Remplir le rôle de correspondants d'autres banques.
- Assurer le service d'agence des autres institutions officielles de crédits. Etablir ou gérer des magasins généraux.
- Assurer la constitution de sociétés ou associations et accepter en conséquence tout mandat ou pouvoir s'y rapportant ou en résultant, prendre éventuellement une part dans le capital desdites sociétés sous réserve des dispositions légales ou réglementaires applicables aux banques.
- Effectuer toutes acquisitions, ventes, locations ou autres opérations mobilières ou immobilières nécessitées par l'activité de la banque ou les mesures sociales en faveur de son personnel.
- Elle pourra prendre sous toutes formes, tous intérêts et participations, dans toutes sociétés ou entreprises algériennes ou étrangères, ayant un objet similaire ou de nature à développer ses propres affaires.
- Elle pourra agir, directement ou indirectement, pour son compte le compte de tiers et

CHAPITRE II : METHODOLOGIE DE RECHERCHE ET PRESENTATION DE L'ORGANISME D'ACCEUIL

soit seule, soit en association, participation ou société, avec toutes autres sociétés ou personnes et réaliser, directement ou indirectement en Algérie ou à l'étranger, sous quelque forme que ce soit, les opérations rentrant dans son objet.

2.1 Direction du réseau d'exploitation

Le réseau d'exploitation est constitué de 194 agences à l'échelle nationale. Notre étude se concentrera sur le réseau d'exploitation de Chlef. La direction d'exploitation BNA 196 de Chlef, se situe dans la Rue Ibn Badis.

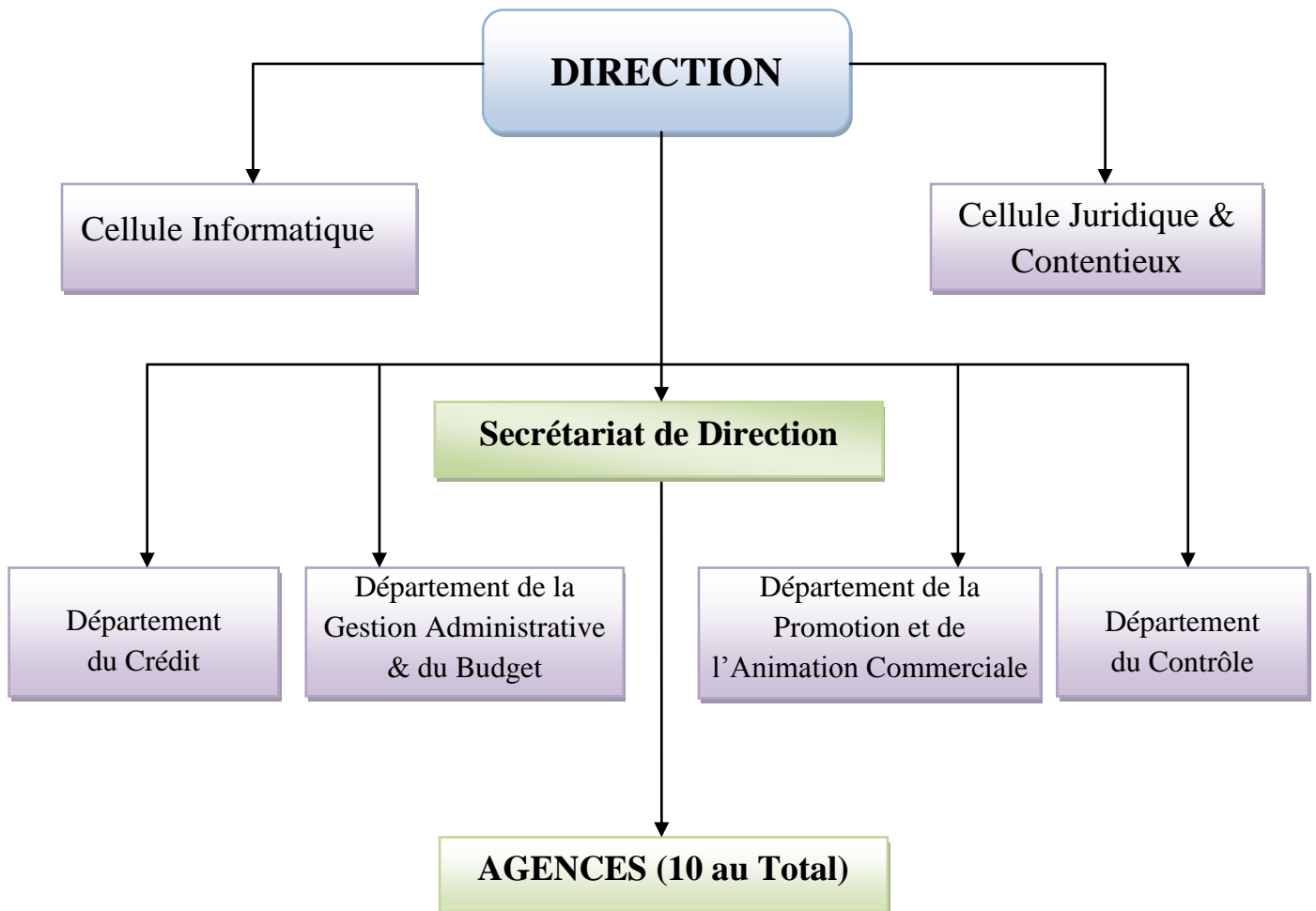
Le réseau de BNA de Chlef est composé de dix agences réparties comme suit :

Tableau n°2 : Les agences du réseau de BNA de chlef

Agence	Indice	Localisation
Chlef	275	Rue Commandant Bounaama
Ain Defla	268	Bd Emir Abdelkader
Chlef	260	21 Rue Ibn Badis
El Attaf	272	Rue Med Khemisti
Relizane	869	29 Bd Mohamed Khemisti
Miliana	262	Rue Emir Abdelkader
Oued Rhiou	276	Rue Dahmane Mohamed
Tissemsilt	277	Ave. du 1 ^{er} Novembre
Khemis Miliana	278	Rue Djitli Mohamed
Tenes	279	Bd Meriem Brahim

Source : synthèse réalisée d'après une consultation d'un document

**Schéma N°1 : ORGANIGRAMME DE LA DIRECTION DU RESEAU
D'EXPLOITATION DE CHLEF 196**



Source : Document interne de l'entreprise

2.2- Département du Crédit :

2.2.1-Attributions :

a) Attributions du chef de service : le service « Département du Crédit » est dirigé par un chef de service qui anime et coordonne les activités crédits et engagements de l'agence.

- Il est responsable de tous les aspects relevant du crédit à la clientèle et de la gestion des engagements.
- Il a pour mission l'assistance et l'orientation de ces collaborateurs en matière des études et analyses des dossiers de crédit, de traitement des engagements par signature et de gestion des créances compromises.
- Il présente les dossiers de crédit finalisés à l'appréciation et décision du Directeur de l'agence ou du Directeur adjoint en cas d'absence.
- Il suit régulièrement l'évolution des emplois de l'agence et dresse périodiquement des comptes rendus tant sur l'utilisation des crédits que sur les faits marquant la vie de ces entreprises, veille au respect de l'application des règles prudentielles de gestion édictées par la B.A.
- Il répartit les dossiers de crédit entre les chargés d'études.
- Il oriente et apprécie les études et analyses des dossiers réalisés par ces collaborateurs.
- Il présente les dossiers de crédit ainsi finalisés à l'appréciation du Directeur Adjoint.
- Il suit régulièrement l'échéancier de renouvellement des dossiers de crédit.
- Il gère les autorisations de crédit octroyé à la clientèle et suit leur utilisation.

b) Attributions du chargé d'études :

- Il recueille les documents concernant le client et son activité ou son projet à financer (bilans, attestations fiscales et parafiscales).
- Il synthétise des informations disponibles sur le client (états des encours par client, fonctionnement des différents comptes, renseignements commerciaux internes et externes).
- Il instruit les demandes de crédit de la clientèle, procède au montage de dossier de demandes de crédits (retraitement des bilans, calcul des ratios, analyse financière etc.) et au recueil des garanties appropriées.

CHAPITRE II : METHODOLOGIE DE RECHERCHE ET PRESENTATION DE L'ORGANISME D'ACCEUIL

- Il rend compte quotidiennement de ses actions au chef de service.
- Il suit l'évolution de l'activité des clients dont les dossiers qui lui sont confiés.

Organisation du service :

Le service Département du Crédits regroupe trois (03) cellules :

- ▶ Cellule Etudes et Gestion Administrative des Crédits.
- ▶ Cellule Engagements par Signature.
- ▶ Cellule Gestion des Créances Compromises.

1) Cellules Etudes et Gestion Administrative des Crédits : chaque cellule est animée par un chargé d'études principal, assisté par des chargés d'études dont le nombre varie en fonction de la dimension de l'agence (nombre de dossier de crédit, dimension des entreprises etc.).

Elles ont pour charge de :

- Réunir tous les éléments d'appréciation (documents comptables, économiques, commerciaux, fiscaux et parafiscaux, garanties) nécessaires à l'appréciation de l'opportunité du crédit et à la détermination de la nature et du montant des lignes de crédits appropriées.
- Effectuer des visites sur le site des entreprises ainsi que des entretiens avec le ou les dirigeants de l'affaire.
- Instruire avant décision de la direction de l'agence ou transmission à la DRE de rattachement, les demandes d'octroi, de renouvellement ou d'aménagement de crédits formulés par la clientèle.
- Notifier à la clientèle des crédits accordés.
- Signifier la convention de crédit au client bénéficiaire.
- Transmettre les copies des autorisations de crédits au service « Engagement par Signature ».
- Assurer la confection et la transmission des dossiers concernés par le contrôle à posteriori à la Banque d'Algérie.

CHAPITRE II : METHODOLOGIE DE RECHERCHE ET PRESENTATION DE L'ORGANISME D'ACCEUIL

- Centraliser les autorisations de crédit « ticket d'autorisation » transmis par les secrétariats des comités de crédit « Comité Central de Crédit et Comité Régional de crédits ».
- Informer les différentes entités de l'agence sur le sort des demandes de crédit.
- Suivre le bon renouvellement des crédits qui arrivent à échéance.

2) Cellule Engagements par Signature : cette cellule a pour charge de :

- Etablir et délivrer les actes de cautions et avals dans le cadre des autorisations de crédit et en suit la remise des mainlevées y afférentes.
- Procéder à la souscription de billets à ordre (mobilisation, réescompte).
- Suivre la perception des commissions sur engagements par signature.
- Exécuter et suivre toutes les opérations liées aux crédits gagés (avances sur délégation de marchés, avance sur marchandises, avances sur factures etc.)
- Tenue des fiches de risque.
- Etablir dans les détails, tous les états statistiques engagements prévus par les instructions en vigueur.
- La cellule Engagement par Signature se compose de deux sections :
 - Section Formalisation des Engagements par Signature.
 - Section Statistiques Engagements.

Chaque section est animée par un chef de section et de rédacteurs dont le nombre varie en fonction de la dimension de l'agence et du volume des opérations traitées.

3) Cellule Gestion des Créances Compromises : dirigée par un chargé de recouvrement de formation juridique, au rang de chef de service, celui-ci a pour charge de :

- Contrôler et gérer les garanties recueillies.
- Collecter et analyser les informations relatives aux incidents et aux clients défailants pour diagnostiquer le degré de gravité.
- Procéder au recouvrement des créances impayées et participer à l'apurement des contentieux.

CHAPITRE II : METHODOLOGIE DE RECHERCHE ET PRESENTATION DE L'ORGANISME D'ACCEUIL

- Mettre en œuvre les actions de recouvrement et déclencher les procédures de sauvegarde des intérêts de l'institution conformément aux règles et procédures applicables en la matière.
- Mettre en jeu les garanties recueillies au cas où le recouvrement de notre créance par voie amiable s'avère totalement compromise.
- Préparer les éléments nécessaires à la mise en œuvre des poursuites judiciaires.
- Informer la Direction du Suivi des Engagements et du Recouvrement des Créances (D.S.E.R.C) et de la régularisation des impayés.
- Participer à l'étude de toutes propositions de négociation d'un plan de remboursement du débiteur et de les transmettre accompagnées de son avis circonstancié à la DRE de rattachement.
- Pour assurer ces attributions, le chargé de recouvrement est assisté par un chargé d'études.

Relations fonctionnelles et hiérarchiques :

1) Relations fonctionnelles : Le service crédit est le compartiment d'études, d'analyse des risques et de la mise en place et du suivi des crédits bancaires. Il est relié aux autres services de l'agence de ce fait :

- Le service Département du Crédits est en relation permanente avec le service Commercial et Juridique car il participe à la réalisation du programme de visite à la clientèle ainsi qu'à son application, mais aussi il analyse et suit quotidiennement l'évolution des rentrés d'argents, en outre il vérifie que les documents recueillis sont bien conformes à la loi, en cas de contentieux, il édicte les dispositions à prendre et procède aux saisies-arrêts
- Il est en relation avec le service Caisse lorsqu'il s'agit de mise en place des crédits par caisse (Facilité de Caisse, Découvert etc.)
- Le Service Portefeuille intervient dans les opérations d'escompte suite à une autorisation d'une ligne d'escompte.
- Le Service Commerce Extérieur exécute les lignes de crédits documentaire ou encore les crédits acheteurs.

CHAPITRE II : METHODOLOGIE DE RECHERCHE ET PRESENTATION DE L'ORGANISME D'ACCEUIL

- Le service Crédit et Engagements étant sous le pouvoir du Directeur d'agence il va de soit qu'il soit en rapport avec le service Contrôle Comptable Informatique et Gestion administrative : en effet toute décision ou opération doit être approuvé par le Directeur, il vérifie toutes les pièces comptables et valide les opérations passées sur ordinateur, ce service veille au bon fonctionnement du service informatique du service Crédit et Engagement entre autres, mais aussi au respect des principes comptables au moyens des pièces confectionnées par les agents du service Crédit et Engagements.

2) Relations hiérarchiques : l'agence bancaire en général et le service Crédit et Engagement en particulier est sous le pouvoir de plusieurs Directions présidées par un Président Directeur Général.

Le service Département du Crédit est en relation avec la Direction du Suivi des Engagements et du Recouvrement des Créances lors de la gestion du contentieux, il est en relation avec la Direction Régionale d'Exploitation, Direction des Petites et Moyennes Entreprises ainsi que celle de la Direction des Grandes Entreprises pour la transmission des dossiers de crédit. Il est aussi en relation avec la Direction de la Comptabilité quant à la transmission de celle-ci des états de comptes des clients au service.

Quant au dernier chapitre il se consacrera à l'étude d'une demande de crédit d'exploitation et d'un état de reporting de créances non performantes, il se terminera par une synthèse et des recommandations

SECTION 1 : ETUDE D'UNE DEMANDE DE CREDIT D'EXPLOITATION

Pour des raisons de secret professionnel, nous avons changé la raison sociale du client ainsi que quelques informations susceptibles de l'identifier. La dénomination sociale de la relation tout au long de notre étude sera "CHELIFIENNE DES TRAVAUX".

La présente étude de cas porte sur une demande de renouvellement de crédits d'exploitation de l'entreprise CHELIFIENNE DES TRAVAUX au titre de l'exercice 2013/2014.

En vue du financement du plan de charge, l'entreprise a remis à la banque un dossier comprenant les pièces suivantes:

Sous section 1 : Identification de la relation

1.1- Constitution du dossier :

- Une demande de crédit;
- Les Bilans et TCR fiscaux des exercices 2010, 2011, 2012 ;
- Plan de trésorerie prévisionnel sur deux années ;
- Une copie légalisée de l'extrait du registre de commerce ;
- Un extrait de rôle apuré ;
- Une attestation de mise à jour CNAS ;
- Un état signalétique des marchés ;
- Un état récapitulatif d'avancement des travaux ;
- Un plan de financement par marché et cumulé ;
- Une liste du matériel ;
- Une copie certifiée conforme du certificat de qualification et de classification professionnelle prévu par la réglementation en vigueur.

CHAPITRE III : L'ANALYSE FINANCIERE COMME OUTIL DE MESURE DU RISQUE DE CREDIT AU SEIN DE LA BNA

1.2- Présentation de l'entreprise :

Il s'agit d'une affaire qui a été créée le 03-03-1997 et classée en catégorie 06, gérée convenablement par son propriétaire qui respecte ses engagements.

Aussi, elle dispose d'un parc du matériel roulant expertisé à 322 082 615DA et emploie un nombre de 88 employés entre ouvriers et dirigeants.

1.3- La relation de la banque avec le client :

A) Historique de la relation :

L'entreprise CHELIFIENNE DES TRAVAUX est domiciliée à l'agence BNA 260 depuis 2002, elle avait bénéficié d'un crédit d'exploitation en 2005, le remboursement s'est fait dans les délais sans aucun défaut de paiement. Depuis cette date l'entreprise sollicite des découverts et des avances sur délégations de marchés pour soulager sa trésorerie.

B) Les mouvements confiés :

Le client est connu pour le respect de ses engagements et la confiance qu'il témoigne à sa banque apparaît par le niveau des mouvements d'affaires confiés.

Tableau N° 03 : Tableau des mouvements confiés

U = KDA

Années	Mouvements confiés	Chiffre d'affaires	Mouvements confiés/CA
2010	233 339	197 319	1.18
2011	216 940	275 216	0.79
2012	213 904	285 112	0.75

Source : document interne de la banque

On remarque que l'entreprise confie presque la totalité de son chiffre d'affaires à la banque.

CHAPITRE III : L'ANALYSE FINANCIERE COMME OUTIL DE MESURE DU RISQUE DE CREDIT AU SEIN DE LA BNA

Sous section 2 : L'analyse financière :

L'analyse de la situation financière concernant CHELIFIENNE DES TRAVAUX sera basée sur l'étude des documents présentés par la relation, à savoir : les Bilans et tableaux des comptes de résultat

Des années 2010, 2011 et 2012 ; ceci afin d'apprécier ces performances.

2.1- Les bilans financiers : les bilans financiers sont obtenus après retraitement et reclassement des postes des bilans comptables présentés par le client et figurant en annexe.

2.1.1- Actif du bilan financier :

Tableau N°04 : Actif du bilan financier de « Chélifienne des travaux »

Rubriques de l'actif

Actif	Bilan 2010	Bilan 2011	Bilan 2012
Investissement	44 828 387	83 026 801	37 782 027
Autres Actif Non Courant	19 728 808	9 612 383	14 244 055
Actif Immobilisé	64 557 195	92 639 184	52 026 082
Valeur d'exploitation stock	63 555 722	80 542 137	45 477 866
Valeurs réalisables Créances	7 829 792	10 940 140	11 953 126
Valeurs Disponibles Trésorerie.	-	310 184	12 959 898
Actif Circulant.	71 385 514	91 792 461	70 390 890
TOTAL ACTIF	135 942 709	184 431 645	122 416 972

Source : élaboré par nous même en se référant aux bilans de l'entreprise

**CHAPITRE III : L'ANALYSE FINANCIERE COMME OUTIL DE MESURE DU
RISQUE DE CREDIT AU SEIN DE LA BNA**

2.1.1.1- Actif du Bilan financier condensé :

Tableau N° 05 : Actif du bilan condensé de « Chélifienne des travaux »

Actif	2010	2011	2012	2010%	2011%	2012 %
Investissem.	44 828 387	83 026 801	37 782 027	70	90	73
Autre Actif	19 728 808	9 612 383	14 244 055	31	10	27
Actif Immo.	64 557 195	92 639 184	52 026 085	47	50	43
Val. Exploit.	63 555 722	80 542 137	45 477 866	89	88	65
Val.réal.créa	7 829 792	10 940 140	11 953 126	11	12	17
Val. Disp. Trésorerie	-	310 184	12 959 898	-	0.33	18
Actif Circulant	71 385 514	91 792 461	70 390 890	52	50	53
TOTAL ACTIF	135 942 709	184 431 645	122 416 972			

Source : élaboré par nous même en se référant au tableau n°04

**CHAPITRE III : L'ANALYSE FINANCIERE COMME OUTIL DE MESURE DU
RISQUE DE CREDIT AU SEIN DE LA BNA**

2.1.2- Passif du Bilan Financier :

Tableau N° 06 : Passif du bilan financier de « Chélifienne des travaux »

Rubriques du Passif

Passif	2010	2011	2012
Capitaux Permanents	68 168 012	150 583 543	100 111 729
Fonds Propres	36 855 12	82 031 879	85 111 729
Fonds Social	28 518 002	67 161 479	58 079 562
Résultat Conserve	8 337 510	6 545 955	9 421 609
Autres capitaux propres	56 529	8 324 445	17 610 558
Dettes à long et moyen terme	31 312 500	68 551 664	15 000 000
Emprunts et dettes financières	31 312 500	48 615 950	15 000 000
Autres dettes non courantes	-	19 935 714	-
Dettes à court terme	67 774 697	33 848 102	22 305 243
Fournisseur	35 518 740	19 000 000	3 155 770
Impôts	10 259 921	13 950 255	17 398 928
Autres Dettes	286 947	897 847	1 750 545
Trésorerie Passif	21 709 089	-	-
TOTALPASSIF	135 942 709	184 431 645	122 416 972

Source : élaboré par nous même en se référant aux bilans de l'entreprise

CHAPITRE III : L'ANALYSE FINANCIERE COMME OUTIL DE MESURE DU RISQUE DE CREDIT AU SEIN DE LA BNA

2.1.2.1- Passif du Bilan financier condense :

Tableau N° 07 : Passif du bilan condensé de « Chélifienne des travaux »

Passif	2010	2011	2012	2010 %	2011%	2012 %
Capitaux Permanents	68 168 012	150 583 543	100 111 729			
Fond Prop.	36 855 512	82 031 879	85 111 729	54	54	85
DettesLMT	31 312 500	68 551 664	15 000 000	46	45	15
Dettes CT	67 774 697	33 848 102	22 305 243	50	18	18
Dettes exp	35 518 740	19 000 000	3 155 770	52	56	14
Dettes H E	32 255 957	14 848 102	19 149 473	47	44	86
TOTAL PASSIF	135 942 709	184 431 645	122 416 972			

Source : élaboré par nous même en se référant au tableau n°06

Commentaires :

L'analyse de la structure du bilan financier induit les remarques suivantes :

2.2- Structure de l'actif :

a) L'actif immobilisé : il représente un pourcentage important du total bilan. Il est constitué principalement du poste « investissement » qui représente 77 % de l'actif immobilisé sur les trois années.

Les 23% restants, sont classés dans la rubrique « autres valeurs immobilisées » constituée exclusivement de créances d'investissement.

On constate sa hausse en 2011 due essentiellement à l'augmentation du poste d'investissement entrant dans l'activité de l'entreprise.

Toutefois il a connu une baisse durant l'exercice 2012 en raison des amortissements.

b) L'actif circulant : il augmente en 2011 de 20 406 947 par rapport à l'année précédente, en 2012 on constate une diminution du poste stock, il se constitue de :

CHAPITRE III : L'ANALYSE FINANCIERE COMME OUTIL DE MESURE DU RISQUE DE CREDIT AU SEIN DE LA BNA

- Les valeurs d'exploitation : ce poste est d'une grande part de 80%. Ceci est du essentiellement à l'activité de l'entreprise qui est la réalisation des travaux publics et qui nécessite beaucoup d'achat de matières premières « stock ».
- Les valeurs réalisables : il augmente d'année en année résultant de l'augmentation des réalisations.
- Les valeurs disponibles : ce poste est en progression passant de 310 184 en 2011 à 12 959 898, et permettra à l'entreprise de faire face à certaines charges cycliques.

2.3- Structure du passif :

a) **Les capitaux permanents** : on constate une amélioration appréciable en 2011/2010 passant de 68 168 012DA en 2010 à 150 583 553DA en 2011 soit un taux d'évolution de 2.21% ce qui va permettre à l'entreprise de fonctionner dans de bonnes conditions. Toute fois ce dernier a connu une baisse du 33% en raison du remboursement d'une partie des DLMT à échéance auprès de sa banque (BNA).

b) **Les Dettes à court terme** : représentant 18% en 2011 et de même en 2012 dont une trésorerie passive progressive permettant à l'entreprise à faire face à certaines Charges d'exploitations.

2.4- Calcul des valeurs structurelles :

Le but est de savoir si les fonds permanents parviennent à financer la totalité de l'actif immobilisé et si les dettes a court terme arrivent quand à elles, à financer les emplois cycliques.

L'appréciation de cet équilibre financier de l'entreprise nous incite à calculer : le FR, le BFR et solde de la trésorerie.

Tableau N°08 : Calcul des valeurs structurelles.

Année	U :DA		
	2010	2011	2012
FR	3 610 817	57 944 359	48 085 647
BFR	25 319 906	57 634 195	35 125 749
Trésorerie	- 21 709 089	310 164	12 959 898

Source : élaboré par nous même en se référant au tableau n°06

CHAPITRE III : L'ANALYSE FINANCIERE COMME OUTIL DE MESURE DU RISQUE DE CREDIT AU SEIN DE LA BNA

Commentaire :

L'activité dégage un besoin de financement lequel est pleinement assuré par des ressources à long terme notamment en 2011 et 2012.

La situation financière de l'entreprise est très bonne, puisqu'elle dispose d'un matelas de ressources à L.T supplémentaires. Cependant la trésorerie ne devrait pas être importante (année 2012) car cela traduirait alors une mauvaise gestion (excédent de ressources couteuses).

2.5- Les soldes intermédiaires de gestion (SIG) :

Les détails de calcul sont donnés dans le tableau suivant :

Tableau N° 09 : Représentation des SIG

Rubriques	U :DA		
	2010	2011	2012
Productions vendus	166 912 274	258 835 731	285 112 465
Matière et Fournitures consommées	103 861 843	174 745 182	195 154 660
Service	18 929 626	26 173 188	40 769 483
Valeur Ajoutée	44 120 805	57 917 361	49 188 322
Frais des personnels	7 464 351	7 696 044	10 754 602
Impôts et Taxes	4 607 715	3 567 291	85 794
Excédant brut d'exploitation EBE	32 048 739	46 654 026	38 347 926
Frais divers	16 217	43 241	103 410
Dotations aux amortissements	14 402 223	33 017 224	20 581 790
Résultat d'exploitation	17 630 313	13 593 578	17 662 757
Charges financiers	4 794 715	3 660 825	4 203 316
<u>Résultat brut</u>	12 835 598	9 932 753	13 459 441
IBS	4 441 559	3 386 798	4 037 832
Résultat Net	8 394 039	6 545 955	9 421 609
CAF	22 796 262	39 563 179	30 003 399

Source : élaboré par nous même en se référant aux TCR de l'entreprise

Le tableau ci-après reprend les grandes valeurs des soldes intermédiaires de gestion:

CHAPITRE III : L'ANALYSE FINANCIERE COMME OUTIL DE MESURE DU RISQUE DE CREDIT AU SEIN DE LA BNA

Tableau N° 10 : Les grandes valeurs des SIG

Années	U :DA		
	2010	2011	2012
Valeur ajoutée	44 120 805	57 917 361	49 188 322
Excédant Brut d'exploitation	32 048 739	46 654 026	38 347 926
Résultat d'exploitation	17 630 313	13 593 578	17 662 757
Résultat brut	12 835 598	9 932 753	13 459 441
Résultat net de l'exercice	8 394 039	6 545 955	9 421 609
Capacité d'auto financement	22 796 262	39 563 179	30 003 399

Source : élaboré par nous même en se référant au tableau n°09

Commentaire :

De la lecture du tableau ci-dessus, nous distinguons que l'entreprise a réalisé :

- Un CA en nette amélioration d'un exercice à l'autre passant de 166 912 274DA en 2010 à 258 835 731DA en 2011 pour atteindre 285 112 465DA en 2012.
- La valeur ajoutée couvre intégralement le volet social de l'entreprise en sus des impôts et taxes liées généralement à la production.
- Un excédent brut d'exploitation lui permettra de couvrir les frais financiers ; engendrant un résultat net positif et progressif.
- Une capacité d'autofinancement se traduit par un surplus qui lui servira à rembourser ses dettes d'investissements en temps opportun.

2.6- L'appréciation de la solvabilité de l'entreprise :

Elle est appréciée par la surface nette comptable SNC : actif réel – dettes

Année	2010	2011	2012
Situation nette comptable	36 855 512	82 031 879	85 111 729

Source : élaboré par nous même en se référant au tableau n°06

CHAPITRE III : L'ANALYSE FINANCIERE COMME OUTIL DE MESURE DU RISQUE DE CREDIT AU SEIN DE LA BNA

Commentaire :

La SNC est la perte maximale que pourrait supporter l'entreprise dans l'hypothèse de liquidation de son actif sans que le remboursement intégral de ses créanciers soit compromis.

Elle est très importante et en augmentation remarquable d'un exercice à un autre grâce à l'accumulation de résultats positifs et l'augmentation du fond social de l'entreprise.

2.7- L'analyse des ratios :

2.7.1- Les ratios de structure

Tableau N° 11 : Les ratios de structure

Appellation	Mode de calcul	2010%	2011%	2012%
Financement des immobilisations	C permanent / Immobilisation nette	1.06	1.63	1.92
Risque liquidatif	Fond propre / total bilan	2.7	4.5	7
Capacité d'endettement	Dette long et moyen terme / Fond propre	8.5	8.4	1.8
Productivité du capital	CA / Actif immobilisé	0.3	0.42	0.57
Capacité de remboursement	DLMT / CAF	1.37	1.7	0.5

Source : élaboré par nous même en se référant aux tableaux n°04 et 06

Commentaire :

- Le ratio de financement des immobilisations par les capitaux est moins satisfaisant. Il est en moyen de 1.53%.
- L'analyse du ratio du risque liquidatif révèle que l'entreprise est solvable, et ne présente théoriquement aucun risque de liquidation (le ratio est en moyenne de 47 % sur les trois exercices).
- Le ratio de capacité d'endettement est en diminution continue, l'entreprise rembourse ses dettes.

CHAPITRE III : L'ANALYSE FINANCIERE COMME OUTIL DE MESURE DU RISQUE DE CREDIT AU SEIN DE LA BNA

- En ce qui concerne le ratio de productivité du capital, nous constatons qu'il est assez fort, il représente en moyenne 43 % sur les trois années.
- Quand à la capacité de remboursement elle est satisfaisante.

2.7.2- Ratio de liquidité :

Tableau N° 12 : Les ratios de liquidité

Appellation	Mode de calcul	2010	2011	2011
Liquidité générale	VE+VR+VD / dette a court terme.	1.05%	2.71%	3.16%
Liquidité réduite	VR+VD / dette a court terme.	0.12%	0.33%	1.12%
Liquidité immédiate	VD / dette a court terme.	-	0.009%	0.58%

Source : élaboré par nous même en se référant aux tableaux n°05 et 07

Commentaire :

- Le ratio de liquidité générale est supérieur à 1, signifiant l'existence de FRN par le bas de bilan autrement dit les dettes à court terme sont financées par l'actif circulant
- Le ratio de liquidité réduite est aussi supérieur à 1, c'est à dire que l'entreprise peut avec ses valeurs réalisables et disponibles rembourser ses dettes à court terme.

A partir de ces ratios nous constatons que l'entreprise a mobilisé beaucoup de liquidité sur les trois années et que l'entreprise avec ces disponibilités arrive à couvrir toutes ses dettes a court terme

CHAPITRE III : L'ANALYSE FINANCIERE COMME OUTIL DE MESURE DU RISQUE DE CREDIT AU SEIN DE LA BNA

2.7.3- Ratio de rentabilité :

Tableau N° 13 : Les ratios de rentabilité

Appellation	Mode de calcul	2010	2011	2012
Rent. Economique	Résultat Net / total actif	6 %	4%	8 %
Rent. Financière	Résultat Net / Fond propre	23 %	8%	11%
Rent. Commerciale	Résultat Net / CA HT	4%	2%	3 %
Rent. Activité	CAF / CA HT	12 %	9%	11%
L'effet de levier	Rent. Financière – Rent. Econom.	17%	4%	3%

Source : élaboré par nous même en se référant aux tableaux n°05,07 et 10

Commentaire :

Les ratios de rentabilité font ressortir que l'entreprise a la capacité de s'enrichir grâce aux des ressources de financement dont elle dispose.

2.3- Conclusion de l'étude

L'entreprise "LA CHELIFIENNE DES TRAVAUX", spécialisée dans les travaux publics objet de notre étude présente une situation financière équilibrée comme le met en évidence le Fonds de roulement positif au fil des exercices et dispose d'un actif net confortable.

Cette entreprise d'envergure régionale dont le gérant est connu pour son sérieux et son professionnalisme est fidèle à la banque depuis plusieurs années et lui confie d'importants chiffres d'affaires en nette croissance.

Aucun incident n'a été enregistré avec ce client.

Elle dispose également d'un plan de charges consistant pour lequel elle a sollicité la mise en place de crédits d'exploitation dans le cadre du renouvellement des autorisations.

Sur la base de ces critères d'appréciation outre le fait qu'elle a confié à la Banque des garanties réelles (hypothèque et gages sur matériel roulant), qui garantissent la bonne issue des crédits, le comité régional de Crédit a mis en place en sa faveur des concours d'exploitation par caisse et par signature.

SECTION 2 : ETUDE D'UN ETAT DE REPORTING DE CREANCES NON PERFORMANTES

L'appréciation du risque de contrepartie avant la mise en place des crédits d'exploitation en recourant notamment à l'analyse financière, outre d'autres critères d'évaluation (compétence du client, sa moralité, sa place sur le marché,), n'empêche pas que le risque, au départ potentiel, devient une réalité par la survenance d'impayés.

En d'autres termes, il n'y a pas de risque nul en matière de concours d'exploitation. Les impayés existent toujours tant que la banque continue à distribuer des crédits. Ce qui est important pour un banquier ne sont pas les impayés eux-mêmes mais leur volume par rapport à la masse des crédits, leur évolution dans le temps et les remboursements obtenus.

A titre d'illustration et en ce qui concerne les agences de la Direction du Réseau de Chlef, il a été enregistré au 31.03.2014 des impayés nés de crédits d'exploitation de 124.312.000,00 DA. Comparativement avec le volume des impayés enregistré au 31.12.2013 (89.826.000,00 DA), il est relevé une croissance de 34.486.000,00 DA soit 27,74 %.

Cette hausse est évidemment inquiétante et impose une analyse au cas par cas et la prise de mesures de recouvrement à l'endroit des débiteurs. L'évolution des impayés peut aussi être la conséquence de l'évolution de la masse des crédits.

Parmi les mesures que prend le banquier en pareil cas, il est procédé au blocage de la ligne de crédit jusqu'à régularisation de l'impayé.

Au cas où les impayés persistent, il est procédé en fin d'exercice à la constitution d'une provision pour risque. Conformément aux règles prudentielles édictées par la Banque d'Algérie, les créances sont classées en trois catégories : les créances à problèmes potentiels, les créances très risquées et les créances compromises.

Une part importante de ces impayés concerne les avances garanties. Ces avances sont accordées aux entreprises réalisatrices de travaux (bâtiment, travaux publics et hydraulique). Ces impayés sont enregistrés du fait de retards de paiement que le banquier ne peut pas prévoir. Les avances étant de courte durée (3 mois), toute avance qui n'est pas remboursée dans ce délai est systématiquement comptabilisée par le système informatique comme un impayé.

CHAPITRE III : L'ANALYSE FINANCIERE COMME OUTIL DE MESURE DU RISQUE DE CREDIT AU SEIN DE LA BNA

Les crédits d'exploitation pour ce qui est du Réseau de Chlef étant essentiellement accordés aux entreprises réalisatrices de travaux, cette nature d'impayés est courante et le remboursement est quasiment assuré dès lors où les marchés sont nantis au profit de la banque.

Les autres impayés d'exploitation (49.480.000,00 DA) sont issus d'effets avalisés que les clients n'ont pas honorés à échéance (provisions intégrales non constituées).

Ces impayés, une fois survenus, donnent lieu également au blocage de la ligne de crédit jusqu'à régularisation de l'impayé.

Contrairement aux impayés issus d'avances garanties, ces impayés traduisent une vraie insolvabilité qui peut être accidentelle et passagère comme elle peut être volontaire.

En conclusion, l'analyse financière comme outil d'évaluation du risque de contrepartie, n'empêche pas la survenance des impayés comme le mettent en évidence les statistiques évoquées plus haut.

Le banquier a appris à « normaliser » les impayés. Autrement dit, les impayés ne sont pas une fatalité. Ils sont gérés par le biais de règles et procédures à l'instar des engagements sains. Ce qui doit susciter l'inquiétude c'est leur croissance surtout si elle est conjuguée à une faiblesse des recouvrements.

SECTION 3 : SYNTHESE ET RECOMMANDATIONS

A travers l'état de reporting des créances non performantes, nous avons mis en relief les impayés qui naissent des crédits d'exploitation mis en place, en dépit de l'analyse financière des données bilancielle de l'entreprise faite au préalable.

Autrement dit, même si les ratios et agrégats comptables sont positifs et donnent au banquier une certaine assurance quant à la structure de l'entreprise, le non remboursement partiel ou total d'un concours peut avoir lieu en raison de facteurs exogènes imprévisibles.

Cette analyse financière est systématiquement opérée pour le traitement de toutes les demandes de crédit. Elle fait partie des procédures usitées et elle est règlementée par des notes et circulaires d'application.

Toutefois, elle devra s'ajouter à d'autres outils d'appréciation et d'analyse pour donner au directeur d'agence qui consent le crédit ou au comité régional de crédit qui met en place l'autorisation, une plus grande assurance quant au remboursement du crédit à l'échéance convenue.

Il est donc recommandé au banquier de fonder sa décision de mettre en place un crédit sur d'autres critères d'appréciation dont nous citons notamment.

- *Le client ou gérant de la société lui-même : son niveau d'instruction, sa compétence professionnelle dans le créneau d'activité, sa moralité,*
- *Le chiffre d'affaires et son évolution à travers les exercices ;*
- *Le plan de charges de l'entreprise (les marchés de travaux pour lesquels elle sollicite la mise en place de crédits) ;*
- *L'existence ou non d'incidents de paiement à travers la relation avec le client,*
- *Les opérations créditrices qui transitent par le compte (mouvements confiés) ;*
- *La taille de l'entreprise et l'étendue de son actif (terrains et constructions, engins et matériels roulants),*
- *Le marché de l'entreprise (local, régional, national ou international),*
- *La conjoncture économique et même politique (subvention et encouragement de l'Etat à certaines activités), etc.....*

Il s'agit d'outils d'aide à la décision connus par les professionnels qui sont nécessaires et dans la plupart des cas déterminants.

En outre, il est recommandé au banquier de prévoir la constitution de garanties réelles (hypothèque, nantissements, gages) ou personnelles (caution solidaire) ou la subrogation

CHAPITRE III : L'ANALYSE FINANCIERE COMME OUTIL DE MESURE DU RISQUE DE CREDIT AU SEIN DE LA BNA

d'assurance. Les garanties ou sûretés font partie également du dispositif d'outils de prévention du risque de crédit.

La nature des garanties exigées et leur valeur dépendent du volume des concours mis en place. Le recours à un expert pour évaluer le bien meuble ou immeuble devant être hypothéqué est nécessaire.

Cette panoplie d'instruments d'analyse n'est efficace que lorsque la banque est dotée d'un système d'information performant permettant de gérer et suivre automatiquement les autorisations de crédit, et d'avoir des informations exactes en temps opportun sur les impayés. Comme nous l'avons constaté tout le long de notre stage pratique, la Banque Nationale d'Algérie, établissement qui accompagne les entreprises de réalisation, est dotée d'un tel système.

Conclusion Générale

S'il y a une phrase ou une citation qui illustre parfaitement la notion du risque et avec laquelle nous concluons ce travail, c'est le proverbe très connu « Prudence est mère de sûreté ».

En effet, seule la prudence, nous procure la sûreté et nous prémuni des aléas et des imprévus qui jalonnent notre vie et Dieu sait combien ils sont nombreux et diversifiés.

Ceci est valable pour tout le monde et à fortiori pour le banquier quand il est appelé à octroyer un crédit à une entreprise.

Face à une demande de crédit, le plus grand risque auquel est exposé un banquier est celui de voir ce crédit non remboursé voire compromis du fait de l'insolvabilité accidentelle du bénéficiaire. Le crédit étant un emploi de ressources collectées, le risque d'insolvabilité peut induire d'autres risques (risque d'immobilisation, risque de liquidité).

Le crédit étant une anticipation de recettes futures, tout crédit comporte en lui même le risque que ces recettes ne viennent pas à l'échéance convenue ou ne viennent pas du tout.

Mais comme l'octroi de crédit est l'activité essentielle de toute banque voire même sa raison d'être, l'existence d'un risque probable ou l'existence de créances nées de crédits déjà accordés ne devra pas dissuader le banquier de consentir des concours à la clientèle qu'il s'agisse de particuliers ou d'entreprises.

En d'autres termes, le banquier continuera toujours à mettre en place des crédits en faisant abstraction des risques réels ou potentiels dans la mesure où il s'agit pour la banque, acteur économique incontournable, de rentabiliser des ressources collectées qui sont constituées de ressources à vue gratuites (avoirs en comptes courants) et de ressources à terme productrices d'intérêts (Dépôts à terme et Bons de Caisse).

Néanmoins, soucieux de minimiser ou neutraliser le risque de crédit, appelé aussi risque de contrepartie ou risque d'insolvabilité du débiteur, il n'accordera un concours que s'il estimera que la probabilité de remboursement est supérieure à celle de non remboursement.

Cette estimation n'est pas aussi simple. La technique bancaire étant plus un art qu'une science exacte, la Banque qu'il s'agit du directeur d'agence ou de la structure habilitée à autoriser la mise en place d'un crédit (Comité Régional de Crédit pour le cas pratique que

Conclusion Générale

nous avons traité) fondera sa décision de consentir ou ne pas consentir un crédit sur un ensemble de critères, objectifs mais aussi subjectifs.

Le critère objectif universel parmi le dispositif d'outils d'évaluation pour quantifier le risque de crédit, est l'analyse financière.

Reposant sur des ratios et agrégats dont le banquier ne sélectionnera que les plus significatifs, l'analyse financière, ne suffit pas toutefois à elle seule pour prémunir la banque du risque d'insolvabilité du client, comme nous l'avons mis en évidence à travers l'état de reporting des créances non performantes nées de crédits aux entreprises, ayant pourtant fait l'objet d'une analyse financière préalable.

L'insuffisance de l'analyse financière comme outil d'évaluation s'explique également par la non pertinence et la non exactitude des chiffres que communique le client demandeur de crédit. Ces chiffres, à travers l'expérience acquise, ne reflètent pas dans tous les cas la réalité, comme nous l'a affirmé le Directeur du Réseau d'Exploitation de la BNA de Chlef, qui nous a accueillis au titre du traitement du cas pratique.

Le banquier recourra forcément, outre le sens des affaires et l'expérience acquise, à d'autres outils et d'autres critères d'appréciation, subjectifs mais déterminants.

Il s'agit du client ou du gérant de la société lui-même (son niveau académique, sa compétence professionnelle dans le créneau d'activité, sa moralité, l'existence ou non d'incidents de paiement,.....), de la taille de l'entreprise, de l'étendue de son patrimoine (engins et matériels roulants), du marché de l'entreprise (local, régional, national ou international), de la conjoncture économique et même politique (subvention et encouragement de l'Etat à certaines activités), etc.....

La prise de décision en matière de crédits d'exploitation aux entreprises est la résultante de tous ces critères.

La constitution de garanties réelles (hypothèque, nantissements, gages) ou personnelles (caution solidaire) ou la subrogation d'assurance fait partie également du dispositif d'outils de prévention du risque de crédit. La nature des garanties exigées et leur valeur dépendent du volume des concours mis en place.

Conclusion Générale

L'exigence des garanties est systématique pour tous les crédits consentis. Même si la mise en jeu pose parfois des problèmes, les garanties, notamment réelles, restent le moyen le plus sûr entre les mains du banquier pour se prémunir du risque de crédit.

Pour ce qui est des banques nationales plus précisément, et en plus de la culture de la prise de risque qui doit animer le banquier, il est nécessaire que la banque soit dotée d'un système d'information performant permettant de gérer d'une manière automatique les autorisations de crédit et disposer d'informations utiles en temps opportun (celui de la BNA en est un comme nous l'a affirmé le Directeur du Réseau d'Exploitation de la BNA de Chlef).

La mise en place d'outils modernes (système de pilotage du risque à l'aide de clignotants d'alerte, scoring, rating), les procédures de contrôle interne, et la gestion prudentielle des risques, sont également des instruments d'analyse et de prévention du risque de crédit.

Il ressort clairement de ce qui précède que l'analyse financière en tant qu'instrument d'appréciation du risque de crédit est loin de suffire à elle seule pour protéger le banquier et lui donner toute l'assurance quant la bonne issue du crédit.

D'autres outils, et d'autres procédés, les uns aussi anciens que la profession bancaire, les autres modernes, sont nécessaires pour donner au banquier l'assurance qu'il recherche lorsqu'il est appelé à consentir un crédit.

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

ET

DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DE MANAGMENT

ENSM.ALGER

MASTER EN MANAGEMENT DES ORGANISATIONS

MEMOIRE DE FIN D'ETUDE

THEME :

**L'ANALYSE FINANCIERE COMME INSTRUMENT
D'APPRECITION DU RISQUE DE CREDIT**

Cas : DRE de la BNA de Chlef 196

Présenté par : **Mme BRAHAM Halima**

Encadré par : **Dr TOUMI Djamila**

2^{ème} Promotion

Année Universitaire : **2013/2014**

Bibliographie

Les ouvrages :

- BERNARD Philippe, JOULIA Vincent, LAFFERRIERE Bruno Julien, TARDITS Jean, Mesure et contrôle des risques de marché, éditions Economica, Paris, 1996.
- BESSIS Joël, Gestion des risques et gestion actif-passif des banques, éditions Dalloz, Paris, 1995.
- CALVET Henri, méthodologie d'analyse financière des établissements de crédit, éditions Economica, Paris, 1997
- COLLOMB, Jean-Albert ; finance d'entreprise; édition E.S.K.A., 1998
- DI-MARINO Michel, guide financière de la PME, les éditions d'organisation 1993
- DUBERNET Michael, Gestion Actif-Passif et tarification des services bancaires, Economica, Paris, 1997,
- EGLEM Jean-Yves, ANDRE Philippe, RAULET Christian, analyse comptable et financière édition 8,
- HAMDI Kamel, Le bilan c'est facile, lire établir et analyser un bilan collection entreprise,
- VIZZAVONA Patrice, gestion financière, éditions berti, Alger, 1993

Les mémoires :

- BENHOCINI Assia, opérations de crédit

Les textes officiels :

- Ordonnance n°66-178 du 13 juin 1966.
- Règlement BA N° 11-08 du 28 novembre 2011 relatif au Contrôle Interne des Banques et Etablissements Financiers l'autorité de tutelle.

Les documents internes à l'organisme d'accueil :

- Document interne de la B.N.A techniques de financement des entreprises 1992
- Le règlement intérieur.

SOMMAIRE

Résumé en Arabe

Résumé en Français

Abstarct

Remerciement

Liste des abréviations

Liste des tableaux

ITRODUCTION GENERALE 1

Chapitre I : NOTIONS FONDAMENTALES SUR LES RISQUES LIES A L'ACTIVITE BANCAIRE 4

Section1 : les risques bancaires..... 6

Section 2 : Le risque de crédit 10

Section3 : Les techniques d'analyse financière 12

Chapitre II : METHODOLOGIE DE RECHERCHE ET PRESENTATION DE L'ORGANISME D'ACCEUIL 27

Section 1 : La Méthodologie de recherche..... 28

Section 2 : Présentation de la BNA..... 29

Chapitre III : L'ANALYSE FINANCIERE COMME OUTIL DE MEUSRE DU RISQUE DE CREDIT 38

Section 1 : Etude d'une demande de crédit d'exploitation 39

Section 2 : étude d'un état de reporting de créances non performantes 51

Section 3 : synthèse et recommandations..... 53

CONCLUSION GENERALE..... 55

BIBLIOGRAPHIE

ANNEXES

ملخص

البنك هو عامل اقتصادي لا يستغنى عنه و القرض البنكي ضروري و هو حيوي سواء بالنسبة للأسر أو للمؤسسات، لقد ارتأينا إنهاء مسارنا التكويني في مؤسسة بنكية عمومية وطنية مهمة ألا وهي **البنك الوطني الجزائري** و اخترنا موضوعا تقنيا خالصا فقط لا يلم به إلا المتخصصين بالمهنة بفضل الممارسة اليومية.

يتعلق الأمر بخطر الدفع بالمقابل و محدودية التحليل المالي كأداة للتقييم و الوقاية من هذا النوع من الإخطار.

نستطيع القول ان "طبيعة الخطر هذه" تحتل وجود عدة أخطار: بطبيعة الحال فان العامل بالبنك معرض لعدد من الأخطار: خطر السيولة، خطر سعر الصرف، خطر نظامي... الخ. هذا ما تطرقنا إليه في المحور الأول تحت عنوان: "مبادئ أساسية حول الأخطار المتعلقة بالبنوك".

بما أن **القرض** هو النشاط الأساسي لأي بنك كلاسيكي، فان خطر الدفع بالمقابل يسمى كذلك خطر القرض أو الإعسار و هو إذن خطر رئيسي يتعرض له البنك. تم إعداد محور بكامله في هذا الموضوع.

بعد تقديم تقنيات التحليل المالي، شرعنا في المحور الثاني في تقديم البنك الذي استقبلنا و بالأخص مديرية شبكة الاستغلال بالشلف التي وضعت تحت تصرفنا ملف قرض للاستغلال و ساعدتنا على فهم مسار اتخاذ القرار و إنشاء قرض بالاعتماد بين أمور مختلفة، على مقاييس مالية.

و هذا ما تطرقنا إليه خاصة في المحور الأخير من هاته المذكرة التي تتضمن كذلك قسما مخصص لحالة تأجيل الديون غير المنتظمة الذي أبان عن محدودية التحليل المالي كأداة لتقييم خطر القرض، فان كان التقييم ايجابيا هذا لا يمنع من ظهور حالات عدم التسديد ناتجة عن القروض المتفق عليها.

اختتمنا عملنا هذا بتحليل و توصيات أخذا بالاعتبار التجربة المكتسبة من ممارسة المهنة بالبنك.

هذا هو ملخص المذكرة المفصل في الصفحات التالية ...

كلمات مفتاح:

بنك، قرض، خطر، التحليل المالي.

RESUME

La banque étant un acteur économique incontournable, et le crédit bancaire étant nécessaire, voire vital aussi bien pour les ménages que les entreprises, nous avons préféré parachever notre cursus de formation au sein d'une importante banque publique nationale, la Banque Nationale d'Algérie, et en optant pour un thème purement technique que seuls les professionnels de la profession connaissent à travers la pratique de tous les jours.

Il s'agit du risque de contrepartie et des limites de l'analyse financière comme outil d'évaluation et de prévention de cette nature de risque.

Dire « cette nature de risque » suppose l'existence d'autres risques. Effectivement, le banquier est confronté à une multitude de risques ; risque de liquidité, risque de taux de change, risque systémique,...etc. C'est ce qui sera abordé dans le premier chapitre que nous avons intitulé « Notions fondamentales sur les risques liés à l'activité bancaire »

Le crédit étant l'activité principale de toute banque classique, le risque de contrepartie appelé aussi risque de crédit ou risque d'insolvabilité est donc le risque majeur auquel la banque est exposée. Une section entière y est consacrée.

Après présentation des techniques d'analyse financière, nous présenterons dans le 2ème chapitre la Banque qui nous a accueillie et plus précisément la Direction du Réseau d'Exploitation de Chlef qui a surtout mis à notre disposition un dossier de crédit d'exploitation et nous a aidé à comprendre le processus de prise de décision de mise en place d'un crédit en se basant, entre autres, sur les paramètres financiers.

C'est ce qui sera notamment abordé au dernier chapitre du présent mémoire qui comprendra également une section consacrée à un état de reporting des créances non performantes, qui met en relief les limites de l'analyse financière comme outil d'évaluation du risque de crédit, dès lors où l'évaluation positive n'empêche pas la survenance d'impayés des crédits consentis.

Nous clôturons ce travail par une synthèse et des recommandations en tenant compte de l'expérience acquise à travers l'exercice de la profession bancaire.

Tel est succinctement le résumé du mémoire que nous développerons dans les pages suivantes.

Mots clés :

Banque, crédit, risque, analyse financière.

ABSTRACT

The bank is an indispensable economic actor and the bank credit is necessary ,or vital for both business and companies .We have preferred to end up our training course in an interesting national public bank,namely « BNA ».We have chosen a purely technical theme which is known only by professionals through daily practice.

It is about counterparty risk and the limits of the financial analysis as evaluation and prevention tools of this kind of risk.

When saying « this kind of risk » ,it implies the existence of other risks.Indeed,the banker is faced by a lot of risks:liquidity risk,exchange rates risk,systematic risk,...etc.All this will be dealt with in the first chapter which has been entitled « Basic Notions of banking activities-related risks ».

The credit is the main activity of every classical bank.the counterparty risk also called credit risk,or insolvency risk is the biggest risk that the bank is exposed to.A whole chapter is devoted to it.

After the presentation of financial analysis techniques, we will present in the second chapter the Bank which has welcome us,or precisely the operating network direction of Chlef which has mainly put at our disposal an operating credit file and it has given us a hand to understand the process of decision –taking,the establishment of a credit based on the financial parameters.

This will be dealt with in the last chapter of the present memoir which equally includes a section devoted to a state of reporting of the ineffecient debts which highlights the limits of the financial analysis from the moment when the positive evaluation don't hinder the occurrence of unpaid credits issued from agreed credits.

In the end, we will conclude our work by a synthesis and some recommendations taking into account the experience acquired through practising the banking profession.

This is the summary of the memoir which we will develop in the following pages.

Key words:

Credit, bank, risk, financial analysis.

LISTE DES TABLEAUX

N°	TITRE	N° DE PAGE
01	Le bilan financier	14
02	Les agences du réseau de BNA de Chlef	31
03	Les mouvements confiés	40
04	Actif du bilan financier de Chélifienne des travaux	41
05	Actif du bilan condensé de Chélifienne des travaux	42
06	Passif du bilan financier de Chélifienne des travaux	43
07	Passif du bilan condensé de Chélifienne des travaux	44
08	Le calcule des valeurs structurelles	45
09	Représentation des SIG	46
10	Les grandes valeurs des SIG	47
11	Les ratios de structure	48
12	Les ratios de liquidité	49
13	Les ratios de rentabilité	50

LISTE DES ABREVIATIONS

Abréviation	Significations
BA	Banque d'Algérie
BNA	Banque Nationale D'Algérie
BFR	BFR Besoin de Fond de Roulement
CA	Chiffre d'Affaire
CAF	Capacité d'Autofinancement
DA	Dinars Algérien
DCT	Dettes à Court Terme
DLMT	Dettes à Long et Moyen Terme
DRE	Direction du Réseau d'Exploitation
FP	Fonds Propres
FR	Fond de Roulement
IBS	Impôt sur le Bénéfice
KDA	Kilo Dinars Algérien
MC	Marge Commerciale
SIG	Soles Intermédiaires de Gestion
SNC	Situation Nette Comptable
T	Trésorerie
TCR	Tableau des Comptes de Résultat
U	Unité
VA	Valeur Ajoutée
VAR	Value At Risk
VD	Valeurs Disponibles
VE	Valeurs d'Exploitation
VIN	Valeurs Immobilisées Nettes
VR	Valeurs Réalisables
VTN	Valeurs Temporairement Immobilisées

Introduction Générale

Le rôle de la banque est l'intermédiation. Elle collecte l'épargne et distribue les crédits. Elle joue donc un rôle primordial dans le développement économique.

Cette intermédiation induit des opérations de transformation. Celles-ci vont faire émerger plusieurs risques tel le risque de crédit et le risque du taux de change.

Le risque est partie prenante du métier de banquier. Il s'inscrit dans l'évolution du monde qui est pleine d'incertitude. Les banques doivent donc donner une extrême importance aux différents risques auxquels elles sont exposées.

Le phénomène de mondialisation impose à l'activité bancaire une dimension à l'international. La banque devra s'imprégner des spécificités de la contrepartie bancaire et celle du pays où elle se trouve.

Actuellement, la maîtrise des risques est capitale : elle est devenue un enjeu fondamental.

Les instances réglementaires internationales sont conscientes de la nécessité d'imposer des procédures de contrôle renforcées.

La gestion du risque de crédit, objectif majeur, impose la mise en œuvre de nouvelles méthodes, à même d'assurer une meilleure efficacité des banques.

Compte tenu de la libéralisation du secteur bancaire, les banques algériennes doivent prendre en considération la gestion du risque que représente une contrepartie bancaire car la mise à mal d'une banque porterait atteinte non seulement à ses créanciers mais aussi à toute l'économie.

Le risque de crédit est le risque le plus important qu'un établissement bancaire puisse encourir. Il désigne le risque de pertes suite au défaut d'un emprunteur sur les engagements de remboursement de dettes contractées par celui-ci.

Quel que soit le risque encouru, ce dernier doit être reconnu et évalué. En ce qui concerne le risque de contrepartie une bonne évaluation permettra de choisir au mieux la contrepartie.

Par ailleurs de nouveaux instruments de mesure apparaissent régulièrement.

Introduction Générale

L'un des instruments universels et essentiels dans l'appréciation du risque et la prise de décision d'octroi de crédit est l'analyse financière.

Toute fois, et a travers la pratique bancaire, **cet instrument suffit – il, a lui seul, de se prémunir du risque de contrepartie ?**

On suppose les hypothèses suivantes :

- L'analyse financière est incontournable pour se prémunir contre le risque de contrepartie.
- L'analyse financière est insuffisante pour se prémunir du risque de contrepartie.

Pour prendre en charge ces préoccupations, nous avons structuré notre travail en 3 chapitres :

- ***Premier chapitre : Notions fondamentales sur les risques liés à l'activité bancaire***

Ce chapitre abordera les risques bancaires, l'identification et mesure du risque de crédit et enfin les techniques d'analyse financière.

- ***Deuxième chapitre : Méthodologie de la recherche et présentation de l'organisme d'accueil "BNA"***

Ce chapitre mettra en évidence la méthodologie de la recherche et la présentation de la BNA.

- ***Troisième chapitre : L'analyse financière comme outil de mesure du risque de crédit au sein de la BNA.***

Ce chapitre portera sur l'étude d'une demande de crédit d'exploitation et d'un état de reporting de créances non performantes, il se terminera par une synthèse et des recommandations.

Et enfin une conclusion clôturera notre travail.

CHAPITRE I : NOTIONS FONDAMENTALES SUR LES RISQUES LIES A L'ACTIVITE BANCAIRE

Le risque existe partout. En particulier au niveau bancaire il est omniprésent. Il doit donc être défini, analysé et incorporé dans la gestion.

Le crédit est la raison d'être d'une banque. En collectant des fonds et en les redistribuant sous forme de prêts elle dynamise l'activité économique. Du fait de la concurrence et de l'ouverture économique la banque voit « ses risques » augmenter.

Le risque de contrepartie doit donc être bien évalué.

L'objet de ce chapitre est de présenter en premier lieu les risques bancaires, puis en second lieu le risque de crédit (identification et mesure) et enfin les techniques d'analyse financière.

SECTION 1 : LES RISQUES BANCAIRES

Sous section 1.1 : Notions des risques

Avant de présenter les différents types de risques bancaires, il est opportun de passer en revue la définition du risque, ainsi que le processus du risque.

1.1.1- Définition du risque :

« Le risque désigne l'incertitude qui pèse sur les résultats et les pertes susceptibles de survenir lorsque les évolutions de l'environnement sont adverses »¹

A partir des années 80, l'activité bancaire s'est totalement transformée, en raison notamment de la montée des marchés financiers, de l'accroissement de la concurrence et de la déréglementation.

Les banques doivent donc promouvoir de nouvelles méthodes de gestion pour en tirer des avantages concurrentiels certains. Et c'est l'évaluation des différents risques, auxquels est confrontée la banque qui est déterminante. Le risque sera mesuré et quantifié, reconnu comme facteur de performance.

Les facteurs de risque ne doivent pas être redondants mais en aussi grand nombre que possible, afin d'expliquer clairement les variations qui peuvent générer des risques.

1.1.2- Le processus du risque :

C'est le processus par lequel une banque identifie, mesure et contrôle ses risques.

L'identification du risque : Cette étape consiste à repérer les facteurs de risque et à définir le type de risque auquel la banque doit faire face.

La mesure du risque : Il s'agit de l'évaluation du risque par différentes méthodes ou par l'intermédiaire d'indicateurs tels que la VAR.

Le contrôle du risque : Il consiste en la prévention du risque par les instruments adéquats et en la vérification que les indicateurs de risque respectent certaines contraintes.

¹ BESSIS J, Gestion des risques et gestion actif-passif des banques, éditions Dalloz, Paris, 1995, page2.

CHAPITRE I : NOTIONS FONDAMENTALES SUR LES RISQUES LIES A L'ACTIVITE BANCAIRE

Après avoir présenté les généralités relatives au risque, nous procéderons dans la seconde section à la présentation des différents types de risques.

Sous section 1. 2 : Typologie des risques bancaires

Les risques bancaires sont multiples, intégrant plusieurs espaces. Ils doivent être reconnus et catalogués permettant ainsi des les quantifier, les suivre et les contrôler.

Les principaux risques auxquels les banques doivent faire face sont : les risques de marché, les risques de contrepartie (Ou de crédit) et les risques opérationnels.

1.2.1- Les risques de marché :

Les risques de marché peuvent être définis comme les risques de perte suite à la variation du prix d'une grandeur économique. Cette dernière est généralement un taux d'intérêt, un taux de change ou le prix d'un actif. De ce fait, on distingue un risque de taux d'intérêt, un risque de change et un risque de prix.

1.2.1.1- Le risque de taux d'intérêt :

C'est le risque de subir des pertes suite à la variation d'un taux d'intérêt, d'un écart entre deux taux ou de la forme de la courbe de taux d'intérêt.

1.2.1.2- Le risque de change :

C'est le risque de variation du cours des devises étrangères par rapport à la monnaie de référence.

1.2.1.3- Le risque de prix :

C'est le risque de variation du prix d'un instrument financier ou d'une matière première et qui peut affecter la valeur du portefeuille de la banque.

1.2.2- Le risque de contrepartie :

Le risque de contrepartie est le risque le plus important pour une banque. Il désigne le risque de voir ses débiteurs dans l'incapacité de faire face totalement ou partiellement à leurs engagements.

1.2.3- Les risques opérationnels :

Le risque opérationnel est un risque majeur pour l'activité bancaire. Le nouveau dispositif du comité de Bâle définit ce risque comme «le risque de pertes résultant de carences ou de défauts attribuables à des procédures, personnels et systèmes internes ou à des événements extérieurs ».

Les risques opérationnels sont inhérents a toute activité bancaire : prestation de services, activité d'intermédiation ou de marché. Parfois dissimulé, le risque opérationnel est la cause de mal gestion dans les banques ; induisant au risque procédurier, matériel, juridique et/ou fiscal.

1.2.3.1- Le risque de procédure :

- Risque d'erreur administrative (erreur dans l'enregistrement des opérations...).
- Risque humain (lorsque les exigences attendues des moyens humains telles que la compétence et la disponibilité ne sont pas satisfaites).

1.2.3.2- Le risque matériel :

Il consiste en l'indisponibilité des moyens en raison d'événements accidentels internes ou externes (incendies, inondations, pannes informatiques,...).

1.2.3.3- Le risque juridique et fiscal :

Le risque juridique : C'est le risque de se trouver obligé de verser des dommages et intérêts du fait d'une erreur (ou imprécision) dans la rédaction d'un contrat.

Le risque fiscal : C'est le risque d'être condamné à payer une amende suite à une mauvaise interprétation de la loi fiscale.

1.2.3.4- Le risque informatique :

Lorsqu'il y a une erreur dans la conception des programmes informatiques...

La maîtrise des risques opérationnels s'avère primordiale afin d'assurer une gestion efficace et permanente des risques bancaires classiques.

1.2.4- Autres risques :

1.2.4.1- Le risque de liquidité :

« *Le risque de liquidité représente pour un établissement de crédit l'éventualité de ne pas pouvoir faire face, à un instant donné, à ses engagements ou à ses échéances par la mobilisation des actifs* ». ¹

Il consiste en l'incapacité de la banque à faire face à ses engagements financiers à temps et à financer n'importe quel actif qu'elle veut acquérir. Il apparaît généralement lorsque la banque crée des gaps négatifs (elle place plus long que les dépôts) ou lorsque celle-ci est incapable de lever des fonds dans la monnaie locale ou dans une devise particulière (réglementation contraignante).

1.2.4.2- Le risque systémique :

Le risque systémique est le risque que la défaillance d'une banque entraîne celle d'autres banques et, de proche en proche, celle du système bancaire.

Les risques systémiques bancaires se produisent généralement dans un environnement de faible réglementation prudentielle. Les difficultés rencontrées par un acteur peuvent entraîner des faillites en chaîne dans l'ensemble du système bancaire.

1.2.4.3- Le risque de solvabilité :

«Le risque de solvabilité est celui de ne pas disposer de fonds propres suffisants pour absorber des pertes éventuelles. Par contre, le risque de contrepartie désigne le risque de dégradation de la solvabilité des contreparties, non de l'établissement prêteur » ²

Il ne faut donc pas confondre risque de contrepartie où l'insolvabilité concerne les contreparties de la banque et risque de solvabilité qui concerne la banque elle-même.

¹ DUBERNET. M, Gestion Actif-Passif et tarification des services bancaires, Economica, Paris, 1997, page 71.

² BESSIS. J, Op Cit, Page20.

SECTION 2 : LE RISQUE DE CREDIT

Sous section 2.1 : Identification du risque de crédit

La banque doit définir la nature du risque auquel elle est exposée. L'étape d'identification, objet de cette sous section, consiste à définir le risque de contrepartie, et à identifier les différents facteurs qui en sont à l'origine.

2.1.1- Définition du risque de contrepartie :

Le risque de contrepartie, également appelé risque de crédit, est le premier risque qu'une banque doit supporter. Il désigne « Le risque de défaillance d'une contrepartie sur laquelle est détenue une créance ou un engagement de hors bilan assimilable »¹

Dans le Règlement BA N° 11-08 du 28 novembre 2011 relatif au Contrôle Interne des Banques et Etablissements Financiers l'autorité de tutelle ne définit qu'un volet du risque de contrepartie à savoir "le risque de crédit" étant le risque le plus important auquel sont exposées les banques en Algérie dans le cadre de l'exercice de leurs activités.

C'est donc le risque de subir une perte au cas où la contrepartie serait incapable de faire face à ses engagements.

2.1.2- Les facteurs de risque :

Par vocation la banque détient des portefeuilles de créances sur divers agents économiques (particuliers, entreprises, banques, état) : elle s'expose ainsi au risque de contrepartie.

Les facteurs de risque liés au risque de contrepartie et dont les variations pourraient influencer la valeur du portefeuille des créances et des engagements de la banque peuvent être:

- Un taux d'intérêt.
- Un cours de change (pour les opérations à l'international).
- Le prix d'un actif.
- La volatilité des sous-jacents (concernant le risque de contrepartie sur instruments dérivés).

L'étude du risque de contrepartie est un acte majeur pour une gestion optimisée de la banque.

¹ CALVET H, « méthodologie d'analyse financière des établissements de crédit », éditions Economica, Paris, 1997, Page 78.

CHAPITRE I : NOTIONS FONDAMENTALES SUR LES RISQUES LIES A L'ACTIVITE BANCAIRE

Sous section 2.2: La mesure du risque de crédit

Le risque de contrepartie est le risque le plus important pour les banques. Elles doivent donc se doter de procédures pour le mesurer.

Cette mesure passe par l'étude de la solvabilité de la contrepartie. Une compétence adaptée à la qualité de la contrepartie doit exister.

2.2.1- L'analyse financière :

Grace à l'analyse financière - par la mesure de l'exposition au risque de contrepartie - la banque prendra une décision responsable sur un dossier d'entreprise.

L'étude financière mettra en exergue :

- Les opportunités et menaces du marché, les forces et faiblesses de l'entreprise (intégrant son environnement économique).
- La rentabilité de l'entreprise et son devenir.
- La relation du crédit avec la situation industrielle, commerciale et sociale de l'entreprise, ses perspectives d'avenir dans son secteur.
- Le besoin de financement à court terme et ses possibilités à emprunter à long terme.

2.2.1.1- Le diagnostic financier :

La performance économique et financière de l'entreprise est l'élément déterminant d'une bonne analyse financière. Cette performance est assurée par une production qui génère des bénéfices ; elle est également contrôlée par son équilibre et/ou indépendance financière (capacité d'autofinancement, trésorerie nette,...).

L'analyse financière doit se baser sur les états financiers de l'entreprise sur plusieurs années (un seul exercice ne permettant pas de juger la performance de l'entreprise).

Par ailleurs selon l'activité de l'entreprise certains postes doivent être strictement surveillés.

SECTION 3 : LES TECHNIQUES D'ANALYSE FINANCIERE

Face à une demande de crédit d'exploitation, la solvabilité de l'entreprise intéresse le banquier donc il doit faire une analyse rétrospective et prévisionnelle de sa situation. Procéder à une analyse financière c'est :

- Constaté la situation actuelle d'une entreprise sur les plans juridique, humain, technique, économique et financier.
- Apprécier cette même situation avec ces points forts et ces points faibles.
- Expliquer son évolution passée afin de pronostiquer son évolution future.
- Suggérer des moyens d'optimiser la situation future de l'entreprise.
- Prendre position en tant que banquier sur la politique à adopter vis à vis de l'entreprise et de ses demandes de financement.

Considérées comme l'un des outils essentiels à l'analyse d'une décision bancaire, les techniques d'analyse financière, permettent à la banque de mesurer le risque que pourrait représenter l'entreprise.

Pour ce couvrir de ce risque, la banque fait appel en général à différentes analyses inter-complémentaires, dont les plus utilisées par celle -ci sont :

- L'analyse rétrospective.
- L'analyse de l'équilibre financier.
- L'analyse des ratios.
- L'analyse prévisionnelle.

3.1- L'analyse rétrospective :

Le but de cette analyse est de faire une comparaison entre les pourcentages, chiffres et ratios des trois dernières années d'exercices pour voir l'évolution qu'a connue l'entreprise.

Pour son analyse, le banquier se basera sur le bilan et le tableau de compte de résultat (T.C.R).

3.1.1- Le bilan :

Le bilan des entreprises intéresse le banquier, en effet ce dernier souhaite savoir si l'entreprise est à même de rembourser les montants qui lui sont prêtés.

CHAPITRE I : NOTIONS FONDAMENTALES SUR LES RISQUES LIES A L'ACTIVITE BANCAIRE

De même la connaissance du bilan lui permettra aussi de se prononcer sur la demande de prêt que fait l'entreprise.

Si le bilan est déstructuré, risquant de conduire l'entreprise à la faillite, la banque se gardera bien de lui prêter de l'argent à cette entreprise, mais en réalité, il arrive aussi que la banque aide des entreprises en difficultés pour leurs permettre de se redresser et de pouvoir rembourser les montants qu'elles ont empruntés.

Le bilan est un document comptable qui reflète la situation patrimoniale et financière de l'entreprise à un moment donné¹ (généralement le 31-12 de chaque année), c'est la représentation, sous forme de tableau, des ressources dont dispose l'entreprise et des emplois à une date précise.

• Les principaux retraitements :

Le but d'une opération pareille est de :

- Déterminer les vraies valeurs des ressources dont dispose l'entreprise pour le financement de ses emplois.
- Classer ces ressources en grandes masses et mettre en évidence les conditions économiques de fonctionnement de l'entreprise.
- L'opération de traitement porte sur :
 - L'élimination des non- valeurs.
 - La réintégration des engagements hors bilan.
 - Le reclassement des rubriques du bilan.
 - Les principaux postes d'un bilan financier et leur constitution.

¹ BENHOCINI ASSIA: opérations de crédit, mémoire de fin d'étude; page23.

CHAPITRE I : NOTIONS FONDAMENTALES SUR LES RISQUES LIES A L'ACTIVITE BANCAIRE

Le bilan financier se présente comme suit :

Tableau N° 1 : Le bilan financier

Actif	Passif
Valeurs immobilisées nettes (VIN) : Destinées à la production de biens et/ou de services dans le cadre de l'objet social de l'entreprise et à la commercialisation.	Capitaux propres (fonds propres) (FP) : Capital social, écarts de réévaluation, réserves, report à nouveau , provision pour pertes et charges , provision à caractère de réserve , résultat en instance d'affectation et part stable des comptes courants des associés.
Valeurs temporairement immobilisées (VTI) Ce sont les valeurs qui sont imparfaitement liquides ou comportant un doute quant à leur réalisation au cours d'une année.	Dettes à long et moyen terme (DLMT) ; Les capitaux d'emprunt dont l'échéance de remboursement dépassent une année.
Valeurs d'exploitation : (VE) Les stocks (marchandises, matières et fournitures, produits finis...).	Dettes à court terme (DCT) non bancaires : Dettes « fournisseurs », avances reçues des clients, des emprunts et des dettes envers les associés
Valeurs réalisables : (VR) Créances détenues sur la clientèle, avance aux fournisseurs. Valeurs disponibles (VD) Les éléments du bilan immédiatement transférables en monnaie.	Concours de trésorerie : Effets escomptés non- échus, concours bancaires courant, soldes débiteurs auprès des banques, annuités exigibles à long et moyen terme.

Source : HAMIDI K, « Le bilan c'est facile; lire établir et analyser un bilan » collection entreprise, les pages 35 et 61.

L'actif immobilisé = valeurs immobilisées nettes + valeurs temporairement immobilisée

L'actif circulant = valeurs d'exploitation + valeurs réalisables + valeurs disponibles

Les capitaux permanents = capitaux propres + dettes à long et moyen terme

Le passif circulant = dettes à court terme

• Quelques notions fondamentales du bilan :

Il s'agit d'un nombre de termes, concepts ou notions habituellement utilisés dans l'analyse financière et qu'il va falloir expliquer. Parmi ces notions on peut relever :¹

¹ HAMDI K, ,idem, les page30et51.

CHAPITRE I : NOTIONS FONDAMENTALES SUR LES RISQUES LIES A L'ACTIVITE BANCAIRE

- **Les fonds propres** : les fonds propres représentent l'ensemble des capitaux qui appartiennent à l'entreprise ; ils sont en général constitués du capital social, la réserve légale, les réserves et provisions divers, les provisions pour risques et le report à nouveau.
- **Les capitaux étrangers** : ils s'opposent aux fonds propres dans la mesure où les capitaux étrangers n'appartiennent pas à l'entreprise .On voit tout de suite qu'il s'agit de la totalité des dettes de l'entreprise.
- **L'actif immobilisé**: l'actif immobilisé est une autre appellation des immobilisations, on l'oppose ainsi à l'actif circulant. On trouvera souvent aussi le terme « immobilisation nettes», il s'agit de la valeur des immobilisations après déduction des amortissements.
- **L'actif circulant** : c'est la partie de l'actif qui tourne en permanence. Elle est constituée par les stocks, les créances et les disponibilités.
- **Les capitaux permanents** : les capitaux permanents sont des capitaux qui demeurent au sein de l'entreprise pendant assez longtemps pour permettre à l'entreprise de fonctionner sans se soucier d'un éventuel remboursement à court terme. Ils sont constitués par la somme des fonds propres et des dettes à long et moyen terme.
- **L'amortissement** : ce sont les fonds mis de côté par l'entreprise en prévision du remplacement du matériel le moment venu (soit parce qu'il est devenu vétuste, obsolète ou dépassé).
- **Les réserves** : ce sont les sommes qu'une entreprise met de côté parce qu'elle n'a pas distribué tout le bénéfice.
- **Les provisions** : elles correspondent à la couverture d'un risque possible, et c'est une somme d'argent que l'entreprise met de côté pour faire face à un risque potentiel.
- **Les bénéfices non distribués** : tout ou partie des bénéfices réalisés au cours des exercices antérieurs et qui n'ont pas encore fait l'objet d'une distribution.

3.1.2- L'analyse du tableau de compte de résultat (T.C.R) :

Le tableau des comptes de résultats donne une idée sur l'activité de l'entreprise et ses performances pendant l'exercice. ¹

L'analyse de ce tableau se fera par le calcul et l'appréciation des soldes intermédiaires de gestion (S.I.G).

Les soldes intermédiaires de gestion (S.I.G) :

Le calcul et l'application des soldes intermédiaires de gestion permettent de détailler les différentes étapes ayant mené à l'élaboration du résultat (bénéficiaire ou déficitaire).

• Chiffre d'affaires (CA) :

C'est le montant qui traduit le volume des affaires réalisées il se calcule comme suit :

$CA = \text{vente de marchandise} + \text{production vendue} + \text{prestations fournies.}$

Son évolution est suivie attentivement par le banquier : elle peut en effet, marquer une stagnation, régression ou progression.

La régression des ventes est généralement un signe défavorable, lorsqu'elle ne peut être considérée comme exceptionnelle ou accidentelle.

• Marge commerciale (MC) :

C'est le montant du supplément de valeur apporté par l'entreprise, elle se calcule comme suit :

$MC = \text{vente de marchandises} - \text{achat des marchandises} + \text{variation des stocks (stockage ou déstockage de marchandises).}$

• Valeur ajoutée (VA) :

La valeur ajoutée d'un produit vendu par une entreprise correspond à la différence de son prix de vente HT et du total de tout ce qu'il a fallu acquérir pour le produire.

Globalement la VA d'un exercice correspond à l'activité de l'entreprise moins tout ce qui a été réglé pour les besoins de sa production ; elle représente la richesse dégagée qui est partagée entre : la rémunération du personnel, les impôts, les charges financières et les frais divers.

¹ COLLOMB, J-A; « finance d'entreprise » ; éditions E.S.K.A., 1998 les pages 64,65 et 66.

CHAPITRE I : NOTIONS FONDAMENTALES SUR LES RISQUES LIES A L'ACTIVITE BANCAIRE

Une progression régulière de la VA est à priori un signe de bonne santé de l'entreprise. Donc la VA est un indicateur très important dans l'analyse de gestion, et elle se calcule comme suit :

VA = production de l'exercice - consommation en provenance des tiers.

Remarque: (consommation en provenance des tiers ou consommation intermédiaire).

● **Résultat d'exploitation hors charges et produits financiers :**

C'est le résultat découlant de l'activité normale de l'entreprise (opération courantes) abstraction faites des opérations financières, ce résultat se calcule comme suit :

Résultat d'exploitation = produits divers + transferts de charges d'exploitation - frais de personnel - impôts et taxes - frais divers - dotation aux amortissements et provisions

Le résultat ainsi dégagé doit : Exister, être réel, suffisant et bien utilisé.

- Le résultat doit exister : une entreprise doit faire des bénéfices, sinon elle ne peut survivre, ainsi en cas de perte cumulée cela entraînera : une dégradation de la structure financière et des difficultés de trésorerie
- Le résultat doit être réel : d'une façon générale, le banquier devra être en alerte lorsque le résultat sur plusieurs exercices est quelconque (bénéfice dérisoire ou même perte insignifiante), car il est tentant pour le dirigeant de l'entreprise de ne pas comptabiliser certaines charges ou de gonfler la valeur des stocks pour effacer les pertes et les mauvaises impressions que l'on pourrait avoir.
- Le résultat doit être suffisant : même s'il représente un pourcentage faible du chiffre d'affaire, il doit néanmoins rémunérer les capitaux mise en œuvre d'une manière suffisante.
- Le résultat doit être bien utilisé : les bénéfices ont normalement trois utilisations la première partie est prélevée par l'état (impôts), la deuxième partie sert à rémunérer les associés, la troisième partie reste pour l'entreprise.

● **Résultat hors exploitation :**

Il représente le solde des produits, charges et opérations hors exploitation ; donc non liés à l'activité originale de l'entreprise. Le banquier devra toujours exiger le détail des produits et

CHAPITRE I : NOTIONS FONDAMENTALES SUR LES RISQUES LIES A L'ACTIVITE BANCAIRE

charges hors exploitation en particulier lorsqu'ils sont importants et qu'ils influent considérablement sur le résultat final. Et il est calculé de la façon qui suit :

Résultat hors exploitation = produits hors exploitation - charges hors exploitation.

• La capacité d'autofinancement (C.A.F) (ou le cash flow) :

Elle représente ce qui reste dans l'entreprise après qu'elle ait tout payé y compris l'impôt sur les bénéfices.

CAF = amortissements + réserves pour perte et charge + provisions + résultat net + charge non déductible.

Elle permet de : rembourser les annuités de dettes à terme, procéder à des dépenses d'investissement, renforcer la structure financière, donc le fond de roulement (qu'on verra juste après ça) réaliser un placement.

3.2- L'analyse de l'équilibre financier :

La méthode de l'équilibre financier consiste à établir une assiette financière stable au profit de l'entreprise, afin de la préserver d'un déséquilibre qui conduit généralement à l'endettement ; et aussi de lui permettre d'avoir une appréciation plus précise et plus pertinente de sa santé économique et financière.

Dans un premier temps, nous allons voir la notion de l'équilibre financier et en second temps, nous énumérerons d'abord les différents indicateurs de cette méthode, puis nous exposerons les différents cas qui peuvent se présenter à la banque.

3.2.1- La notion de l'équilibre financier :

Une entreprise est dite équilibrée financièrement lorsque son actif circulant est financé par son passif circulant.¹

L'équilibre financier est réalisé encore, lorsque l'entreprise a la capacité de s'acquitter de ses dettes arrivées à échéance, sans avoir à recourir à un crédit.

¹ EGLEM J-Y; ANDRE P ; RAULET C, « analyse comptable et financière », édition 8, les pages 74 et 75.

CHAPITRE I : NOTIONS FONDAMENTALES SUR LES RISQUES LIES A L'ACTIVITE BANCAIRE

Si l'entreprise a atteint cet équilibre et qu'il est en plus positif, alors l'entreprise est dite solvable. Pour avoir déterminé l'équilibre financier de l'entreprise et d'apprécier sa solvabilité, la banque procède au calcul de plusieurs indicateurs.

3.2.2- Les indicateurs de l'équilibre financier :

Les indicateurs de l'équilibre financier permettent l'appréciation de la situation financière, ces indicateurs sont calculés à partir du bilan financier. Et il existe trois indicateurs qui sont les suivants :

- Le fonds de roulement.
- Le besoin de fonds de roulement.
- La trésorerie.

*** Le fonds de roulement (FR) :**

Il est aussi appelé fonds de roulement permanent ou fonds de roulement net, il est défini comme étant « *la partie des capitaux permanents employés à financer l'actif à moins d'un an* », ou encore « *l'excédent des ressources permanentes par rapport aux valeurs immobilisées* ». ¹

Il représente l'aptitude de l'entreprise à financer son cycle d'exploitation par des capitaux stables, dont leur durée est supérieure à une année. Autrement dit, c'est le montant des ressources permanentes restant à la disposition de l'entreprise après le financement de ses investissements.

Le fonds de roulement est nécessaire parce qu'une entreprise court des risques à différents titres notamment sur des actifs circulants et principalement sur les valeurs d'exploitation (stocks, matières premières, et produits semi-finis ou finis) et sur les valeurs réalisables et spécialement sur le poste client. Ces risques sont :

- Risque sur les valeurs d'exploitation : par exemple risque de variation de cours de matières premières, risque d'évaluation des techniques et mode de production, risque de mévente des produits finis,...

¹ Document interne de la B.N.A techniques de financement des entreprises 1992, page26.

CHAPITRE I : NOTIONS FONDAMENTALES SUR LES RISQUES LIES A L'ACTIVITE BANCAIRE

- Risques sur les créances de la clientèle : une entreprise vend mais encore faut-il recouvrer le produit de ses ventes, bien souvent elle vend à crédit et il se peut qu'un ou plusieurs clients soient défaillants
- On peut calculer le fond de roulement net par deux méthodes :
- Calcul du fond de roulement net par le haut du bilan (FR net) :

FR net = capitaux permanents - actif immobilisé.

- Calcul du fonds de roulement net par le bas du bilan (FR net) :

Parfois le banquier souhaite connaître le fond de roulement propre (FR propre) de l'entreprise qui représente la part de fonds de roulement dont l'origine est les fonds propres à l'entreprise, là la formule est la suivante $FR \text{ propre} = \text{fonds propres} - \text{actif immobilisé}$.

Sachant que normalement, pour financer son développement, toute entreprise doit faire appel au financement bancaire et ne pas chercher à financer tous ces investissements sur ces fonds propres. Une entreprise qui dispose d'un fonds de roulement propre ne sait pas en vérité faire travailler l'argent des autres. Elle ne finance ses immobilisations que sur ses propres ressources alors qu'elle peut faire appel à des prêts bancaires.

Il faut néanmoins insister sur une chose. Il est rare de voir une entreprise disposer d'un fonds de roulement propre, cela voudra dire que toutes ses immobilisations sont couvertes par un financement propre et qu'elle n'a pas eu recours à l'endettement bancaire pour financer une partie de ses immobilisations.

Contrairement à ce qu'on peut penser, cette situation même si elle est bonne ne veut pas automatiquement dire que nous sommes en présence d'une entreprise efficace.

Enfin pour mieux apprécier l'importance du fonds de roulement, le banquier calculera le ratio évolution du fonds de roulement par rapport à l'activité qui est égal à :

FR x 360 jours

CA hors taxes.

A partir de ces calculs, trois cas peuvent se présenter à la banque et ainsi le fond de roulement peut être positif, nul ou négatif.

*** FR > 0**

CHAPITRE I : NOTIONS FONDAMENTALES SUR LES RISQUES LIES A L'ACTIVITE BANCAIRE

Ce premier cas traduit la supériorité en valeurs des capitaux permanents sur les immobilisations, c'est le cas idéal pour une entreprise.

En couvrant ses emplois par ces ressources plus importantes, l'entreprise bénéficiera d'une relative indépendance financière concernant le financement de son exploitation, et la réponse à la question suivante répondra bien à ça :

** Pourquoi les capitaux permanents doivent-ils être supérieurs aux immobilisations ?*

Pour la simple raison que les capitaux circulants (c'est à dire : stock + réalisable + disponible) ont généralement une rotation habituelle plus lente pour devenir argent que celle des dettes à court terme (D.C.T) pour devenir exigible. Autrement dit, l'entreprise est souvent dans la situation où ces crédeurs, lui exigent le paiement de ses dettes avant que ses capitaux circulants (stock et client) ne soient transformés en argent frais.

L'entreprise doit donc avoir en permanence des capitaux permanents pour payer ses dettes à court terme. Ils doivent donc couvrir toutes les immobilisations ainsi qu'une partie des capitaux circulants, en retenant bien que c'est ce surplus que doivent avoir les capitaux permanents sur les immobilisations qui est appelé fonds de roulement net.

*** FR=0**

Ce cas signifie que l'ensemble des valeurs immobilisées est financé par des capitaux permanents, et que l'actif circulant pour sa part couvre les dettes à court terme (CMT), c'est à dire que les capitaux de même durée se financent tout justement. La situation est plus au moins correcte pour l'entreprise, mais elle reste fragile.

*** FR < 0**

Dans ce cas, l'entreprise se trouve dans une situation difficile, car les capitaux permanents sont insuffisants pour couvrir les investissements, ce qui amènera l'entreprise à chercher d'autres sources de financement généralement extérieures, ce qui se manifeste par la suite par un endettement souvent lourd.

Pour s'assurer du bon équilibre financier de l'entreprise, la banque calculera le deuxième indicateur et qui est le besoin en fonds de roulement.

*** Le besoin de fonds de roulements (B. F .R) :**

CHAPITRE I : NOTIONS FONDAMENTALES SUR LES RISQUES LIES A L'ACTIVITE BANCAIRE

On a dit que l'existence d'un fonds de roulement net (FR net) était une condition nécessaire au bon équilibre mais non suffisante. En effet, il va falloir comparer le fonds de roulement existant au besoin en fonds de roulement (BFR) pour apprécier si le premier est capable de couvrir le second.

« Le besoin en fonds de roulement est le besoin financier nécessité et engendré par l'exécution des opérations renouvelables qui composent le cycle d'exploitation (achat, ventes, paiement des salaires, ...etc.) »¹

Il peut être défini aussi comme étant « la différence entre les besoins cycliques et les ressources cycliques » générés par l'activité de l'entreprise.

Le BFR est lié au décalage entre les ressources et les emplois d'une entreprise, il peut-être calculer de la manière suivante :

BFR = actif circulant sans disponibilités - dettes à court terme hors concours bancaire. Donc :

BFR = (stocks + créances client) - dettes fournisseurs.

Dans la réalité, l'actif cyclique et le passif cyclique tournent à des vitesses différentes selon la nature de l'entreprise.

Dans les entreprises industrielles, le BFR excède presque tout le long de l'année les capacités du FR en raison de la longueur de rotation des stocks. Par contre le BFR est plutôt rare dans l'entreprise commerciale du fait de la rotation rapide des stocks. Donc, on examine les éléments d'actif à financer (stocks et créances) et les moyens de les financer (les dettes fournisseurs).

* La trésorerie : (T)

«La trésorerie, au sens large, de l'entreprise se définit alors comme l'ensemble des actifs rapidement transformables en liquidités pour le règlement des dettes à court terme ». ²

¹DI-MARTINO M; « guide financier de la PME »; les éditions d'organisation 1993 page57.

² EGLEM J-Y; ANDRE P; RAULET C, Op Cit, page 102.

CHAPITRE I : NOTIONS FONDAMENTALES SUR LES RISQUES LIES A L'ACTIVITE BANCAIRE

La trésorerie permet à l'entreprise de faire face à des échéances, dont leur règlement est immédiat ou proche. Elle est définie aussi comme étant la différence entre le fonds de roulement et le besoin de fonds de roulement selon l'équation suivante :

$$\mathbf{T=FR - BFR}$$

Et tout comme le FR la trésorerie peut être positive, nulle, ou négative.

$$\mathbf{*T > 0 :}$$

Ce cas signifie qu'il n'existe pas de décalage à l'encontre des emplois, c'est à dire que l'entreprise dispose encore de capitaux en suffisance pour faire face à des échéances prévues.

Ce bon équilibre financier permet de souligner une fois de plus de la bonne solvabilité de l'entreprise.

$$\mathbf{* T=0 :}$$

Aussi rare qu'il soit, l'équilibre financier est atteint dans ce cas, puisque aucun décalage n'apparaît entre les ressources et les emplois de l'entreprise.

Cependant avec une trésorerie nulle, la solvabilité de l'entreprise reste précaire et le recours à un crédit est devenu bien plus probable.

$$\mathbf{* T < 0 :}$$

Il constitue le cas le plus critique pour une entreprise, celle -ci doit faire face à un déséquilibre financier, où elle se trouve avec un manque de capitaux pour permettre la bonne continuité de son activité qui se traduit par une menace sur la solvabilité de l'entreprise.

Si cette première technique d'analyse financière se rapporte à la méthode de l'équilibre financier, il existe une seconde méthode financière qui se base sur l'idée d'un rapport entre deux éléments financiers. Il s'agit de la méthode des ratios que nous traiterons maintenant.

3.3- l'analyse des ratios :

L'analyse des ratios permet à la banque, tout comme la précédente méthode, d'apprécier la situation de l'entreprise et le degré du risque inhérent, cette méthode joue un rôle important dans l'analyse de la décision bancaire en matière d'octroi de crédits d'exploitation, car elle permet à la banque de faire ressortir des valeurs significatives.

CHAPITRE I : NOTIONS FONDAMENTALES SUR LES RISQUES LIES A L'ACTIVITE BANCAIRE

La méthode des ratios, ou tout simplement les ratios, se définit comme étant «le simple rapport entre deux grandeurs numériques»¹, et se présentent aussi comme « des indicateurs qui mettent en œuvre deux valeurs pour lesquelles existe une corrélation². Le ratio étant un rapport de deux grandeurs de caractéristique dénombrées, mesurées ou évaluées dans une organisation, grandeurs qui ont besoin d'être rapportées à des fins de gestion.

* Ainsi les ratios peuvent être classifiés en trois grandeurs :

Ratio de structure financière, ratio de gestion (d'activité) et ratio de rentabilité.

3.3.1- Ratio de structure financière :

L'étude de ce type de ratio permet d'analyser l'équilibre des éléments du patrimoine de l'entreprise, la solvabilité et l'état de liquidité de l'entreprise, lié au cycle d'exploitation. Parmi ces ratios, nous comptons les suivants :

- **Ratio de solvabilité générale** = actif total / dettes globales, Ce ratio permet à la banque d'évaluer le degré de solvabilité d'une entreprise. De préférence, ce ratio doit être supérieur à 1, ce qui traduit le bon état de l'entreprise.
- **Ratio de liquidité générale** = actif circulant / dettes globales à court terme. Ce ratio permet de qualifier les capacités de liquidités de l'entreprise.

Il est préférable aussi que ce ratio soit supérieur à 1.

3.3.2- Ratio d'activité :

Etant donné, que l'ensemble des activités d'une entreprise est de produire en vue de commercialiser, les ratios d'activité permettent de mesurer l'activité productrice d'une entreprise et d'évaluer le rendement de l'entreprise. Parmi ces ratios nous avons :

- **Ratio de rotation des stocks de matière première et fournitures**

= stock moyen de matière et fournitures x 360 / consommation HT.

- **Ratio de rotation de stock de produits finis**

= stock moyen de produits finis x 360 / consommation HT.

¹ VIZZA VONA P, « gestion financière », berti éditions Alger, 1993; page 51.

² EGLEM J-Y; ANDRE P ; RAULET C, Op Cit; page 63.

CHAPITRE I : NOTIONS FONDAMENTALES SUR LES RISQUES LIES A L'ACTIVITE BANCAIRE

Ces ratios permettent de déterminer le temps d'écoulement d'un stock des matières premières ou de produits finis. Exprimés en jours, ce ratio doit être de préférence le plus court possible, car il signifierait que l'entreprise a une forte activité et réaliserait ainsi un important chiffre d'affaire ¹.

- Ratio crédit client = $(\text{client} + \text{effet à recevoir}) \times 360 / \text{Ventes TTC}$.

Ce ratio permet de connaître le délai moyen consenti à la clientèle de l'entreprise pour le règlement de leurs créances, il peut être considéré comme un rapport de force qu'exercerait l'entreprise sur ses clients.

Exprimé en jours, le ratio crédit client est jugé meilleur pour l'entreprise créditrice dans le cas où celui-ci est le plus court possible. En effet, il permettra à l'entreprise de se faire payer rapidement, ce qui en conséquence favorisera une régénération de sa trésorerie.

- Ratio crédit fournisseur = $(\text{dettes de stocks} + \text{effets à payer}) \times 360 / \text{Achats TTC}$

Ce ratio permet d'établir le délai moyen, consenti par les fournisseurs d'une entreprise, pour le paiement de ses achats. Exprimé également, en jours ce ratio crédit fournisseur est considéré comme bon pour l'entreprise, si le délai de ce ratio est le plus long. En effet, plus le délai ne sera étalé sur l'échelle du temps, plus l'entreprise aura eu largement le temps pour produire et commercialiser.

3.3.3- Ratio de rentabilité :

Les ratios de rentabilité permettent de mesurer la rentabilité d'une entreprise sur divers plans tels que le plan de l'exploitation et le plan financier. Parmi cette catégorie de ratios, on peut citer :

● **Ratio de rentabilité d'exploitation = $\text{résultat d'exploitation} / \text{chiffre d'affaire HT}$**

Le ratio de rentabilité d'exploitation montre la capacité de l'entreprise à produire un bénéfice, après le calcul de l'ensemble des charges d'exploitation.

● **Ratio de rentabilité financière = $\text{résultat net de l'exercice} / \text{fonds propres}$**

¹ EGLEM J-Y ; ANDRE P ; RAULET C, Op Cit, pages 94.

CHAPITRE I : NOTIONS FONDAMENTALES SUR LES RISQUES LIES A L'ACTIVITE BANCAIRE

Ce ratio met en relief l'aptitude de l'entreprise à rentabiliser les capitaux engagés pour son activité.

Après avoir étudié les différentes techniques d'analyse financière en matière d'octroi de crédit, et pour minimiser le risque lié à ce crédit, la banque doit examiner un dernier élément avant la prise de décision. Cet élément se résume aux garanties.

3.4- L'analyse prévisionnelle :

En octroyant un crédit, le banquier court un risque de non remboursement alors, il doit mener une étude sur la situation financière future de cette entreprise.

L'analyse prévisionnelle repose sur l'étude des documents suivants :

- Budget d'exploitation détaillé.
- Le plan de trésorerie.
- Chiffres d'affaires prévisionnels.

3.4.1- Budget d'exploitation détaillé :

C'est un document où sont repris l'ensemble des recettes et dépenses prévisionnelles liées à l'exploitation.

3.4.2- Le plan de trésorerie :

C'est la synthèse de l'ensemble des recettes et dépenses à périodicité mensuelle (parfois trimestrielle). Il permet de cerner les besoins du cycle d'exploitation à financer.

La bonne lecture de ce plan permettra au banquier de déterminer le mode de financement approprié.

3.4.3- Chiffres d'affaires prévisionnels :

L'évolution prévisionnelle de l'activité traduite par l'évolution prévisionnelle du chiffre d'affaire peut être parfois erronée ou surévaluée, c'est pour cela que le banquier procède par une autre méthode qui permet de savoir si le chiffre d'affaires prévisionnel est suffisant pour l'absorption des différentes charges de l'affaire et de dégager un résultat positif, à la limite nul. Sachant que le résultat n'est nul que seulement si :

CHAPITRE I : NOTIONS FONDAMENTALES SUR LES RISQUES LIES A L'ACTIVITE BANCAIRE

$$P \times Q = F + (V \times Q)$$

Avec :

F : charges fixes (frais de personnel, amortissements,...)

V : charges variables (consommations intermédiaires, ...)

P : prix de vente.

Q : quantité vendue.

CHAPITRE II : METHODOLOGIE DE RECHERCHE ET PRESENTATION DE L'ORGANISME D'ACCEUIL

Ce chapitre sera consacré à la méthodologie de recherche en première partie, puis à la présentation de l'organisme d'accueil "BNA" en second lieu.

SECTION 1 : LA METHODOLOGIE DE RECHERCHE

Ce travail est de définir, étudier et juger l'analyse financière comme outil clé d'évaluation du risque de contrepartie.

Nous avons d'abord pratiqué une étude théorique à partir d'ouvrages spécialisés.

Nous avons ensuite approché le Directeur du Réseau d'Exploitation de la BNA, qui nous a confirmé la pertinence du sujet qui représente l'essence même de la banque. Le directeur nous a orientés vers le chargé d'études et le chef du Départements Crédits.

Le dossier de crédit d'exploitation intégral a été mis à notre disposition et l'avons examiné.

A partir des documents fournis, nous avons élaboré :

- L'analyse financière : traitement des bilans et TCR, calcul des ratios et principaux agrégats.

Il nous a été également remis l'état de reportiong de créances non performantes au 31/03/2014 qui met en relief le volume des impayés issus des crédits d'exploitation. D'ailleurs une étude appropriée lui a été réservée.

SECTION 2 : PRESENTATION DE LA BANQUE NATIONALE D'ALGERIE (BNA)

La BNA a été créée par ordonnance n°66-178 du 13 juin 1966. Elle avait jusqu'en 1982, date de création de la Banque d'Agriculture et du Développement Rural (BADR), l'exclusivité du financement du secteur agricole. Actuellement, elle dispose d'un réseau d'exploitation très dense réparti sur l'ensemble du territoire national.

La BNA exerce toutes les activités d'une Banque de dépôts, elle assure notamment le service financier des groupements professionnels, des entreprises.

Elle traite toutes les opérations de banque, de change et de crédit dans le cadre de la législation et de la réglementation des banques et peut notamment ¹:

- Recevoir du public des dépôts de fonds, en compte ou autrement, remboursables à vue, à préavis, à terme ou échéance fixe; émettre des bons et obligations : emprunté pour les besoins de son activité.
- Effectuer et recevoir tous paiements en espèces ou par chèques, virements, domiciliations, mises à disposition, lettres de crédit, accreditifs et autres opérations de banque.
- Consentir sous toutes formes des crédits, prêts ou avances avec ou sans garanties, tant par elle-même qu'en participation.
- Exécuter, en y attachant ou non sa garantie, toute opération de crédit pour le compte d'autres institutions financières ou pour le compte de l'état, répartir toutes subventions sur fonds publics et en surveiller l'utilisation.
- Acquérir en tout ou en partie, avec ou sans la garantie de bonne fin du cédant.
- Payer en lieu et place du débiteur toutes créances avec subrogation dans les droits et rang du créancier.
- Financer par tous modes les opérations de commerce extérieur.
- Recevoir en dépôt tous titres et valeurs.
- Recevoir ou effectuer tous paiements et tous recouvrements des lettres de change,

¹ Document interne de la banque,

CHAPITRE II : METHODOLOGIE DE RECHERCHE ET PRESENTATION DE L'ORGANISME D'ACCEUIL

billets à ordre, chèques, warrants, coupons d'intérêts ou de dividendes, titres remboursables ou amortis, factures et autres documents commerciaux ou financier.

- Louer tous coffres et compartiments de coffres.
- Servir d'intermédiaire pour l'achat, la souscription ou la vente de tous effets publics, actions, obligations, plus généralement, de toutes valeurs mobilières, ainsi que des métaux précieux.
- Procéder ou participer à l'émission, à la prise ferme, à la garantie, au placement, ou à la négociation de toutes valeurs mobilières, soumissionner tous emprunts publics ou autres; acquérir, aliéner ou nantir toutes valeurs mobilières, assurer le service financier de tous titres.
- Traiter toutes les opérations de change, aux comptant ou à terme, contractés tous emprunts, prêts, nantissements, reports de devises étrangères, le tous en conformité de la réglementation en la matière.
- Accepter ou conférer toutes hypothèques et toutes autres sûretés, souscrire tous engagements de garantie par acceptations, endossements, avals, cautions ducroires, crédits documentaires irrévocables, confirmation de crédits documentaires, garanties de bonne exécution, de bonne fin ou de remboursement ou renonciation à des recours légaux; constituer toutes cautions réelles.
- Remplir le rôle de correspondants d'autres banques.
- Assurer le service d'agence des autres institutions officielles de crédits. Etablir ou gérer des magasins généraux.
- Assurer la constitution de sociétés ou associations et accepter en conséquence tout mandat ou pouvoir s'y rapportant ou en résultant, prendre éventuellement une part dans le capital desdites sociétés sous réserve des dispositions légales ou réglementaires applicables aux banques.
- Effectuer toutes acquisitions, ventes, locations ou autres opérations mobilières ou immobilières nécessitées par l'activité de la banque ou les mesures sociales en faveur de son personnel.
- Elle pourra prendre sous toutes formes, tous intérêts et participations, dans toutes sociétés ou entreprises algériennes ou étrangères, ayant un objet similaire ou de nature à développer ses propres affaires.
- Elle pourra agir, directement ou indirectement, pour son compte le compte de tiers et

CHAPITRE II : METHODOLOGIE DE RECHERCHE ET PRESENTATION DE L'ORGANISME D'ACCEUIL

soit seule, soit en association, participation ou société, avec toutes autres sociétés ou personnes et réaliser, directement ou indirectement en Algérie ou à l'étranger, sous quelque forme que ce soit, les opérations rentrant dans son objet.

2.1 Direction du réseau d'exploitation

Le réseau d'exploitation est constitué de 194 agences à l'échelle nationale. Notre étude se concentrera sur le réseau d'exploitation de Chlef. La direction d'exploitation BNA 196 de Chlef, se situe dans la Rue Ibn Badis.

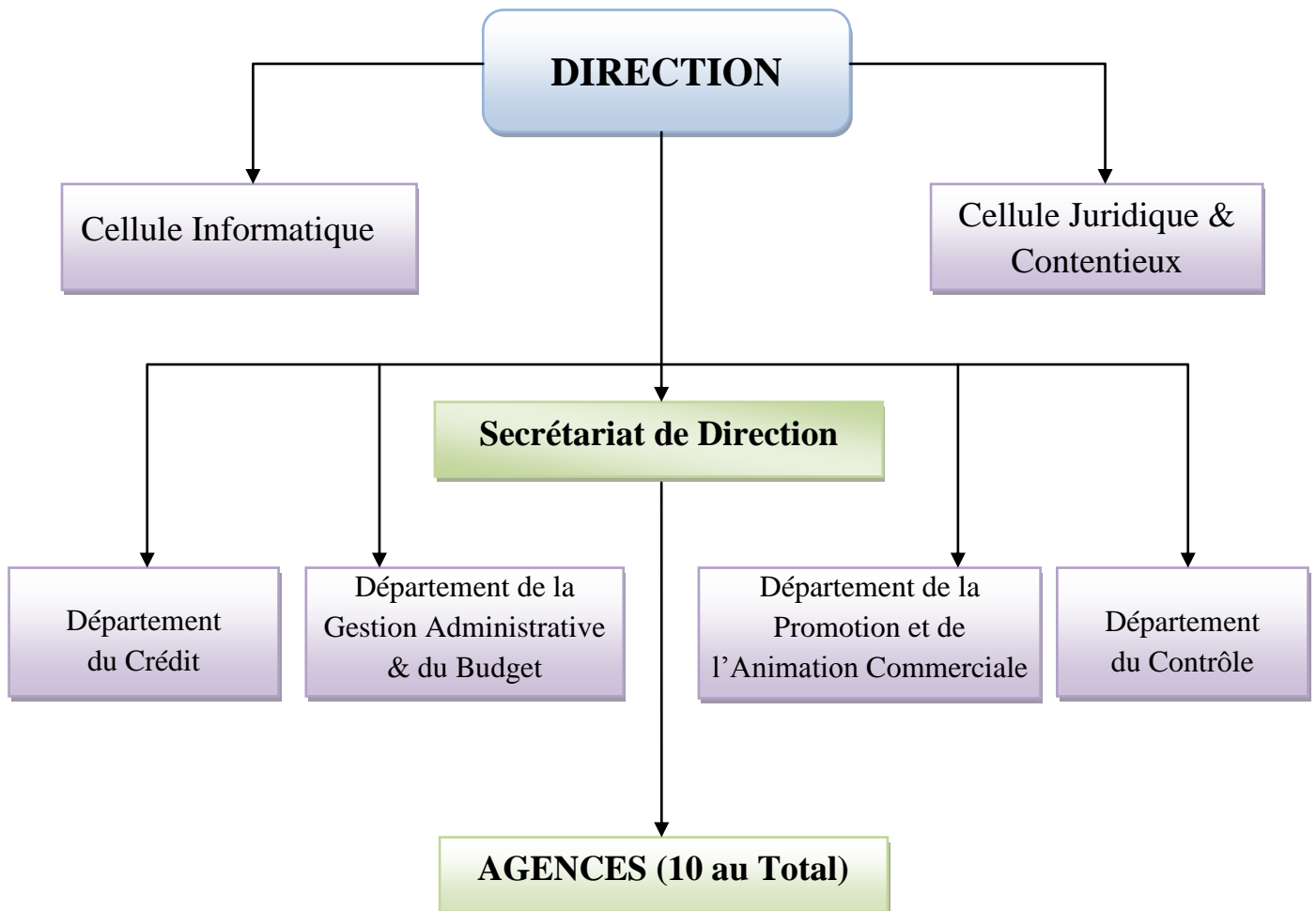
Le réseau de BNA de Chlef est composé de dix agences réparties comme suit :

Tableau n°2 : Les agences du réseau de BNA de chlef

Agence	Indice	Localisation
Chlef	275	Rue Commandant Bounaama
Ain Defla	268	Bd Emir Abdelkader
Chlef	260	21 Rue Ibn Badis
El Attaf	272	Rue Med Khemisti
Relizane	869	29 Bd Mohamed Khemisti
Miliana	262	Rue Emir Abdelkader
Oued Rhiou	276	Rue Dahmane Mohamed
Tissemsilt	277	Ave. du 1 ^{er} Novembre
Khemis Miliana	278	Rue Djitli Mohamed
Tenes	279	Bd Meriem Brahim

Source : synthèse réalisée d'après une consultation d'un document

**Schéma N°1 : ORGANIGRAMME DE LA DIRECTION DU RESEAU
D'EXPLOITATION DE CHLEF 196**



Source : Document interne de l'entreprise

2.2- Département du Crédit :

2.2.1-Attributions :

a) Attributions du chef de service : le service « Département du Crédit » est dirigé par un chef de service qui anime et coordonne les activités crédits et engagements de l'agence.

- Il est responsable de tous les aspects relevant du crédit à la clientèle et de la gestion des engagements.
- Il a pour mission l'assistance et l'orientation de ces collaborateurs en matière des études et analyses des dossiers de crédit, de traitement des engagements par signature et de gestion des créances compromises.
- Il présente les dossiers de crédit finalisés à l'appréciation et décision du Directeur de l'agence ou du Directeur adjoint en cas d'absence.
- Il suit régulièrement l'évolution des emplois de l'agence et dresse périodiquement des comptes rendus tant sur l'utilisation des crédits que sur les faits marquant la vie de ces entreprises, veille au respect de l'application des règles prudentielles de gestion édictées par la B.A.
- Il répartit les dossiers de crédit entre les chargés d'études.
- Il oriente et apprécie les études et analyses des dossiers réalisés par ces collaborateurs.
- Il présente les dossiers de crédit ainsi finalisés à l'appréciation du Directeur Adjoint.
- Il suit régulièrement l'échéancier de renouvellement des dossiers de crédit.
- Il gère les autorisations de crédit octroyé à la clientèle et suit leur utilisation.

b) Attributions du chargé d'études :

- Il recueille les documents concernant le client et son activité ou son projet à financer (bilans, attestations fiscales et parafiscales).
- Il synthétise des informations disponibles sur le client (états des encours par client, fonctionnement des différents comptes, renseignements commerciaux internes et externes).
- Il instruit les demandes de crédit de la clientèle, procède au montage de dossier de demandes de crédits (retraitement des bilans, calcul des ratios, analyse financière etc.) et au recueil des garanties appropriées.

CHAPITRE II : METHODOLOGIE DE RECHERCHE ET PRESENTATION DE L'ORGANISME D'ACCEUIL

- Il rend compte quotidiennement de ses actions au chef de service.
- Il suit l'évolution de l'activité des clients dont les dossiers qui lui sont confiés.

Organisation du service :

Le service Département du Crédits regroupe trois (03) cellules :

- ▶ Cellule Etudes et Gestion Administrative des Crédits.
- ▶ Cellule Engagements par Signature.
- ▶ Cellule Gestion des Créances Compromises.

1) Cellules Etudes et Gestion Administrative des Crédits : chaque cellule est animée par un chargé d'études principal, assisté par des chargés d'études dont le nombre varie en fonction de la dimension de l'agence (nombre de dossier de crédit, dimension des entreprises etc.).

Elles ont pour charge de :

- Réunir tous les éléments d'appréciation (documents comptables, économiques, commerciaux, fiscaux et parafiscaux, garanties) nécessaires à l'appréciation de l'opportunité du crédit et à la détermination de la nature et du montant des lignes de crédits appropriées.
- Effectuer des visites sur le site des entreprises ainsi que des entretiens avec le ou les dirigeants de l'affaire.
- Instruire avant décision de la direction de l'agence ou transmission à la DRE de rattachement, les demandes d'octroi, de renouvellement ou d'aménagement de crédits formulés par la clientèle.
- Notifier à la clientèle des crédits accordés.
- Signifier la convention de crédit au client bénéficiaire.
- Transmettre les copies des autorisations de crédits au service « Engagement par Signature ».
- Assurer la confection et la transmission des dossiers concernés par le contrôle à posteriori à la Banque d'Algérie.

CHAPITRE II : METHODOLOGIE DE RECHERCHE ET PRESENTATION DE L'ORGANISME D'ACCEUIL

- Centraliser les autorisations de crédit « ticket d'autorisation » transmis par les secrétariats des comités de crédit « Comité Central de Crédit et Comité Régional de crédits ».
- Informer les différentes entités de l'agence sur le sort des demandes de crédit.
- Suivre le bon renouvellement des crédits qui arrivent à échéance.

2) Cellule Engagements par Signature : cette cellule a pour charge de :

- Etablir et délivrer les actes de cautions et avals dans le cadre des autorisations de crédit et en suit la remise des mainlevées y afférentes.
- Procéder à la souscription de billets à ordre (mobilisation, réescompte).
- Suivre la perception des commissions sur engagements par signature.
- Exécuter et suivre toutes les opérations liées aux crédits gagés (avances sur délégation de marchés, avance sur marchandises, avances sur factures etc.)
- Tenue des fiches de risque.
- Etablir dans les détails, tous les états statistiques engagements prévus par les instructions en vigueur.
- La cellule Engagement par Signature se compose de deux sections :
 - Section Formalisation des Engagements par Signature.
 - Section Statistiques Engagements.

Chaque section est animée par un chef de section et de rédacteurs dont le nombre varie en fonction de la dimension de l'agence et du volume des opérations traitées.

3) Cellule Gestion des Créances Compromises : dirigée par un chargé de recouvrement de formation juridique, au rang de chef de service, celui-ci a pour charge de :

- Contrôler et gérer les garanties recueillies.
- Collecter et analyser les informations relatives aux incidents et aux clients défailants pour diagnostiquer le degré de gravité.
- Procéder au recouvrement des créances impayées et participer à l'apurement des contentieux.

CHAPITRE II : METHODOLOGIE DE RECHERCHE ET PRESENTATION DE L'ORGANISME D'ACCEUIL

- Mettre en œuvre les actions de recouvrement et déclencher les procédures de sauvegarde des intérêts de l'institution conformément aux règles et procédures applicables en la matière.
- Mettre en jeu les garanties recueillies au cas où le recouvrement de notre créance par voie amiable s'avère totalement compromise.
- Préparer les éléments nécessaires à la mise en œuvre des poursuites judiciaires.
- Informer la Direction du Suivi des Engagements et du Recouvrement des Créances (D.S.E.R.C) et de la régularisation des impayés.
- Participer à l'étude de toutes propositions de négociation d'un plan de remboursement du débiteur et de les transmettre accompagnées de son avis circonstancié à la DRE de rattachement.
- Pour assurer ces attributions, le chargé de recouvrement est assisté par un chargé d'études.

Relations fonctionnelles et hiérarchiques :

1) Relations fonctionnelles : Le service crédit est le compartiment d'études, d'analyse des risques et de la mise en place et du suivi des crédits bancaires. Il est relié aux autres services de l'agence de ce fait :

- Le service Département du Crédits est en relation permanente avec le service Commercial et Juridique car il participe à la réalisation du programme de visite à la clientèle ainsi qu'à son application, mais aussi il analyse et suit quotidiennement l'évolution des rentrés d'argents, en outre il vérifie que les documents recueillis sont bien conformes à la loi, en cas de contentieux, il édicte les dispositions à prendre et procède aux saisies-arrêts
- Il est en relation avec le service Caisse lorsqu'il s'agit de mise en place des crédits par caisse (Facilité de Caisse, Découvert etc.)
- Le Service Portefeuille intervient dans les opérations d'escompte suite à une autorisation d'une ligne d'escompte.
- Le Service Commerce Extérieur exécute les lignes de crédits documentaire ou encore les crédits acheteurs.

CHAPITRE II : METHODOLOGIE DE RECHERCHE ET PRESENTATION DE L'ORGANISME D'ACCEUIL

- Le service Crédit et Engagements étant sous le pouvoir du Directeur d'agence il va de soit qu'il soit en rapport avec le service Contrôle Comptable Informatique et Gestion administrative : en effet toute décision ou opération doit être approuvé par le Directeur, il vérifie toutes les pièces comptables et valide les opérations passées sur ordinateur, ce service veille au bon fonctionnement du service informatique du service Crédit et Engagement entre autres, mais aussi au respect des principes comptables au moyens des pièces confectionnées par les agents du service Crédit et Engagements.

2) Relations hiérarchiques : l'agence bancaire en général et le service Crédit et Engagement en particulier est sous le pouvoir de plusieurs Directions présidées par un Président Directeur Général.

Le service Département du Crédit est en relation avec la Direction du Suivi des Engagements et du Recouvrement des Créances lors de la gestion du contentieux, il est en relation avec la Direction Régionale d'Exploitation, Direction des Petites et Moyennes Entreprises ainsi que celle de la Direction des Grandes Entreprises pour la transmission des dossiers de crédit. Il est aussi en relation avec la Direction de la Comptabilité quant à la transmission de celle-ci des états de comptes des clients au service.

Quant au dernier chapitre il se consacrera à l'étude d'une demande de crédit d'exploitation et d'un état de reporting de créances non performantes, il se terminera par une synthèse et des recommandations

SECTION 1 : ETUDE D'UNE DEMANDE DE CREDIT D'EXPLOITATION

Pour des raisons de secret professionnel, nous avons changé la raison sociale du client ainsi que quelques informations susceptibles de l'identifier. La dénomination sociale de la relation tout au long de notre étude sera "CHELIFIENNE DES TRAVAUX".

La présente étude de cas porte sur une demande de renouvellement de crédits d'exploitation de l'entreprise CHELIFIENNE DES TRAVAUX au titre de l'exercice 2013/2014.

En vue du financement du plan de charge, l'entreprise a remis à la banque un dossier comprenant les pièces suivantes:

Sous section 1 : Identification de la relation

1.1- Constitution du dossier :

- Une demande de crédit;
- Les Bilans et TCR fiscaux des exercices 2010, 2011, 2012 ;
- Plan de trésorerie prévisionnel sur deux années ;
- Une copie légalisée de l'extrait du registre de commerce ;
- Un extrait de rôle apuré ;
- Une attestation de mise à jour CNAS ;
- Un état signalétique des marchés ;
- Un état récapitulatif d'avancement des travaux ;
- Un plan de financement par marché et cumulé ;
- Une liste du matériel ;
- Une copie certifiée conforme du certificat de qualification et de classification professionnelle prévu par la réglementation en vigueur.

CHAPITRE III : L'ANALYSE FINANCIERE COMME OUTIL DE MESURE DU RISQUE DE CREDIT AU SEIN DE LA BNA

1.2- Présentation de l'entreprise :

Il s'agit d'une affaire qui a été créée le 03-03-1997 et classée en catégorie 06, gérée convenablement par son propriétaire qui respecte ses engagements.

Aussi, elle dispose d'un parc du matériel roulant expertisé à 322 082 615DA et emploie un nombre de 88 employés entre ouvriers et dirigeants.

1.3- La relation de la banque avec le client :

A) Historique de la relation :

L'entreprise CHELIFIENNE DES TRAVAUX est domiciliée à l'agence BNA 260 depuis 2002, elle avait bénéficié d'un crédit d'exploitation en 2005, le remboursement s'est fait dans les délais sans aucun défaut de paiement. Depuis cette date l'entreprise sollicite des découverts et des avances sur délégations de marchés pour soulager sa trésorerie.

B) Les mouvements confiés :

Le client est connu pour le respect de ses engagements et la confiance qu'il témoigne à sa banque apparaît par le niveau des mouvements d'affaires confiés.

Tableau N° 03 : Tableau des mouvements confiés

U = KDA

Années	Mouvements confiés	Chiffre d'affaires	Mouvements confiés/CA
2010	233 339	197 319	1.18
2011	216 940	275 216	0.79
2012	213 904	285 112	0.75

Source : document interne de la banque

On remarque que l'entreprise confie presque la totalité de son chiffre d'affaires à la banque.

CHAPITRE III : L'ANALYSE FINANCIERE COMME OUTIL DE MESURE DU RISQUE DE CREDIT AU SEIN DE LA BNA

Sous section 2 : L'analyse financière :

L'analyse de la situation financière concernant CHELIFIENNE DES TRAVAUX sera basée sur l'étude des documents présentés par la relation, à savoir : les Bilans et tableaux des comptes de résultat

Des années 2010, 2011 et 2012 ; ceci afin d'apprécier ces performances.

2.1- Les bilans financiers : les bilans financiers sont obtenus après retraitement et reclassement des postes des bilans comptables présentés par le client et figurant en annexe.

2.1.1- Actif du bilan financier :

Tableau N°04 : Actif du bilan financier de « Chélifienne des travaux »

Rubriques de l'actif

Actif	Bilan 2010	Bilan 2011	Bilan 2012
Investissement	44 828 387	83 026 801	37 782 027
Autres Actif Non Courant	19 728 808	9 612 383	14 244 055
Actif Immobilisé	64 557 195	92 639 184	52 026 082
Valeur d'exploitation stock	63 555 722	80 542 137	45 477 866
Valeurs réalisables Créances	7 829 792	10 940 140	11 953 126
Valeurs Disponibles Trésorerie.	-	310 184	12 959 898
Actif Circulant.	71 385 514	91 792 461	70 390 890
TOTAL ACTIF	135 942 709	184 431 645	122 416 972

Source : élaboré par nous même en se référant aux bilans de l'entreprise

**CHAPITRE III : L'ANALYSE FINANCIERE COMME OUTIL DE MESURE DU
RISQUE DE CREDIT AU SEIN DE LA BNA**

2.1.1.1- Actif du Bilan financier condensé :

Tableau N° 05 : Actif du bilan condensé de « Chélifienne des travaux »

Actif	2010	2011	2012	2010%	2011%	2012 %
Investissem.	44 828 387	83 026 801	37 782 027	70	90	73
Autre Actif	19 728 808	9 612 383	14 244 055	31	10	27
Actif Immo.	64 557 195	92 639 184	52 026 085	47	50	43
Val. Exploit.	63 555 722	80 542 137	45 477 866	89	88	65
Val.réal.créa	7 829 792	10 940 140	11 953 126	11	12	17
Val. Disp. Trésorerie	-	310 184	12 959 898	-	0.33	18
Actif Circulant	71 385 514	91 792 461	70 390 890	52	50	53
TOTAL ACTIF	135 942 709	184 431 645	122 416 972			

Source : élaboré par nous même en se référant au tableau n°04

**CHAPITRE III : L'ANALYSE FINANCIERE COMME OUTIL DE MESURE DU
RISQUE DE CREDIT AU SEIN DE LA BNA**

2.1.2- Passif du Bilan Financier :

Tableau N° 06 : Passif du bilan financier de « Chélifienne des travaux »

Rubriques du Passif

Passif	2010	2011	2012
Capitaux Permanents	68 168 012	150 583 543	100 111 729
Fonds Propres	36 855 12	82 031 879	85 111 729
Fonds Social	28 518 002	67 161 479	58 079 562
Résultat Conserve	8 337 510	6 545 955	9 421 609
Autres capitaux propres	56 529	8 324 445	17 610 558
Dettes à long et moyen terme	31 312 500	68 551 664	15 000 000
Emprunts et dettes financières	31 312 500	48 615 950	15 000 000
Autres dettes non courantes	-	19 935 714	-
Dettes à court terme	67 774 697	33 848 102	22 305 243
Fournisseur	35 518 740	19 000 000	3 155 770
Impôts	10 259 921	13 950 255	17 398 928
Autres Dettes	286 947	897 847	1 750 545
Trésorerie Passif	21 709 089	-	-
TOTALPASSIF	135 942 709	184 431 645	122 416 972

Source : élaboré par nous même en se référant aux bilans de l'entreprise

CHAPITRE III : L'ANALYSE FINANCIERE COMME OUTIL DE MESURE DU RISQUE DE CREDIT AU SEIN DE LA BNA

2.1.2.1- Passif du Bilan financier condense :

Tableau N° 07 : Passif du bilan condensé de « Chélifienne des travaux »

Passif	2010	2011	2012	2010 %	2011%	2012 %
Capitaux Permanents	68 168 012	150 583 543	100 111 729			
Fond Prop.	36 855 512	82 031 879	85 111 729	54	54	85
DettesLMT	31 312 500	68 551 664	15 000 000	46	45	15
Dettes CT	67 774 697	33 848 102	22 305 243	50	18	18
Dettes exp	35 518 740	19 000 000	3 155 770	52	56	14
Dettes H E	32 255 957	14 848 102	19 149 473	47	44	86
TOTAL PASSIF	135 942 709	184 431 645	122 416 972			

Source : élaboré par nous même en se référant au tableau n°06

Commentaires :

L'analyse de la structure du bilan financier induit les remarques suivantes :

2.2- Structure de l'actif :

a) L'actif immobilisé : il représente un pourcentage important du total bilan. Il est constitué principalement du poste « investissement » qui représente 77 % de l'actif immobilisé sur les trois années.

Les 23% restants, sont classés dans la rubrique « autres valeurs immobilisées » constituée exclusivement de créances d'investissement.

On constate sa hausse en 2011 due essentiellement à l'augmentation du poste d'investissement entrant dans l'activité de l'entreprise.

Toutefois il a connu une baisse durant l'exercice 2012 en raison des amortissements.

b) L'actif circulant : il augmente en 2011 de 20 406 947 par rapport à l'année précédente, en 2012 on constate une diminution du poste stock, il se constitue de :

CHAPITRE III : L'ANALYSE FINANCIERE COMME OUTIL DE MESURE DU RISQUE DE CREDIT AU SEIN DE LA BNA

- Les valeurs d'exploitation : ce poste est d'une grande part de 80%. Ceci est du essentiellement à l'activité de l'entreprise qui est la réalisation des travaux publics et qui nécessite beaucoup d'achat de matières premières « stock ».
- Les valeurs réalisables : il augmente d'année en année résultant de l'augmentation des réalisations.
- Les valeurs disponibles : ce poste est en progression passant de 310 184 en 2011 à 12 959 898, et permettra à l'entreprise de faire face à certaines charges cycliques.

2.3- Structure du passif :

a) **Les capitaux permanents** : on constate une amélioration appréciable en 2011/2010 passant de 68 168 012DA en 2010 à 150 583 553DA en 2011 soit un taux d'évolution de 2.21% ce qui va permettre à l'entreprise de fonctionner dans de bonnes conditions. Toute fois ce dernier a connu une baisse du 33% en raison du remboursement d'une partie des DLMT à échéance auprès de sa banque (BNA).

b) **Les Dettes à court terme** : représentant 18% en 2011 et de même en 2012 dont une trésorerie passive progressive permettant à l'entreprise à faire face à certaines Charges d'exploitations.

2.4- Calcul des valeurs structurelles :

Le but est de savoir si les fonds permanents parviennent à financer la totalité de l'actif immobilisé et si les dettes a court terme arrivent quand à elles, à financer les emplois cycliques.

L'appréciation de cet équilibre financier de l'entreprise nous incite à calculer : le FR, le BFR et solde de la trésorerie.

Tableau N°08 : Calcul des valeurs structurelles.

Année	U :DA		
	2010	2011	2012
FR	3 610 817	57 944 359	48 085 647
BFR	25 319 906	57 634 195	35 125 749
Trésorerie	- 21 709 089	310 164	12 959 898

Source : élaboré par nous même en se référant au tableau n°06

CHAPITRE III : L'ANALYSE FINANCIERE COMME OUTIL DE MESURE DU RISQUE DE CREDIT AU SEIN DE LA BNA

Commentaire :

L'activité dégage un besoin de financement lequel est pleinement assuré par des ressources à long terme notamment en 2011 et 2012.

La situation financière de l'entreprise est très bonne, puisqu'elle dispose d'un matelas de ressources à L.T supplémentaires. Cependant la trésorerie ne devrait pas être importante (année 2012) car cela traduirait alors une mauvaise gestion (excédent de ressources couteuses).

2.5- Les soldes intermédiaires de gestion (SIG) :

Les détails de calcul sont donnés dans le tableau suivant :

Tableau N° 09 : Représentation des SIG

Rubriques	2010	2011	2012
Productions vendus	166 912 274	258 835 731	285 112 465
Matière et Fournitures consommées	103 861 843	174 745 182	195 154 660
Service	18 929 626	26 173 188	40 769 483
Valeur Ajoutée	44 120 805	57 917 361	49 188 322
Frais des personnels	7 464 351	7 696 044	10 754 602
Impôts et Taxes	4 607 715	3 567 291	85 794
Excédant brut d'exploitation EBE	32 048 739	46 654 026	38 347 926
Frais divers	16 217	43 241	103 410
Dotations aux amortissements	14 402 223	33 017 224	20 581 790
Résultat d'exploitation	17 630 313	13 593 578	17 662 757
Charges financiers	4 794 715	3 660 825	4 203 316
<u>Résultat brut</u>	12 835 598	9 932 753	13 459 441
IBS	4 441 559	3 386 798	4 037 832
Résultat Net	8 394 039	6 545 955	9 421 609
CAF	22 796 262	39 563 179	30 003 399

Source : élaboré par nous même en se référant aux TCR de l'entreprise

Le tableau ci-après reprend les grandes valeurs des soldes intermédiaires de gestion:

CHAPITRE III : L'ANALYSE FINANCIERE COMME OUTIL DE MESURE DU RISQUE DE CREDIT AU SEIN DE LA BNA

Tableau N° 10 : Les grandes valeurs des SIG

Années	U :DA		
	2010	2011	2012
Valeur ajoutée	44 120 805	57 917 361	49 188 322
Excédant Brut d'exploitation	32 048 739	46 654 026	38 347 926
Résultat d'exploitation	17 630 313	13 593 578	17 662 757
Résultat brut	12 835 598	9 932 753	13 459 441
Résultat net de l'exercice	8 394 039	6 545 955	9 421 609
Capacité d'auto financement	22 796 262	39 563 179	30 003 399

Source : élaboré par nous même en se référant au tableau n°09

Commentaire :

De la lecture du tableau ci-dessus, nous distinguons que l'entreprise a réalisé :

- Un CA en nette amélioration d'un exercice à l'autre passant de 166 912 274DA en 2010 à 258 835 731DA en 2011 pour atteindre 285 112 465DA en 2012.
- La valeur ajoutée couvre intégralement le volet social de l'entreprise en sus des impôts et taxes liées généralement à la production.
- Un excédent brut d'exploitation lui permettra de couvrir les frais financiers ; engendrant un résultat net positif et progressif.
- Une capacité d'autofinancement se traduit par un surplus qui lui servira à rembourser ses dettes d'investissements en temps opportun.

2.6- L'appréciation de la solvabilité de l'entreprise :

Elle est appréciée par la surface nette comptable SNC : actif réel – dettes

Année	2010	2011	2012
Situation nette comptable	36 855 512	82 031 879	85 111 729

Source : élaboré par nous même en se référant au tableau n°06

CHAPITRE III : L'ANALYSE FINANCIERE COMME OUTIL DE MESURE DU RISQUE DE CREDIT AU SEIN DE LA BNA

Commentaire :

La SNC est la perte maximale que pourrait supporter l'entreprise dans l'hypothèse de liquidation de son actif sans que le remboursement intégral de ses créanciers soit compromis.

Elle est très importante et en augmentation remarquable d'un exercice à un autre grâce à l'accumulation de résultats positifs et l'augmentation du fond social de l'entreprise.

2.7- L'analyse des ratios :

2.7.1- Les ratios de structure

Tableau N° 11 : Les ratios de structure

Appellation	Mode de calcul	2010%	2011%	2012%
Financement des immobilisations	C permanent / Immobilisation nette	1.06	1.63	1.92
Risque liquidatif	Fond propre / total bilan	2.7	4.5	7
Capacité d'endettement	Dette long et moyen terme / Fond propre	8.5	8.4	1.8
Productivité du capital	CA / Actif immobilisé	0.3	0.42	0.57
Capacité de remboursement	DLMT / CAF	1.37	1.7	0.5

Source : élaboré par nous même en se référant aux tableaux n°04 et 06

Commentaire :

- Le ratio de financement des immobilisations par les capitaux est moins satisfaisant. Il est en moyen de 1.53%.
- L'analyse du ratio du risque liquidatif révèle que l'entreprise est solvable, et ne présente théoriquement aucun risque de liquidation (le ratio est en moyenne de 47 % sur les trois exercices).
- Le ratio de capacité d'endettement est en diminution continue, l'entreprise rembourse ses dettes.

CHAPITRE III : L'ANALYSE FINANCIERE COMME OUTIL DE MESURE DU RISQUE DE CREDIT AU SEIN DE LA BNA

- En ce qui concerne le ratio de productivité du capital, nous constatons qu'il est assez fort, il représente en moyenne 43 % sur les trois années.
- Quand à la capacité de remboursement elle est satisfaisante.

2.7.2- Ratio de liquidité :

Tableau N° 12 : Les ratios de liquidité

Appellation	Mode de calcul	2010	2011	2011
Liquidité générale	$VE+VR+VD / \text{dette a court terme.}$	1.05%	2.71%	3.16%
Liquidité réduite	$VR+VD / \text{dette a court terme.}$	0.12%	0.33%	1.12%
Liquidité immédiate	$VD / \text{dette a court terme.}$	-	0.009%	0.58%

Source : élaboré par nous même en se référant aux tableaux n°05 et 07

Commentaire :

- Le ratio de liquidité générale est supérieur à 1, signifiant l'existence de FRN par le bas de bilan autrement dit les dettes à court terme sont financées par l'actif circulant
- Le ratio de liquidité réduite est aussi supérieur à 1, c'est à dire que l'entreprise peut avec ses valeurs réalisables et disponibles rembourser ses dettes à court terme.

A partir de ces ratios nous constatons que l'entreprise a mobilisé beaucoup de liquidité sur les trois années et que l'entreprise avec ces disponibilités arrive à couvrir toutes ses dettes a court terme

CHAPITRE III : L'ANALYSE FINANCIERE COMME OUTIL DE MESURE DU RISQUE DE CREDIT AU SEIN DE LA BNA

2.7.3- Ratio de rentabilité :

Tableau N° 13 : Les ratios de rentabilité

Appellation	Mode de calcul	2010	2011	2012
Rent. Economique	Résultat Net / total actif	6 %	4%	8 %
Rent. Financière	Résultat Net / Fond propre	23 %	8%	11%
Rent. Commerciale	Résultat Net / CA HT	4%	2%	3 %
Rent. Activité	CAF / CA HT	12 %	9%	11%
L'effet de levier	Rent. Financière – Rent. Econom.	17%	4%	3%

Source : élaboré par nous même en se référant aux tableaux n°05,07 et 10

Commentaire :

Les ratios de rentabilité font ressortir que l'entreprise a la capacité de s'enrichir grâce aux des ressources de financement dont elle dispose.

2.3- Conclusion de l'étude

L'entreprise "LA CHELIFIENNE DES TRAVAUX", spécialisée dans les travaux publics objet de notre étude présente une situation financière équilibrée comme le met en évidence le Fonds de roulement positif au fil des exercices et dispose d'un actif net confortable.

Cette entreprise d'envergure régionale dont le gérant est connu pour son sérieux et son professionnalisme est fidèle à la banque depuis plusieurs années et lui confie d'importants chiffres d'affaires en nette croissance.

Aucun incident n'a été enregistré avec ce client.

Elle dispose également d'un plan de charges consistant pour lequel elle a sollicité la mise en place de crédits d'exploitation dans le cadre du renouvellement des autorisations.

Sur la base de ces critères d'appréciation outre le fait qu'elle a confié à la Banque des garanties réelles (hypothèque et gages sur matériel roulant), qui garantissent la bonne issue des crédits, le comité régional de Crédit a mis en place en sa faveur des concours d'exploitation par caisse et par signature.

SECTION 2 : ETUDE D'UN ETAT DE REPORTING DE CREANCES NON PERFORMANTES

L'appréciation du risque de contrepartie avant la mise en place des crédits d'exploitation en recourant notamment à l'analyse financière, outre d'autres critères d'évaluation (compétence du client, sa moralité, sa place sur le marché,), n'empêche pas que le risque, au départ potentiel, devient une réalité par la survenance d'impayés.

En d'autres termes, il n'y a pas de risque nul en matière de concours d'exploitation. Les impayés existent toujours tant que la banque continue à distribuer des crédits. Ce qui est important pour un banquier ne sont pas les impayés eux-mêmes mais leur volume par rapport à la masse des crédits, leur évolution dans le temps et les remboursements obtenus.

A titre d'illustration et en ce qui concerne les agences de la Direction du Réseau de Chlef, il a été enregistré au 31.03.2014 des impayés nés de crédits d'exploitation de 124.312.000,00 DA. Comparativement avec le volume des impayés enregistré au 31.12.2013 (89.826.000,00 DA), il est relevé une croissance de 34.486.000,00 DA soit 27,74 %.

Cette hausse est évidemment inquiétante et impose une analyse au cas par cas et la prise de mesures de recouvrement à l'endroit des débiteurs. L'évolution des impayés peut aussi être la conséquence de l'évolution de la masse des crédits.

Parmi les mesures que prend le banquier en pareil cas, il est procédé au blocage de la ligne de crédit jusqu'à régularisation de l'impayé.

Au cas où les impayés persistent, il est procédé en fin d'exercice à la constitution d'une provision pour risque. Conformément aux règles prudentielles édictées par la Banque d'Algérie, les créances sont classées en trois catégories : les créances à problèmes potentiels, les créances très risquées et les créances compromises.

Une part importante de ces impayés concerne les avances garanties. Ces avances sont accordées aux entreprises réalisatrices de travaux (bâtiment, travaux publics et hydraulique). Ces impayés sont enregistrés du fait de retards de paiement que le banquier ne peut pas prévoir. Les avances étant de courte durée (3 mois), toute avance qui n'est pas remboursée dans ce délai est systématiquement comptabilisée par le système informatique comme un impayé.

CHAPITRE III : L'ANALYSE FINANCIERE COMME OUTIL DE MESURE DU RISQUE DE CREDIT AU SEIN DE LA BNA

Les crédits d'exploitation pour ce qui est du Réseau de Chlef étant essentiellement accordés aux entreprises réalisatrices de travaux, cette nature d'impayés est courante et le remboursement est quasiment assuré dès lors où les marchés sont nantis au profit de la banque.

Les autres impayés d'exploitation (49.480.000,00 DA) sont issus d'effets avalisés que les clients n'ont pas honorés à échéance (provisions intégrales non constituées).

Ces impayés, une fois survenus, donnent lieu également au blocage de la ligne de crédit jusqu'à régularisation de l'impayé.

Contrairement aux impayés issus d'avances garanties, ces impayés traduisent une vraie insolvabilité qui peut être accidentelle et passagère comme elle peut être volontaire.

En conclusion, l'analyse financière comme outil d'évaluation du risque de contrepartie, n'empêche pas la survenance des impayés comme le mettent en évidence les statistiques évoquées plus haut.

Le banquier a appris à « normaliser » les impayés. Autrement dit, les impayés ne sont pas une fatalité. Ils sont gérés par le biais de règles et procédures à l'instar des engagements sains. Ce qui doit susciter l'inquiétude c'est leur croissance surtout si elle est conjuguée à une faiblesse des recouvrements.

SECTION 3 : SYNTHESE ET RECOMMANDATIONS

A travers l'état de reporting des créances non performantes, nous avons mis en relief les impayés qui naissent des crédits d'exploitation mis en place, en dépit de l'analyse financière des données bilancielle de l'entreprise faite au préalable.

Autrement dit, même si les ratios et agrégats comptables sont positifs et donnent au banquier une certaine assurance quant à la structure de l'entreprise, le non remboursement partiel ou total d'un concours peut avoir lieu en raison de facteurs exogènes imprévisibles.

Cette analyse financière est systématiquement opérée pour le traitement de toutes les demandes de crédit. Elle fait partie des procédures usitées et elle est règlementée par des notes et circulaires d'application.

Toutefois, elle devra s'ajouter à d'autres outils d'appréciation et d'analyse pour donner au directeur d'agence qui consent le crédit ou au comité régional de crédit qui met en place l'autorisation, une plus grande assurance quant au remboursement du crédit à l'échéance convenue.

Il est donc recommandé au banquier de fonder sa décision de mettre en place un crédit sur d'autres critères d'appréciation dont nous citons notamment.

- *Le client ou gérant de la société lui-même : son niveau d'instruction, sa compétence professionnelle dans le créneau d'activité, sa moralité,*
- *Le chiffre d'affaires et son évolution à travers les exercices ;*
- *Le plan de charges de l'entreprise (les marchés de travaux pour lesquels elle sollicite la mise en place de crédits) ;*
- *L'existence ou non d'incidents de paiement à travers la relation avec le client,*
- *Les opérations créditrices qui transitent par le compte (mouvements confiés) ;*
- *La taille de l'entreprise et l'étendue de son actif (terrains et constructions, engins et matériels roulants),*
- *Le marché de l'entreprise (local, régional, national ou international),*
- *La conjoncture économique et même politique (subvention et encouragement de l'Etat à certaines activités), etc.....*

Il s'agit d'outils d'aide à la décision connus par les professionnels qui sont nécessaires et dans la plupart des cas déterminants.

En outre, il est recommandé au banquier de prévoir la constitution de garanties réelles (hypothèque, nantissements, gages) ou personnelles (caution solidaire) ou la subrogation

CHAPITRE III : L'ANALYSE FINANCIERE COMME OUTIL DE MESURE DU RISQUE DE CREDIT AU SEIN DE LA BNA

d'assurance. Les garanties ou sûretés font partie également du dispositif d'outils de prévention du risque de crédit.

La nature des garanties exigées et leur valeur dépendent du volume des concours mis en place. Le recours à un expert pour évaluer le bien meuble ou immeuble devant être hypothéqué est nécessaire.

Cette panoplie d'instruments d'analyse n'est efficace que lorsque la banque est dotée d'un système d'information performant permettant de gérer et suivre automatiquement les autorisations de crédit, et d'avoir des informations exactes en temps opportun sur les impayés. Comme nous l'avons constaté tout le long de notre stage pratique, la Banque Nationale d'Algérie, établissement qui accompagne les entreprises de réalisation, est dotée d'un tel système.

Conclusion Générale

S'il y a une phrase ou une citation qui illustre parfaitement la notion du risque et avec laquelle nous concluons ce travail, c'est le proverbe très connu « Prudence est mère de sûreté ».

En effet, seule la prudence, nous procure la sûreté et nous prémuni des aléas et des imprévus qui jalonnent notre vie et Dieu sait combien ils sont nombreux et diversifiés.

Ceci est valable pour tout le monde et à fortiori pour le banquier quand il est appelé à octroyer un crédit à une entreprise.

Face à une demande de crédit, le plus grand risque auquel est exposé un banquier est celui de voir ce crédit non remboursé voire compromis du fait de l'insolvabilité accidentelle du bénéficiaire. Le crédit étant un emploi de ressources collectées, le risque d'insolvabilité peut induire d'autres risques (risque d'immobilisation, risque de liquidité).

Le crédit étant une anticipation de recettes futures, tout crédit comporte en lui même le risque que ces recettes ne viennent pas à l'échéance convenue ou ne viennent pas du tout.

Mais comme l'octroi de crédit est l'activité essentielle de toute banque voire même sa raison d'être, l'existence d'un risque probable ou l'existence de créances nées de crédits déjà accordés ne devra pas dissuader le banquier de consentir des concours à la clientèle qu'il s'agisse de particuliers ou d'entreprises.

En d'autres termes, le banquier continuera toujours à mettre en place des crédits en faisant abstraction des risques réels ou potentiels dans la mesure où il s'agit pour la banque, acteur économique incontournable, de rentabiliser des ressources collectées qui sont constituées de ressources à vue gratuites (avoirs en comptes courants) et de ressources à terme productrices d'intérêts (Dépôts à terme et Bons de Caisse).

Néanmoins, soucieux de minimiser ou neutraliser le risque de crédit, appelé aussi risque de contrepartie ou risque d'insolvabilité du débiteur, il n'accordera un concours que s'il estimera que la probabilité de remboursement est supérieure à celle de non remboursement.

Cette estimation n'est pas aussi simple. La technique bancaire étant plus un art qu'une science exacte, la Banque qu'il s'agit du directeur d'agence ou de la structure habilitée à autoriser la mise en place d'un crédit (Comité Régional de Crédit pour le cas pratique que

Conclusion Générale

nous avons traité) fondera sa décision de consentir ou ne pas consentir un crédit sur un ensemble de critères, objectifs mais aussi subjectifs.

Le critère objectif universel parmi le dispositif d'outils d'évaluation pour quantifier le risque de crédit, est l'analyse financière.

Reposant sur des ratios et agrégats dont le banquier ne sélectionnera que les plus significatifs, l'analyse financière, ne suffit pas toutefois à elle seule pour prémunir la banque du risque d'insolvabilité du client, comme nous l'avons mis en évidence à travers l'état de reporting des créances non performantes nées de crédits aux entreprises, ayant pourtant fait l'objet d'une analyse financière préalable.

L'insuffisance de l'analyse financière comme outil d'évaluation s'explique également par la non pertinence et la non exactitude des chiffres que communique le client demandeur de crédit. Ces chiffres, à travers l'expérience acquise, ne reflètent pas dans tous les cas la réalité, comme nous l'a affirmé le Directeur du Réseau d'Exploitation de la BNA de Chlef, qui nous a accueillis au titre du traitement du cas pratique.

Le banquier recourra forcément, outre le sens des affaires et l'expérience acquise, à d'autres outils et d'autres critères d'appréciation, subjectifs mais déterminants.

Il s'agit du client ou du gérant de la société lui-même (son niveau académique, sa compétence professionnelle dans le créneau d'activité, sa moralité, l'existence ou non d'incidents de paiement,.....), de la taille de l'entreprise, de l'étendue de son patrimoine (engins et matériels roulants), du marché de l'entreprise (local, régional, national ou international), de la conjoncture économique et même politique (subvention et encouragement de l'Etat à certaines activités), etc.....

La prise de décision en matière de crédits d'exploitation aux entreprises est la résultante de tous ces critères.

La constitution de garanties réelles (hypothèque, nantissements, gages) ou personnelles (caution solidaire) ou la subrogation d'assurance fait partie également du dispositif d'outils de prévention du risque de crédit. La nature des garanties exigées et leur valeur dépendent du volume des concours mis en place.

Conclusion Générale

L'exigence des garanties est systématique pour tous les crédits consentis. Même si la mise en jeu pose parfois des problèmes, les garanties, notamment réelles, restent le moyen le plus sûr entre les mains du banquier pour se prémunir du risque de crédit.

Pour ce qui est des banques nationales plus précisément, et en plus de la culture de la prise de risque qui doit animer le banquier, il est nécessaire que la banque soit dotée d'un système d'information performant permettant de gérer d'une manière automatique les autorisations de crédit et disposer d'informations utiles en temps opportun (celui de la BNA en est un comme nous l'a affirmé le Directeur du Réseau d'Exploitation de la BNA de Chlef).

La mise en place d'outils modernes (système de pilotage du risque à l'aide de clignotants d'alerte, scoring, rating), les procédures de contrôle interne, et la gestion prudentielle des risques, sont également des instruments d'analyse et de prévention du risque de crédit.

Il ressort clairement de ce qui précède que l'analyse financière en tant qu'instrument d'appréciation du risque de crédit est loin de suffire à elle seule pour protéger le banquier et lui donner toute l'assurance quant la bonne issue du crédit.

D'autres outils, et d'autres procédés, les uns aussi anciens que la profession bancaire, les autres modernes, sont nécessaires pour donner au banquier l'assurance qu'il recherche lorsqu'il est appelé à consentir un crédit.